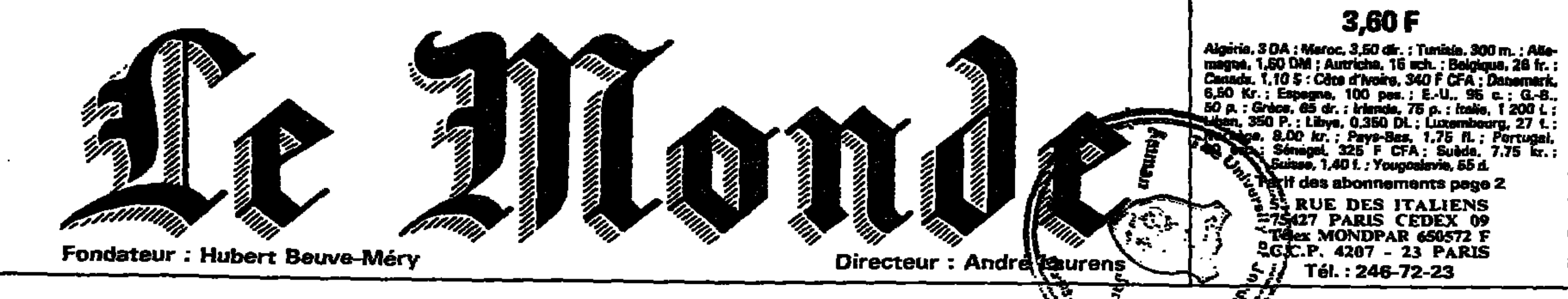
QUARANTIÈME ANNÉE – Nº 11844 – SAMEDI 26 FEVRIER 1983

LES CONFLITS DANS L'AUTOMOBILE

Regain de tension chez Citroën à Aulnay

Grève peu suivie chez Renault à Flins

LIRE PAGE 30



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 16 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 75 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Un échec cuisant des travaillistes britanniques

L'élection législative partielle qui avait lieu jeudi 24 février à Bermondsey, au sud de Londres, a illustré de façon particulièrement spectaculaire l'effondrement du parti travailliste britannique. La défaite électorale du candidat du Labour prend, en effet, l'allure d'une véritable débâcle, s'agissant d'une circonscription dont la gauche détenait le siège depuis près de soixante ans.

Le candidat de l'alliance des sociaux-démocrates et des libéraux, lui-même libéral, l'a emporté avec 57,4 % des voix, celui du parti travailliste, M. Peter Tatchell, n'en recueillant que 26 %. Sans doute le représentant des conservateurs n'a-t-il obtenu qu'un très faible résultat (5,5 %). Et l'électorat du Labour s'est trouvé divisé par la présence d'un candidat « travailliste indépendant », prétendant incarner la véritable tradition du parti, qui a recueilli 7,5 % des suffrages. Il n'en reste pas moins que le recul des travaillistes est considérable. Encore aux élections générales de 1979, pourtant perdues globalement par le Labour, ce dernier avait, dans cette circonscription, une avance de quelque onze mille voix.

Les circonstances dans lesquelles était organisée cette élection sont très représentatives de l'interminable crise interne qui secoue – et, on le voit, affaiblit gravement – le parti travailliste depuis qu'il a quitté le pouvoir, voici quatre ans. L'élu de Bermondsey, M. Bob Mellish, avait donné sa démission avec éclat pour protester contre la dérive « gauchiste » du parti de Bermondsey. Dans le scrutin partiel provoqué par son geste, il appuyait le travailliste indépendant. M. Michael Foot, leader du Labour, avait commencé par assurer qu'il ne soutiendrait pas le candidat choisi par les instances locales, M. Tatchell, puis avait dû se rallier pour éviter une épreuve de force. Engager un combat électoral dans de telles conditions n'est certes pas mettre tous les atouts dans son jeu...

Le désastre travailliste est tel que ce scrutin ne devrait pas rester sans conséquence, en particulier à l'intérieur du parti, où la direction de M. Foot se trouve plus que jamais mis en question. Plus personne ne croit sérieusement que le leader actuel soit en mesure d'assainir et d'apaiser le climat qui règne au sein du Labour, ni d'améliorer son image, de plus en plus négative dans l'opinion. Quinze pour cent seulement des Britanniques interrogés lors d'un récent sondage ont souhaité avoir M. Foot comme premier ministre, contre 52 % favorables à Mme Thatcher, 23 % au leader libéral, M. David Steel, et 9 % à celui du parti social-démocrate, M. Roy Jenkins.

L'alliance social-démocrate et libéral, elle, qui avait beaucoup reculé après un temps de grande faveur, remporte son premier succès contre les travaillistes, ainsi battus à plate couture sur leur propre terrain. Il lui restera à faire la preuve qu'elle peut continuer de capitaliser au niveau national le bénéfice des mésententes internes des travaillistes et de l'archaïsme de leur langage économique.

Même si bien d'autres facteurs ont joué dans cette élection que la politique générale (en particulier une campagne peu glorieuse sur la vie privée du candidat travailliste), la déroute du Labour a de quoi rassurer Mme Thatcher. Elle pourrait l'inciter à écouter enfin ceux qui, chez les conservateurs, l'encouragent depuis des mois déjà à provoquer sans plus attendre de nouvelles élections générales. De nouvelles élections dont tout indique, en l'état actuel, qu'elles seraient un grand succès pour Mme Thatcher. Avec plus de trois millions de chômeurs... Décidément, la Grande-Bretagne est une île.

Le gouvernement espagnol prépare une réforme pour dépolitiser l'armée

La nationalisation du groupe Rumasa continue de provoquer des remous en Espagne, davantage dans les milieux politiques de droite, d'ailleurs, que dans les milieux d'affaires, depuis longtemps réticents à l'égard des méthodes de M. Ruiz Mateos, le président du groupe. Le ministre de l'économie, M. Miguel Boyer, a réuni le jeudi 24 février à Madrid une conférence de presse pour expliquer qu'il s'agissait là d'une opération ponctuelle, qui ne remettait pas en cause le programme du parti socialiste, où seule est prévue l'étatisation des sociétés assurant le transport et la distribution de l'énergie électrique. (Lire page 4.)

Le même jour, le ministre de la défense, M. Narcis Serra, a présenté devant une commission parlementaire un programme ambitieux de réformes militaires, qui devraient aboutir à dépolitiser l'armée.

De notre correspondant

Madrid. – Réduire les effectifs de l'armée et les rendre plus professionnels : tel est l'objectif ambitieux que s'est assigné le ministre de la défense, M. Narcis Serra, en présentant le jeudi 24 février, devant une commission du Congrès des députés, un programme de réforme militaire qui devrait se concrétiser par une douzaine de projets de loi. Les réformes qu'il propose figuraient pour la plupart dans le programme électoral socialiste. Si elles sont adoptées, l'armée subira sa transformation la plus profonde depuis la mort de Franco.

D'une institution pléthorique et tentée fréquemment de s'ingérer dans les domaines de compétence du pouvoir civil, le gouvernement de M. Felipe Gonzalez entend faire une armée réduite en nombre, mais préoccupée avant tout de sa mission principale : celle de défendre l'Espagne contre toute agression extérieure. Cette mutation implique un redéploiement territorial : les principales unités sont actuellement situées autour des grands centres urbains (comme la division blindée Brunete et la brigade parachutiste près de Madrid), ce qui correspondait à la préoccupation du régime franquiste de se défendre contre l'« ennemi intérieur ». Dorénavant, les grandes unités seront progressivement déployées près des frontières.

Le ministre a affirmé que la réduction des effectifs toucherait environ quatre-vingt-dix mille personnes – sur deux cent cinquante mille – dans l'armée de terre et 25 % des officiers (l'hydrocéphalie de l'armée espagnole est bien connue). Parallèlement, le nombre des brigades opérationnelles sera réduit. M. Serra n'a toutefois pas abordé le thème délicat des capitaines généraux, qui commandent respectivement les neuf régions militaires de l'Espagne continentale et qui cumulent des fonctions militaires, administratives et juridictionnelles. Un redéploiement en profondeur supposera la disparition de certaines régions militaires qui sont actuellement établies dans les principales villes du pays, et leur transformation en de grandes zones stratégiques d'opérations.

Deux autres réformes vont également dans le sens d'une force armée à la fois plus réduite et plus professionnelle : celles de l'enseignement et du service militaire. Celui-ci passera de quinze à douze mois et sera, dans la mesure du possible, effectué dans la région d'origine du conscrit (une manière de faciliter l'intégration de l'armée dans la société). En revanche, les volontaires pourront accomplir un service de quatre ans rémunéré, qui leur permettre d'acquérir une formation militaire de base. La réforme d'un enseignement qui ne s'est guère modifié depuis la disparition du franquisme (malgré les efforts du général Luis Pinilla à la tête de l'académie militaire de Saragosse, est indispensable pour modifier en profondeur la mentalité des militaires. Si M. Serra ne s'est guère montré explicite à ce sujet, on sait que les socialistes entendent développer les échanges entre universités et académies militaires, de même que l'enseignement des humanités dans les écoles d'officiers.

M. Serra a affirmé que les promotions ne seront désormais plus liées automatiquement à l'ancienneté, mais qu'elles obéiront à des critères objectifs (résultats des études, aptitudes physiques, formation professionnelle, etc.). Il s'agit, là aussi, d'accorder la priorité chez les officiers au niveau intellectuel et technique des promus.

Enfin, le ministre a annoncé une réforme de la justice militaire, qui permettra de confier à la juridiction civile certains délits jugés habituellement par des conseils de guerre, tels que la rébellion, la trahison et les attentats contre les autorités militaires. Si cette réforme avait été en vigueur à l'époque, c'est devant un tribunal civil que les putschistes du 23 février 1981 auraient dû répondre de leurs actes.

THIERRY MALINIAK.

Le bilan des massacres s'alourdit en Assam

Plus de trois mille morts

Le bilan des massacres en Assam ne cesse de s'alourdir. Le dernier chiffre fourni par des officiels de l'État est de 3 554 morts. Mais de nouveaux cadavres sont découverts chaque jour, et les violences continuent encore de faire des morts au cours d'affrontements entre Assamais et Bengalis. Ces derniers ont même accusé la police d'avoir soutenu les émeutiers dans certaines régions. Des policiers continuent d'être dépêchés en Assam, où les forces de l'ordre atteignent désormais 150 000 hommes.

Enfin, à Moscou, les *Izvestia* ont accusé la C.I.A. américaine d'être derrière la vague de violence en Assam, en appliquant un « *plan Brahmapoutre* », qui « *vise à détacher de l'Inde les sept États et territoires du nord-est* ». – (A.F.P., U.P.I., Reuter.)

La violence au pays de la non-violence

Les massacres qui continuent d'ensanglanter l'Assam rappellent, s'il en était besoin, que l'Inde, la « *plus grande démocratie du monde* » et la patrie de la non-violence, connaît, de manière pratiquement endémique, des déchirements politiques, sociaux, ethniques, religieux ou « linguistiques ». Sans remonter à la tragédie de la partition de 1947 – qui fit, entre hindous et musulmans, des centaines de milliers de victimes massacrées dans des conditions effroyables, – il faut bien constater que la philosophie du non-recours à la force, si elle a fait des adeptes à l'extérieur, n'a eu qu'une influence limitée dans la vie politique indienne. La vénération qui entourait les « sages » comme Vinobha Bhave ou Jayaprakash Narayan, décédés ces dernières années à un âge avancé, ne leur a guère permis de faire prévaloir leurs vues.

Union multiforme, mosaïque de langues et d'ethnies, de religions rivales – hindouisme et islam, – ossifiée en castes depuis les Harijans (intouchables) jusqu'aux Brahmanes, pays pauvre où la misère la plus effroyable côtoie une richesse ostentatoire, les techniques les plus modernes (satellites, énergie nucléaire...) des outils agricoles les plus primitifs, l'Inde ne bénéficie pas de l'homogénéité qui est facteur de stabilité politique. Le maintien au pouvoir pendant trente ans à New-Delhi comme dans les Etats d'un seul parti, le Congrès, sous Nehru, Shastri, puis Mme Indira Gandhi, n'a pas permis au pays de se débarrasser de ces soubresauts sanglants qui la défigurent.

En juin 1980, dans le Tripura, Etat détaché de l'Assam, des violences ethniques avaient fait au moins un millier de morts. Les Tripuris, devenues minoritaires sur leur propre territoire face aux immigrés bengalis et népalais – comme aujourd'hui en Assam, – avaient pris les armes pour se débarrasser sommairement des intrus. Depuis 1980, la situation s'est à nouveau tendue au Pendjab, où les dirigeants de la communauté sikh ont repris leur vieille revendication, la création d'un Etat séparé, le Khalistan. Emeutes, assassinats, détournement d'avion même, ont été utilisés par les extrémistes sikhs pour tenter d'obtenir satisfaction. Au Mizoram et au Nagaland, la guérilla séparatiste se poursuit depuis des lustres, et elle s'est récemment étendue au Manipur voisin.

La liste des violences politiques serait trop longue à établir. Les forces de l'ordre, dont la brutalité a souvent été démontrée – 10 % des morts officiellement dénombrés en Assam ont été tués par la police, – ont, elles aussi, leur part de responsabilité dans ce climat.

PATRICE DE BEER.

(Lire la suite page 5.)

9,5 milliards d'économies dans les entreprises publiques

Des recommandations ayant été données par M. Delors aux entreprises publiques du secteur non concurrentiel de ne plus faire systématiquement appel aux emprunts – notamment extérieurs – dès que se posent à elles des besoins de financement, des programmes d'économies ont été décidés qui portent sur 9,5 milliards de francs en 1983. Ces programmes touchent surtout E.D.F. et Charbonnages de France. Certains investissements seront retardés, les embauches diminuées.

En novembre dernier, M. Jacques Delors avait déjà demandé lors d'une réunion du conseil de direction du F.D.E.S. (Fonds de développement économique et social) de ramener de 78 à 70 milliards de francs en 1983, les besoins d'emprunts des entreprises publiques du secteur non concurrentiel. Le ministre estimait en effet, à l'époque, que le marché financier français était trop étroit pour assurer de telles ressources. Il souhaitait aussi réduire l'appel aux emprunts extérieurs. Une philosophie nouvelle s'esquissait ainsi, traduisant la rigueur des temps : moins d'emprunts, mais des économies.

Lors d'une réunion du F.D.E.S. organisée au début de la semaine, les économies de 8 milliards de francs demandées ont été portées à 9,5 milliards de francs, pour tenir compte, d'une part, de la modification du calendrier des hausses tarifaires (retardées dans la plupart des cas pour peser sur l'indice des prix) ; d'autre part de la parité franc dollar.

(Lire la suite page 26.)

L'EXPOSITION CHIRICO AU CENTRE POMPIDOU

Un ami lointain

par ANDRÉ FERMIGIER

On pourra bientôt voir ou revoir, dans le sympathique cinéma Racine de la rue de l'École-de-Médecine, le film que G.-H. Clouzot consacra naguère au *Mystère Picasso*. Même si le titre est un peu commercial, il y a bien en effet un mystère Picasso que l'artiste entretint soigneusement par le mutisme absolu qu'il ne cessa d'observer à l'égard de lui-même et de ses intentions.

Et il y a un mystère Chirico. Ce mystère tient moins à l'homme lui-même – lequel est moins celui de l'homme, lequel s'est au contraire beaucoup expliqué et commenté, qu'à la singularité d'une iconographie née, semble-t-il, par parthénogenèse, et aux rapports quasiment délirants que le peintre entretint avec son œuvre. C'est ce que l'on peut voir ou entrevoir à travers l'exposition qui vient de s'ouvrir au Centre Pompidou et qui est due aux compétences conjuguées du Musée d'art moderne de New-York, de celui de Paris et de la Haus der Kunst de Munich.

Bien que Chirico (on devrait dire : *De Chirico*, le « de » n'ayant pas en italien valeur de particule, mais enfin soyons simples), bien que Chirico, donc, ait vécu le plus fort de son existence entre le Paris d'Apollinaire et « les places d'Italie », leur silence, leur viduité d'histoire défunte, il convenait que Munich fût associée à l'entreprise, tant l'imagination de notre peintre semble s'être éveillée au contact de la culture et de l'art allemands.

Né en 1888 dans une ville de Thessalie, où son père s'occupait de chemins de fer et d'où la légende veut que soient partis les Argonautes, Chirico suivit d'abord les cours de peinture et de dessin de l'École polytechnique d'Athènes. En 1905, son père meurt et sa mère décide d'émigrer en Bavière. Pourquoi la Bavière ? On ne sait trop, à moins que l'on ne veuille se souvenir que rien n'est plus allemand que la Grèce architecturale du dix-neuvième siècle, et que rien n'est plus grec que la Munich des derniers Wittelsbach.

Toujours est-il que, dans une ville qu'il décrira comme la Sodome du modernisme et le lieu d'origine de tous les crimes du siècle (il n'avait pas tout à fait tort), Chirico découvre l'œuvre de Böcklin, son « île des morts », sa mythologie nostalgique, ses dieux un peu fourbus d'éternel retour. Une toile accrochée dans la première salle de l'exposition, *le Triton et la Sirène*, dit la juvénile application de cette influence que recoupe celle, sans doute plus profonde, de la poésie romantique, de Schopenhauer, de Nietzsche, du graveur Max Klinger.

A ce dernier, et selon ses propres termes, Chirico doit d'avoir compris, bien avant la mode des cadavres exquis, tout le parti que l'on pouvait tirer de « l'assemblage imprévu », de « la chose isolée », dépouillée de sa valeur d'usage, réduite à l'inertie d'un objet en panne de signification. L'art de la nature morte en fut profondément transformé qui, jusque-là, fondé sur la sympathie silencieuse et le jeu des « correspondances », devient ainsi le lieu même de l'incommunicabilité, le théâtre de l'antagonisme entre les choses où se reflète le non-sens du rapport entre les êtres.

(Lire la suite page 21.)

AU JOUR LE JOUR

Blanche

Aucune importance, finalement, ces élections municipales. C'est M. Pons (R.P.R.) qui le dit : « Voter pour l'opposition ne représente aucun danger, puisque les élections ne changeront rien de fondamental. » *Idem*, logiquement, pour ceux qui seraient tentés de voter pour la majorité.

A le suivre sur ce terrain, nous irions vers une élection blanche. Le 6 mars, nous serions tous des académiciens, et Charles Trenet serait vengé.

BRUNO FRAPPAT.

Productique, informatique automobile :

trois secteurs industriels en mouvement

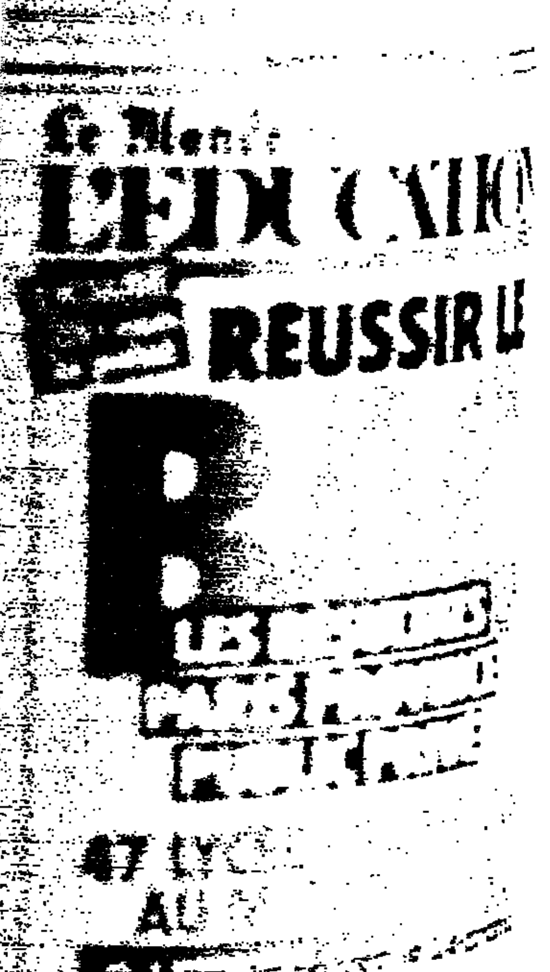
(Lire nos articles page 26.)

Le débat au P.S. sur les droits de l'homme

(Lire notre document page 6.)

La mort de l'historien Jacques Benoist-Méchin

(Lire page 7.)



Le Monde

idées

Défense européenne

Le Mouvement fédéraliste européen organise à Paris, le 26 février, un colloque sur la défense européenne. A cette occasion, trois participants à cette rencontre exposent ici leur point de vue. Cornélius Castoriadis évoque les menaces qui pèsent sur l'Europe : la « stratocratie » russe, la démographie du tiers-monde et la décomposition de nos sociétés. Le réveil des « européens » ne peut venir des États et des gouvernements mais des peuples. C'est à un sursaut plus classique que pense le général belge Robert Close : le renforcement du pilier européen de l'alliance. Pour Jean-Paul Pigasse, un système de défense des Dix n'est pas une utopie, mais les gouvernements sont-ils conscients de l'enjeu réel du débat ?

Une triple menace

par CORNELIUS CASTORIADIS (*)

L'HÉTÉRONOMIE – caractère intangible de l'institution existante et des croyances de la tribu – a été, partout et toujours, l'état des sociétés humaines.

Cet état n'a été rompu qu'en Europe. En Grèce d'abord, en Europe occidentale à nouveau plus tard, une société s'est créée capable de se mettre en cause et en question elle-même. La politique, comme activité collective visant explicitement le changement des institutions ; la philosophie, comme interrogation illimitée ; et surtout, leur fécondation et leur solidarité réciproque émergent ici. Ici aussi naît le projet d'*autonomie individuelle et collective*, porté par les luttes des peuples pour la démocratie, dont le contenu a fini par concerner tous les aspects de l'institution de la société.

Ainsi entendue, l'Europe n'est, *en droit*, ni une entité géographique ni une entité ethnique. Et elle ne l'est plus, *en fait*, depuis deux siècles. L'Amérique du Nord, le Japon, les dissidents du mur de Pékin lui *appartiennent*. L'Afrique du Sud blanche, non.

Mais aussi, l'Europe ainsi entendue n'est pas que cela. Elle est le lieu où se créent le capitalisme, projet démentiel mais efficace de l'expansion illimitée d'une maîtrise pseudo-rationnelle, un impérialisme pendant longtemps universel, le totalitarisme.

Les sociétés « européennes » restent des sociétés mixtes, à *institution duale*, où la division sociale, la domination par le capitalisme bureaucratique, l'impérialisme à l'égard du tiers-monde, coexistent, antinomiquement, avec les éléments démocratiques que les luttes des peuples ont réussi à imposer à l'institution de la société. Ce sont des oligarchies libérales, qu'il est mystificateur d'appeler « démocraties ». *Mais telles qu'elles sont elles forment un socle social-historique* – précieux, car improbable, et fragile – sur quoi autre chose pourra être édifié.

Ces sociétés se trouvent à présent sous une triple menace. Elles sont d'abord menacées, militairement et *politiquement*, par la *stratocratie* russe, que sa dynamique interne pousse à la domination mondiale et qui ressent comme un danger mortel la simple existence de sociétés où se pratiquent des libertés et des droits effectifs. (Est-ce la peine de rappeler Jaruzelski ?)

Elles *sont ensuite menacées* d'être submergées par un tiers-monde trois fois plus peuplé qu'elles, et dont l'amindadaïsation (ou kadhafisation, ou khoméinisation, ou galtiérisation) semble représenter la pente politique la plus forte.

Elles sont, enfin et surtout, menacées par leur propre décomposition. La société politique s'y morcèle en lobbies. Le conflit social et politique, évanescent, cède la place à la simple défense des intérêts sectoriels et des situations acquises. L'irresponsabilité s'y propage à vitesse accélérée, *dans tous les sens et tous les* domaines (des ministres aux automobilistes et des écrivains aux postiers). Imagination et créativité politiques ont disparu.

Une symétrie absurde

La symétrie que tentent d'établir les plus audacieux des « pacifistes » entre « impérialisme russe » et « impérialisme américain » (ou « occidental ») est absurde. Politiquement, il n'y a rien à défendre – à part les vies humaines – dans la *société russe. Dans les sociétés « européennes »*, il y a à défendre beaucoup de choses dont rien n'assure que, détruites, elles resurgiraient.

Mais ce qui est à défendre ne peut pas l'être avec les États et les gouvernements tels qu'ils existent. D'abord, parce que ceux-ci en sont *organiquement incapables. La dé*composition des couches dirigeantes occidentales et des mécanismes de direction de la société n'est ni accidentelle ni passagère. Les manifestations en sont innombrables : de l'aberration des « politiques » économiques à l'inexistence d'une stratégie face à la Russie, et des absurdités du réarmement américain à la guérilla permanente entre les prétendus « *alliés* ». La « *politique* » occidentale à l'égard des pays du tiers-monde est le principal allié qu'y rencontre la pénétration russe.

Ensuite, et surtout, parce qu'on ne défend pas les mêmes choses. Il est certain qu'on peut revenir de Franco, de Salazar, de Papadopoulos, des généraux brésiliens – probablement demain de Pinochet, – et que l'on ne revient pas d'un régime communiste une fois établi. Ni ce fait ni la rhétorique officielle ne peuvent masquer l'appui massif des gouvernements occidentaux aux régimes dictatoriaux du tiers-monde. (L'hypocrisie de la « gauche » française à cet égard est, comme d'habitude, particulièrement savoureuse. Plusieurs régimes soutenus par la France en Afrique n'ont rien à envier, c'est le moins qu'on puisse dire, aux régimes latino-américains ; et Paris les porte à bout de bras beaucoup plus clairement que Washington ne le fait pour ses clients d'Amérique du Sud).

Plus la confrontation avec la Russie s'accentuera, plus MM. Marcos, Mobutu et D'Aubuisson bénéficieront de l'appui inconditionnel des *gouvernements « démocratiques »*. Et le jour n'est pas loin où les populations seront invitées à soutenir M. Botha au nom des valeurs démocratiques et humanistes de l'Occident. A ces gouvernements et à ces États, on ne peut accorder aucune confiance au plan réaliste, et aucune solidarité au plan des principes.

La défense de ce qui est à défendre dans les sociétés « européennes » ne sera possible qu'à condition que les peuples de ces pays sortent de leur apathie et de leur privatisation (dont l'état de disgrâce de la France en sommeil offre aujourd'hui l'exemple le plus affligeant), se ressaisissent, s'engagent derechef dans l'activité politique, *luttent à nouveau pour faire leur histoire* au lieu de la subir. S'ils le font, des répercussions décisives en Europe de l'Est et dans plusieurs pays du tiers-monde ne manqueront pas de se produire. Dans le cas contraire, ni les Pershing ni les MX n'empêcheront le pire : la guerre totale, ou la domestication graduelle de l'Europe par la stratocratie russe, prélude à son asservissement complet.

Travailler à ce réveil est le seul objectif *réaliste* que peuvent se proposer ceux qui veulent défendre ce qui est à défendre dans la création *historique européenne et le tissu social* où elle est aujourd'hui sédimentée.

(*) Écrivain.

Une et indivisible

par JEAN-PAUL PIGASSE (*)

LA mode actuelle veut que les partisans de la création d'un système de défense européen soient considérés comme des utopistes, des iconoclastes. Voire des *agitateurs. Rejetées comme inapplicables* avant même d'avoir été examinées, leurs propositions répondent *pourtant à la plupart des questions* que se posent aujourd'hui les peuples du Vieux Continent ; elles sont peut-être *les seules qui puissent éviter* demain aux pays européens de nouveaux holocaustes, quelque chose comme l'occasion ultime d'exorciser leurs démons.

Quitte à attirer les foudres de la critique, rappelons donc cinq ou six vérités simples dont la juxtaposition rend la défense de l'Europe une et indivisible :

1) L'Europe de 1983 constitue un tout indissociable. Rassemblée dans une Communauté de dix pays dont *les querelles défraient la chronique* mais qui retirent chacun de grands bienfaits de leur cohésion, elle ne *peut se défendre que globalement ;* l'imbrication financière, industrielle et commerciale à laquelle elle est parvenue en deux décennies rend illusoire toute protection qui ne s'étendrait pas à l'ensemble de son territoire. Pour le meilleur comme pour le pire, les Européens sont condamnés à aller de l'avant ; leurs difficultés internes, qui sont un signe de vitalité plutôt que de division, ne doivent pas *masquer cette réalité* ;

2) L'indépendance nationale en matière de défense est devenue un mythe dangereux. Nécessaire à l'époque où des pays comme la France forgeaient leur instrument de dissuasion, elle n'a plus aucun fondement aujourd'hui ; dès lors qu'il suffit de conquérir ou de séduire l'Allemagne pour asphyxier l'Europe, le concept même d'indépendance devient *un handicap insurmontable*. Sans doute un tel changement est-il difficile à admettre par les gouvernements concernés, mais le conservatisme naturel des institutions ne doit pas masquer la situation ;

3) La protection assurée à l'Europe occidentale par les Etats-Unis ne correspond plus aux intérêts des pays européens. Fondée sur le concept de « bataille de l'avant », elle garantit à l'Allemagne fédérale des destructions massives en cas de conflit et fournit aux mouvements pacifistes ou neutralistes des arguments de poids. Seule la dissuasion nucléaire fondée sur la menace de représailles massives en cas d'agression *peut donner aux peuples placés* en première ligne la sécurité qu'ils réclament ; surtout dans la perspective d'un retrait total ou partiel des troupes américaines stationnées en Europe ;

4) La stratégie de l'Union soviétique repose sur le morcellement de *l'Europe en entités adverses ; elle fa*vorise au maximum les tendances centrifuges de l'Allemagne dans l'espoir *de conjurer le péril de la réunifi*cation, qui demeure pour l'U.R.S.S. une obsession. Mais il n'est pas certain que la constitution d'un système de défense européen cohérent liant de façon définitive l'Allemagne à ses voisins ne trouverait pas l'adhésion du gouvernement soviétique, dans la mesure où elle consoliderait l'équilibre politique et militaire de l'Europe ;

5) Parce qu'elle est une puissance industrielle majeure, l'Europe vit de ses échanges avec l'extérieur, où elle puise ses matières premières et trouve ses marchés ; elle ne peut vivre, comme les autres Grands, en circuit *fermé*. Ses territoires, ses alliés, ses fournisseurs et ses clients sont cependant trop répartis à travers le monde pour qu'elle puisse les défendre autrement que par le moyen d'un système de défense global ;

6) Aucun pays européen pris isolément n'aura, dans l'avenir, la possibilité de mettre au point les moyens d'attaque, de défense, de contrôle et de surveillance indispensables à sa sécurité. Qu'il s'agisse des armes spatiales, des armes à rayons, des armes nucléaires ou des armements conventionnels lourds, la coopération européenne sera la seule voie possi*ble pour relever les défis technologi*ques de demain ; dans ce domaine aussi, il n'est de salut possible que dans la solidarité régionale.

Complexes et réalités

Ici comme ailleurs, le principal adversaire de l'Europe est l'Europe elle-même.

Croyant à tort qu'ils ne peuvent se défendre sans l'aide de leurs alliés, les Dix refusent d'admettre qu'ils ont largement les moyens d'assurer leur propre sécurité. Or, tous les chiffres le prouvent (1), l'Europe dispose de la puissance économique, financière, *militaire, technique et scientifique* nécessaire pour se défendre seule. Elle peut prendre en main sa protection, dans le cadre d'une alliance rénovée avec les Etats-Unis et le Canada, sans courir le risque de baisser la garde.

Encore faudrait-il qu'elle accepte de faire le triple effort d'adopter une doctrine de défense commune, de coordonner ses moyens militaires et de mettre en commun ses industries d'armement : triple effort qui n'en*traînerait, contrairement à la lé*gende, aucun sacrifice financier supplémentaire mais éliminerait au contraire des gaspillages dangereux.

Tout le problème aujourd'hui est de *savoir si les gouvernements euro*péens sont ou non conscients de l'enjeu réel du débat sur la défense. Et si, au lieu de s'enfoncer dans la querelle stérile des institutions, ils attaquent le problème militaire comme les Pères fondateurs de l'Europe attaquèrent le problème économique : pas à pas, étape par étape ; sans chercher donc à construire du premier coup une armée européenne ou une communauté de défense qui ferait peur à tout le monde.

(*) Président du Centre de recherches sur la défense et la sécurité.

(1) Michel Manel, *l'Europe sans défense ?* (Berger-Levrault). Jean-Paul Pigasse, *le Bouclier d'Europe* (Seghers).

Assez de palabres !

par le général ROBERT CLOSE (*)

Devant l'impuissance des hommes et la carence des institutions, on se prend à rêver à quelque coup de force qui, à l'instar de l'enlèvement d'Europe par le taureau légendaire de la mythologie grecque, arracherait notre continent somnolent à un monde velléitaire, voué à ces palabres et atermoiements où il semble se complaire.

Trois *faits me paraissent* essentiels pour l'avenir de l'Europe et de l'alliance atlantique.

Le premier, c'est la *détérioration croissante des relations entre les Etats-Unis et l'Europe* et l'élargissement de la faille entre l'Ancien et le Nouveau Continent.

Le deuxième, c'est le *bouleversement de l'environnement stratégique*. Pendant trente ans, les Européens ont accordé un poids exagéré à la dissuasion, faisant preuve d'une confiance aveugle dans l'automaticité d'une *réponse* stratégique nucléaire américaine en cas de menace directe sur l'Europe. Ces temps sont *révolus et les illusions* des Européens appartiennent au domaine du passé. On s'aperçoit, tardivement, hélas ! que « *le roi est nu* » *et que le renfor*cement des forces conventionnelles qui, au fil des ans, se sont rétrécies comme une peau de chagrin, est devenu inéluctable.

En troisième lieu, l'*offensive psychologique* menée contre le déploiement des euromissiles associés à la vague de fond des mouvements pacifistes et neutralistes pourraient conduire à terme à des conséquences incalculables.

Changement de cap définitif de la politique américaine vis-à-vis de l'Europe, retrait possible des contingents de la 7e armée U.S. stationnée en République fédérale, semi-neutralité d'une Allemagne divisée et livrée peut-être à l'arbitrage politique des Verts, lassitude croissante d'une opinion publique désinformée, incertaine, préférant croire à ce qu'elle espère plutôt qu'à ce qui est, incapacité des Européens de faire *front* et de parler d'une seule voix le seul langage qui convienne, celui de la fermeté.

Passons sur l'unilatéralisme suicidaire de ces démonstrations de masse, qui procèdent plus de sentiments affectifs que d'une saine logique, perdant donc toute signification dès lors qu'ils ne peuvent que faire la preuve d'une coupable absence de *volonté de dépenses* et catalyser le déclenchement d'un troisième conflit mondial. Comme le dit si justement Boukovsky : « *Jamais, au grand jamais, la paix n'a été sauvée par le désir hystérique de survivre à n'importe quel prix* » (1).

Sur le *plan politique* d'abord, il faut édifier sans tarder ce pilier européen de l'alliance dont on parle d'abondance sans jamais lui donner les *moyens d'exister. La résolution* récente du Parlement européen, selon les recommandations du rapport Haagerup (2), est peut-être un pas dans la bonne direction.

Sur le *plan stratégique* ensuite, où la confusion des idées n'a d'égale que l'irrésolution des partenaires, il est est grand temps de passer aux mesures concrètes. Le renforcement des forces classiques ne deviendra réalité que par la vertu du nombre et pas uniquement par l'acquisition des matériels de plus en plus sophistiqués et dont le coût est quasi exponentiel.

L'Europe compte trois cent mil*lions d'habitants*.

L'alignement du temps de service militaire, porté à quinze mois au minimum, consacrerait à terme les sages dispositions de l'article 72 du traité instituant la défunte Communauté européenne de défense. Certes, il paraît impossible d'y revenir sans coup férir, mais les temps me paraissent mûrs pour une concertation accrue, une unification des doctrines, une standardisation effective des armements dont l'absence entraîne la rigidité des dispositifs tactiques et traduit dans les faits la balkanisation de l'Europe.

Confrontés à une triple menace, *européenne, extra-européenne, dans* ces zones périphériques où se trouvent nos intérêts vitaux, et interne, *sur le front psychologique, les Euro*péens se doivent de réagir, et de réagir vite, car le temps nous est compté.

En Europe, je crois à la vertu d'un système qui ajouterait la « dissuasion populaire » à la dissuasion nucléaire, selon l'exemple d'un pays comme la Suisse qui a approuvé qu'il existait une alternative au dilemme absurde « holocauste nucléaire ou capitulation ».

Hors d'Europe, par la mise sur pied d'une force d'intervention européenne et par l'élargissement d'une alliance qui d'Atlantique pourrait devenir tri-océanique, répondant *ainsi à la stratégie globale et multi*forme de l'Union soviétique.

Sur le front interne enfin, par la remobilisation des esprits, la « levée en masse » pour la bataille des idées que nous sommes peut-être en train de perdre, par une information précise et permanente, seule capable de faire pièce à l'insidieuse offensive psychologique, instrument préférentiel de la désintégration de l'Europe.

Ou bien nous tentons un vigoureux effort de redressement, non seulement possible mais indispensa*ble, ou bien nous sombrons* dans l'apathie et l'impuissance pour avoir écouté les furieux du pacifisme à tout prix qui préparent pour l'autre camp la corde qui servira à nous pendre.

Nul doute que notre liberté en fera les frais, mais ces moutons bêlants seront-ils encore là pour nous rendre des comptes ?

(*) Sénateur de Bruxelles, général en retraite.

(1) Boukovsky, *les Pacifistes contre la paix*. Ed. Robert Laffont, Paris, 1982.

(2) *Haagerup*, « *Rapport sur la coopération politique européenne et la sécurité européenne* », Parlement européen, *document 1-946/82 du 5 décembre* 1982.

CORRESPONDANCE

Une réponse à M. Jean Ducret

Le colonel, en retraite, Maury, directeur du Casoar, *nous adresse la lettre suivante :*

Dans un article intitulé « Des chercheurs de dieux ? » et publié dans *le Monde* daté du 18 janvier 1983, l'auteur, Jean Ducret, écrit :

« Dans *le Casoar* de décembre 1982, le colonel Chapuis écrit : « *De » nombreuses autres questions nous » préoccupent (...) l'admission des » femmes au concours (de Saint-» Cyr), dernière trouvaille en » date.* »

L'auteur se sert d'ailleurs de cette situation tronquée pour accuser « *le monde des guerriers* » de misogynie et en déduire que, dans l'armée, « *on accepte les femmes dans les postes subalternes mais non dans ceux de direction* ».

D'autre part, dans un renvoi, la rédaction du *Monde* précise que *le Casoar* est la revue trimestrielle de l'Association amicale des élèves de Saint-Cyr.

Cette présentation du texte du colonel Chapuis tend à faire croire que l'opinion ainsi exprimée serait celle du *Casoar*, et plus encore celle de la Saint-Cyrienne, Association amicale des élèves et anciens élèves de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr.

Or, en fait, cette citation est extraite d'une lettre du colonel Chapuis publiée dans le « Courrier des lecteurs » du no 88 du *Casoar*. Voici d'ailleurs le passage cité dans *le Monde* rétabli dans son intégralité :

« *De nombreuses autres questions nous préoccupent, à l'ordre du jour, sur lesquelles je pense que le prochain numéro de la Saint-Cyrienne* (en réalité du *Casoar*) *nous précisera votre position. Il s'agit notamment de la réforme en cours du programme d'études à Saint-Cyr et... de l'admission des femmes au concours, dernière trouvaille en date.* »

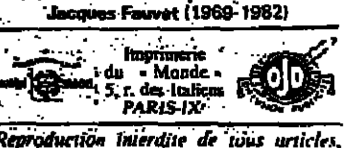
Édité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : no 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.



PROCHE-ORIENT

M. Shamir critique l'utilisation du terme « patrie palestinienne » par le président Reagan

Une petite phrase du président Ronald Reagan sur une *« patrie palestinienne »* a suscité une vive réplique du ministre des affaires étrangères israélien, M. Itzhak Shamir, qui a affirmé, jeudi 24 février, dans une interview à la télévision israélienne que l'utilisation de ce terme par le chef de l'exécutif américain n'était pas *« de bon augure pour des progrès positifs dans la voie de la paix »*. Il a ajouté : *« Ce n'est pas le fait du hasard si le terme de patrie n'apparaît pas dans les accords de Camp David dans le chapitre traitant d'une solution du problème palestinien. »*

S'entretenant avec des journalistes, le président Reagan avait déclaré, mercredi 23 février, qu'un règlement global israélo-arabe présupposait *« quelque chose comme une patrie* [homeland] *pour les Palestiniens »*. Par ailleurs, avait-il poursuivi, *« personne n'a jamais préconisé de créer une nation »*. Le président Jimmy Carter avait déjà utilisé, en 1977, le terme de *« patrie palestinienne »*. Cependant, c'est pour la première fois que le président Reagan reprend cette formule à son compte.

De son côté, le secrétaire américain, M. George Shultz, a déclaré, jeudi 24 février, dans une conférence de presse à Atlanta, que le seul moyen de parvenir à un règlement durable au Proche-Orient était de *« résoudre le problème des droits légitimes du peuple palestinien »* et que le plan de paix lancé en septembre dernier par le président Reagan, qui préconise la création en Cisjordanie d'une entité palestinienne associée à la Jordanie, demeurait *« le meilleur moyen de résoudre la question palestinienne »*. Il a ajouté que les *« droits légitimes »* des Palestiniens qui vivent en Cisjordanie et à Gaza ne peuvent être escamotés par des déclarations affirmant qu'ils peuvent se rendre en Jordanie (allusion à la thèse israélienne selon laquelle la Jordanie constitue la *« patrie palestinienne »*). *« Le problème est plus compliqué et plus fort que cela »*, a-t-il souligné.

Vers un échange de prisonniers entre l'O.L.P. et Israël

A Jérusalem, le général Moshé Nativ, chef du service des effectifs de l'armée, a reconnu jeudi, dans une interview radiodiffusée, l'existence de contacts entre les autorités israéliennes et l'O.L.P., par l'intermédiaire de l'Autriche, pour l'échange de prisonniers. A Vienne, Abou Jihad, commandant-adjoint de la branche militaire de l'O.L.P., a précisé à ce sujet qu'Israël avait proposé par l'intermédiaire de la Croix-Rouge, à Genève, l'échange de huit cents prisonniers palestiniens contre huit soldats israéliens détenus par les Palestiniens en Syrie depuis septembre 1982. Abou Jihad a précisé que l'O.L.P. demandait, quant à elle, la libération de mille prisonniers palestiniens. Si un accord intervenait, a-t-il ajouté, les huit prisonniers israéliens pourraient être libérés dans les vingt-quatre heures.

Les animateurs israéliens du *Comité contre la guerre au Liban* ont affirmé jeudi que des enfants et des blessés se trouvaient parmi les cinq mille personnes détenues de l'armée israélienne au camp d'Ansar. Selon ces personnalités, proches du parti communiste israélien, le commandant du camp a été muté, il y a quinze jours, pour avoir demandé au ministre de la défense l'autorisation de libérer les enfants et les blessés. Interrogé par l'A.F.P., le porte-parole de l'armée israélienne a indiqué que les affirmations du comité faisaient l'objet d'une enquête.

A Khaldé, au Liban, à l'issue d'une nouvelle séance de pourparlers sur le retrait israélien du Liban (la dix-huitième depuis le 28 décembre dernier), un porte-parole libanais a déclaré que des divergences *fondamentales persistaient entre les* positions israéliennes et libanaises. Entre-temps, les soldats du commandant dissident Saad Haddad poursuivent, avec le soutien de l'armée israélienne, leur déploiement au Sud-Liban. Après leur récente entrée à Saïda, Nabatiyeh et *Adloun, ils ont occupé jeudi matin* le sérail de Jib Jenine dans la Bekaa-Ouest, après avoir demandé aux gendarmes libanais de quitter les lieux *« pour ne pas avoir recours à la force »*. – *(A.F.P., A.P.)*

APRÈS LA RÉUNION DU CONSEIL PALESTINIEN

Amman considère que « toutes les options restent ouvertes »

Commentant la récente réunion à Alger du Conseil national palestinien, un porte-parole du département d'Etat a estimé, vendredi 25 février, que les positions prises par ces assises *« ne paraissent pas éliminer les perspectives d'ouverture de négociations élargies »*, sur la base du plan Reagan pour la paix au Proche-Orient. La veille, au Caire, le ministère égyptien des affaires étrangères avait fait savoir, de son côté, qu'il regrettait la décision du C.N.P. de lier l'éventuelle reprise officielle des relations égypto-palestiniennes *« à l'abandon des accords de Camp David »*.

Correspondance

Amman. – C'est sans enthousiasme excessif mais avec un certain optimisme que les milieux politiques jordaniens ont accueilli les résolutions du Conseil national palestinien. *« Le C.N.P. a laissé toutes les options ouvertes ; nous ne pouvions pas en espérer plus dans les circonstances actuelles »*, fait-on valoir à Amman.

Certes, les Jordaniens ne manquent pas de souligner l'ambiguïté des déclarations finales de la réunion d'Alger. Des déclarations que, en l'absence de réaction officielle de la part des dirigeants du royaume hachémite (le roi Hussein est actuellement en Europe), on interprète avec une prudente réserve dans la capitale jordanienne. Les deux principaux quotidiens d'Amman affirment avec un bel ensemble qu'il serait *« prématuré »* de porter un jugement définitif sur ces déclarations. *« Ce sont les faits qui en fourniront l'interprétation exacte »*, peut-on notamment lire dans *El Raï*.

Les Jordaniens n'en relèvent pas moins avec satisfaction le fait que le C.N.P. ait donné sa bénédiction au principe d'une future confédération jordano-palestinienne et son aval au plan arabe de Fès et au plan de paix soviétique, tous deux impliquant une reconnaissance *implicite* d'Israël. Quant au refus *« nuancé »* du plan Reagan, on estime à Amman qu'il *« ne ferme pas la porte »* à des négociations avec les Etats-Unis.

Plus important encore pour les Jordaniens est le fait que le courant modéré de M. Yasser Arafat soit sorti renforcé de la session du C.N.P. et que les courants radicaux prosyriens aient été marginalisés, sans pour cela rompre l'unité de l'O.L.P. Les Jordaniens considèrent en effet que le chef de la centrale palestinienne a, en quelque sorte, obtenu un *« vote de confiance »*, qui va lui permettre de poursuivre ses efforts diplomatiques avec une certaine marge de manœuvre. *« Le processus entamé par Yasser Arafat et le roi Hussein est sauvé. Les discussions vont maintenant pouvoir continuer »*, nous a déclaré un membre du gouvernement.

Jusqu'où le chef de l'O.L.P. pourra-t-il aller dans la recherche d'une formule de négociation ? Les résolutions d'Alger ne donnent pas de réponse claire à cette question. Les Jordaniens demeurent sur ce point encore extrêmement prudents. *Il faudra attendre la prochaine rencontre* entre le monarque hachémite et M. Arafat pour savoir si l'O.L.P. est *réellement prête à s'engager*, conjointement avec la Jordanie, dans des négociations de paix et à quelles conditions, souligne-t-on à Amman.

Un tel engagement est la condition posée par les Etats-Unis pour peser de tout leur poids en faveur d'un « gel » des implantations israéliennes dans les territoires occupés. Tel était le message rapporté par le roi Hussein de sa visite à Washington en décembre dernier. Mais, souligne-t-on à Amman, à ce propos, *en l'absence de progrès décisifs* dans les négociations israélo-libanaises sur le retrait des forces *israéliennes du Liban, progrès* susceptibles de rétablir la crédibilité des Américains, un tel engagement sera difficilement concevable.

EMMANUEL JARY.

Iran

ANCIEN VICE-PREMIER MINISTRE

M. Tabatabai est toujours détenu à Düsseldorf pour trafic de drogue

L'ancien vice-premier ministre iranien, M. Sadegh Tabatabai, proche collaborateur de l'imam Khomeiny, a été à nouveau incarcéré jeudi 24 février, à Düsseldorf, après avoir été libéré mardi sur décision du tribunal de cette ville à l'ouverture de son procès pour trafic de drogue. *La douzième chambre du tribunal, devant laquelle M. Tabatabai devait* de nouveau comparaître vendredi 25 février, ne lui a pas reconnu l'immunité diplomatique. – *(A.F.P.)*

De notre correspondant

Bonn. – Le 8 janvier, la police de l'aéroport de Düsseldorf arrêtait M. Sadegh Tabatabai, qui descendait d'un avion en provenance de Zurich, et dans les bagages duquel on avait trouvé 1,7 kilo d'opium. Fin février s'ouvrait, devant la douzième chambre du tribunal de Düsseldorf, le procès de ce lointain parent de l'imam Khomeiny, qui fut notamment un négociateur chevronné dans plusieurs affaires compliquées, notamment dans celle des otages américains à Téhéran.

Pour ses avocats, M. Tabatabai ne relevait pas de la justice allemande : lors de son interpellation, il se trouvait en « mission spéciale » de son gouvernement et jouissait donc, selon lui, de l'immunité diplomatique, ce que contesta un expert nommé par le tribunal, le professeur de droit international de l'université de Heidelberg, M. Karl Doehring, qui affirma que le statut diplomatique « spécial » ne pouvait être reconnu qu'après consultation du gouvernement intéressé. Or Bonn n'était au courant de rien. Au demeurant, M. Tabatabai, qui a fait ses études de biochimie en Allemagne et parle couramment l'allemand, a un domicile à Düsseldorf où se trouvent sa femme et ses deux enfants.

De retour chez lui, a-t-il été trompé par des *« conspirateurs »*, qui auraient mis à son insu, dans sa valise, l'opium qui lui valait de comparaître devant les juges ? C'est du moins la thèse que, dans un premier temps, il tenta d'accréditer auprès des policiers. En tout cas, ce qui est prouvé c'est que M. Tabatabai a le bras long. Le 3 février, M. Genscher recevait, de Téhéran, un télex conférant rétroactivement à M. Tabatabai *le statut d' « émissaire particulier »*, qualité que le ministère des affaires étrangères ouest-allemand s'empressa d'endosser et qu'il fit valoir auprès du tribunal supérieur de Düsseldorf, qui, sur la foi des démarches du ministère, ordonna l'élargissement de M. Tabatabai, alors en détention préventive. La chambre, qui juge ce diplomate, n'est pas liée par l'ordonnance du tribunal supérieur. Elle a siégé, mercredi 23 février, entendant à huis clos, sur sa demande, un représentant du ministère des affaires étrangères. Il est évident que, pour celui-ci, M. Tabatabai n'est pas un inculpé comme les autres et que Bonn préférerait que l'affaire fut étouffée sans bruit.

L'influence dont jouit encore M. Tabatabai à Téhéran recommanderait cette prudence. Mais comment ne ferait-elle pas scandale alors que les faits reprochés au protégé de l'imam sont passibles de huit à dix ans de prison en R.F.A. et, dans sa patrie, de la peine de mort ?

Ce conflit entre la justice et la raison d'Etat est suivi attentivement par toute la presse. *« L'homme a survécu finalement à une douzaine d'attentats, à des affaires de trafic d'armes, comme aux troubles internes de l'Iran*, écrit, sans illusion, *General Anzeiger. Sa capacité de rendre service tous azimuts lui permettra, bientôt, d'être à la disposition de son gouvernement. »* Il n'y aura eu qu'un isolé, le député C.D.U. M. Benno Erhard, pour traiter M. Tabatabai de *« grand criminel »*.

ALAIN CLÉMENT.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

- *LES REBELLES DE L'UNITA* (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) ont relâché les douze religieux et envoyés de la Croix-Rouge kidnappés en octobre dernier, a annoncé jeudi 24 février le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.). Ces douze personnes avaient été enlevées à la mission de Mongua, près de N'Giva, dans la province de Cunène, dans le sud de l'Angola. – *(Reuter.)*

Bangladesh

- DES PERSONNALITÉS POLITIQUES DÉTENUES. – Dhaka a publié mercredi 23 février une liste de quatre-vingt-dix-sept personnes arrêtées la semaine dernière au cours des journées de violence qui ont troublé la capitale et plusieurs autres villes et qui avaient fait trois morts et des centaines de blessés parmi les étudiants qui réclamaient le retour à la démocratie. Dix-neuf personnalités politiques figurent dans cette liste, dont Mme Hasina Wajed, présidente de la Ligue Awami et fille de Mujibur Rahman, fondateur du Bangladesh, et deux anciens ministres des affaires étrangères, MM. Kamal Hossein et Abdus Samad Azad. – *(A.F.P.)*.

Cameroun

- AGRESSION CONTRE UN CHARGÉ DE MISSION A L'ÉLYSÉE. – MM. Jean-Marc de Comarmond, chargé de mission à l'Élysée, et Roland Breton, maître de conférences à l'université de Yaoundé, ont été agressés et blessés dans cette ville, dans la nuit du mardi à mercredi 23 février, par plusieurs individus armés qui ont pris la fuite. MM. de Comarmond et Breton ont été agressés, dépouillés et blessés, alors qu'ils circulaient en voiture, à 5 kilomètres du centre de Yaoundé. M. Breton, gravement blessé à une cuisse, a dû être opéré. L'état de santé de M. de Comarmond, sérieusement commotionné, n'inspire aucune inquiétude. – *(A.F.P.)*

Pays-Bas

- L'ÉTAT DE SANTÉ DU PRINCE CLAUS, soigné depuis octobre dernier pour des troubles de nature dépressive, ne semble pas s'améliorer aussi rapidement que prévu. Selon un communiqué publié, mardi 22 février, par le service d'information de l'État à La Haye, le traitement du prince consort devra en effet être poursuivi dans la clinique psychiatrique de l'université de Bâle.

Pologne

- LE SECRÉTAIRE DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE POLONAISE, Mgr Bronislaw Dabrowski, est arrivé, jeudi 24 février, à Rome, où il doit être reçu au Vatican dans la perspective du voyage que le pape compte faire en Pologne en juin. M. Czyrek, secrétaire du parti chargé des relations internationales, est également arrivé à Rome par le même vol. Il doit assister la semaine prochaine au congrès du P.C.I. et pourrait par la même occasion prendre des contacts avec le Vatican.

Tchad

- M. JAMES BISHOP, sous-secrétaire d'Etat adjoint américain pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, est arrivé jeudi à N'Djamena pour une visite de vingt-quatre heures, au cours de laquelle il s'entretiendra avec M. Hissène Habré. M. Bishop a déclaré, à son arrivée, que son pays *« compte faire un effort sérieux pour la reconstruction du Tchad, en particulier dans le domaine de l'aide alimentaire et dans les projets de développement »*.

Yougoslavie

- M. MIKA SPILJAK, soixante-sept ans, a été élu, jeudi 24 février, membre de la présidence collective de la Yougoslavie en tant que représentant de la Croatie. Ancien premier ministre, et longtemps président des syndicats yougoslaves, M. Spiljak remplace Vladimir Bakaritch, mort à la suite d'une longue maladie en janvier dernier. – *(A.P.)*

EUROPE

Union soviétique

LE BUREAU POLITIQUE REND LES MINISTRES DU BATIMENT RESPONSABLES DE LA CRISE DU LOGEMENT

Moscou *(A.F.P.)*. — Le bureau politique du parti communiste de l'U.R.S.S. a dénoncé, jeudi 24 février, les insuffisances qualitatives et quantitatives de la construction en Union soviétique et en a rendu *« personnellement responsables les ministres du bâtiment »* des différentes Républiques, a annoncé le même jour Radio-Moscou.

Au cours de sa réunion, essentiellement consacrée *« à l'examen des questions relatives à la réalisation du Plan concernant la construction des logements habitables et des bâtiments à usage public »*, le bureau politique a, notamment, mis l'accent sur *« la persistance du problème du logement »* en U.R.S.S.

« L'insuffisance des logements » compromet la réalisation des objectifs industriels, notamment en Sibérie et en Extrême-Orient, a constaté l'instance suprême du parti, avant de mettre en cause les autorités responsables du bâtiment dans les différentes Républiques de l'Union pour *« la réalisation insatisfaisante du Plan »* dans ce domaine.

En conséquence, le bureau politique a exigé de ces responsables *« l'élaboration et l'application d'une série de mesures en vue de respecter les prévisions du Plan ayant trait à la mise en service des logements et des services et d'améliorer la qualité de la construction »*, a rapporté la radio soviétique.

● *Condamnation d'un militant du syndicat indépendant SMOT.* — M. Vladimir Skvirski, membre de l'Association interprofessionnelle libre des travailleurs (SMOT), a été condamné par un tribunal de Janatas (Kazakhstan) à trois ans de prison pour avoir tenu des propos *« diffamatoires »* sur la société soviétique, a-t-on appris mercredi 23 février de source dissidente.

Espagne

Le gouvernement justifie la nationalisation de Rumasa par « la situation insoutenable » du groupe

Madrid. — Quelques heures à peine après l'annonce officielle de la nationalisation du groupe Rumasa, le principal holding financier espagnol (*le Monde* du 25 février), le ministre de l'économie, *M. Miguel Boyer, a expliqué, le jeudi 24 février*, pendant près de deux heures, lors d'une conférence de presse télévisée en direct, les raisons qui ont amené le gouvernement à prendre une décison d'une telle ampleur. *« Nous n'avons pas agi avec une voracité d'expropriation ou par infantilisme gauchiste, comme certains aimeraient le faire croire*, a affirmé M. Boyer (il passe pour l'un des plus modérés des dirigeants socialistes espagnols), *mais pour protéger un édifice qui pouvait s'écrouler à tout moment. »*

De notre correspondant

Si le tableau de la situation réelle de Rumasa, *peint par M. Boyer*, est exact, il y a lieu de s'étonner non pas de la décision de nationalisation des socialistes, mais plutôt du laxisme avec lequel leurs prédécesseurs centristes ont laissé la *situation empirer* sans réagir. Le ministre a rappelé que, depuis cinq ans déjà, les responsables économiques espagnols s'inquiétaient de l'extrême concentration du risque *présenté par* les banques du holding, qui finançaient exclusivement les entreprises du groupe, et de l'imprudente politique de croissance, sans consolidation des *acquisitions, suivie par* Rumasa. Les premiers avertissements de la Banque d'Espagne à ce sujet datent de décembre 1978.

Les engagements rassurants pris alors par M. Ruiz Mateos, président de Rumasa, n'ayant pas été respectés, la Banque d'Espagne demandait, en mai 1980, au holding de soumettre ses établissements de crédit à l'étude comptable d'une firme à déterminer d'un commun accord, le *choix se portant alors sur* Arthur Andersen. Rien n'ayant toujours été fait un an et demi plus tard, les autorités monétaires accordaient en janvier 1982 un nouveau délai de quatre mois. *Le 17 février* dernier, soit treize mois plus tard, elles constatent qu'une seule des dix-huit banques du groupe avait fait l'objet de l'inspection demandée.

Les manœuvres d'obstruction auxquelles se sont apparemment livrées *les dirigeants* de Rumasa s'expliquent aisément au vu des chiffres des rapports partiels remis aux responsables du gouvernement. Selon M. Boyer, les valeurs comptables de ses biens *présentées par le holding* sont en moyenne cinq fois plus élevées que leur valeur réelle. Le ministre a cité le cas d'une vingtaine d'entreprises du groupe, dont le patrimoine était évalué par celui-ci à 116 milliards de pesetas (6 milliards de francs), alors qu'il atteignait en réalité, après ajustements et toutes vérifications faites... 5 milliards de pesetas (250 millions de francs). L'exercice 1982 qui présentait, selon la société, un solde positif de 6 milliards de pesetas (300 millions de francs), serait, en fait, négatif de 9 milliards (450 millions de francs). Par ailleurs, M. Boyer a signalé que Rumasa devait au fisc quelque 20 milliards de pesetas (1,1 milliard de francs).

Une attitude courageuse

« Seule la faiblesse politique des gouvernements antérieurs explique que l'on ait pu arriver à une telle situation, qui représente le plus grave des problèmes dont nous ayons hérité en matière économique », a affirmé le ministre. Il a insisté sur le fait que la décision prise ne signifiait *nullement le début d'un processus* d'expropriations, celle de Rumasa étant exclusivement due à la situation insoutenable de cette société. Il a précisé que le gouvernement n'ex*cluait pas que plusieurs* entreprises du groupe (dont les actionnaires seront bien sûr indemnisés) puissent retourner au secteur privé.

M. Boyer répondait ainsi aux violentes attaques dont il a fait l'objet de la part de l'opposition conservatrice et de certains organes de presse, qui accusent les socialistes d'avoir *« trahi »* leur programme électoral modéré. Cette campagne semble toutefois d'autant moins convaincante qu'elle ne jouit guère, apparemment, de l'appui convaincu des milieux d'affaires eux-mêmes, pourtant peu suspects de préjugés favorables à l'égard du gouvernement. M. Ruiz Mateos faisait, il est *vrai, figure* de franc-tireur dans les milieux patronaux et bancaires, qui ne cachaient pas leur scepticisme quant à la solvabilité de son holding. Tout en exprimant des réserves sur *les méthodes expéditives utilisées* par M. Boyer, la plupart des banquiers espagnols et étrangers reconnaissent en privé que la décision d'expropriation était pratiquement *inévitable* et considèrent que *le ministre* a agi de manière *« courageuse »* (1). Plusieurs banques avaient d'ailleurs coupé depuis plusieurs mois leurs crédits aux entreprises de Rumasa.

Il n'en reste pas moins que ce sont les contribuables, à travers les deniers de l'Etat, qui se verront contraints de financer l'assainissement du plus grand holding privé espagnol. Dans ces conditions, il n'est *pas sûr que tous les secteurs de la* formation au pouvoir accepteront ensuite aisément l'idée d'un retour des entreprises de Rumasa, une fois stabilisées, au secteur privé ; autrement dit, qu'une *« privatisation des gains »* succède à une *« socialisation des pertes »*. — TH. M.

(1) Après six heures de réunion, la Confédération patronale C.E.O.E., traditionnellement plus « dure » que les banques à l'égard du gouvernement, a publié, dans la soirée de jeudi, un communiqué rédigé en termes relativement modérés, où elle exprime sa « profonde préoccupation pour cette grave mesure » qu'elle juge « précipitée », sans toutefois la condamner formellement sur le fond.

Grèce

La visite de M. Tikhonov est considérée comme un succès à Athènes

De notre correspondant

Athènes. — *Les entretiens du premier ministre soviétique*, M. Tikhonov, avec les dirigeants grecs, se sont déroulés dans un climat de mutuelle compréhension et ont ouvert de nouvelles perspectives à une plus étroite collaboration entre Athènes et Moscou.

Sans doute, le nouvel accord décennal de collaboration économique, industrielle, scientifique et technologique n'est-il pratiquement qu'une relance de ceux qui avaient été signés à Moscou en 1979, puis mis en veilleuse. Ce texte n'en constitue pas moins un cadre permettant des échanges plus amples et plus concrets. Cependant, les Grecs savent par expérience que la mise en application d'un tel accord restera conditionnée par l'évolution des rapports politiques entre Athènes et Moscou. D'autre part, la question se pose de savoir comment les dirigeants athéniens vont en concilier les rigides modalités avec leurs engagements et leurs obligations envers la Communauté européenne.

Sur le plan politique, les dirigeants socialistes peuvent se *féliciter* de la visite de M. Titkonov. Cette visite embarrasse les communistes grecs, et illustre la politique étrangère diversifiée que le gouvernement de M. Papandréou paraît vouloir accentuer. En revanche, l'opinion grecque a enregistré la réticence des visiteurs soviétiques en ce qui concerne Chypre et les problèmes de l'Égée. Au demeurant, sur le terrain des principes et du respect des traités et conventions internationales, les Soviétiques paraissent vouloir éviter tout ce qui pourrait troubler les relations privilégiées qu'ils entretiennent avec la Turquie depuis Lénine. De même, les Grecs ont relevé que les Soviétiques n'avaient pas mis l'accent sur les rapports d'Athènes avec l'OTAN ni sur les bases américaines. Il est vrai que Moscou sait fort bien que M. Papandréou ne saurait préciser trop nettement son plan de désengagement sans jouer les apprentis sorciers.

Finalement, comme le montre le long communiqué commun, c'est sur le plan international que se précisent les identités de vue entre Athènes et *Moscou. Il existe* une concordance de vues en ce qui concerne les problèmes du Proche-Orient et le soutien accordé au peuple palestinien. De même, les dirigeants soviétiques et grecs ont des opinions identiques sur le désarmement, la réduction des armes atomiques et la création de larges zones dénucléarisées. Enfin, préoccupé par la course aux armements, le premier ministre grec se prononce pour un examen attentif des propositions soviétiques telles qu'elles se trouvent précisées dans la *« déclaration de Prague »*, et cette attitude est particulièrement appréciée de Moscou.

MARC MARCEAU.

Turquie

L'ANCIEN CHEF DU PARTI DU SALUT NATIONAL EST CONDAMNÉ A QUATRE ANS DE PRISON

Ankara *(A.F.P., A.P.)*. — La *Cour martiale* d'Ankara a condamné jeudi 24 février M. Necmettin Erbakan, chef du Parti du salut national (M.S.P.), à quatre ans de prison pour « anti-laïcisme », apprend-on de source judiciaire.

Selon les attendus, M. Erbakan voulait *« fonder l'ordre étatique sur des principes religieux »*. Il avait été arrêté après le coup d'Etat militaire de septembre 1980, en même temps que trente-trois autres responsables du M.S.P. qui devaient être relâchés peu après le début du procès intenté contre ce parti, au printemps 1981.

Le M.S.P., troisième formation au Parlement, avait obtenu 5 % des voix aux dernières élections générales *en 1979 et 22 sièges sur 450.*

AFRIQUE

VEILLE D'ÉLECTIONS AU SÉNÉGAL

II. — *Un président assuré de l'emporter*

L'opposition sénégalaise ne présente pas moins de quatre candidats à l'élection présidentielle, tandis que sept listes affrontent celles du P.S. aux législatives. Ce trop-plein risque de priver les adversaires de *M. Abdou Diouf du bénéfice* qu'ils auraient pu retirer d'une consultation étonnamment démocratique (*le Monde* du 25 février).

De notre correspondant
PIERRE BIARNÈS

Dakar. — Après une dizaine d'années de sécheresse presque ininterrompue, qui ne facilitèrent pas la gestion de l'ancien président Sen*ghor, le retour depuis* deux ans à *une* pluviométrie à peu près normale a servi son successeur. Mais, même si l'expression a été, depuis lors, souvent employée, les Sénégalais ne *sont pas superstitieux au point de* croire qu'ils ont enfin *« un président qui fait pleuvoir »*. Ils savent bien, au demeurant, que la politique agricole de leur gouvernement, autant *que les raisons climatiques, a suscité* la chute régulière de la production arachidière, principale ressource, tombée d'environ 1 million de tonnes en coques à la fin des années 60 à *moins de cent mille dix ans plus* tard, avant de remonter enfin à huit cent mille lors de la dernière campagne.

Quoi qu'il en soit, la situation économique et sociale du *Sénégal* demeurant fondamentalement précaire, en dépit des efforts accomplis ces derniers temps et des quelques résultats positifs obtenus, c'est ailleurs, à *un niveau* plus politique, qu'il faut chercher les causes profondes de la popularité du président Abdou Diouf, qui n'a fait pourtant qu'achever, ces deux années écou*lées, le* mandat de son prédécesseur démissionnaire.

Durant ces deux années, M. Diouf a, en effet, su prouver à ses compatriotes que le *« grand commis »* que se complaisaient à voir seulement en lui nombre de ses rivaux, était également un homme politique habile et résolu.

Il a eu la sagesse de rester fidèle aux grandes options de son prédécesseur et de conserver autour de lui presque tout le personnel politique que celui-ci lui avait légué. Certes, aucun de ceux qu'on a appelés depuis *« les vieux barons »*, tels que le président de l'Assemblée nationale, M. Cissé Dia, le président du Conseil économique et social, M. Magate Lo, ou le ministre de la justice, M. Alioune Badara Mbengue, *n'était* en mesure, depuis longtemps, de s'opposer à son accession à la magistrature suprême, si tant est qu'ils en aient eu jamais envie. Mais ils demeuraient influents au sein du parti gouvernemental, et les écarter brutalement aurait fâcheusement troublé celui-ci à l'approche des échéances électorales, alors qu'ils se mettaient au service de leur *nouveau chef.*

Un climat de changement

M. Diouf n'en est pas moins parvenu à convaincre la grande majorité des Sénégalais, par une série de décisions suffisamment significatives, que, *lorsqu'il* aurait été enfin élu lui-même, il serait dans de nombreux domaines l'homme du réel changement auquel ils aspirent depuis longtemps. La suppression des visas de sortie, des premières mesures contre la corruption, l'établis*sement de relations diplomatiques* avec l'Angola, la remise des dettes paysannes anciennes, la réhabilitation des tenues traditionnelles dans les réceptions officielles (M. Diouf a renoncé à la *queue-de-pie* chère à son prédécesseur), de meilleurs rapports noués avec les syndicats, notamment avec ceux de l'enseignement, traditionnellement dans l'opposition, et, bien sûr, l'instauration du multipartisme sans limita*tion ont été autant* de signes de cette volonté de changement qui devrait s'exercer avec plus d'ampleur dans les mois à venir.

Une large fraction de l'intelligentsia qui se tenait jusqu'alors dans l'expectative, ou qui avait même basculé dans l'opposition sous la présidence précédente, y a été sensible, comme en témoignent les divers comités de soutien à la candidature du chef de l'Etat qui se sont constitués *dans ce milieu*, en marge des partis politiques eux-mêmes. C'est notam*ment* par-là que pourrait passer un certain renouveau du parti socialiste que M. Diouf paraît souhaiter. Cela pourrait peut-être faciliter aussi un peu plus tard le ralliement, total ou partiel, de certaines formations de l'opposition comme le R.N.D. de *Cheikh Anta Diop, qui, au-delà* des polémiques actuelles, commencent à s'interroger sur la nécessité de leur éloignement persistant du pouvoir.

Rassurante pour les proches de l'ancien président Senghor, mais en même temps porteuse d'espoir pour beaucoup de ceux qui s'opposaient à lui, la période de transition qui s'achève a été politiquement calme, à l'exception des troubles de Casamance, géographiquement très circonscrits. Un large consensus s'est dégagé en faveur du principal artisan de cette stabilité.

Mais si tous ces mérites ne sont pas niables, il n'est pas certain qu'ils suffiraient à valoir au président Diouf et à sa formation socialiste le succès massif que la plupart des observateurs *leur prédisent* pour le dimanche 27 février. Ils bénéficient, en effet, pleinement de ce qu'on peut appeler les principales pesanteurs sociologiques sénégalaises.

Au-delà de sa couche urbaine, politisée de longue date, et de ses intellectuels de *renom*, la *société sénégalaise* n'est en rien fondamentalement différente des autres sociétés essentiellement paysannes d'Afrique noire. Sauf erreur très grave, le prestige *du pouvoir en place, y est toujours* considérable et les réflexes « légitimistes » motivent l'essentiel de l'électorat. Cette attitude joue beaucoup plus que le respect plus ou *moins strict des consignes de neutralité* données aux agents de l'Etat, qui, en l'espèce, paraissent avoir été dans l'ensemble respectées.

L'appui des marabouts

Par ailleurs, le président Diouf, comme son prédécesseur, jouit de l'appui résolu et décisif des grands chefs religieux musulmans, notamment des « califes *religieux* » des deux plus grandes confréries du pays (ensembles elles « contrôlent » plus de 80 % de la population), les Tidjanes et les Mourides. Dès le *mois de décembre dernier*, ils n'ont pas hésité à le faire savoir publiquement, rappelant ainsi indirectement à l'ordre quelques petits marabouts tentés par la dissidence, un peu *comme jadis en France les évêques* de l'Ancien Régime admonestaient leur bas clergé, mais avec beaucoup plus d'autorité encore.

Ce soutien ne va pas sans contrepartie, *la principale* étant que cette chefferie religieuse entend contribuer ainsi à maintenir un ordre établi qui, pour l'essentiel, lui convient. Cela marque les limites de la capacité du pouvoir central à faire évoluer les choses. Mais, pour ce qui est *des élections, aussitôt connue* la position des califas des Mourides et des Tidjanes, l'issue du scrutin ne pouvait faire le moindre doute.

Enfin, le fait que, légalement, le passage dans l'isoloir n'est pas obligatoire ne peut que permettre aux *« pressions morales »* de s'exercer pleinement. C'est, du reste, du point de vue de la démocratie, un aspect contestable du nouveau code électoral sénégalais. L'opposition ne s'est pas fait faute, tout au long de ces derniers mois, de le souligner. Cette *lacune ne suffit* pas à *réduire* à néant le progrès que représentent les élections du 27 *février* pour le Sénégal lui-même et pour l'Afrique tout entière.

FIN

République Sud-Africaine

EN 1982
Plus de deux cent mille Noirs ont été arrêtés pour « présence illégale » dans « les zones blanches »

De notre correspondant

Johannesburg. — *« L'apartheid repeint sa façade, il ne change pas »*, c'est l'évêque Desmond Tutu, secrétaire général du conseil sud-africain des Eglises, qui qualifiait ainsi les efforts *« réformistes »* du gouvernement.

De *fait*, les statistiques communiquées mercredi 23 février au Parlement du Cap montrent que, à tout le moins, selon l'expression d'un membre de l'opposition libérale, *« les Noirs ne sont pas affectés par le climat ambiant de réformes »*. Pour la seule année dernière, 206 022 d'entre eux ont été arrêtés, et la plupart du temps internés pour quelques jours ou quelques semaines, en vertu des textes sur le *« contrôle des Noirs dans les « zones blanches »*, c'est-à-dire pour *« présence illégale »* dans ces zones.

En 1981, le nombre d'arrestations s'était élevé à 162 024. Si le degré de sévérité avec lequel les autorités tentent de refouler les Noirs dans les *misérables bantoustans qui* leur sont attribués constitue bien le baromètre numéro un de l'apartheid, un véritable record de rigueur a été battu l'an dernier. Les arrestations se terminent le plus souvent par la déportation du fautif *« aux frais de l'Etat »* dans lesdits bantoustans.

Les prétextes ne manquent pas. Un Noir ne peut se déplacer, visiter, résider ou travailler en « zone blanche » que s'il est muni d'une autori*sation en bonne et due forme*. Lesdites zones couvrent en fait la totalité du territoire de la République — *townships* africaines à l'orée des villes incluses, — à l'exception de dix bantoustans, dont quatre ont été décrétés *« indépendants »*, représentant une superficie globale égale à 13,7 % de l'Afrique du Sud.

L'épouse et les enfants d'un travailleur noir légalement enregistré ne peuvent cohabiter avec lui que s'il remplit certaines conditions draconiennes de stabilité d'emploi et de résidence. Sinon, les familles peuvent rendre visite à leur parent quelques jours par mois et munis d'un permis temporaire spécial. Tous les Sud-Africains noirs, sans exception, doivent pouvoir présenter à tout moment une sorte de passeport à usage interne, baptisé *pass* ou *dompas*, sur lequel sont portés la race de l'individu, son groupe ethnique (sa *tribu*), sa *zone* de résidence et d'emploi, sa profession (il est interdit d'en changer sans autorisation), les cachets de l'administration « bantoue » (rebaptisée *« coopération et développement »*) et ceux de ses derniers employeurs.

Les contrôles, qui ont permis ce vaste coup de filet, sont opérés de nuit comme de jour dans les *townships* et les villes. Les *« quartiers de domesticité »* situés au fond des jardins de toutes les maisons « blanches » des banlieues « chic » sont périodiquement visités par la police. Le maître des lieux doit pouvoir produire à tout moment un double des clefs du dortoir de sa « nounou » ou de son jardinier. Il est interdit de laisser un domestique seul la nuit *dans la maison* du maître.

En aucun cas le domestique ne peut vivre dans ces « quartiers » avec son épouse ou ses enfants, si ceux-ci ne sont pas employés par le patron des *lieux*. Le contrevenant blanc à ces dispositions risque 3 500 francs d'amende ou six mois de prison. La communication faite au Parlement ne dit pas combien d'entre eux, trop tolérants ou ignorants, ont effectivement été condamnés pour ce délit en 1982.

PATRICE CLAUDE.

Mozambique

● TROIS EMPLOYÉS DE LA TÉLÉVISION TUÉS PAR DES REBELLES. — Trois employés de la télévision, dont un cameraman, ont trouvé la mort au cours d'une embuscade tendue par un groupe de rebelles dans la province de Gaza dans le sud du Mozambique, a annoncé mercredi 23 février, l'agence portugaise ANOP dans une dépêche datée de Maputo. L'agence précise que l'*attaque a eu lieu le* week-end dernier contre une voiture conduisant une équipe en reportage dans la région. — *(A.F.P.)*

Zimbabwe

● M. IAN SMITH, chef du Front républicain d'opposition, a *déclaré* jeudi 24 février que le gouvernement avait donné une suite défavorable à sa demande de récupérer son passeport, saisi l'an dernier, afin qu'il puisse aller suivre un traitement médical en Afrique du Sud. Le passeport de M. Smith a été confisqué en décembre dernier à la suite d'allégations selon lesquelles il avait *critiqué les autorités* zimbabwéennes lors de visites aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. — *(Reuter)*.

Grande-Bretagne

Le vitrier indiscret

Ça n'arrive donc pas que dans les romans... L'histoire que relate *l'Observer* du dimanche 20 février a *l'air d'être sortie de l'imagination* d'un John Le Carré, mais elle offre toute l'apparence de l'authenticité.

La délégation commerciale soviétique à Londres, installée à Highgate, dans le nord de la capitale britannique, avait décidé de faire équiper son important bâtiment de doubles vitrages, pour lutter contre le froid — et peut-être, qui sait, contre les micros directionnels et autres gadgets indiscrets. Elle engagea donc une équipe de vitriers, étroitement surveillés au début des travaux, puis de moins en moins, au fur et à mesure que leur comportement, manifestement dépourvu d'ambiguïté, levait les soupçons qu'auraient pu nourrir les représentants locaux du K.G.B. Quelques pintes d'excellente bière anglaise auraient, dit-on, fait le reste.

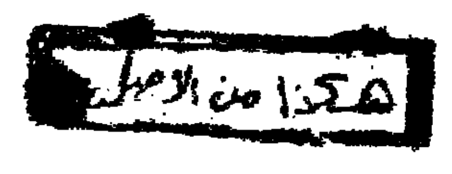
C'est alors que l'un des poseurs de carreaux commença à exercer les talents que lui avaient inculqués les spécialistes du M.I. 6, le contre-espionnage britannique : pose de micros bien dissimulés, prise de microfilms, observation minutieuse des allées et venues du personnel de la mission commerciale (l'U.R.S.S. a plus de six cents diplomates, avec ou sans guillemets, en poste à Londres).

Cet excellent artisan, dont l'activité n'est pas sans rappeler celle d'un autre corps des métiers du bâtiment dont bénéficia jadis le Canard enchaîné, put ainsi recueillir et transmettre au M.I. 6 toutes sortes de renseignements intéressants durant quelque dix-huit mois, tout en continuant imperturbablement à poser des carreaux sous l'œil de plus en plus débonnaire des gardes soviétiques. C'est ce qui s'appelle jouer la carte de la transparence.

C'est certainement un hasard, mais peu après que les vitriers eurent fini leur travail, le deuxième secrétaire de l'ambassade d'Union soviétique à Londres, M. Lazine, puis un membre de la délégation commerciale, M. Zadneprovski, l'attaché naval, M. Zhotov, et un traducteur, M. Chernov, ont été expulsés pour espionnage...

B. B.





AMÉRIQUES

Etats-Unis

A PROPOS DE LA SUCCESSION DE M. ROSTOW

Une commission du Sénat inflige un camouflet à M. Reagan

Washington. – Infligeant un camouflet au président Reagan, la commission des affaires étrangères du Sénat a refusé, jeudi 24 février, d'approuver la nomination de M. Kenneth Adelman au poste de directeur de l'Agence américaine pour le contrôle des armes et le désarmement. Ce diplomate de trente-six ans – qui devait succéder à M. Eugène Rostow – manque de compétence, estiment la plupart des sénateurs. Quelques-uns lui reprochent, en outre, de ne pas vraiment croire à l'utilité d'accords soviéto-américains sur la réduction des arsenaux nucléaires.

De notre correspondant

La commission s'est abstenue néanmoins, jeudi, de voter expressément contre M. Adelman. Selon une formule de compromis, approuvée par 14 voix contre 3, elle a adressé le dossier à l'ensemble du Sénat, avec un avis défavorable. C'est une procédure rarement employée, qui se conclut généralement par le retrait du candidat ou par un vote négatif. Mis la Maison Blanche déclare tenir à M. Adelman – *« Ce jeune homme est intelligent »*, disait M. Reagan, il y a quelques jours – et pense qu'il réussira son examen de passage. Le Sénat compte, en effet, une majorité plus «reaganienne» que sa commission des affaires étrangères.

On se demande cependant quelle serait la valeur d'un tel « oui ». Après avoir été publiquement accusé d'incompétence, sinon de mauvaise foi, M. Adelman pourrait-il s'adresser avec quelque autorité à ses interlocuteurs soviétiques et européens ?

Chacun sait, à vrai dire, que le nouveau directeur de l'Agence pour le désarmement aura un rôle modeste. Depuis la démission forcée de M. Rostow, le secrétaire d'État est décidé à contrôler personnellement les négociations avec l'U.R.S.S., et à empêcher son collègue du Pentagone, un « faucon », de s'en mêler.

Pourquoi alors un tel bruit autour de la nomination de M. Adelman ? Simplement parce que plusieurs sénateurs démocrates veulent en profiter pour organiser un grand débat sur la politique gouvernementale. L'un d'eux, M. Paul Tsongas (Massachusetts), a déjà annoncé une « flibuste » (obstruction par la parole) qui aura pour effet de retarder au maximum le vote de l'Assemblée. Des sénateurs se serviront ainsi de l'« affaire Adelman » pour tenter d'obtenir des assouplissements de la Maison Blanche.

La séance de jeudi a été aussi désagréable que les précédentes. Un peu intimidé et étonné qu'on s'intéresse autant à sa personne, M. Adelman faisait de nouveau figure d'accusé. On lui a ressorti une interview publiée le 24 mai 1981 par le *New-York Daily News*, dans laquelle il aurait réduit les négociations de Genève à un écran de fumée pour apaiser l'opinion occidentale, et même à *une « pitrerie »*.

M. Adelman nie avoir accordé une telle interview. Le journaliste du *Daily News* est venu témoigner devant la commission sénatoriale, avec ses notes. Il avait même apporté sa facture de téléphone montrant une longue communication avec un institut de Virginie où travaillait à l'époque le diplomate.

L'« affaire Adelman » survient au pire moment : au début d'une année cruciale pour le déploiement des missiles de l'OTAN en Europe, et à la veille des élections allemandes. Ayant nommé ce diplomate, puis constaté une levée de boucliers au Sénat, M. Reagan avait le choix entre trois solutions : retirer la nomination, subir un veto, ou arracher un « oui ». Il a choisi la dernière, qui risque d'être la pire des trois. Car même si M. Adelman doit avoir un rôle très limité, son audition au Sénat a déjà été exploitée par les adversaires de la politique gouvernementale et par le Kremlin. Elle a inquiété inutilement les Européens, tout en faisant un peu oublier les dernières propositions de Washington, qui ne manquent ni de souplesse ni de cohérence.

ROBERT SOLÉ.

LE « WATERGATE » DU PRÉSIDENT HOOVER

L'ancien président Hoover *avait fait cambrioler une permanence* du parti démocrate à New-York en 1930, selon M. Jeffrey Dortwart, professeur d'histoire à l'université Rutgers. Celui-ci a révélé, jeudi 24 février, qu'il avait trouvé un journal tenu par Glenn Howell, l'officier de renseignement de la marine, à qui la mission avait été confiée.

M. Dortwart a précisé : *« Je suis tombé sur ce journal que personne n'a jamais regardé, probablement parce qu'il s'agissait d'un amas de paperasses rédigées à la main, alors que je procédais à des recherches dans les archives de la marine. »*

Il s'est avéré après examen que l'ancien président Hoover avait donné ordre à Glenn Howell et à l'un de ses collaborateurs civils, M. Robert Peterkin, de récupérer dans les locaux du parti démocrate un dossier contenant des informations compromettantes pour son administration. – *(A.P.)*

Le gouvernement irlandais retire son patronage au défilé de la saint Patrick

New-York. – Une fois de plus, l'« Irish Connection » défraie la chronique new-yorkaise : un nouveau procès vient de s'ouvrir à Brooklyn dans lequel les quatre accusés, qui ont été arrêtés par le F.B.I., sont inculpés de *« conspiration dans le but d'acheter des armes destinées à l'Irlande du Nord »*.

De notre correspondante

Deux d'entre eux sont citoyens américains, ce qui est le cas dans la plupart des « porteurs de valises » de l'IRA aux États-Unis. Les deux autres, deux frères, Colm et Emon Meehan, nés à Belfast, sont citoyens britanniques. Un cinquième inculpé, Patrick McParland, a été arrêté à Dublin après être allé se constituer prisonnier à l'ambassade américaine. McParland, qui était barman dans le quartier de Queens, sera jugé séparément.

Comme tous les procès qui mettent en cause des militants de l'IRA aux Etats-Unis, les avocats plaideront pour *« les combattants de la liberté irlandaise »*, un thème à succès de ce côté-ci de l'Atlantique.

Une première escarmouche a eu lieu lorsque l'avocat des frères Meehan a tenté d'invoquer la « folie » de ses clients. Plus exactement un *« désordre nerveux d'origine traumatique »*, une thèse qui a été souvent invoquée pour les anciens combattants du Vietnam compromis dans des délits de droit commun. Bien que les deux frères Meehan aient passé quelque temps à la prison de Long Kesh, à Belfast, l'argument n'a pas été retenu par le juge.

Le procès survient au moment où le traditionnel défilé de la saint Patrick, qui doit avoir lieu le 17 mars, provoque les remous les plus graves de sa pourtant tumultueuse histoire. La saint Patrick est, en principe, un jour de fête bon enfant, qui jette dans la rue tous les New-Yorkais plus ou moins habillés en vert, quelle que soit leur origine ethnique. La fête se termine d'ailleurs généralement par des beuveries assez spectaculaires.

Collecte de fonds et d'armes

Cette année, les partisans de l'IRA ont fait monter les enchères en élisant comme « maréchal » (celui qui marche en tête) du défilé M. Michael Flannery, quatre-vingt un ans, fondateur du Northern Aid, qui est officiellement un organisme charitable destiné à venir en aide aux veuves et aux orphelins d'Irlande du Nord, et officieusement la tirelire des achats d'armes de l'IRA aux Etats-Unis. M. Flannery, né en Irlande du Nord, mais émigré aux Etats-Unis à l'âge de vingt-trois ans, a été accusé en novembre dernier, avec quatre autres Irlando-Américains, de collecter des fonds et des armes pour l'armée républicaine irlandaise. Assurant que leurs clients n'étaient pas des « terroristes », mais des « patriotes », leurs avocats ont réussi à les faire relaxer en mettant l'accusation au défi de prouver qu'ils n'avaient pas agi en accord avec la C.I.A... En entendant le verdict, les cinq hommes s'étaient levés en criant *« Vive l'IRA ! »*, tandis que la foule entassée dans la salle du tribunal leur faisait une ovation en agitant des drapeaux américains.

A l'annonce que M. Flannery ouvrirait le défilé de la saint Patrik, le gouvernement irlandais qui, jusqu'ici, se contentait de demander discrètement aux autorités américaines de coopérer à la chasse aux ravitailleurs de l'IRA, a pris une initiative sans précédent : il a demandé à *tous les organismes irlandais* qui, traditionnellement, patronnent et financent le défilé, de s'abstenir. Parmi ceux-ci figurent le consulat général irlandais à New-York, la compagnie aérienne Air Lingus, et l'Office du tourisme irlandais.

Pour la première fois, aussi, le sénateur démocrate de New-York, M. Patrick Moynihan, qui « soigne » toujours ses quelque deux millions d'électeurs irlandais, a annoncé qu'il ne participerait pas au défilé. Un autre « Irlandais » célèbre, le cardinal Cooke, archevêque de New-York, qui, traditionnellement, bénit le défilé des marches de la cathédrale Saint-Patrick, sur la Ve Avenue, a publié six pages de considérations pacifistes. Le maire de New-York, M. Edward Koch, et le nouveau gouverneur de l'Etat, M. Mario Cuomo, ont annoncé que rien ne pourrait les faire renoncer à la saint Patrick.

Les mauvais esprits font remarquer que M. Moynihan a été réélu à Washington avec une marge beaucoup plus confortable que MM. Koch à New-York et Cuomo à Albany (la capitale de l'Etat).

NICOLE BERNHEIM.

ASIE

Inde

Le bilan des massacres s'alourdit en Assam

(Suite de la première page.)

Ainsi, à la fin des années 1960 et au début de la décennie suivante, au Bengale-Occidental, mais aussi en Andhra-Pradesh et au Bihar, la répression contre les naxalites prochinois – qui ne s'étaient pas abstenus, il est vrai, d'assassiner policiers, notables ou propriétaires fonciers – s'était transformée en un véritable bain de sang.

Quand en 1971, préparant le terrain pour la guerre du Bangladesh, Mme Gandhi avait envoyé au Bengale, gouverné par le P.C. marxiste, ses gendarmes concourir à l'organisation des élections locales, les brutalités avaient également été nombreuses.

Damnés de la terre depuis des siècles, les intouchables sont eux aussi les victimes expiatoires de cette violence, de même que les groupes tribaux repoussés dans les régions les plus pauvres de différents Etats et territoires. La presse indienne ne cesse de rapporter les épreuves – depuis les brimades les plus sordides jusqu'à la torture, le meurtre ou le quasi-esclavage – de ces catégories jugées encore par beaucoup comme inférieures. En mai 1980, une vague de violence s'abattit sur les intouchables, les castes supérieures et les propriétaires fonciers leur reprochant de revendiquer des terres ou l'augmentation de leurs salaires d'ouvriers agricoles. Lassés des bonnes paroles, de plus en plus d'intouchables se convertissent à l'islam ou au christianisme, religions qui ne reconnaissent pas le système des castes.

Les conflits religieux

Mais c'est sans doute les conflits religieux qui ont le plus ensanglanté le sous-continent. Les affrontements entre hindous et musulmans, après l'incendie de la mosquée Al-Aqsa de Jérusalem, avaient fait un millier de morts dans la région d'Ahmedabad, au Goudjerat. Chaque année, des centaines de personnes, peut-être même un millier, trouvent la mort dans des circonstances analogues. Par exemple : émeutes à Aligahr et Khrishnagar, au Bengale, en juin-juillet 1979, 146 morts, plus de 800 blessés ; à Moradabad, en Uttar-Pradesh en août 1980, plus de 140 morts ; à Ahmedabad en 1969, plus de 350 personnes avaient trouvé la mort après que des musulmans eurent *« lapidé des vaches sacrées »*.

Il y a aussi les violences « linguistiques », comme en Assam après l'indépendance entre Bengalis et Assamais, les mouvements sociaux réprimés dans le sang et cette criminalité qui conduit parfois des bandes de brigands, les *dacoits*, à écumer les campagnes, rançonnant les voyageurs et pillant les villages. Un de ces chefs de bandes, une jeune femme d'une vingtaine d'années soupçonnée de nombreux meurtres vient de se rendre aux autorités il y a quelques jours.

Il serait toutefois injuste de décrire l'Inde comme le lieu privilégié, et moins encore unique, d'une violence qui sévit ailleurs. Mais, derrière la façade d'une philosophie séduisante, d'un système politique hérité de Westminster dont il a gardé la pompe désuète, verser le sang est encore, pour nombre d'Indiens, le seul moyen de s'opposer à l'adversaire.

PATRICE DE BEER.

(Dessin de PLANTU.)

Chine

Pékin s'ouvre au tourisme soviétique

(De notre correspondante.)

Pékin. – L'organisme de tourisme soviétique Intourist participera à la conférence internationale sur le tourisme qui se réunira à Pékin du 28 février au 4 mars. C'est ce qu'a indiqué, mercredi 23 février, M. Wang Yueyi, vice-directeur du bureau du tourisme auprès du gouvernement et président de cette conférence. Au total, quarante-quatre pays et régions (dont la France) y seront représentés, et près de mille personnes y prendront part.

M. Wang a déclaré par ailleurs que des touristes soviétiques étaient attendus cette année en Chine. Il n'en a pas précisé le nombre, indiquant seulement que *« cette question serait discutée »* avec les représentants d'Intourist au cours de la conférence. Il a toutefois révélé que, depuis 1981, des voyageurs venant d'U.R.S.S. visitent déjà la Chine et qu'en 1982 les autorités chinoises ont délivré quatre mille visas à des citoyens de ce pays.

Des délégués d'organismes officiels de tourisme des pays de l'Est seront également présents à ce symposium organisé par la Chine, notamment l'agence hongroise Ibusz. Selon des sources autorisées, un accord a été conclu ente la Hongrie et la Chine, prévoyant la venue de huit groupes de trente-cinq citoyens hongrois durant la période d'avril à décembre prochains. Aucun avantage spécial, selon M. Wang, n'est accordé aux visiteurs venant d'U.R.S.S. ou d'autres pays du bloc de l'Est, et, comme tous les autres voyageurs, ils doivent régler leurs frais de séjour en monnaie convertible. En 1982, la durée moyenne de séjour des touristes de toutes origines a été de onze jours et il leur en a coûté en moyenne 800 dollars.

ANITA RIND.

Afghanistan

REPORTAGE INÉDIT DANS UN QUOTIDIEN DE MOSCOU

La mort au combat d'un officier soviétique

Depuis plusieurs semaines, la presse soviétique accorde une place plus importante à la guerre en Afghanistan, où combat un important corps expéditionnaire. Récemment, le quotidien de la jeunesse avait réclamé une meilleure information du public. Jeudi 24 février, *Troud*, l'organe des syndicats, a franchi un pas de plus en publiant un reportage sur la mort d'un officier soviétique au combat, face aux *« contre-révolutionnaires »*.

Troud raconte comment le lieutenant Alexandre Stovba, qui était aussi poète, et sa petite unité ont été attaqués par des *« bandits »* alors qu'ils regagnaient en ordre dispersé leur base après des manœuvres dans la montagne. Le lieutenant décida de couvrir seul la retraite de ses hommes face à dix adversaires, en attendant des renforts. Blessé plusieurs fois au ventre et à la main, il succomba devant le nombre, non sans avoir tué un des *« bandits »*, remplissant ainsi son *« devoir internationaliste »*. Le journal reconnaît aussi que la petite ville afghane où était cantonné l'officier avait été attaquée à plusieurs reprises et même incendiée par les résistants.

D'autre part, les *Izvestia* ont rapporté jeudi qu'une importante opération des *« bandes de contre-révolutionnaires »* avait privé Kaboul d'électricité pendant plusieurs jours, au cours du mois de février. Le quotidien a dénoncé ces *« bandes de mercenaires corrompus, entraînés et armés par les Etats-Unis et leurs alliés, qui terrorisent de plus en plus la jeune République »* ; d'où la *« grave nécessité du port d'armes »* pour les *« défenseurs du régime »*.

Par ailleurs, Kaboul a réitéré, mercredi, son refus de toute négociation avec la résistance, par la voix du porte-parole du ministère des affaires étrangères. La radio officielle a démenti les informations publiées à l'étranger selon lesquelles Kaboul aurait accueilli favorablement les propositions de l'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies, M. Diego Cordovez, de consulter les responsables de la résistance, dans le cadre d'un règlement négocié du conflit afghan. M. Cordovez, qui s'était rendu récemment à Kaboul, à Islamabad et à Téhéran, avait suggéré que des résistants puissent participer à d'éventuelles discussions en tant que représentants des réfugiés. – *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

● *Un comité pour la libération du docteur Philippe Augoyard*, le médecin français capturé par les forces prosoviétiques en Afghanistan alors qu'il se trouvait dans une zone contrôlée par la résistance, a été créé à Paris à l'initiative d'Aide médicale internationale, de Médecins du monde et de Médecins sans frontières (1). S.O.S. international s'est associé à cette initiative. Outre la libération du docteur Augoyard, ce comité a pour objectif de *« réaffirmer le droit absolu pour des populations en détresse d'être soignées au-delà de toute barrière politique, religieuse, raciale »*.

(1) Adresse : Club Presse et Médias, Palais des Congrès, B.P. 72, 75853 Paris Cedex 17. Tél. : 758-27-39. C.C.P. 6888 T Paris.

Le Monde

politique

DANS LA PERSPECTIVE DU PROCHAIN CONGRÈS

Le débat sur les droits de l'homme laisse prévoir de vifs affrontements au sein du P.S.

On savait le parti socialiste déjà préoccupé par la préparation de son congrès, qui aura lieu à l'automne. On pouvait penser que cette préoccupation serait mise entre parenthèses à l'approche des élections municipales, afin de ne pas contrarier la mobilisation tant recherchée. Il n'en a rien été.

L'offensive lancée par M. Pierre Joxe et ses amis contre le rapport sur les droits de l'homme présenté au bureau exécutif par M. de La Fournière, proche de M. Michel Rocard, illustre la difficulté de maîtriser un processus de débat au sein du P.S. et laisse prévoir de vifs affrontements lorsque les socialistes seront entrés officiellement dans la phase préparatoire du congrès.

M. de La Fournière, membre du secrétariat national chargé des « droits de l'homme et libertés », avait préparé son rapport – cinquante pages – avec l'aide d'une commission dans laquelle étaient représentés d'autres courants que le sien. Le premier secrétaire du parti, qui avait pris connaissance de ce document, avait demandé qu'il soit amendé. M. de La Fournière assure qu'il s'est plié aux remarques formulées par M. Lionel Jospin.

Dans ces conditions, plusieurs interprétations sont possibles. Les critiques de M. Joxe s'expliquent (*le Monde* du 25 février) par la nature du sujet traité. Il s'agit en effet d'un domaine dans lequel il a lui-même beaucoup investi, ainsi que Mme Françoise Seligmann. Tous deux sont proches de la Ligue des droits de l'homme. Mme Seligmann en est vice-présidente. Tous deux ont souvent exprimé leur sensibilité sur ce thème dans la revue *Après demain*. L'un et l'autre sont donc particulièrement vigilants. Mme Seligmann l'a montré à plusieurs reprises, et notamment devant le comité directeur de son parti, où elle a mis en garde le gouvernement de la gauche contre toute tentation de déviation.

Cette explication ne permet pas d'exclure que l'attitude de M. Joxe soit aussi dictée par des considérations tactiques. Tout se passe comme si le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale avait voulu faire d'une pierre deux coups. Il a engagé le fer contre les rocardiens, ce qui est de nature à satisfaire les « mitterrandistes », sur un thème controversé au P.S. depuis le départ de M. Jean-Pierre Cot du gouvernement. Le ministre de la coopération n'est-il pas « *tombé* » en peaufinant, pour lui-même et pour son courant, l'image d'un homme qui choisit les droits de l'homme contre la Realpolitik.

M. Joxe, d'autre part, met le premier secrétaire du P.S. en difficulté. M. Jospin, en effet, s'était efforcé de renvoyer le débat avec les rocardiens à l'« après-municipales ». Le fait que M. Jospin ait lui-même revu le travail de M. de La Fournière – même s'il en est démarqué au cours de la discussion – conduit à penser que, peut-être, il était aussi visé.

Cette interprétation est confortée par le contenu du texte. Les conquêtes de la gauche en matière de droits de l'homme y sont longuement traitées. M. de La Fournière expose dans le texte dont nous publions ci-dessous des extraits une vision plutôt traditionnelle du marxisme et du léninisme, même si l'opposition qu'il met en relief entre Rosa Luxembourg – « *La liberté* (...), *c'est toujours la liberté de celui qui pense autrement* ». – et Lénine peut apparaître provocatrice à l'égard de ceux qui, comme M. Joxe, se réclament du marxisme. Enfin, M. de La Fournière s'inscrit parfaitement dans la ligne de son parti et de la politique extérieure de la France lorsqu'il avance, par souci de réalisme, la thèse d'une « *riposte graduée* » aux violations des droits de l'homme.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Dans le document qu'il a soumis, mercredi 23 février, au bureau exécutif du P.S., M. Michel de la Fournière écrit notamment :

« *Marx est sincèrement pour la liberté et la démocratie, et il voudrait que l'Etat soit limité le plus possible pour laisser le pouvoir aux communautés de base. Certaines de ses œuvres montrent, notamment pour ce qui concerne la liberté de la presse, qu'il ne faut pas comprendre « liberté formelle » comme « liberté » illusoire ou dépourvue d'importance ».*

» Simplement, il rejette dans un futur indéterminé ces perspectives libérales, ou plus exactement il propose de les mettre en pratique quand la classe ouvrière sera suffisamment maîtresse du pouvoir politique qu'elle aura conquis par la force.

» Ce débat trouve un de ses points de clivage les plus significatifs dans les divergences qui opposent Lénine et Rosa Luxembourg sur l'attitude de la révolution russe en matière de libertés publiques.

» Pour Rosa Luxembourg, la liberté, « ce n'est pas la liberté des » membres du parti et des partisans » du gouvernement, fussent-ils » aussi nombreux qu'on voudra, » c'est toujours la liberté celui qui » pense autrement ».

» Pour Lénine, au contraire, les libertés « bourgeoises » doivent alors être effacées, car si l'on maintenait, par exemple, les libertés de presse, de réunion, d'association, celles-ci pourraient servir aux ennemis de la révolution.

» C'est la théorie de la dictature du prolétariat, selon laquelle le parti révolutionnaire, « avant-garde » du prolétariat en lutte, doit assurer exclusivement la direction de la révolution et du gouvernement une fois l'ancien régime abattu. Mais il s'agit là d'une interprétation tout à fait contestable de la pensée de Marx, que Lénine présente néanmoins comme un prolongement naturel. »

M. de la Fournière écrit que, pour les socialistes, « *il ne saurait y avoir de rupture dans la pratique des libertés, de « dictature de transition » sans que l'on risque de sombrer dans le totalitarisme. L'exemple de l'U.R.S.S. est éloquent : voilà bientôt soixante-cinq ans qu'une bureaucratie toute-puissante, produit naturel d'une certaine conception du parti, fait peser sur les individus un despotisme d'Etat. Où est donc la bourgeoisie capitaliste qui menacerait le pouvoir communiste ? Où sont ces ennemis intérieurs si menaçants ? En vérité, l'affaire est plus simple et se résume d'un mot : la dictature n'engendre jamais que la dictature. Elle ne dérive jamais naturellement vers les libertés si une action décisive n'est pas menée en leur faveur.* »

L'auteur du document définit ensuite ce que les socialistes entendent, selon lui, par « droits de l'homme ». « *La question est celle de l'adhésion à un ensemble de principes définis à un moment précis de l'histoire par la philosophie des Lumières, enrichi constamment depuis lors, mais dont l'axe essentiel reste le même : « Poser l'homme » debout face à l'Etat », comme le disait Léon Blum. Non pas nécessairement contre l'Etat, comme le veulent les anarchistes, mais comme ayant une existence autonome, dégagée de toute contrainte de nature vis-à-vis des pouvoirs. C'est à partir de cet homme-là, existant politiquement comme un citoyen et non plus comme un sujet, que peut s'édifier un Etat nouveau par rapport à la monarchie de droit divin ou à toutes les formes de despotisme.*

» Cet Etat démocratique peut devenir socialiste dès lors que les droits des travailleurs y sont assurés et que cesse l'exploitation d'une classe par une autre. Mais le socialisme intègre et fait siens la totalité des principes de 1789 et ne distingue pas entre les droits de l'homme et des prétendus droits socialistes de l'homme.. Mieux encore : c'est par la prise en considération des droits de l'homme tout court que le socialisme se distingue du système totalitaire, celui dans lequel un parti unique, complètement identifié à l'Etat et ne connaissant d'autre droit que celui de ses intérêts, n'a plus rien devant lui qui puisse faire équilibre : ni institutions organisées et autogérées, ni pouvoir judiciaire indépendant, ni même des principes sur lesquels pourraient s'appuyer les victimes. L'oppression du peuple est totale, et elle se fait au nom du peuple. »

M. de la Fournière dresse alors un bilan, positif, de l'action du gouvernement : abolition de la peine de mort, suppression de la Cour de sûreté de l'Etat, réglementation du séjour des étrangers, autorisation des radios privées locales (l'auteur se prononce pour l'introduction de la publicité), abrogation de la loi anti-casseurs, informatique et libertés, suppression des tribunaux permanents des forces armées, remplacement de la loi sécurité et liberté, droit des femmes.

« Inévitablement des compromis »

M. de la Fournière analyse également la politique extérieure de la France : « *La France est profondément intégrée dans la vie internationale, ce qui l'amène inévitablement à faire des compromis. Si la France faisait du respect des droits de l'homme par ses partenaires un absolu, elle s'isolerait absolument (...). Si la France avait rompu avec l'U.R.S.S. à cause de la Pologne, elle aurait renoncé à jouer un rôle quelconque en faveur de la détente entre les grandes puissances ; si elle avait quitté l'alliance atlantique dans les années 60 à cause de la politique américaine au Vietnam, elle se serait privée d'alliés indispensables à sa sécurité ; si elle rompait aujourd'hui avec les pays du tiers-monde à régime dictatorial, elle renoncerait à aider les trois quarts du tiers-monde en question. La France ne peut jouer son rôle international si elle n'a de bonnes relations qu'avec le Danemark et l'Islande.* »

L'auteur avance la thèse d'une « *riposte graduée* » avec violation des droits de l'homme. Il écrit :

« *Nous savons bien tout ce que cette idée peut avoir de choquant, et même d'inadmissible pour un moraliste. Mais, justement, les socialistes ne se définissent pas comme des moralistes ; ce sont des militants politiques, et comme tels leur souci n'est pas de se donner bonne conscience par des positions de principe mille fois répétées, mais d'avancer dans le bon chemin.*

» Si nous parlons de riposte graduée, c'est parce que les violations des droits de l'homme sont de gravité inégale. Ce n'est pas la même chose d'être assigné à résidence dans sa maison ou de pourrir dans un cul-de-basse-fosse, de subir un procès politique en ayant les moyens de se défendre ou d'être abattu comme un chien.

» Aussi sommes-nous amenés à faire des distinctions selon la gravité des violations, en considérant comme un point de rupture le non-respect des articles 3 et 5 de la Déclaration universelle des droits de l'homme : « Tout individu a » droit à la vie, à la liberté et à la » sûreté de sa personne » ; « Nul ne » sera soumis à la torture, ni à des » peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. » Chacun voit bien le danger d'établir à l'intérieur du corpus des droits de l'homme une sorte de niveau entre des droits essentiels et d'autres qui le seraient moins. Cette distinction ne signifie pas que les socialistes ne portent pas intérêt à l'ensemble des droits ; mais ils savent bien qu'un niveau d'exigence trop élevé conduirait tout simplement à ne rien faire. Ce serait alors une autre forme d'alibi, rejoignant pratiquement celui de la non-ingérence. »

PRÉCISION. – M. Didier Motchane, membre du secrétariat national du P.S., nous prie de préciser qu'il n'a pas parlé de « *faux clivages* » à propos du débat sur les droits de l'homme engagé devant le bureau exécutif du parti socialiste (*le Monde* du 25 février). M. Motchane considère qu'il existe des clivages en la matières. Dont acte.

Solidaires et concurrents

M. Lionel Jospin, quarante-cinq ans, M. Pierre Joxe, quarante-huit ans. Ces deux grands gabarits du parti socialiste ont grandi dans l'ombre de M. François Mitterrand. Le premier a poussé plus vite que le second.

M. Joxe y a mis le temps. Aujourd'hui président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, il était secrétaire général adjoint de la Convention des institutions républicaines lorsque M. Jospin, ancien élève de l'ENA, comme lui, commençait une deuxième carrière : celle d'enseignant, après la haute fonction publique au ministère des affaires étrangères. La troisième carrière de l'actuel premier secrétaire du parti socialiste, la carrière politique, n'a commencé qu'après le congrès d'Epinay, constitutif du nouveau P.S., en 1971. Et c'est M. Joxe qui a incité M. Jospin à adhérer au parti socialiste.

Non pas que M. Jospin ait été, à l'époque, un nouveau-né de la politique. Son engagement est profond. La guerre d'Algérie l'a empêché de partager celui de son père, instituteur, militant de la S.F.I.O. Il est passé, rapidement il est vrai, par le P.S.U.

Non pas que M. Joxe soit un lambin. C'est un turbulent, et ses capacités d'agitateur ont équilibré, au sein du P.S., sa loyauté et sa fidélité envers M. François Mitterrand.

M. Jospin, rue de Solférino, premier secrétaire du P.S. M. Joxe, au Palais-Bourbon, président du groupe socialiste. Les deux tâches sont également lourdes. M. Jospin et M. Joxe se sont également bien tirés d'entreprises qui consistaient à faire vivre deux énormes machines en évitant qu'elles ne s'emballent ou ne se fracassent l'une contre l'autre.

« M. Jospin est un de mes meilleurs amis », *dit M. Joxe. Mais ils n'ont pas, selon lui, la même vision des choses. M. Joxe, élu en 1973 député de Saône-et-Loire, et réélu depuis, voit* « la France du côté de la province ». *M. Jospin, né à Meudon, étudiant à Paris, député de la capitale depuis 1981, la regarde depuis le quartier de la Goutte-d'Or, le plus modeste qui soit.*

Deux socialistes, deux approches du socialisme – l'une se réclamant du marxisme (M. Joxe), l'autre non, – deux protégés du président de la République : MM. Jospin et Joxe, qui travaillent pour une même cause, sont autant solidaires que concurrents.

J.-Y. L.

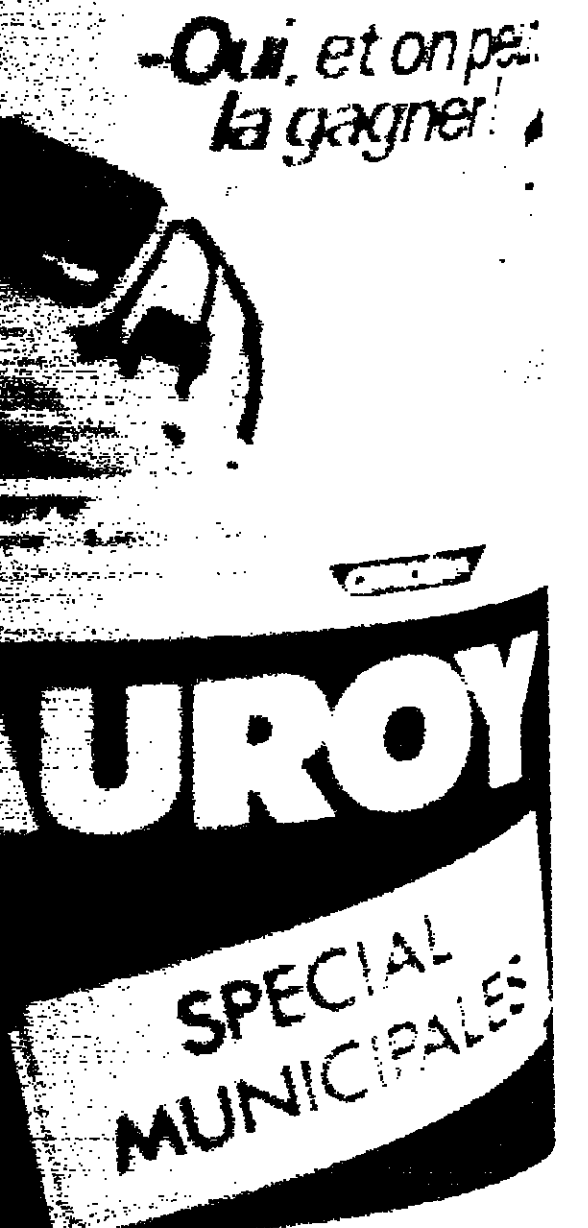
Les élections régionales outre-mer

LA RÉUNION : REPORT DE LA DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT DU NOUVEAU CONSEIL

(De notre correspondant.)

Saint-Denis-de-la-Réunion. – A la Réunion, l'élection du président du nouveau conseil régional n'a pas pu se dérouler comme prévu, vendredi 25 février. Seuls vingt-deux conseillers, ceux du parti socialiste et du parti communiste réunionnais, se sont rendus au Palais des assemblées. Le quorum (trente élus) n'a donc pu être réuni. Le commissaire de la République, M. Michel Levallois, a renvoyé la séance au lundi 28 février, date à laquelle on procédera à l'élection du président, quel que soit le nombre de conseillers présents.

Les élus de la liste conduite par MM. Auguste Legros (R.P.R.) et Pierre Lagourgue (centriste) n'ont pas voulu siéger vendredi matin, précisément pour empêcher que soit réuni le quorum. En effet, un des représentants de la liste d'Union départementaliste pour le renouveau et le progrès (R.P.R. et U.D.F.), grièvement blessé dans un accident de la circulation, le 20 février, ne pouvait être présent. L'opposition et la majorité se seraient donc retrouvées à égalité avec chacune vingt-deux conseillers, la délégation de vote n'étant pas possible pour l'élection du président. Dans ce contexte, c'est le doyen d'âge de l'assemblée, M. Mario Hoarau, du parti communiste réunionnais, qui aurait accédé à la présidence du conseil régional. C'est le déroulement de ce scénario qu'ont voulu compromettre les élus de l'opposition. – H. B.



1983 ÉLECTIONS MUNICIPALES

PROPOS DE CAMPAGNE

M. Chaban-Delmas : présent !

M. Jacques Chaban-Delmas, maire sortant de Bordeaux, affirme, dans une interview accordée à *Ouest-France*, qu' *« il demeure prêt »* à *« servir »*. L'ancien premier ministre précise : *« Je ne veux pas encourir le remords qui m'accompagnerait jusqu'à la tombe de ne pouvoir répondre « présent » si les circonstances, toujours imprévisibles, l'exigeaient. (...) Si je constatais un jour que je puis être un atout majeur pour le pays... »*

M. Chirac : une question de calcul

M. Jacques Chirac, qui devait se rendre, vendredi 25 février, à Thionville et à Épinal, indique, dans une interview à *l'Est républicain*, que le *« succès ou l'échec ne se calculera pas uniquement sur les villes de plus de trente mille habitants. Il y a,* dit-il, *des milliers d'autres communes qui pèseront lourd dans la balance. Enfin, il faudra compter avec la tendance générale au nombre de voix qui se dégagera du scrutin. C'est à partir de tous ces éléments que nous pourrons apprécier le sens et la portée du jugement des Français. »*

M. Estier : rien de constructif

M. Claude Estier, directeur de *l'Unité*, écrit notamment, dans le numéro du 25 février de l'hebdomadaire du P.S., que les dirigeants de l'opposition, *« mise à part une volonté de revanche, n'ont rien proposé de constructif alors que la gauche peut se fonder sur un bilan de réalisations qui n'exclut pas certaines erreurs ou certaines insuffisances mais qui n'en est pas moins impressionnant. »*

● *Le Mouvement des jeunes giscardiens* réunit dimanche 27 février, à Vincennes, sa convention nationale. Le thème retenu est *« Écouter et vouloir pour demain »*. Le matin, les délégués se retrouveront dans cinq forums ; l'après-midi, au cours d'un débat, une dizaine de jeunes dialogueront avec M. Valéry Giscard d'Estaing.

A LA RADIO

● *Le débat que France-Inter comptait organiser à Marseille* entre M. Gaston Defferre et M. Jean-Claude Gaudin a été annulé. La direction de France-Inter indique que le maire de Marseille *« n'a pas donné de réponse positive »* à cette offre et que le candidat U.D.F. n'avait pas de soirée libre pour cette émission.

● *Le débat entre MM. Chirac et Quilès*, programmé pour le jeudi 24 février au micro de France-Inter, n'a pas eu lieu non plus, le maire de Paris ayant refusé ce face-à-face. M. Quilès a pu s'exprimer seul au micro pendant la moitié du temps initialement prévu. M. Jacques Toubon, candidat R.P.R. contre M. Quilès dans le treizième arrondissement, n'a pas été autorisé à prendre la place de M. Chirac. Dans la soirée, au cours d'un meeting à la Mutualité, le maire de Paris a qualifié de *« tout à fait scandaleux l'important déploiement de forces de police entourant la Maison de la radio »* alors que, visitant, le même jour, le quartier de la Goutte-d'Or, dans le dix-huitième arrondissement, il n'avait *« en tout et pour tout rencontré que trois C.R.S. dans ces rues où l'insécurité est devenue dramatique »*.

HISTOIRE

ANCIEN MEMBRE DU GOUVERNEMENT DE VICHY

L'historien Jacques Benoist-Méchin est mort

Un homme énigmatique

Jacques Benoist-Méchin, historien de l'Allemagne et des pays arabes, est mort, jeudi 24 février, à l'hôpital Bichat, à Paris, où il avait été admis il y a plusieurs semaines. Il était âgé de quatre-vingt-un ans. Ancien membre du gouvernement de Vichy, il avait été condamné à mort à la Libération, puis gracié, et avait été mis en liberté conditionnelle en 1954.

Avec Jacques Benoist-Méchin disparaît une figure singulière et très controversée de notre époque. Au départ, rien pourtant ne semblait préparer ce descendant d'un baron d'Empire, gouverneur de la Rhénanie sous Napoléon, à la destinée mouvementée qui fut la sienne. Né le 1er juin 1901 à Paris, comblé de dons, attiré simultanément par la littérature, la musique et l'histoire, il faisait irrésistiblement penser, dans sa jeunesse, à l'un de ces « fils de roi », célébré par Gobineau. Familier de Marcel Proust – auquel il consacra un essai à vingt-quatre ans, – il n'envisagea d'abord qu'une carrière littéraire, mais rapidement il dut gagner sa vie et se lança dans le journalisme.

En 1921, sur la recommandation de Romain Rolland, il entre au Quotidien, feuille de nuance radical-socialiste. Bientôt Hearst, le magnat de la presse américaine, l'y remarque et le prend à son service. De 1925 à 1927, il est donc directeur de l'agence parisienne de l'*International News Service*. Mais en 1929, dégoûté des caprices et des extravagances de son employeur, il rompt avec lui. Nommé alors rédacteur en chef de *l'Europe nouvelle*, il devient deux ans plus tard secrétaire général de *l'Intransigeant* et prépare parallèlement une monumentale *Histoire de l'armée allemande* qui sera publiée en plusieurs volets à partir de 1936. Par l'intelligence du commentaire et la qualité de sa documentation, l'ouvrage s'impose immédiatement (à tel point qu'en 1945 le général de Gaulle en commandera une centaine d'exemplaires à l'usage des officiers d'état-major), mais son orientation n'est évidemment pas fortuite. En fait, depuis son plus jeune âge, Benoist-Méchin est attiré par l'Allemagne. Au lendemain de la Grande Guerre, il y a accompli son service militaire et en est revenu conquis. Impressionné par la volonté de cette nation acharnée à sortir du malheur, convaincu, en outre, de la nécesité d'une reconciliation franco-allemande, il décide, dès lors, de favoriser, dans toute la mesure du possible, l'entente entre les deux peuples. Très vite aussi – et il aura la loyauté de l'avouer sans fard à André Harris et Alain de Sédouy (1), – il partage l'illusion de nombreux intellectuels qui s'obstinent à voir dans le Reich un modèle susceptible de régénérer les vieilles nations occidentales. Peu à peu se forge ainsi dans son esprit l'image fallacieuse d'une Allemagne complètement mythique. Cette erreur le conduit d'abord dans les rangs du P.P.F. et au comité France-Allemagne. Après 1940, elle l'entraînera, hélas ! beaucoup plus loin encore.

Fait prisonnier vingt-quatre heures après l'armistice, Benoist-Méchin est libéré le 15 août. Tout de suite, il gagne Vichy, où sa connaissance des questions allemandes est si appréciée qu'à l'automne le maréchal Pétain le nomme chef de la délégation diplomatique des prisonniers de guerre à Berlin. En février 1941, il entre dans le cabinet Darlan en qualité de secrétaire d'Etat, chargé des rapports franco-allemands. Il restera à ce poste – avec une courte interruption en juin-juillet 1941 lors de sa mission diplomatique à Ankara – jusqu'en septembre 1942, et à ce titre jouera un rôle important dans les négociations avec Hitler en mai 1941. Vis-à-vis du vainqueur son attitude a au moins le mérite de n'être pas ambiguë. *« Un pays vaincu,* écrira-t-il, le 17 novembre 1941, *peut prendre trois positions : contre son vainqueur, pour son vainqueur, avec son vainqueur. Je suis partisan de la troisième formule. »* Tragique, cette option l'amènera, on le sait, à prendre la présidence de la légion tricolore de 1941 à 1942.

Cette conduite durant l'occupation, il va la payer chèrement après la guerre. Arrêté à la libération il est condamné à mort en 1947, mais le président Auriol le gracie finalement et commue sa peine en travaux forcés à perpétuité. Bénéficiant de diverses réductions de peine, il sera mis en liberté conditionnelle en 1954. Cette longue solitude, le détenu ne la gaspille pas. Il en profite au contraire pour se donner entièrement à son œuvre. Une œuvre qui, notons-le, prend alors une direction nouvelle puisque dans sa cellule Jacques Benoist-Méchin a eu la prescience de ce qui allait arriver vingt ans plus tard, c'est-à-dire le réveil de l'Islam. Dès 1954, Albin Michel publie son livre sur Mustapha Kemal, le fondateur de la Turquie moderne, et en 1957 – un an après la sortie des *Soixante jours qui ébranlèrent l'Occident* (2) – paraît sa biographie d'Ibn Séoud : un grand livre d'histoire, sérieux, bourré de références, mais traversé par un souffle puissant. D'emblée le succès est foudroyant : à sa sortie de prison, l'auteur est unanimement considéré comme l'un des meilleurs spécialistes du monde arabe.

Désormais, Jacques Benoist-Méchin s'attache à défendre la cause qui lui est maintenant chère : la naissance en Occident d'un fort courant de sympathie à l'égard des peuples musulmans. En 1957, à la demande de Jean Prouvost, il assure pour *Paris-Match* un grand reportage au Proche-Orient. A Beyrouth, à Amman et à Damas, il observe lucidement la montée de ces nations encore sous-développées, mais riches à ses yeux d'un avenir prometteur. Partout, aussi, il a des entretiens avec les dirigeants, (on en trouve la relation dans un *Printemps arabe*, Albin Michel 1959), noue des rapports confiants avec beaucoup d'entre eux et notamment avec Nasser. Quelques mois plus tard, ces contacts se révèlent précieux, car, en l'absence de relations diplomatiques entre Paris et Le Caire, c'est à l'ancien ministre de Vichy – qu'il sait favorable à l'indépendance de l'Algérie – que le Rais demande d'intervenir auprès de de Gaulle afin que soit mis un terme à la tuerie qui se prolonge de l'autre côté de la Méditerranée. Transmis par Maurice Schumann, le message n'aura pas de suites immédiates, mais il aura tout de même permis l'ouverture d'un dialogue. Par la suite, le gouvernement français consultera souvent encore l'historien dont il connaît les liens privilégiés tant avec les souverains saoudien et marocain qu'avec le colonel Kadhafi ou le président Boumediène.

Ce rapprochement avec l'Islam, J. Benoist-Mechin tentera également de le faire progresser en l'illustrant à travers une vaste fresque, *le rêve le plus long de l'histoire*, qui évoque de manière fulgurante sept grandes figures historiques hantées par le projet d'une fusion de l'Orient et de l'Occident. Ressuscitant Alexandre le Grand, Cléopâtre, Julien l'Apostat, Bonaparte en Egypte, Lyautey, Lawrence d'Arabie, le série compte au moins un chef-d'œuvre : ce *Frederic de Hohenstaufen* (3) qu'André Zysberg saluait dans *le Monde* du 24 octobre 1980 comme une « biographie magistrale ».

Talentueux et séduisant l'homme qui vient de disparaître était aussi des plus énigmatiques et l'on se demandera sans doute longtemps pourquoi ce pur intellectuel, amoureux des jardins (4) et de la musique se jeta un jour dans l'action pour y jouer un rôle qui, à l'évidence, ne lui convenait guère. Etait-il un joueur ? Probablement pas. Sa sincérité était totale. Son courage et sa dignité en imposaient à ses adversaires les plus résolus. Peut-être en fin de compte fut-il victime de son tempérament à la fois dialecticien et romantique qui le poussait à aller jusqu'au bout de ses idées. Refusant de se renier, Jacques Benoist-Méchin laissait pourtant fréquemment transparaître, à la fin de son existence, sa hantise d'avoir manqué son rendez-vous avec le destin. En veine de confidence, il lui arrivait même d'avouer que le regret de sa vie était de n'avoir pas lancé l'appel du 18 juin. Avec le temps, son jugement sur le chef de la France libre s'était adouci et il n'était certainement plus très loin de lui vouer une secrète admiration. Il est possible que l'on trouve trace de ce sentiment dans les nombreux volumes de mémoires qu'il laisse et qui nous aideront – espérons-le – à percer son mystère.

ERIC ROUSSEL.

(1) Cf. *Qui n'est pas de droite ?* Le Seuil 1978.

(2) Ce récit du drame du printemps 1940 a été réédité par Laffont (collection « Bouquins »).

(3) Librairie académique Perrin (comme toute la série).

(4) Il leur avait consacré un beau livre : *l'homme et ses jardins* (A. Michel).

POLITIQUE

1983 ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les primaires « sauvages » entre P.S. et P.C.

L'accord national signé par MM. Jospin et Marchais le 22 décembre autorisait des primaires entre socialistes et communistes dans dix villes de plus de 30 000 habitants, actuellement gérées par la gauche : Sète (Hérault), Reims (Marne), Dieppe (Seine-Maritime), Chelles (Seine-et-Marne), Poissy et Sartrouville (Yvelines), Athis-Mons (Essonne), Gagny et Sevran (Seine-Saint-Denis), Franconville (Val-d'Oise). A ce contingent, sont venues s'ajouter douze autres villes, que l'on peut classer en quatre catégories. Dans la plupart d'entre elles, les responsables locaux du parti socialiste ont enfreint les directives de la direction nationale. Il s'agit donc de primaires « sauvages ».

1) Les villes dirigées par l'opposition : Douai et Maubeuge (Nord), Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) et Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône). Dans ces quatre villes, il s'agit de primaires un peu spécifiques puisque le comité directeur du P.S. les avaient autorisées au cas où les négociations entre les deux partis pour former une liste d'union de la gauche n'aboutiraient pas.

2) Les villes à direction communiste : Le Mans (Sarthe) et Montluçon (Allier). Au Mans, M. Jean-Claude Boulard (P.S.), malgré les injonctions réitérées de la direction du P.S., persiste à se présenter contre le maire communiste sortant, M. Robert Jarry. Le bureau exécutif du P.S., réuni mercredi 23 février, lui a refusé l'investiture. Même situation à Montluçon où le maire communiste, M. Pierre Goldberg, devra affronter celui qui lui a ravi son siège de député en juin 1981, M. Albert Chaubard (P.S.). A Montluçon, la rivalité entre les deux partis est traditionnelle (lire ci-dessous).

3) Les villes où le maire socialiste refuse de s'associer avec les communistes : c'est le cas à Angers (Maine-et-Loire), Laval (Mayenne), Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) et Lens (Pas-de-Calais). A Saint-Malo, le maire socialiste, M. Louis Chopier, avait été élu en 1977 sur une liste d'union de la gauche. Ce scrutin ayant été annulé, en mai 1978, il se présentait sans les communistes. A Lens, le maire socialiste sortant, M. Delelis, ministre du commerce et de l'artisanat, joue les francs-tireurs : M. Gaston Defferre n'a-t-il pas lui-même expliqué qu'il ne pouvait pas siéger au gouvernement avec les communistes et refuser de le faire à la mairie de Marseille ?

4) Les cas particuliers : Nîmes (Gard) et Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Dans la première ville, une liste d'union s'est constituée avec le maire communiste sortant, M. Emile Jourdan, et Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat chargé de la famille. Une liste composée de socialistes dissidents se présente également avec, à sa tête, le premier adjoint au maire. A Aix, la situation est semblable : une liste d'union P.S.-P.C. et une liste socialiste dissidente conduite par M. Jean-Pierre Rozan.

A noter que, dans la plupart des cas d'actes d'indiscipline, le parti socialiste attend les résultats du premier, voire du second tour, avant d'engager des procédures d'exclusion. A Nîmes cependant, cette procédure est en cours.

L. Z.

NIMES : les socialistes tentent de minimiser leur dissidence

De notre envoyé spécial

Nîmes. — Officiellement, il ne reste aucune séquelle des négociations entre le parti socialiste et le parti communiste en vue de constituer la liste d'union de la gauche. Les responsables nîmois du P.S. et du P.C. semblent avoir la mémoire courte... Les négociations furent, en effet, longues et âpres et, lors des discussions qui ont précédé l'accord national entre les deux partis, le cas de Nîmes a bel et bien constitué l'un *des principaux points de divergence*. Mais, selon les mêmes sources, tout cela est de l'histoire ancienne. La bataille municipale se résumera — *presque — à un classique affrontement* droite-gauche.

Dans la majorité, comme dans l'opposition, c'est en tout cas le « message » que l'on s'efforce de faire passer. A droite, le R.P.R. et l'U.D.F. se sont mis d'accord pour confier la tête de leur liste à une personnalité « apolitique », M. Jean Bousquet, P.-D.G. des établissements Cacharel. A gauche, la liste d'union est conduite par le maire communiste sortant, M. Emile Jourdan, député du Gard. A ses côtés, représentant le parti socialiste, *Mme Georgina Dufoix*, secrétaire d'Etat chargé de la famille.

Bien sûr, il y a deux autres listes, mais l'une ne s'explique que par la réaction de dépit d'un homme, un militant socialiste, M. Joseph Alcon, qui veut se venger d'avoir été écarté de la liste d'union ; l'autre s'est constituée à l'initiative d'une personnalité locale un peu fantaisiste, M. Bernard-Simon Domb, plus connu sous son nom de torero, Simon Casas. Ce serait aussi par esprit de vengeance que M. Casas a décidé de présenter une liste : la municipalité n'a pas renouvelé à sa société la concession de la direction des arènes. Bref, deux « petites listes de diversion », des « épiphénomènes ». *Voilà pour la thèse officielle.*

La réalité est sans doute moins simpliste. Se fondant sur la progression du parti socialiste lors des derniers scrutins (élections présidentielle, législatives et cantonales), le P.S. revendiquait pour Mme Dufoix, la direction de la liste de gauche. En novembre dernier, le secrétaire d'Etat déclarait : *« Si les communistes refusent de céder sur la tête de liste, le P.S. en tirera toutes les conséquences. »* En effet..., le premier ministre, M. Pierre Mauroy, a su trouver des arguments pour convain*cre la candidate socialiste de renoncer*. En substance : des primaires entre un membre du gouvernement et un maire sortant communiste donneraient *une piètre image de l'unité* de la gauche et comporteraient trop de risques. En fait, il s'agissait de ne pas se priver de la prime au maire sortant. *Battu sur la tête de liste, le* P.S. souhaitait au moins s'octroyer le poste de premier adjoint. Là encore, une telle situation aurait représenté un accroc de taille à l'accord national conclu entre les deux partis. De plus, M. Mitterrand lui-même a souhaité que, d'une façon générale, le maire et le premier adjoint aient la même étiquette politique ; pour des raisons de cohérence dans la gestion municipale (à Béziers, pourtant, depuis 1977, le maire est communiste et le premier *adjoint socialiste), le premier* adjoint, à Nîmes, sera donc communiste, même si, de façon un peu artificielle, Mme Dufoix figure en seconde position sur la liste.

Les socialistes affichent, toutefois, leur satisfaction en mettant en avant la parité obtenue en matière de sièges (24 pour le P.C., 24 pour le P.S.) et de postes d'adjoints (8 pour le P.C., 8 pour le P.S.), ainsi que la répartition équilibrée des délégations. Bref, selon M. Jean-François Meyer, secrétaire fédéral du P.C.F., il *s'agit d'un « bon accord »*. Un accord *« honorable »*, précise Mme Dufoix, pour qui l'important est que le P.C. reconnaisse ainsi que les deux partis sont *« à égalité sur la ville de Nîmes »*. *« Il n'y a pas de problème nîmois. La situation, à gauche, est excellente »*, renchérit M. Jean Colençon, secrétaire fédéral du P.S.

« Carriérisme » ou « manque de démocratie » ?

Un bon accord pour qui ? Pour les communistes, affirme M. Alcon. *« Au niveau des délégations*, explique-t-il, *c'est une catastrophe : celles qui sont les plus porteuses, les plus électoralistes, comme la culture, les travaux publics, les transports en commun, l'enseignement et le sport, seront détenues par le P.C. »* Mais le P.S. contrôlera notamment les finances, le personnel communal, *l'animation et les affaires sociales.* M. Alain Journet, l'un des deux députés socialistes du département (lors des élections législatives de juin 1981, le P.S. a ravi deux des quatre sièges détenus par le P.C.), est également réservé : *« Le P.S. aurait dû tenir pour imposer Georgina. Les gens attendaient. C'était le moment. De même pour le poste de premier adjoint : il y avait Béziers, il y aurait eu Nîmes. »* La question de savoir si, pour des raisons nationales, le P.S. est passé sous les Fourches Caudines du P.C. serait aujourd'hui de peu d'importance si M. Alcon ne l'invoquait pour justifier sa démarche, c'est-à-dire la présentation d'une liste dissidente. M. Joseph Alcon, quels que soient les efforts déployés par les responsables du P.S. et du P.C. pour le marginaliser et le dévaloriser, est l'actuel premier adjoint du maire. La multiplication des « petites phrases assassines » à son endroit donne à penser que sa dissidence a plus d'importance que ne veulent le reconnaître ceux qui ont tout intérêt à en réduire la portée.

Ainsi, pour M. Colençon, M. Alcon n'a réussi à se hisser au poste qu'il occupe actuellement *qu'à l'aide de « manœuvres et de menaces »*. *« Il sait*, ajoute-t-il, *que pour faire carrière il faut être à gauche et, à une certaine époque, c'était plus facile de faire carrière au sein du P.S. Il est monté comme ça, par le clientélisme et grâce... au principe de Peter. »* (1) M. Alcon affirme qu'il a dénoncé l'accord P.C.-P.S. avant d'avoir eu connaissance des noms qui figuraient, pour le P.S., sur la liste d'union. *« Non, après ! »* assurent avec une belle unanimité MM. Colençon, Meyer, Jourdan, Journet et Mme Dufoix. Pour eux, il est clair que le premier adjoint *« n'a pas digéré »* d'être évincé de la liste. M. Colençon assure que la quasi-totalité des militants *des sections* socialistes de Nîmes étaient favorables à cette éviction. Les raisons n'en sont pas très claires. On reproche, semble-t-il, à M. Alcon, outre un souci de carriérisme, le fait qu'il se soit montré trop compréhensif, tout au long de son mandat, à l'égard des communistes. Paradoxalement, M. Alcon justifie son initiative en mettant en cause *« le manque de démocratie à l'intérieur du P.S. »* (la liste a été largement concoctée par Mme Dufoix et M. Colençon) et en ajoutant : *« On en a assez de voter pour un communiste ! »* M. Journet avance une explication : *« Le P.C. aurait donné un peu plus de responsabilité à M. Alcon depuis un an pour le « mouiller » et le virer après. »* Le député socialiste conteste cette décision : *« Je pense que les communistes ont réussi un bon coup : ils vont voir arriver au conseil municipal des adjoints socialistes qui n'auront aucune expérience municipale. »*

Sur dix-neuf conseillers socialistes sortants, six seulement sont reconduits dans la liste d'union. M. Alcon, pour sa part, a recueilli trois autres sortants sur la sienne. Comme pour le premier adjoint, une procédure d'exclusion du P.S. est en cours pour *ces derniers. Si, par hypothèse*, la liste socialiste dissidente atteint la barre des 5 % des suffrages exprimés au premier tour, que peut-il se passer ? *Le P.C.* estime que ce serait aux socialistes, s'ils le souhaitent, de négocier avec M. Alcon entre les deux tours. Pas du tout, répondent Mme Dufoix et M. Colençon, c'est le P.C. qui est tête de liste, c'est donc lui qui doit discuter, ce n'est pas notre problème. M. Alcon adresse d'ores et déjà une mise en garde : *« Si certains socialistes irresponsables ne veulent pas négocier, ils mesurent leurs risques. »* Un silence, et puis : *A moins qu'ils veulent que la liste Jourdan ne passe pas, pour nous en rejeter la responsabilité. »*

L'« affaire Alcon » pourrait se résumer à une querelle d'hommes si, depuis plusieurs années, les socialistes du Gard n'avaient pas fait la preuve de leurs dissensions, à plusieurs niveaux. Il y a d'abord le cas du président du conseil général, M. Gilbert Baumet, *exclu du parti* socialiste, coupable, selon M. Colençon, *« d'avoir, à une certaine époque, navigué dans les eaux de l'U.D.F. »*, et soupçonné d'avoir utilisé ses fonctions pour des interventions personnelles. En outre M. Baumet paie sans doute le soutien accordé à M. Rocard dans la précampagne présidentielle. Les élus socialistes au conseil général n'étaient pas, dans leur majorité, favorables à cette exclusion. Depuis longtemps également, les relations entre la fédération et les élus socialistes sont mauvaises. La fédération du Gard s'est considérablement rajeunie et, selon certains élus, elle est composée de « sabras », qui n'ont aucune expérience de la vie politique et à qui on donne des postes de responsabilité. Une querelle des anciens et des modernes ? Peut-être. On peut simplement remarquer que M. Alcon, ancien « conventionnel », était, comme M. Baumet, un proche de Georges Dayan. Peut-être, en effet, M. Alcon et ses amis *« se suicident-ils collectivement »*, selon l'expression de M. Journet. Il n'en reste pas moins que les difficultés internes du P.S. dans le Gard dépassent le « cas Alcon ».

La situation de la gauche se complique encore par la présence de la liste de M. Simon Casas, dont M. Jourdan reconnaît qu'elle peut « mordre » sur l'électorat de gauche. Le *« Coluche de Nîmes »*, selon M. Meyer, revendique son appartenance à la gauche. Au moins deux militants socialistes, reconnus comme tels, figurent sur sa liste. M. Meyer assure que M. Casas, cet *« affairiste aigri »*, *« roule »* pour M. Bousquet. Mais le discours original que le « torero » tient à la jeunesse peut avoir un certain impact. Il dispose en outre du soutien des écologistes. Quant à la liste de l'« apolitique » Jean Bousquet, le soutien qu'elle a reçu de MM. Chirac, Pons, Léotard, Méhaignerie, Giscard d'EstainG *et* de Mme Veil, etc., la classe sans ambiguïtés sur l'échiquier politique. Les affiches de M. Bousquet, qui se multiplient sur les murs de Nîmes, proclament : *« Ouvrier avant d'être patron. »* La « ficelle » de « M. Cacharel » est peut-être un peu grosse...

LAURENT ZECCHINI.

(1) Principe de Peter. Le professeur Laurence T. Peter publia, en 1970, avec Raymond Hull, un livre intitulé *le Principe de Peter.* Le postulat suivant y est énoncé : *« Dans une hiérarchie, tout employé a tendance à s'élever à son niveau d'incompétence. »*

M. JOSPIN : le P.C. existe ; le centre n'existe pas.

M. Lionel Jospin, interrogé, dans un entretien que publient *les Nouvelles littéraires* (datées 24 février-2 mars), sur l'hypothèse d'un changement d'alliance du P.S. après les élections municipales, déclare : *« Je n'en vois ni le motif ni l'intérêt »*. Le premier secrétaire du P.S. ajoute : *« Le parti communiste existe, tandis que le centre n'existe pas. »*

Au sujet des élections municipales, M. Jospin, auquel on rappelle ses prévisions du mois de janvier (1), déclare : *« Il paraît que dire tout haut ce qu'un certain nombre de gens pensaient tout bas ne devait pas se faire. Alors, je cède au conformisme ambiant et je me contente de dire que je souhaite que la gauche ait le meilleur résultat possible. »*

M. Jospin indique qu'il lui *« paraît possible »* que le prochain congrès du P.S. voit la réapparition des courants, mais que l'essentiel, à ses yeux, est *« la renaissance d'un débat ouvert »* au sein du parti.

(1) M. Jospin avait notamment déclaré, au « Club de la presse » d'Europe 1, le 9 janvier, que si la majorité perdait dix ou quinze villes, *« ce serait la norme »* établie par les scrutins de 1959, 1965 et 1971 (*le Monde* du 11 janvier)

MONTLUÇON : des socialistes « marginalisés »

De notre envoyé spécial

Montluçon. — *« Chaubard, socialiste de droite ! »*. *« Communistes, drôles de cocos ! »* : les deux inscriptions se répondent, dans une cabine téléphonique de la poste centrale. La préparation des élections municipales ne se limite pas, ici, à une guerre de communiqués ni d'affiches.

C'est une tradition aussi ancienne, à Montluçon, que la rivalité entre socialistes et communistes, depuis l'époque où Marx Dormoy (S.F.I.O.), assassiné par des collaborateurs, en 1941, dirigeait la ville avec l'appui des radicaux et de centristes. La lutte qui oppose M. Albert Chaubard, député socialiste, au maire communiste, M. Pierre Goldberg, fait remonter, en en inversant les termes, le souvenir de celle qui avait mis aux prises MM. Jean Nègre, le maire socialiste, et M. Henri Védrines, député communiste.

Refusant l'union de la gauche, Jean Nègre avait fait alliance avec le centre, *au conseil municipal comme au* conseil général de l'Allier. Après sa mort, en 1972, son successeur à la mairie, M. Maurice Brun, chrétien de centre gauche, avait battu M. Védrines aux élections législatives de mars 1973, mais, lors d'élections partielles, en 1972, deux communistes, M. Goldberg et M. Roger Loury, étaient entrés au conseil municipal. En mars 1977, l'union de la gauche, constituée, derrière le P.C.F., par une nouvelle section socialiste issue du congrès d'Epinay, avait porté à la mairie M. Goldberg, qui avait battu M. Brun aux élections législatives, l'année suivante.

« Nos désaccords avec les communistes, au conseil municipal, datent de la fin de 1977 », explique M. François Laplanche, adjoint au maire, secrétaire de la section socialiste. Pionnier de l'union de la gauche à Montluçon, puisqu'il avait figuré sur une liste dirigée par le P.C.F. dès les élections municipales de 1971, M. Laplanche s'estime d'autant plus autorisé à dénoncer la mainmise d'un *« état-major venu de la banlieue parisienne sur tous les leviers de commande de la mairie »*. *« Les élus socialistes ont été marginalisés »*, renchérit M. Chaubard.

Pour M. Goldberg, ces critiques relèvent de l'anticommunisme pur et simple. Quant à celles qui visent sa gestion, le maire les récuse avec un argument simple : certes, les socialistes se sont abstenus lors du vote sur le budget de 1981 et ils ont voté contre les budgets de 1982 et de 1983, mais sur deux mille cinquante et une délibérations du conseil municipal, mille neuf cent cinquante ont été adoptées à l'unanimité. *« Les socialistes ont refusé des budgets, mais voté les crédits »*, souligne M. Goldberg.

Les socialistes critiquent, aussi, la politique de la mairie vis-à-vis des industriels. Dans cette ville atteinte, dès la fin des années 50, par le déclin de ses activités économiques traditionnelles et qui a perdu 6 500 habitants entre 1975 et 1982, l'augmentation de la taxe professionnelle et un certain type d'interventions dans les conflits sociaux ne sont pas la meilleure manière d'attirer les investisseurs, souligne M. Chaubard.

Des critiques de ce genre, on en entend, de la part des socialistes, dans bien d'autres municipalités dirigées par le P.C.F. Suffisent-elles à justifier que M. Chaubard présente une liste face à celle du maire sortant, contre l'avis de la direction du P.S. — rappelé, le 23 février, par le bureau exécutif — et sans le moindre soutien de la fédération socialiste ? Celle-ci, soumise à forte pression par les communistes, dans ce département où la figure de proue du P.C.F. est M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a signé avec la fédération du P.C.F. un accord précisant que la liste du maire sortant, *« conformément aux décisions nationales, recevra l'investiture des deux partis »*.

« Les socialistes avaient atteint un point de non-retour », estime M. Jean-Claude Micouraud, conseiller municipal, secrétaire de la section communiste. Sans doute, mais il faut surtout rappeler les élections législatives de juin 1981. M. Chaubard, *candidat contre M. Goldberg*, avait reçu l'appui de M. Brun. Au premier tour, de nombreux électeurs de l'ancien député et maire, et aussi des électeurs de droite, avaient porté leurs suffrages sur des candidats socialistes, pour *« sortir Goldberg »*.

Élu, M. Chaubard était sorti de la mairie sous les huées des communistes. Aujourd'hui, il espère, de la même façon, leur prendre la mairie. Mais, soucieux de rester quand même fidèle à la ligne d'union de la gauche de son parti, M. Chaubard a refusé de prendre sur sa liste des anciens des municipalités Nègre et Brun, et il affirme que les deux listes de gauche devront fusionner au second tour.

C'est sans doute l'origine de l'apparition, à côté de la liste U.D.F.-R.P.R., que conduit M. Rossi (P.R.), d'une liste « apolitique », conduite par M. Émile Mairal, général en retraite, mais sur laquelle le R.P.R. a tout de même placé quinze des siens (sur quarante-trois candidats), afin de faire barrage aux ambitions de M. Rossi. Ce dernier, venu du Puy-de-Dôme voisin — mais soulignant qu'il travaille à Montluçon depuis 1973, — ne désespère pas de régler à son profit les querelles de la gauche et de mettre fin à la domination de celle-ci, qui représentait, jusqu'à maintenant, environ 60 % de l'électorat montluçonnais.

PATRICK JARREAU.

D'une ville à l'autre

ISÈRE

GRENOBLE. — M. Alain Carignon (R.P.R.), tête de liste de l'opposition, a mis un terme à la campagne téléphonique qu'il avait engagée le 18 janvier. Des « hôtesses » diffusaient un message enregistré du candidat puis recueillaient les avis de leurs correspondants ; ces avis étaient ensuite inscrits sur une fiche qui mentionnait également l'intention de vote de la personne « sondée » (*le Monde* du 19 février). La Ligue des droits de l'homme, qui a recueilli un témoignage d'une « téléphoniste », a demandé à la commission nationale informatique et libertés l'ouverture d'une enquête. Selon la Ligue, la loi du 6 février 1978, relative à l'informatique, n'a pas été respectée. Ses articles 25 et 26 indiquent, en effet, que *« la collecte des données, opérée par tout moyen frauduleux, déloyal ou illicite est interdite »*, et que *« toute personne a le droit de s'opposer, pour des raisons légitimes, à ce que des informations nominatives la concernant fassent l'objet d'un traitement »*.

Le candidat R.P.R. et ses collaborateurs estiment qu'il y a *« manœuvre électorale et politique »* de la part du parti socialiste, et ils s'étonnent d'une telle « campagne » faite à propos d'une technique de marketing qui ne constitue, à leurs yeux, que du *« porte à porte moderne »*. —

Morbihan

Vannes. — Mgr Boussard, évêque de Vannes, a désapprouvé, jeudi 24 février, la présence d'une religieuse, Sœur Yvonne Le Ray, sur la liste du P.C.

Val-de-Marne

SAINT-MAUR. — Les deux équipes d'opposition qui se présentent contre M. Jean-Louis Beaumont, maire sortant, ancien député non-inscrit, sont parvenues à s'entendre (*le Monde* du 11 février). Leur liste sera emmenée par M. Jacques Martin, secrétaire fédéral du R.P.R. ; M. René Bousquet, adjoint au maire sera en deuxième position devant deux autres conseillers sortants. M. Beaumont bénéficie du soutien de l'U.D.F.

Val-d'Oise

CERGY-PONTOISE. — Contrairement à ce qu'une imprécision pouvait laisser apparaître à la lecture de l'article que nous avons consacré à la situation de cette ville nouvelle dans *le Monde* du 22 février, les socialistes ne sont pas divisés sur la forme de coopération qu'ils souhaitent pour les quinze communes de Cergy-Pontoise. La section socialiste d'Eragny, et son candidat à la mairie, M. Jean-Pierre Dachen, se sont ralliés, en effet, au choix effectué par la majorité des militants P.S. de la ville nouvelle, celui d'une « communauté d'agglomération nouvelle » dont les délégués seront élus au suffrage universel.

Aussi *« le désaccord à gauche »*, dont espère profiter M. Christian Gourmelen (U.D.F.), président actuel du Syndicat communautaire, oppose-t-il le P.S. au P.C. qui, lui, est partisan, comme la droite, d'un *« syndicat d'agglomération nouvelle »* dont les conseillers seraient désignés par les conseils municipaux des communes concernées.

Dans les Hautes-Pyrénées

M. ABADIE (M.R.G.) AFFIRME QU'IL N'A PAS CHANGÉ DE CAMP

De notre correspondant

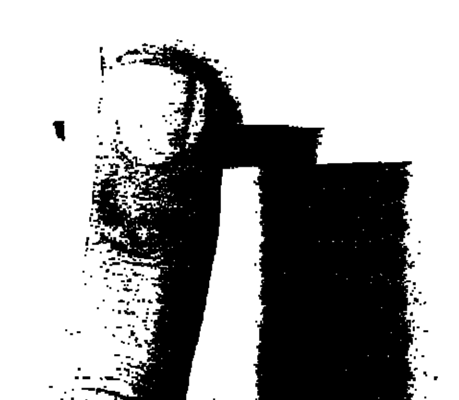
Tarbes. — Le comportement de la fédération du M.R.G. des Hautes-Pyrénées, que préside M. François Abadie, secrétaire d'Etat au tourisme, domine la campagne à Tarbes et à Lourdes. Maire sortant de cette ville, M. Abadie, présidant, le 21 février, une réunion de presse en faveur de M. Jean Duprat (M.R.G.), adjoint au maire sortant de Tarbes et député, a indiqué : *« Quelles que soient les attaques dont je suis l'objet (les plus récentes émanant de M. Jacques Blanc venu festoyer à l'aéroport de Lourdes et que je me contenterai de traiter de rescapé d'hôpital psychiatrique* (1)*. J'affirme très haut que je n'ai pas changé de camp. Et je souhaiterais que dans beaucoup de villes de France le M.R.G., à l'image de ses responsables et militants des Hautes-Pyrénées, reste lui-même. »* Il a souligné que les radicaux de gauche des Hautes-Pyrénées avaient eu le courage de s'affirmer à l'égard des deux autres partenaires de la gauche, comme autre chose *« que des porteurs d'eau »*.

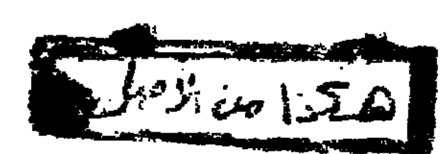
Il a ajouté : *« Nous sommes d'ores et déjà des arbitres de la situation à Tarbes, et nous exigerons de la coalition P.C.-P.S. ce qui nous reviendra en fonction des résultats du premier tour. (...) Nous proclamons que nous n'avons pas cassé l'union de la gauche, pas plus à Lourdes qu'à Tarbes. Ce sont là propos de farfelus. Le M.R.G. des Hautes-Pyrénées reste dans la majorité et à gauche. A Lourdes, j'ai eu affaire à des gens dont l'inconsistance n'a eu d'égale que la bêtise, dans la mesure où ils entendaient parler au nom d'un parti de gouvernement, le P.S., alors que la section de Lourdes comprend dix-huit adhérents. »*

Enfin, M. René Billières, sénateur M.R.G., ancien ministre, a estimé que *« après les municipales, une politique économique et sociale adaptée aux possibilités réelles de notre pays devrait être mise en œuvre comme l'ont suggéré Edmond Maire et Michel Rocard. »* *« C'est là dessus*, a-t-il ajouté, *que nous nous séparons de la droite tout en restant à gauche. La gauche doit maintenant devenir rigoureuse. »*

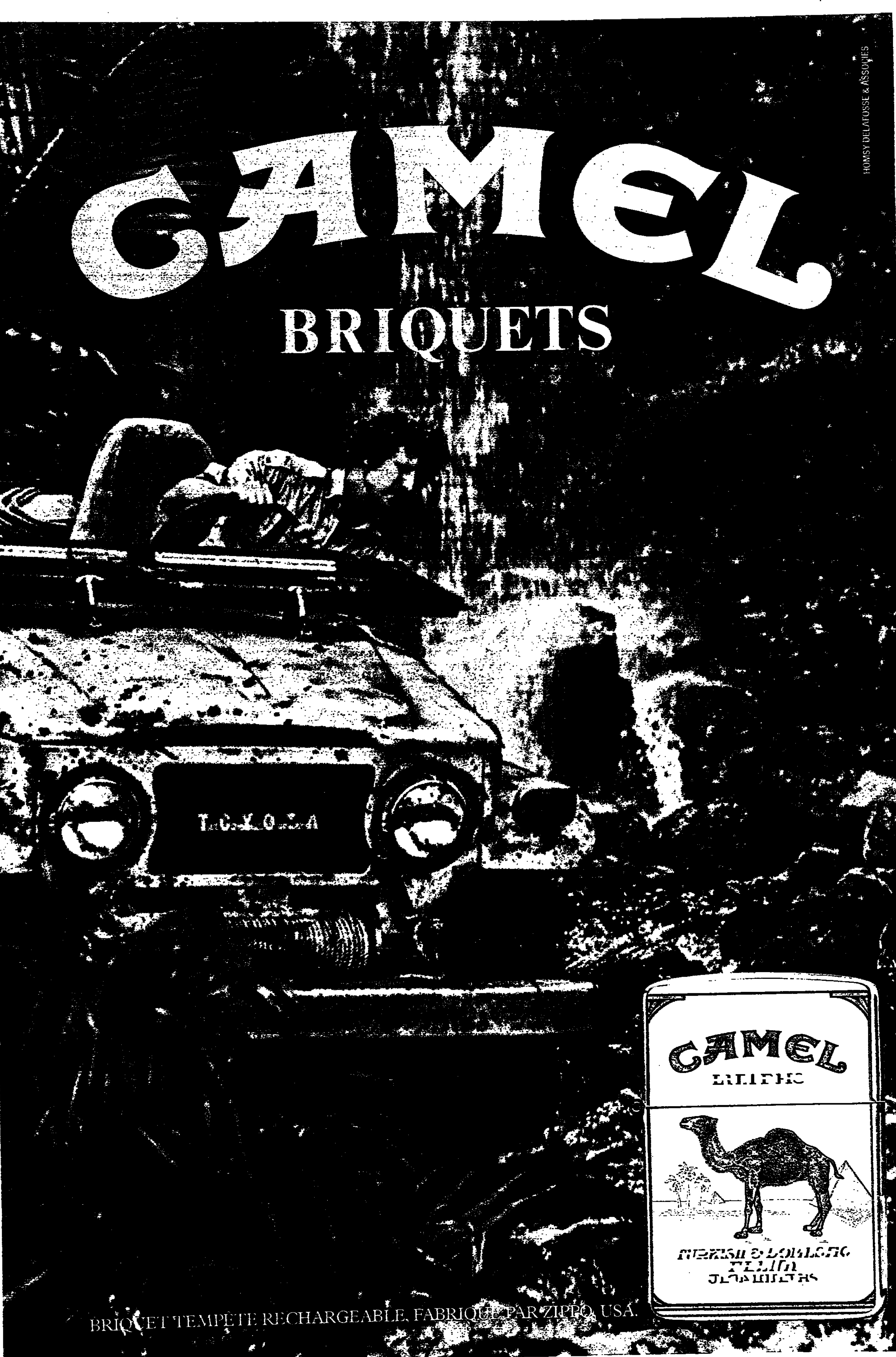
GILBERT DUPONT.

(1) M. Jacques Blanc, ancien secrétaire général du P.R., avait notamment déclaré le 10 février : *« M. Abadie est un pseudo-secrétaire d'Etat (...) qui a détruit le tourisme français. »*





هكذا من الأصل



société

MÉDECINE

Le mouvement de protestation des médecins hospitaliers

Une diversité d'expressions

La troisième grève des médecins hospitaliers déclenchée depuis le début du septennat contre les projets de réforme engagés par M. Jack Ralite, ministre de la santé, a été inégalement suivie selon les régions et les types d'établissements et la protestation s'est diversement exprimée. Le ministère de la santé avait adressé à l'ensemble des autorités sanitaires, à Paris et dans les départements, des consignes dans lesquelles il leur demandait notamment ***« par catégorie de médecins (hospitalo-universitaires, temps plein et temps partiel), le nombre des grévistes et le pourcentage représenté par rapport à l'effectif de ces catégories ».***

Conformément à ces consignes, les directeurs d'établissement ont tenté d'établir des « pointages » téléphoniques pour savoir qui faisait grève dans les services. Mais les résultats obtenus ont été approximatifs.

Ainsi les taux relevés officiellement par l'Assistance publique de Paris (12,5 % de grévistes parmi les hospitalo-universitaires, 3,5 % parmi les mono-appartenants, 11 % des internes) à partir des déclarations des intéressés, ne reflètent-ils qu'une estimation, et vraisemblablement une sous-évaluation.

En province, nous signalent nos correspondants, le mouvement a été fortement suivi à Marseille (quelque 80 à 95 % de grévistes), ainsi que dans l'ensemble du Sud-Est (à l'exception de Nice) et de la région Midi-Pyrénées, notamment à Toulouse. Dans le nord Pas-de-Calais, 60 % à 65 % des médecins ont suivi le mouvement, mais 80 % à 85 % au C.H.U. de Lille ; 80 % des hôpitaux psychiatriques se sont associés à la grève.

Dans d'autres zones (le Centre, l'Est et la région lyonnaise) le mouvement a été moins suivi, souvent entre 60 et 30 %. D'une manière générale, un certain nombre de praticiens ***disaient se considérer comme grévistes tout en*** **assurant une présence effective dans leur service.**

● A Paris : du colbertisme !

« Du colbertisme. C'est du colbertisme inadapté », dit, à propos des réformes engagées par le gouvernement dans les hôpitaux, le professeur Marian Apfelbaum (hôpital Bichat, Paris). *« Une frénésie de réformes centralisatrices, massives, précipitées, dans un domaine complexe, mouvant, diversifié. »* Fallait-il, pour autant, cesser le travail ? *« Je n'aime pas du tout l'idée que les médecins fassent grève,* ajoute le professeur Apfelbaum. *Mais j'adhère à la protestation sur le fond ; j'assure mes obligations, mais je ne signe pas les papiers administratifs et je me fais porter gréviste par écrit. »*

Une telle position est certainement représentative de celles qu'exprimaient, le 24 février, de nombreux médecins hospitaliers : une aversion pour la grève et, dans le même temps, *une protestation de fond* contre le rythme des réformes engagées par le ministère de la santé. En 1982, ajoute le professeur Apfelbaum, *« j'ai eu droit à une réforme massive sur mes trois activités : enseignement, recherche, exercice hospitalier, le tout devant être achevé en 1983... Il va de soi que les structures hospitalières ont vieilli, qu'elles doivent ête modernisées, éventuellement « départementalisées », mais en cinq ans, en dix ans, pas en un an »*. Quant à la réforme des statuts des médecins hospitaliers, réforme *« menée de manière centralisée et uniforme — alors qu'il y faudrait une réflexion lente et partielle, — c'est une démarche totalement dépassée. C'est un corps qu'il faudrait au contraire maintenir disparate pour lui permettre de faire face à la diversité des situations »*.

La suppression du secteur privé, enfin, *« ne me scandalise pas dans son principe,* ajoute le professeur Apfelbaum. *Mais dans la pratique il faut voir à quoi elle va aboutir : au marché noir. Il existera toujours une catégorie sociale riche et puissante, des médecins réputés, à tort ou à raison, et ces deux catégories continueront à se rencontrer »*. En bref, conclut le professeur Apfelbaum, *« ce que je voudrais, c'est que le ministre de tutelle arrête de nous inventer des réformes d'application immédiate et qu'on commence à parcelliser dans le temps et dans l'espace celles qui ont été déjà en théorie adoptées »*.

Un tout autre point de vue s'exprime à un autre étage du même hôpital : *« Les propositions actuelles sur le statut des médecins hospitaliers et sur la « départementalisation »*, dit le professeur Marcel-Francis Kahn, *vont dans le sens que j'ai toujours souhaité. La définition d'un statut unique permettra de supprimer les féodalités locales, les rentes de situation, et de réduire les pressions politiques multiples qui président aux nominations hospitalières »*.

« Les fruits du cake »

La « départementalisation » ? *« Comme je le dis depuis de nombreuses années,* rappelle le professeur Kahn, *la structure par services est périmée, inefficace, elle pérennise la parcellisation des tâches, le morcellement des centres d'intérêt la juxtaposition d'empires »*. Le rythme des réformes est-il trop rapide ? *« Mêmes les réformes partielles qu'avait tenté d'engager M. Jacques Barrot pour moraliser l'hôpital avaient suscité un tel tollé qu'elles n'avaient pu recevoir fût-ce un début d'application. »*

Le professeur Kahn ajoute que, *« sous les oripeaux de la défense du malade et de la médecine française, il ne s'agit que d'un combat pour des intérêts et des privilèges. Le centre de l'affaire, ce sont les fruits du cake »*.

« Je désapprouve formellement, conclut-il, *le principe même de la grève des soins. »* Selon lui, *« de tels mouvements n'ont jamais été que des grèves de droite, qu'il s'agisse de la Belgique, du Canada ou du Chili »*.

A La Pitié-Salpêtrière, les professeurs Raymond Roy-Camille et Gérard Saillant observent strictement, quant à eux, le mouvement de grève. Tous deux chirurgiens-orthopédistes, traumatologues, ils ont pris en charge ce matin les cas urgents. *« L'enjeu de notre mouvement,* disent-ils, *n'est autre que d'enrayer la dégradation de la médecine française »*, une dégradation qu'ils estiment *« immédiate »* et qu'ils jugent consécutive à l'ensemble des réformes actuellement engagées. C'est pourquoi ils se sont mis en grève, bien plus que pour protester contre le projet particulier de la réforme des statuts.

Il faut prévenir les Français, disent-ils en substance, que les choix essentiels, y compris en térapeuthique, sont de moins en moins faits par des médecins et de plus en plus par des financiers qui imposent des choix économiques, malgré la bonne volonté de nombre d'administrateurs. Il faut les prévenir que la disparition des services tuera, ajoutent-ils, la notion de chef d'équipe, de responsable, et que l'enthousiasme des jeunes médecins est étouffé dans l'œuf. *« La réforme hospitalière va casser le système. Ce qui se passe est une transformation vers un système à l'anglaise, vers la fonctionnarisation des médecins, d'abord à l'hôpital, puis en ville. »* Sur le plan universitaire, le gouvernement *« fait disparaître la spécificité des U.E.R. (unité d'enseignement et de recherches) de médecine. Les décisions seront prises pour nos disciplines par des quantités de non-médecins »*. Mais le gouvernement se défend de mettre en place une médecine étatisée ? *« Nous n'y croyons pas. Nous sommes partis pour une médecine socialisée. »*

CLAIRE BRISSET.

Château-Renault : une ambiance différente

De notre envoyé spécial

Château-Renault. — Dix heures. *« Un rectum en deux heures, pas mal, non ? »* Sortant du bloc opératoire, le docteur Jean Delaneau s'installe à son bureau et, sans quitter sa tenue de chirurgien, rallume aussitôt un gros cigare déjà entamé. La grève ? *L'ancien secrétaire national* pour la santé du P.R. et de l'U.D.F., d'autre part maire de Château-Renault (Indre-et-Loire), *« n'a pas le temps de la faire »*, pas plus que ses confrères, six « temps plein », et cinq « temps partiel ».

Dans ce centre hospitalier d'une capacité de trois cent cinquante lits *et qui emploie trois cent dix personnes, « il règne,* explique le docteur Delaneau, *une ambiance différente. Et puis les gens que j'opère, je les croise dans la rue ; il ne comprendraient pas que je fasse grève »*.

Le docteur Claude Mercat, chef du service de médecine interne et président de la commission médicale consultative, a la même attitude. Il estime que la notion même de grève est incompatible avec la profession médicale et éprouve une certaine gêne à récla-er l'amélioration de sa retraite, *« cette carotte syndicale »*, pendant que certains *« n'ont pas même le minimum vital »*.

Menaces

Le centre hospitalier de Château-Renault n'est-il donc qu'un bastion de médecins « à part », antisyndicalistes convaincus ou praticiens dociles acceptant sans sourciller tous les projets ministériels les concernant ? Ambiance différente là encore. Si contestation il y a, elle ne prend pas les voies imposées par les dirigeants du syndicalisme hospitalier. La départementalisation, par exemple, *« nous l'avons mise en place quinze ans,* nous explique le docteur Delaneau ; *si chacun a conservé son service, ces derniers n'ont pas de limites bien précises. Entre la gynécologie, la médecine et la chirurgie, nous travaillons en commun. Aussi, ne voyons-nous pas ce que pourraient nous apporter dans ce domaine les projets ministériels »*.

La suppression du secteur privé ? Il avait disparu à Château-Renault avant que M. Ralite ne s'en préoccupe. Si l'inquiétude ou le mécontentement règnent, c'est pour d'autres raisons ; en dépit de tous les propos ministériels sur la revalorisation nécessaire de l'hôpital général, on constate des menaces qui se précisent : *construction bloquée* de la nouvelle maternité, refus de toute création de personnel pour l'année 1983, *« en dépit des demandes raisonnables »*. Ou encore les relations difficiles avec le grand centre hospitalier universitaire (C.H.U.) voisin de Tours. *« Il me faut quatre mois,* explique le docteur Mercat, *pour obtenir un examen scanner en externe à Tours, alors que si je fais hospitaliser le malade dans le service de neurologie du C.H.U. l'examen peut être pratiqué dès le lendemain.* Autre cause de mécontentement : la *« pseudo-concertation »* mise en place par le ministère ou le surcroît de travail que constituent les nouvelles statistiques à fournir au ministère.

Dans le principe, le docteur Delaneau n'est pas opposé au projet actuel sur l'amélioration du statut des médecins hospitaliers. *« J'avais prêché le même dossier auprès de M. Jacques Barrot quand il était ministre de la santé et de la sécurité sociale. Il y a des anomalies indiscutables dans le déroulement de nos carrières. En ce qui me concerne, par exemple, je touche le même salaire depuis six ans et je resterai au même échelon jusqu'à ma retraite, dans dix ou quinze ans. Si l'hôpital changeait de groupe, pour le même travail je toucherais 5 000 francs supplémentaires. »* Pour ce qui concerne les projets d'enveloppe budgétaire globale, on est prêt à Château-Renault à tenter le pari. *« A condition d'être totalement libre de réaliser une expérience autogestionnaire. »*

Il est 11 heures. Le docteur Delaneau quitte l'hôpital. Président du conseil régional, il a rendez-vous avec M. Jean Royer, maire de Tours. *« On n'a pas,* dit-il, *à m'imposer d'horaires. J'estime devoir une prestation globale et assurer les soins aux gens qui se présentent, quels que soient le jour et l'heure. »*

JEAN-YVES NAU.

Les tarifs des avortements sont publiés

Après les avoir promis, annoncés et réannoncés, le gouvernement a commencé à publier les textes d'application de la loi qui prévoit le remboursement de l'interruption volontaire de grossesse. Quand tous ces textes auront été publiés, les circulaires et directives envoyées, le remboursement pourra devenir effectif, dès le 1er mars. Après beaucoup de discussions et de tergiversations, les ministères des droits de la femme, des affaires sociales et de la santé se sont mis d'accord sur un remboursement forfaitaire. Le coût total de cette réforme est évalué à 200 millions de francs.

Deux barèmes ont été établis, l'un pour le privé, l'autre pour le public. Ils sont publiés par le Bulletin officiel des services et des prix du 23 février.

● *Dans les établissements publics,* le forfait recouvre l'I.V.G., les frais d'hospitalisation, l'accueil et la prise en charge, l'information sur la contraception et les analyses obligatoires préalables. Le forfait sans anesthésie pour une hospitalisation inférieure ou égale à douze heures est fixé à 762,50 francs ; entre douze et vingt-quatre heures, à 912,50 francs. Avec anesthésie, pour une hospitalisation inférieure ou égale à douze heures : 1 031,25 francs ; pour une durée de douze à vingt-quatre heures : 1 181,25 francs. Pour les assurées sociales, il leur suffira de présenter, lors de leur hospitalisation, une justification de leur affiliation à la Sécurité sociale et les trois derniers bulletins de salaire. L'hôpital leur donnera une fiche de la Sécurité sociale pour se faire éventuellement rembourser le ticket modérateur par leur mutuelle ; la clinique fournira également une feuille de la Sécurité sociale pour le remboursement.

● *Dans les établissements privés,* on distingue les cas où les analyses préalables ont été faites sur place et ceux où elles ont été pratiquées dans un autre établissement. L'arrêté relatif au prix des soins et à l'hospitalisation afférente à l'I.V.G. fixe *« les prix limites des investigations biologiques, des soins et de l'hospitalisation afférents à l'I.V.G. pratiquée dans les établissements d'hospitalisation privée (...), dans les cliniqes ouvertes des établissements d'hospitalisation publics, dans les hôpitaux locaux et à l'occasion de l'activité de clientèle privée des médecins à temps plein des établissements d'hospitalisation publics »*.

Les tarifs, T.V.A. comprise au taux de 18,6 %, sont de 749,46 F pour une I.V.G. sans anesthésie et pour une durée de séjour égale ou inférieure à douze heures, sans examens préalables ; de 829,46 F, avec examens. Entre douze et vingt-quatre heures d'hospitalisation : sans examens, 927,36 F ; avec examens, 1 007,36 F.

Avec anesthésie, ils passent pour un séjour de douze heures à 1 098,21 F et entre douze et vingt-quatre heures à 1 276,11 F. Les assurées sociales du régime général ne paieront que le ticket modérateur, égal à 20 %.

SPORTS

La Peugeot 205 turbo 16 de rallye est née

Peugeot-Talbot Sport a levé, mercredi 23 février, à son siège, le voile sur la 205 turbo 16 à quatre roues motrices, qui sera engagée à partir de 1984 dans le championnat du monde des rallyes.

Champion du monde des rallyes en 1981, Talbot avait largement mis entre parenthèses les compétitions sur route dans son programme 1982. Renault avait fait un choix identique en privilégiant la formule I. Choix qu'il a de nouveau confirmé cette année. Talbot a rompu en 1982 avec le constructeur de Vichy, Ligier, mais travaillait déjà depuis quelques mois sur la construction d'une voiture de rallye dotée de quatre roues motrices et d'un moteur de 1 175 cm^3 turbo-compressé, placé en position centrale et développant une puissance de 300 chevaux à 8 000 tr/minute. Le poids de cette voiture ne dépasse pas 900 kilos ! Elle sera construite à deux cents exemplaires pour pouvoir être homologuée d'ici à la fin de l'année et aussitôt commercialisée. Peugeot-Talbot Sport engagera alors en 1984 deux voitures dans certains grands rallyes du championnat du monde. La 205 turbo 16 qui, dans l'immédiat, est confiée au pilote Jean-Pierre Nicolas, sera fin prête en 1985 pour briguer le titre mondial des constructeurs. C'est du moins l'ambition que lui assigne Jean Todt, directeur de Peugeot-Talbot Sport, compte tenu des qualités qu'on lui prête déjà sur l'asphalte, sur la terre, dans la boue et dans la neige. — G. M.

D'un sport à l'autre

TENNIS. — *Yannick Noah s'est qualifié, le 24 février, pour les quarts de finale du tournoi de La Quinta (Californie), doté de 265 000 dollars, en battant Henri Leconte, 6-0, 4-6, 6-2. Le troisième Français, Bernard Fritz, a été éliminé par l'Américain Victor Amaya, 6-3, 6-2.*

VOLLEY-BALL. — *Le Bulgare Georges Komatov succède à Jean-Marc Buchel, entraîneur de l'A.S. Cannes, à la direction de l'équipe de France.*

JEUX UNIVERSITAIRES D'HIVER. — *La Française Marie-Luce Waldmeier, troisième de la descente, a préservé ses chances d'obtenir une deuxième médaille dans le combiné alpin, en prenant la huitième place du slalom géant, gagné le 24 février par l'Italienne Daniela Zini.*

SCIENCES

Le prochain tir d'Ariane aura lieu le 3 juin

Le satellite européen Exosat sera lancé par une fusée américaine

Cinq mois d'enquête, d'essais, de réunions d'experts et d'activités industrielles auront été finalement nécessaires pour effacer les effets de l'échec essuyé, le 10 *septembre* dernier, par le cinquième exemplaire du lanceur européen Ariane, victime d'une défaillance de son troisième étage. Prévu initialement en novembre 1982, puis, du fait de l'échec du mois de septembre, repoussé en avril *de cette année, le sixième tir* d'Ariane, qui porte le nom de code de L-6, devrait en définitive avoir lieu le 3 juin, à la veille de la fermeture du Salon aéronautique et spatial du Bourget.

Pour cette raison au moins, les Européens devront faire un parcours sans faute et mettre en orbite le satellite de télécommunications européen Ecs-1 et le satellite Amsat destiné aux radio-amateurs (1). La tâche sera d'autant plus délicate que les Américains auront, quelques jours plus tôt, lancé depuis la base californienne de Vandenberg le satellite scientifique européen Exosat dont la mise en orbite devait être initialement assurée par Ariane.

Même si le conseil de l'Agence spatiale européenne (ESA) a cru bon de *« renouveler sa confiance unanime et son soutien »* au programme Ariane, force est de reconnaître que l'enquête sur l'échec a révélé quelques lacunes qui n'ont pas été sans conséquences :

● Du point de vue technique, il a fallu modifier la turbopompe du moteur du troisième étage. C'est ainsi que la taille des engrenages a été revue tout comme le traitement de *surface auquel ils sont soumis pour* mieux résister aux efforts qu'on leur inflige. Ils tournent, en effet, à 61 000 tours par minute pour les uns et à 13 000 tours pour les autres. D'autre part, les procédures de prélubrification et le système de lubrification (2) de *cette turbopompe qui* alimente le moteur du troisième étage d'Ariane en hydrogène et en oxygène liquides ont aussi fait l'objet de modifications ou de changements.

● Du point de vue financier, toutes les études, tous les essais complémentaires qu'il a fallu mener *pour définir les modifications nécessaires* coûteront environ 20 millions d'unités de compte, soit 130 millions de francs. Il faudrait y ajouter le prix du maintien en configuration de vol des satellites qui n'ont pu être lancés.

● Du point de vue du calendrier, les coups d'accordéon dus aux reports successifs du lancement ont perturbé les programmes initialement prévus. Pour mettre en orbite leur satellite astronomique Exosat — qui ne peut être lancé en dehors de certaines périodes de l'année, — les Européens ont dû se résoudre à faire appel à un lanceur américain Thor-Delta 3914 pour lequel ils devront régler 26 millions de dollars. Le tir devrait avoir lieu à la fin du mois de *mai 1983. Si cette décision prise* par le conseil de l'ESA est de nature à satisfaire la communauté scientifique, nul doute qu'elle a contrarié les promoteurs d'Ariane.

En outre, le maintien à toute force d'un lancement d'Exosat par Ariane risquait de porter préjudice *aux intérêts des clients non européens* d'Ariane en décalant éventuellemnt la mise en orbite de leurs satellites commerciaux.

Pour ces raisons, les responsables du lanceur européen s'efforcent de trouver des combinaisons de lancements de satellites satisfaisantes pour leurs clients. Une liste des tirs et de leurs charges utiles devrait être publiée début mars. Il est cependant acquis que les trois prochains tirs de la fusée européenne (L-7, L-8 et L-9) seront réservés aux satellites de télécommunications de l'organisation internationale Intelsat, premier client non européen d'Ariane. Ils devraient avoir lieu le 26 août, le 4 *novembre* et au début du mois de janvier 1984.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Pour des raisons que l'on comprend aisément, le conseil de l'ESA (Agence spatiale européenne) a souhaité que ce sixième tir d'Ariane ait lieu dans des conditions analogues à celles du tir raté de septembre. A cause de cet échec, L-6 devient en réalité le premier vol opérationnel de la fusée Ariane. De ce fait, la tentative de récupération du premier étage du lanceur pendant ce vol est repoussée à plus tard.

(2) Le système de lubrification utilisé sur le lanceur L-6 sera celui qui a été développé pour le lanceur lourd Ariane-3 dont le tir du premier exemplaire est prévu pour mars 1984.

A des millions d'années-lumière

UN ÉNORME NUAGE DE MATIÈRE AURAIT ÉTÉ DÉCOUVERT PAR UNE ÉQUIPE AMÉRICAINE

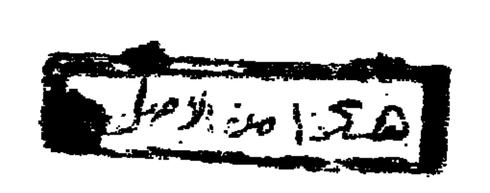
Une équipe d'astronomes américains appartenant à l'université Cornell d'Ithaca (Etat de New-York) aurait découvert, le mois dernier, un énorme nuage de matière, plus grand *que la galaxie — la Voie lactée —* à laquelle nous appartenons. Ce nuage, situé à une trentaine de millions d'années-lumière (1), dans la direction de la constellation du Lion, et composé d'hydrogène neutre, pourrait constituer une preuve de l'existence de ce que les astronomes appellent la « masse manquante ».

Sans elle, en effet, sans cette masse de matière dont on suppose l'existence, mais qui n'a pas encore été découverte, il est difficile d'expliquer l'équilibre de l'Univers. *Ainsi, on suppose que les amas de* galaxies — qui sont des rassemblements de millions d'étoiles et de nuages de gaz interstellaire — ne « tiendraient » pas s'il n'existait, entre les différentes galaxies, cette « masse manquante », qui n'est qu'une partie de la masse manquante totale. Même si aucun nuage de matière de ce type n'avait encore été observé directement, l'étude des raies d'absorption des quasars en suggérait fortement l'existence.

Pour le moment, les quatre chercheurs de l'université Cornell, MM. Vervant Terzian, Stephen Schneider, George Helou et Edwin Salpeter, qui ont fait leur découverte par hasard en procédant à des réglages du grand radiotélescope d'Arecibo (Porto-Rico), se montrent d'une grande prudence dans leurs analyses. Ils se bornent à poser des questions — notamment sur la nature de l'objet central qui maintient la cohésion de ce grand nuage tournant à grande vitesse sur lui-même — et s'interrogent sur la nature réelle du nuage. Peut-être s'agit-il d'une proto-galaxie qui n'a pu se développer et, de ce fait, n'a *pas entraîné la formation d'étoiles.* Seules des mesures complémentaires permettront d'en savoir plus.

(1) Une année-lumière représente la distance parcourue en un an par la lumière, soit environ 10 000 milliards de kilomètres.

● *Grève à l'Institut géographique national* (I.G.N.). — Un tiers environ des ingénieurs géographes ont fait grève, le jeudi 24 février, pour protester contre le renouvellement par le conseil des ministres du mandat du directeur général de l'I.G.N., M. Winghart, à qui ils font divers griefs, dont celui de ne pas être issu du cadre des ingénieurs géographes.



Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

GARDER SON CORPS

GYM-TONIC

Muscles sous aérobic

« BRANCHÉ », dans le parlé jeune quotidien, cela signifie à la mode, dans le coup, « *in* », ou mieux « *hot* ». Le contraire de branché, c'est « *ringard* », « *out* ». Qu'est-ce qui est branché ? Qu'est-ce qui ne l'est pas ? L' « *aérobic* », par exemple est branché. L'aérobic, c'est cette danse arrivée de Californie, via Jane Fonda, danse à laquelle Véronique et Davina exercent quelque deux millions de téléspectateurs le dimanche matin. La gymnastique, en revanche, c'est ringard.

Les adeptes de l'aérobic ont un « *look extra* », c'est-à-dire une silhouette qui correspond aux canons de l'élégance définis par les magazines. Le look branché de l'aérobic s'obtient pour les femmes par le port de jambières en laine, de couleurs vives, sur des collants pastel, et d'un justaucorps échancré, légèrement transparent, soulignant le galbe des hanches et de la poitrine, dont la teinte peut être rehaussée par une ceinture de tissu nouée à la diable. Le bandeau sur le front ajoute un « *plus* ». On est alors très « *chicos* ». Les couleurs sombres sont cataloguées ringardes, comme le traditionnel survêtement bleu roi des hommes, qui doivent porter du gris marié à du rose ou du jaune et couper aux ciseaux les manches des débardeurs...

C'est fou le nombre de gens qui sont branchés par l'aérobic. Tous les jours de la semaine, de 9 heures du matin à 20 heures du soir, par tranche, de trente à soixante minutes, des groupes de vingt à cinquante personnes se trémoussent ainsi dans une vingtaine de salles à Paris. Toutefois, le « *must* », c'est-à-dire le *nec plus ultra*, le fin du fin, consiste à pratiquer l'aérobic dans une salle elle-même branchée. Subtile hiérarchie.

Par exemple : un « *loft* » ripoliné, c'est-à-dire un ancien hangar aménagé, avec sauna, « *practice* » de golf, ustensiles de « *body building* », et restaurant diététique, c'est hot. Au contraire, un rez-de-jardin avec vestiaire individuel, salles de musculation et de culture physique différentes pour hommes et femmes, c'est « *tarte* », même avec musique et restaurant macrobiotique.

Autre exemple : un sauna à 102° pris après deux heures de « *musculation-work* » pour éliminer les courbatures, c'est « *super* ». Mais un sauna à 60° pris le corps entouré de bandelettes pour faire fondre la cellulite, c'est « *tardos* ».

Dernier exemple : une demi-heure de « *gym-tonic* » avec un danseur « *californien* » qui lance « *yeah, tous avec moa* », c'est « *le pied* » ! Une heure sous la férule d'un moniteur de culture physique qui compte « *Un, deux, trois. Et un...* », c'est « *débile* ».

« *Branchée* » ou « *ringarde* », la culture physique « *fait un tabac* ». A vrai dire, grand-papa connaissait déjà tout cela par cœur. Il faisait de la gymnastique en musique au début du siècle avec M. Debonnet et jonglait aussi avec des haltères. Les vertus de la danse étaient également appréciées depuis longtemps par les sportifs : le champion de ski autrichien Toni Sailer a fait des entrechats avant de gagner trois médailles d'or aux Jeux olympiques.

En clair, rien de bien nouveau pour faire du muscle. C'était même un artisanat très développé depuis de nombreuses années, comme en témoignent la soixantaine de salles implantées dans tous les quartiers de Paris. Elles s'adressaient plus à une catégorie psychologique – les culturistes – qu'à une catégorie sociale. A la fin des années 60 sont apparus les centres de relaxation. « *On touchait les hommes d'affaires qui avaient des problèmes de poids à cause des déjeuners d'affaires. C'étaient des établissements luxueux où ils payaient très cher pour transpirer et se détendre* », note un ancien moniteur du Président et du Viking, aujourd'hui disparu. Le début des années 80 a vu apparaître une nouvelle génération de salles, véritables supermarchés de la forme physique. On vient en effet de passer du petit commerce indépendant (salle de moins de 100 m²), puis de la boutique de luxe (salle de 300 m²), à la grande surface (salle de plus de 500 m²).

Parcours du combattant

Porte Maillot, le Gymnase-Club est le plus vaste centre parisien avec ses 2 000 m². L'un des plus récents aussi. Il a été ouvert en septembre dernier dans d'anciens entrepôts des cycles Peugeot. C'est sous d'immenses verrières qu'officient, à raison de huit cours quotidiens, les grandes prêtresses de la gym-tonic, Véronique et Davina, mais aussi Jean-Pierre Moreau, le pape du « *stretching* ». En fait, toutes les activités qui comprennent culture physique classique, boxes (anglaise, américaine et française), danse contemporaine (jazz, rock n'roll), sont organisées autour d'une salle de musculation, véritable parcours du combattant composé d'une vingtaine d'appareils de tortures chromés. L'ensemble est complété par une école de golf et un restaurant. Pour y accéder, le versement d'une cotisation annuelle de 100 francs est nécessaire, chaque activité étant réglable à la séance, au mois, au trimestre ou à l'année. « *Des hauts fonctionnaires et des vedettes viennent chez nous, mais nous ne faisons pas d'élitisme. Au contraire. Le salaire moyen de nos membres est de l'ordre de 8 000 francs par mois. Nous pratiquons des tarifs qui doivent permettre au maximum de gens de venir* », déclare Patrick Dalia.

En 1979, cet ancien champion de judo a fondé, avec un autre champion de judo, Richckoff, et le chef du personnel d'une entreprise de travaux publics, Gilbert Louvier, une petite société, pour acheter un vieux gymnase à côté du Cirque d'hiver. L'année suivante, il acquérait un nouveau local de 1 000 m², une ancienne piscine désaffectée près du parc Monceau, qui est le fief d'une autre grande prêtresse de l'aérobic, Minka, ancienne danseuse à l'Alcazar. « *Le groupe devrait faire 15 à 20 millions de francs de chiffre d'affaires en 1983. Tous les jours, on me propose des capitaux pour ouvrir de nouvelles salles. Mais deux problèmes se posent : des salles disponibles à des tarifs qui ne soient pas ceux du mètre carré de bureau et du personnel de qualité. Pour l'instant, nous étudions la possibilité de créer un groupement avec des salles analogues en province. Cela nous permettrait d'améliorer nos campagnes publicitaires* », précise Dalia, avant de s'envoler vers une exposition commerciale de matériel sportif à Chicago.

L'empereur du muscle et de la forme à Paris reste néanmoins Eric Simian. Sa salle des Champs-Elysées, rue de Ponthieu, couvre un millier de mètres carrés, répartis sur quatre niveaux. Il a le privilège de l'antériorité, ayant débuté en 1954 sur un seul étage. Et il vient d'ouvrir une nouvelle salle à Bordeaux. Son fichier compte désormais quelque 10 000 noms. « *Notre clientèle est composée à 70 % de femmes* », note Pierre Sarver, l'ancien « *prof de gym* » qui dirige la salle. Au sommet de l'immeuble, on travaille les muscles du haut du corps. A l'étage inférieur, ce sont les muscles des jambes qui sont mis à l'épreuve. Dessous encore, ce sont, de demi-heure en demi-heure, les cours d'aérobic. « *Nous sommes des précurseurs en la matière. Simian a découvert cette méthode il y a plusieurs années en Californie. Mais ce sont des moniteurs spécialisés qui donnent et surveillent les leçons. Il ne faut pas laisser faire n'importe quoi* », note M. Sarver. Des malabars en survêtement circulent, en effet, au milieu des clients, les corrigent et les conseillent. Les vestiaires sont au premier étage. Un torrent de musique se déverse sans arrêt dans l'immeuble. Détail cocasse : le règlement intérieur interdit aux femmes le port de collant noir. « *Trop triste* », explique Sarver. Autre particularité des lieux : un certificat médical d'aptitude à l'exercice physique et au sauna est exigé. La maison ressemble à une ruche.

L'ambiance est analogue non loin de là, au Garden-Gym, situé à mi-Champs-Elysées. Sept cents mètres carrés seulement et une atmosphère plus confinée. Mais on transpire beaucoup sous la fonte et sur le parquet de la salle de gymnastique. C'est là qu'officient le danseur métis Amadeo, et l'ancienne championne de saut en hauteur Marie-Christine Debourse, diplômée d'éducation physique. Celle-ci s'est faite l'apôtre d'une méthode plus douce qu'elle propose aux téléspectateurs de TF 1. A l'origine de l'affaire, encore deux anciens champions de judo, Ellia et Dermée, qui ont repris il y a cinq ans une ancienne salle de relaxation.

ALAIN GIRAUDO.

(Lire la suite page 12.)

MARCHE

Fontainebleau à pleins poumons

LE *massif de Fontainebleau est vaste*, couvrant 20 000 hectares avec un périmètre de 100 kilomètres ; c'est à Denecourt et Colinet que l'on doit le traçage au XIXe siècle de 300 km de sentiers touristiques, mais bien auparavant existaient déjà des allées forestières, évaluées aujourd'hui à 16 000 km environ.

L'Office national des forêts, à qui incombe la gestion de la forêt domaniale, avance le nombre de 10 à 12 millions de visiteurs par an... 80 % d'entre eux ne s'éloignent pas de plus de 100 mètres de leur voiture et certains dimanches de mai et juin, on parle de 20 000 véhicules et de 200 000 personnes à la fois, dont *10 000 à 15 000 dans la seule région* des gorges d'Apremont !

Pour ne pas se lasser de Bleau, il faut savoir trouver les coins tranquilles, varier les itinéraires, les buts de balade, les moyens de transports et les plaisirs, au gré des saisons. La forêt de Fontainebleau *a ses hauts* lieux touristiques n'échappant pas aux circuits organisés rendant vite cosmopolite Barbizon, qui célèbre ses peintres, Milly ses halles et la chapelle Saint-Blaise-des-Simples décorée par Jean Cocteau. Fontainebleau, *son château et son musée sont* listés dans toutes les mémoires, mais bien des randonneurs avouent les méconnaître : pour eux, passagers furtifs, en transit, Bleau c'est la forêt et tout ce qu'elle représente.

Bien vite aussi, on se rend compte que les jonctions pédestres Bois-le-Roi/Fontainebleau ou Milly-la-Forêt/Les Trois Pignons sont plus fréquentées que le Sud, délimité par la Seine et le Loing.

S'il est vrai que cette partie comporte moins de zones d'escalade, *elle* offre pourtant des passages et points de vue très attrayants piquetés d'appellations pittoresques. En bordure de forêt, épousant les méandres du Loing ou de la Seine, il est des villages tranquilles, plus secrets, un peu endormis dans leurs maisons basses aux pierres apparentes harmonieusement coiffées de tuiles pâles : Bourron-Marlotte, Moret-sur-Loing, Veneux-les-Sablons, Saint-Mammès, Thomery *ou*, sur l'autre rive de la Seine Champagne et sa forêt, Samois et Fontaine-le-Port avec sa gare providentielle.

Bleau prend ainsi une autre dimension, mêlant les arbres, les rochers et les sentiers aux attraits de villages anciens, de murs plein d'histoire enserrés entre la forêt et l'eau. *Il n'est pas rare que l'envie prenne* de se dépayser un peu ici et là, ne serait-ce que le temps d'un week-end pour s'offrir une flânerie nonchalante ou de petites vacances improvisées, à seulement 70 km de Paris et à pied.

Un parfait bleausard possède la carte *Forêt de Fontainebleau et des Trois Pignons* : c'est la clé des sentiers, des massifs d'escalade et des villes avoisinantes. Carte en main, les itinéraires sont déjà plus imagés, peuvent s'additionner, devenir réversibles, l'essentiel étant d'avoir quelques suggestions au départ.

De Fontainebleau à Moret-sur-Loing

(5 à 6 h de marche,
16 km à travers la forêt
+ 3 km pour y accéder.)

Le sol sablonneux rend la randonnée praticable toute l'année.

« La Mare-aux-Fées », aux deux *tiers du parcours*, est la seule buvette possible (700 m hors G.R. – ouverte les week-ends de beau temps et tous les jours en été ; un petit abri est accessible en permanence).

De la gare de Fontainebleau, prendre le car jusqu'au château (*15 minutes*) ou partir à pied (*3 km* à travers le parc jusqu'au carrefour de l'Obélisque). Contourner le carrefour par la gauche jusqu'à rencontrer la route de la Vallière où commence le balisage rouge-blanc. Le fil conducteur est ensuite le G.R. 11, pour tout l'itinéraire, décrit dans le *topo G.R. 11* et reporté sur la carte. Orienté Sud/Sud-Est, il parcourt le Petit Mont Chauvet, le Rocher Bouligny, le Mont Merle, le Rocher Fourceau, le Rocher Boulin, la Malmontagne et son gouffre pour rejoindre Veneux-les-Sablons, Moret, Saint-Mammès, villes-étapes possibles.

De Moret à Bourron-Marlotte

Il n'y a pas d'itinéraire balisé spécifiquement pour cette jonction, mais l'orientation dans cette partie *de la forêt est facile. Un cheminement* intéressant est décrit dans le récent guide *Fontainebleau, escalades et randonnées* (Arthaud 1982), sans varappe, riche en balcons, en labyrinthes, éminences gréseuses et dépressions dont les dénivellations *peuvent paraître rudes*. Les auteurs le considèrent à juste titre comme l'une des plus belles randonnées à Bleau, quelle que soit la saison, et l'ont baptisée « *une succession de petites montagnes* ».

Le bivouac est autorisé aux abords de la *maison forestière* de la Grande Vallée (eau potable), au nord de Bourron-Marlotte. En prenant le train à Bourron-Marlotte, un changement à Moret permet de regagner Fontainebleau et Paris, à moins de reprendre un car vert... ou *de continuer l'errance bellifontaine*.

De Moret à Fontaine-le-Port

(5 à 6 h de marche – 21 km)

Cette possibilité de retour emprunte le G.R. 2 en bord de Seine.

ANNICK MOURARET.

(Lire la suite page 12.)

Pour être à pied d'œuvre

8 h 26, c'est pour les puristes, les lève-tôt et pour ceux qui *veulent précisément oublier* leur auto – ils sont évalués à 5 % seulement. C'est tout à fait possible pourtant, en consultant les horaires des trains de la ligne Paris-Sens (desservant Melun, Bois-le-Roi, Fontainebleau, *Moret-Saint-Mammès, parfois* Thomery), Paris-Montereau par Héricy pour Fontaine-le-Port, Champagne-sur-Seine et Paris-Montargis pour Bourron-Marlotte.

Il faut essayer une fois le train, *pour être écœuré des fatidiques* retours par l'autoroute du Sud qu'il est inutile de décrire. Même s'il y a du monde dans le compartiment, vos voisins montés aux stations de la forêt – et *ils* sont nombreux – ont des tenues *personnalisées, une mine tantôt* ragaillardie, tantôt empreinte de saine fatigue, peut-être quelque végétation à la main et sûrement l'odeur de « Bleau », subtil mélange de *sable*, de *grès*, de bruyères et de hautes futaies : ce sont là les principales essences qui composent leur drogue pour la semaine ou pour seulement trois jours, préciseront les habitués du mercredi.

Depuis la Porte-d'Italie, les « cars verts », en réalité orange et vert, assurent quatre à cinq fois par jour la liaison Paris-Nemours et retour, via le château de *Fontainebleau, Bourron-*Marlotte, Grez-sur-Loing et, le week-end seulement, Larchant. Mais ils sont peu intéressants le matin pour qui prétend randonner cinq à six heures : leur premier départ est à 10 heures ! Par contre, *il peut être utile* de connaître leurs horaires pour le retour.

L'aller en train Paris-Fontainebleau coûte 28 F (moins 25 % avec les « billets randonneurs ») et 33,50 F en car de Paris au château.

Les randonneurs automobilistes – auto-pédestres – peuvent aussi utiliser le train pour allonger *leur périmètre de marche* et jouir ainsi d'une nouvelle liberté, loin de leur véhicule abandonné. L'O.N.F. a fermé l'accès de nombreuses routes, ce qui peut déplaire aux automobilistes et même aux purs grimpeurs, *mais c'est pour tous les amoureux* de la nature un plaisir de voir la végétation revivre là où les chemins se rétrécissent, comme aux Trois-Pignons, et les ordures diminuer. Evaluées à 6 000 mètres cubes pour 1976, elles sont *actuellement de l'ordre de* 4 000 mètres cubes par an. – A. M.



Fontainebleau à pleins poumons

(Suite de la page 11.)

La ligne générale contourne par l'est la forêt de Fontainebleau, en remontant vers le nord pour atteindre *la gare* de Fontaine-le-Port (*trains* vers 18 h et 19 h 30 tous les jours — changement à Melun pour Paris).

Les automobilistes qui ont laissé leur voiture en gare de Fontainebleau écourtent l'itinéraire de 11 km à Pont-de-Valvins, situé à 2 km du départ.

Le G.R. 2 est rejoint à Champagne-sur-Seine par Saint-Mammès et ses rues anciennes, en traversant la Seine. Les villages riverains possèdent tous des monuments anciens, signalés dans le *topo-guide G.R. 2 – 213*, des campings et petits hôtels.

De Moret/Veneux-les-Sablons à Fontainebleau

(Par Thomery — 11 km)

C'est le plus court chemin pour rejoindre la gare de Thomery ou de Fontainebleau, utilisant cette fois le sentier balisé *en vert et blanc par* l'O.N.F. Il s'agit du T.M.F., tour du massif de Fontainebleau, que l'on regagne depuis Veneux par le carrefour de la Porte Nadon et la route du Chêne feuillu. Ensuite, si l'on ne fait pas confiance aux balises, on termine la balade tout à la carte.

ANNICK MOURARET.

Bibliographie

• Carte ONF/IGN nº 401 — Forêt de Fontainebleau et des Trois-Pignons (18 F.)

• *G.R. 11 — de La Ferté-*sous-Jouarre à Fontainebleau (réf. 105 — 1980) — 30 F.

• G.R. 2 — 213, de Melun à Troyes et de Pont-sur-Yonne à Auxerre (réf. 212 — 1979) 38 F.

• *Fontainebleau, escalades et randonnées*. Arthaud, 1982, 80 F, 240 pages. Seul livre reprenant tous les circuits d'escalade par difficulté et 15 itinéraires de randonnées hors des parcours traditionnels.

• *Guide des sentiers de promenades dans le massif forestier de Fontainebleau*. 18 F + 5,80 F de port. Courtes *promenades* balisées. Association des Amis de Fontainebleau (38, rue Grande, 77300 Fontainebleau).

• P.R. Seine-et-Marne et Loiret (réf. 116, 1980), 38 F, 60 circuits pédestres en Ile-de-France.

• *La Forêt de Fontainebleau et ses rochers*, Sylvain Jouty, Editions ACLA, 1982 (180 pages, format 24 × 32) 209 F. L'histoire et la vie de la forêt, à travers des textes et des images évocatrices (ne contient pas d'itinéraires).

Informations

• Délégation de l'Ile-de-France des sentiers de grande randonnée, 64, rue de Gergovie, 75014 Paris, tél. 545.31.02. 3 000 km de sentiers balisés... les associations à qui se joindre.

• Office de tourisme de Fontainebleau, 38, rue Grande, 77300 Fontainebleau (tél. 422.25.68).

• Office de tourisme de Moret-sur-Loing, place de Samois, 77250 Moret-sur-Loing (téléphone 070.41.66).

• Office national des forêts, 217 bis, rue Grande, 77305 Fontainebleau (tél. 422.20.45).

• S.N.C.F., gare de Fontainebleau : tél. 439.50.50.

• Billets randonneurs (— 25 %) : ils sont délivrés par les associations de randonnée pédestre à leurs adhérents, et à la gare de Fontainebleau en les demandant à l'avance.

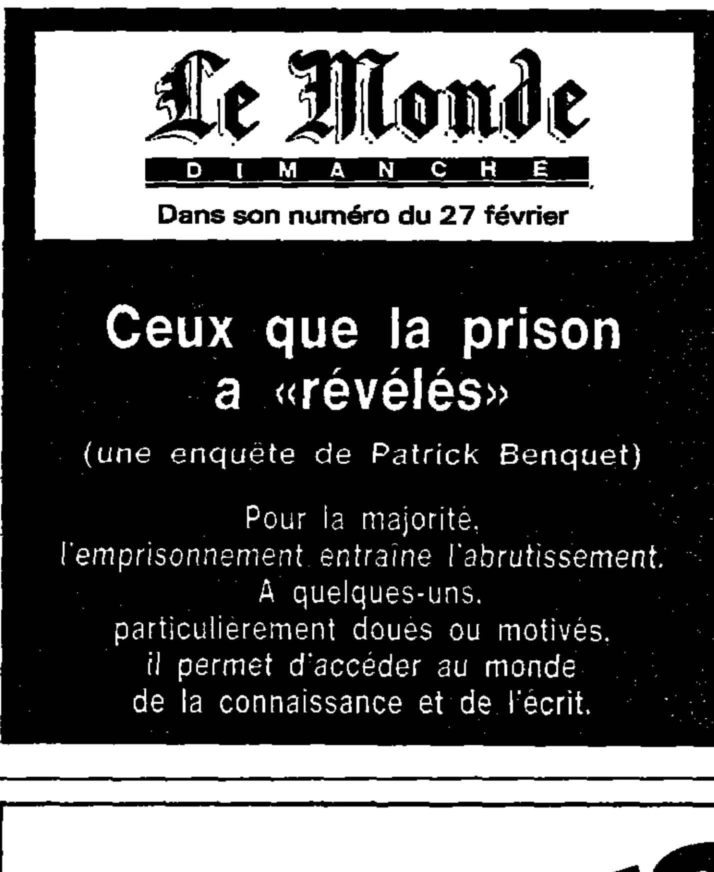
• Cars verts Paris-Nemours — 21, avenue Léon-Bollée, 75013 Paris (tél. 585.53.38) (joindre une enveloppe timbrée aux demandes de renseignements).

• Cars verts Fontainebleau : tél. 422.23.88 — 3,60 F. le trajet gare/château ; 2,60 par carnets de 10 tickets à acheter en face de la gare.

• Campings
- Champagne-sur-Seine, ★★ La Croix Bleue, tél 423.00.83, 100 places.
- Saint-Mammès, ★★ Les Sablonnières, tél. 070.41.49, 150 places.
- Samois-sur-Seine, ★★ Petit Barbeau, tél. 424.63.45, 400 places.
- Samoreau, ★★ La Pièce du Bac, tél. 423.72.25, 170 places.
- Thomery, ★★ Le Clos aux Boulains, tél. 070.00.71, 60 places.
- Veneux-les-Sablons, ★★ Le Lido, tél. 070-46.05, 225 places.

(Il n'y a plus de camping à Moret-sur-Loing).

Rappelons au passage que le camping *est très réglementé et que les feux sont* interdits.



CORRESPONDANCE

Pourquoi je pars en Belgique

M. Paul de Guilhermier, de Versailles, a choisi de prendre des vacances d'hiver en Belgique plutôt qu'en France. Il explique ci-dessous les raisons de ce « cap au nord ».

Nous, Français, apportons trop souvent, me semble-t-il, une réponse compliquée à des questions simples : ma famille vient de passer la semaine de vacances scolaires dans un appartement en location sur le littoral belge. Pourquoi la Belgique et non la France ? La réponse est intéressante à deux points de vue :

— Il est banal en Belgique de louer un appartement à la semaine : coup de téléphone de Paris à une agence, réservation, arrivée un soir à 17 heures, formalités réduites au strict minimum, installation immédiate dans un appartement sur le front de mer, pas de mauvaise surprise, tout est tel que prévu.

— La distribution des programmes télévisés par câble est devenue, elle aussi, banale : le choix qui vous est offert est le suivant : deux chaînes belges en français, deux chaînes belges en flamand, deux chaînes néerlandaises, trois chaînes françaises, quatre chaînes allemandes, quatre chaînes anglaises, une chaîne luxembourgeoise.

Ces deux raisons ont suffi à nous décider, il y a quelques jours, quand nous avons constaté que la neige n'était pas au rendez-vous.

Mes conclusions :

a) La possibilité de location à la semaine (qui nécessite, il est vrai, une bonne organisation matérielle) est un puissant incitatif à visiter le pays où elle se pratique ;

b) Plutôt que de discourir sans fin sur la nécessité, l'objet et le comment d'une quatrième chaîne, donnons-nous la possibilité de recevoir les programmes de nos voisins ; l'ouverture d'esprit et la possibilité d'affiner son jugement que procure la vision alternée des télévisions étrangères, sans parler de la pratique des langues qu'elles permettent, est telle que même mes enfants adolescents considèrent que la France est un pays vraiment très obscurantiste pour, délibérément, ne pas permettre à ses ressortissants d'avoir la possibilité d'écouter ses voisins : je fais totalement mienne cette appréciation.

Muscles sous aérobic

(Suite de la page 11.)

« Mille cinq cents personnes fréquentent en moyenne la salle, en grande majorité — 80 % — des femmes. L'expérience montre que nos membres sont domiciliés ou travaillent dans un rayon de 500 mètres. On s'est également aperçu que la fidélité était médiocre. Deux tiers des gens ne renouvellent pas leur abonnement au bout d'un an. Cela nous oblige à faire une politique commerciale agressive pour attirer le maximum de monde. Nous pratiquons par exemple des tarifs dégressifs pour les groupes qui sont très avantageux : une personne seule paye 3 000 francs par an, mais 1 500 francs avec un groupe de plus de quinze personnes, qui est facile à constituer dans une entreprise », explique Dermée.

Toujours dans le quartier des Champs-Elysées, le Samouraï, rue de Berri, propose une ambiance très différente. Fondé en 1970, par un professeur d'éducation physique, Vladimir Doundov, l'établissement de 1 000 m² donne sur les pelouses d'une cour intérieure. Les règles de la maison sont : séparation des hommes et des femmes, travail adapté et progressif en petits groupes. Ici le *« rythme américain »* a fait une percée discrète. Le volume des décibels reste acceptable et la sonorisation est régulièrement interrompue pour la récupération des élèves et les conseils des moniteurs. *« Notre clientèle est composée de deux fois plus de femmes que d'hommes. En moyenne les gens viennent trois fois par semaine et sont fidèles. Nous nous efforçons de nous mettre à leur portée, de les aider à résoudre leurs problèmes »*, dit Robert Pajak, le moniteur à la morphologie fine du marathonien qui supervise la salle. Le prix de revient est de 265 francs par mois. *« Ce n'est pas l'argent qui fait la sélection. Les gens qui viennent ici sont de toutes les catégories sociales. Ils ont envie d'être sains et en forme. »*

Concurrence sauvage

Toutes ces salles sont localisées à proximité des bureaux où travaillent un grand nombre de cadres et de secrétaires qui composent leur clientèle de base. C'est sur ce critère qu'une salle de 1 000 m² vient d'ouvrir non loin de la Maison de la Radio et qu'une autre est à l'étude dans le quartier de l'Étoile. Pierre Dringenberg a fait une option différente en implantant, il y a deux ans, son Dojo numéro 1 dans le XIIIᵉ arrondissement, rue Brillat-Savarin. Il s'adresse aux habitants des cités alentour. Les tarifs sont sensiblement moins élevés que dans le centre de Paris bien que les équipements soient d'un standing comparable. Dans un vaste rez-de-jardin (1 500 m²) très bien éclairé, il a fait aménager piscine, salles d'arts martiaux et d'escrime, aire de musculation et de danse. D'anciens champions de judo et de karaté viennent donner la leçon. *« Nous ne voulons pas être une usine à muscle. Le plus intéressant dans ce genre d'expérience c'est le contact avec les gens. On s'efforce de développer un esprit de club où les adhérents s'entraident en dehors de la salle. Un avocat donne, par exemple, des conseils à quelqu'un qui divorce. Certains ont formé un groupe pour courir des marathons et on suit leur entraînement »*, explique l'un des animateurs de la salle, Jean-Paul Guichard.

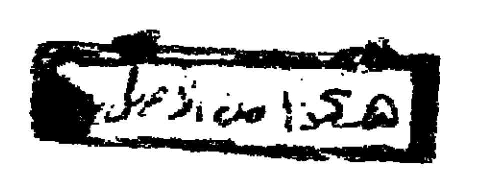
Comment peuvent subsister toutes ces nouvelles salles ? *« Depuis qu'il y a des cours d'aérobic à la télévision, le nombre de personnes qui viennent s'inscrire a très fortement augmenté, c'est incontestable. Pour l'instant, la demande est plus forte que l'offre. C'est ce qui explique le développement des salles. Mais cette clientèle nouvelle n'est pas fidèle. La concurrence va donc devenir sauvage »*, remarque Patrick Dalia, qui cherche de *« nouveaux produits »* aux États-Unis. La première forme de cette concurrence est le dénigrement à mots ouverts des autres.

« Tout le monde se réclame de Jane Fonda. Il suffit de revenir des États-Unis avec une photo de la vedette sur le porche de son institut pour dire qu'on enseigne sa méthode. Or Fonda est une militante qui ne veut pas simplement vendre son nom. Elle refuse de donner son label en franchise à n'importe qui. D'ailleurs, elle n'a que deux salles en Californie », relève Patrick Dalia. *« Beaucoup de gens arrivent chez nous effarés de ce qu'ils ont vu ailleurs. L'aérobic est assimilé à de la danse. Or aucun diplôme n'est exigé en France pour l'enseigner. N'importe qui, du jour au lendemain ou après une semaine de stage, peut ouvrir un cours de gym-tonic. Les gens risquent de mettre leur vertèbres et leurs muscles entre les mains de margoulins »*, estime Dermée. *« Il y a tromperie sur la marchandise. L'aérobisme, normalement, est un effort en endurance, c'est-à-dire que l'organisme consomme l'énergie que lui apporte l'oxygène sans puiser dans ses réserves. Or, l'aérobic tel qu'il est pratiqué est un effort en résistance, voire en puissance, qui fait puiser dans les réserves. On ne doit s'y adonner qu'après un long échauffement »*, note Robert Pajak. *« La méthode américaine vaut ce qu'elle vaut. C'est l'échauffement des danseurs modernes. Ce n'est pas complet. Certains groupes musculaires ne travaillent pas. Nous avons élaboré une méthode française plus appropriée »*, déclare Jean-Paul Guichard.

Médecins et kinésithérapeutes se sont, en effet, inquiétés de cette soudaine frénésie (comme ils s'étaient inquiétés des chaussures à haut talon, de l'abandon du soutien-gorge, et des jeans trop collants). *« Malgré les risques qu'elle comporte effectivement*, estime Pierre Sarver, *il y a malgré tout une bonne chose dans cette vogue de l'aérobic : les gens prennent de plus en plus en charge leur corps. »* Mais il n'est pas nécessaire d'être *« branché »* pour faire de la culture physique. Avec un confort certes plus sommaire, les petites salles traditionnelles de quartier offrent, le plus souvent, des services comparables et des résultats analogues. Si le prix de la sueur varie, il n'en reste pas moins qu'il faut compter un an d'efforts à raison de trois séances par semaine et d'un régime alimentaire diététique pour faire évoluer une silhouette. On trouve la liste complète des salles dans les pages jaunes de l'annuaire à la rubrique « culture physique ». Et la Fédération d'éducation physique et de gymnastique volontaire (2, rue de Valois, 75001 Paris, 261-38-44) offre à ses adhérentes une heure par semaine d'exercices adaptés pour 150 à 220 francs par an. C'est plutôt *« mémère »*, mais c'est tout aussi efficace.

ALAIN GIRAUDO.





GRAND SUD-OUEST

ABBAYE DE FLARAN

Des cisterciens aux régionalistes

VOICI donc Flaran. Plantée sur une grosse motte de terre en plein pays gersois, cette abbaye, située au carrefour de l'Armagnac, de Fezensac, du Condomois et de la Lomagne, est un des maillons du réseau cistercien du Sud-Ouest (Fontfroide, Silvanes, Beaulieu et Escaladieu). Mais, contrairement à certains de ces hauts lieux, bien souvent ruinés et désertés par les moines, figés dans la pierre et le souvenir et livrés aux visiteurs, cette abbaye gasconne vit.

La leçon cistercienne a *été* heureusement retenue. La bravade, la grande gueule, le discours fleuri, apanages du Gers, qui ont conquis Paris grâce à quelques fameuses chevauchées et à de beaux essais de rugby, sont ici laissés à la porte. Hier la prière, aujourd'hui la réflexion, demain la prospective. Hier la règle de Bernard, aujourd'hui un centre culturel *départemental*, demain l'esprit du Grand Sud-Ouest. Pour Flaran, l'aventure continue.

Le 28 septembre dernier, à Toulouse, le président de la République déclarait : « *Un projet d'une très grande ampleur (...) dont l'activité sera centrée sur les liens étroits entre développement culturel et développement économique* [doit voir le jour] *à l'abbaye de Flaran. C'est en cours de mise au point finale. Je veux vous apporter mon appui sur cette initiative, premier germe de réconciliation d'économie et de vie, et de vie locale... Et puis les lieux sont beaux, et la beauté est toujours nécessaire à la création de l'homme.* »

Une longue histoire.

Serrant leurs frocs et avec pour tout bagage leur foi et leur courage, des moines quelque peu sauvages s'enfermèrent, il y a près de huit siècles, dans ce pays inconnu. Ils l'assainirent et le défrichèrent. En bons fils de Cîteaux, ils transformèrent cette butte de terre, souvent inondée, en clairières où ils bâtirent leur abbaye austère. Tout décorum, selon l'enseignement de la communauté, était proscrit.

Le temps passa. Et Flaran subit l'histoire : endommagée par les derniers soubresauts des guerres cathares, dévastée par les Anglais au cours de la guerre de Cent Ans, pillée par les troupes protestantes de Montgomery, vendue enfin comme bien national à la Révolution. Les moines ne sont plus alors que trois. Mais il y avait bien longtemps que saint Bernard était oublié. L'abbaye, en effet, au cours des siècles, s'identifiait plus à celle de Thélème qu'au souvenir de Cîteaux.

Enfin, suprême injure, l'incendie. Cette fois, c'est la ruine. Les colonnes jonchent le sol, les chapitaux sont brisés, la nef dévastée et le cloître laissé à l'abandon. *Le* département du Gers décide, en 1972, d'acquérir l'abbaye. Un coup de folie. Un pari impossible qui s'avère payant aujourd'hui. En 1976, lorsque les travaux de restauration ont été *suffisamment* avancés pour rendre l'abbaye accessible au public, le conseil général du Gers en confie l'animation au comité départemental du tourisme.

Celui-ci y assure depuis cette date l'accueil du public (vingt-cinq mille entrées payantes chaque année) et l'organisation de manifestations culturelles (expositions, concerts et théâtre) en collaboration avec les associations locales.

La restauration de l'abbaye, financée par le département, la région et l'État, continue. Les « bleus », des tailleurs de pierre, ont remplacé la bure des moines. Il faut voir à Flaran la grande nef, dénudée et profonde. Les gros pilliers en pierre conduisent au transept largement ouvert sur le cœur. C'est tout. Et ça suffit. Ici, l'art sulpicien en prend un sacré coup. La salle capitulaire avec sa forêt de voûtes et ses chapiteaux à feuillage grossier et plat est « *une des plus nobles qu'aient élevées les cisterciens dans le Sud-Ouest de la France ou dans la péninsule Ibérique à la fin du douzième siècle* », estiment les spécialistes. Cette salle communique avec le cloître, symbole de « *la domestication de la nature* » selon Georges Duby. A Flaran, cette impression est d'autant plus forte que, tout autour de ce carré mystique, bruissent les marteaux, les pelles et les scies mécaniques. Flaran avait donc en main toutes les cartes pour jouer un rôle semblable à Villeneuve-lès-Avignon, Arc-et-Senans, Gordes ou Fontevrault. « *Nous voulions faire plus et autre chose* », déclare M. Jean-Pierre Joseph, *président du conseil* général du Gers.

Cet « autre chose », qui vient de recevoir l'appui du président de la République, c'est de faire de Flaran un centre inter-régional de rencontre où — décentralisation oblige — la culture et le développement économique seront intimement mêlés. Utopie ? Toujours est-il que, le 23 janvier dernier, des personnalités du Languedoc-Roussillon, de Midi-Pyrénées et d'Aquitaine, et des représentants des ministères concernés par ce projet se sont rencontrés à Flaran afin de lancer l'association pour la création de ce centre.

Au mois de juin prochain, ses missions seront précisées. Une chose est sûre : Flaran ne sera pas une institution rigide, un lieu de festival de prestige, un pôle centralisateur, gommant ce qui existe déjà, « *ni un gouffre ni une pompe à subventions* ». Mais plutôt un outil de promotion par l'échange et la confrontation, un lieu ouvert aux personnes, aux idées et aux initiatives, une abbaye insérée dans la réalité économique et sociale du Grand Sud-Ouest, un chantier expérimental pour les créateurs. Une sorte de grande « auberge espagnole ». Tel est donc Flaran (1) aujourd'hui, un nouveau risque entre Méditerranée et Atlantique.

JEAN PERRIN.

(1) Tout autour de cette abbaye, il existe de nombreuses églises romanes notamment à Condom, Castelnau-sur-l'Auvignon, Pardaillan, Mouchan, Vopillon (qui garde la trace de Fontevrault) et Laressingle. Sans oublier Genens en Montréal.

CYBÈLE EN SON MUSÉE

Les autels de Lectoure

DANS l'ancien hôtel particulier du maréchal Lannes, aujourd'hui la mairie, se trouve le musée de Lectoure (Gers). Comme beaucoup de musées de province, il demeure méconnu. C'est dommage, car il renferme — entre les traditionnels sarcophages, vases, outils, armes, ceinturons et petites statues de l'époque gallo-romaine et mérovingienne — de très belles mosaïques et surtout une collection d'autels tauroboliques unique au monde.

Une vingtaine de pièces datées des deuxième et troisième siècles, taillées pour la plupart dans le marbre pyrénéen. Au seizième siècle, ces autels servirent de base aux piliers de la halle aux grains, qui fut détruite par un incendie trois cents ans plus tard.

Le culte du temple de Cybèle venait d'Asie Mineure. Il se propagea en Gaule, à l'époque de l'Empire romain, par les esclaves et les légions venues d'Orient. Au cours de grandes fêtes, on égorgeait un taureau (taurobole) au-dessus d'une fosse dans laquelle avait pris place l'initié, qui se trouvait ainsi inondé par le sang purificateur du taureau. Certains voient dans cette cérémonie les prémices de la tauromachie. Version contestée par la plupart des aficionados.

Les taurobolum de Lectoure se présentent ainsi : sur la face principale figure le nom de la personne ayant offert le sacrifice, la date de la cérémonie, et le nom du prêtre qui a officié. Sur le côté, une tête de taureau avec les cornes en forme de lyre, comme en possèdent les Camarguais.

La petite histoire de ce musée raconte les difficultés de son aménagement, qui date de 1972. A cette époque, un devis fourni par l'architecte des monuments historiques chiffra l'opération à 20 millions de centimes. Chiffre énorme pour la commune. Alors, à l'initiative de M. Georges Courtes, professeur de lycée et fou d'antiquités, aujourd'hui directeur départemental de l'office du tourisme du Gers, les élèves retroussèrent leurs manches et se mirent à la tâche. Ils furent bientôt rejoints par tous les professeurs du lycée, puis par les clubs locaux, et enfin par l'équipe de rugby, qui, à la fin des travaux, transporta les lourds autels tauroboliques en ces lieux.

Lors de l'inauguration du musée, M. Jacques Duhamel, alors ministre des affaires culturelles, déclara : « Votre effort mérite d'être cité en exemple à la France entière, il est la preuve qu'une chaîne de bonnes volontés peut, malgré des moyens limités, parvenir à des résultats véritablement exceptionnels. »

J. P.







OFFICES ÉTRANGERS A PARIS

L'homme qui inventa l'Irlande

L'office du tourisme d'Irlande change de patron. Barry Mayburry, qui l'a dirigé pendant seize ans, peut partir satisfait : on dénombrait, à son arrivée, en 1967, 17 000 touristes français en Irlande et 100 000 en 1982. Oui, l'office irlandais est parvenu à nous convaincre des vertus de la pluie et du septentrion. Cette réussite acquise contre la météo tranche au milieu des publicités où le soleil tropical occupe la meilleure part. Barry Mayburry explique ici pourquoi et comment il a vendu le vert, le *bleu et le roux irlandais.*

« LA réputation de l'île était désastreuse. Les présentateurs de la télévision s'évertuaient à parler d'une « dépression » située sur l'Irlande. Je ne suis d'ailleurs jamais arrivé à les convaincre de dire seulement que la dépression était centrée à l'ouest de l'Écosse... De plus, le Français confondait l'Irlande avec l'Islande et nous avons été obligés de publier des cartes pour dissiper la confusion.

» Il faut dire que le général de Gaulle en se rendant en Irlande pendant les élections présidentielles de 1969 nous a rendu un fier service. L'Irlande a fait la « une » de l'information pendant plusieurs jours.

» *Lorsque j'ai pris la direction de* l'office à Paris, je souffrais d'un certain handicap puisque je n'avais jamais travaillé dans le tourisme et que je n'étais pas irlandais. En revanche, j'avais été publicitaire et je savais vendre. Je me suis donc tout de suite attaché à donner de l'Irlande *une image de marque* « haut de gamme ». Notre marché se trouvait parmi les gens de goût qui s'ennuient au soleil. Avec le concours d'*une excellente agence de publicité*, Intermarco, nous avons peaufiné des slogans impertinents : « L'Irlande n'est pas pour tout le monde », ou « En Irlande, reposez en paix », ou « L'Irlande n'est pas au bord de la Méditerranée, Dieu *merci* ! ».

» Une fois l'intérêt attiré, nous avons diffusé l'information par le canal des médias, new magazines, re*vues féminines et quotidiens. Nous* avons fait rebondir l'intérêt en nous appuyant sur l'image de l'Irlandais chaleureux et bagarreur interprété *par John Wayne, dans le film l'Homme tranquille*, afin d'élargir le cercle de nos fidèles, les chasseurs et les pêcheurs.

» *Il nous a fallu adapter le produit* « Irlande » aux Français. C'est ainsi que, pour eux, ont été créés une chaîne de gentilhommières-hôtels et les « pub-crubs » (la nourriture dans les pubs qui ne servaient qu'à boire). Pour les Français, les Irlandais se sont mis à cuisiner le poisson *qu'ils ne mangeaient pas.*

» Les études prouvent que la clientèle française cherche, dans l'ordre, les paysages grandioses de l'Ouest, le rythme de vie irlandais et la rencontre avec les Irlandais. Pendant seize ans, nous avons joué de ces trois motivations.

» Il nous est arrivé de rectifier notre tir. Nous ne pouvons pas grand-chose lorsque les plaintes des touristes concernent la pluie. En revanche, face à la crise économique, nous avons mis en place de nouvelles brochures dans lesquelles le client se faisait une idée des prix avant de choisir ce qu'il pouvait se payer. L'Irlande en kit.

» Les clés de la réussite dans le *tourisme ? J'en vois trois : savoir* adapter, sans le dénaturer, le produit à la clientèle ; savoir faire comprendre à la clientèle les caractéris*tiques du produit ; faire son boulot :* un hôtel doit être propre et l'on y servira le petit déjeuner à l'heure ; la brochure d'un voyagiste ne peut être que claire et sa réservation, impeccable. C'est très banal.

» Je crois au développement du tourisme et des loisirs. Il faut, n'est-ce pas, que les personnes qui travaillent dans les bureaux et dans les usines tiennent le coup. Les vacances font donc partie du système. Quel type de vacances se développera ? *That is the question.* Il est toujours difficile de prévoir, surtout quand il s'agit de l'avenir... *Mais je* suis sûr de deux choses : d'une part, cinq millions de Français se rendent, chaque année, à l'étranger, et c'est un potentiel extraordinaire ; d'autre part, l'argent se fait rare et les gens seront de plus en plus exigeants sur la qualité du produit.

» *Je quitte l'office du tourisme ir*landais parce que je n'avais plus rien à prouver. Si j'étais resté, je me trouvais dans mes pantoufles pour *dix ans. Je n'aime pas les pantoufles* et je voulais être mon propre maître. Alors, j'ai fondé une société de conseil en marketing, en publicité et *en relations publiques qui travaillera* seulement à moitié dans le domaine touristique, car j'ai envie de connaître de nouveaux horizons.

» *Une anecdote irlandaise ? Il* m'en revient une qui illustre le côté magique de cette île et de son peuple. Débarquant à Dublin pour la première *fois, en 1966*, j'emprunte un taxi depuis l'aéroport. Arrivé à l'hôtel, le chauffeur me demande 17 shillings. Comme son compteur en marque *12 seulement*, je *lui* demande la raison de la différence. Il me répond : *« Pour vous dire toute la vérité, Sir, mon compteur tourne vraiment au ralenti, en ce moment. »*

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS.

AGITATION DANS LE MONDE DE L'ÉQUITATION

Arrêtez le massacre

Faut-il consacrer le divorce entre le tourisme équestre et la compétition hippique ? Existe-t-il une manière de gauche et une autre de droite de concevoir l'équitation ? Le monde du cheval a été agité, pendant plusieurs semaines, par des débats « politiques », par des projets de réforme institutionnelle et par des querelles de personnes. Un ancien responsable hippique rappelle, ci-dessous, qu'il faut savoir raison garder...

« *SI nous voulons que tout continue, il faut d'abord tout changer* », dit Tancrède à Fabrice : jugement applicable aux récents débats sur l'équitation. Le petit monde du cheval et l'opinion publique ont été témoins des remous suscités par certaines réflexions et propositions de réforme. Aujourd'hui retombées les cendres de cette agitation, le moment n'est-il pas venu de donner à ce problème sa vraie mesure ?

L'essor de l'équitation en France est un fait. Celui-ci est l'œuvre du Service des haras qui y crut au moment où d'aucuns faisaient la fine bouche : souvenons-nous des prises de position publiques des années 60. Il est également l'œuvre de la fédération — l'ancienne et l'actuelle — et des ligues qui ont accompagné le mouvement ou en ont facilité l'issue. Le nier revient à nier un truisme. Que la pratique de l'équitation — sous toutes ses formes — se soit démocratisée, il suffit d'assister à une reprise ou de parcourir les listes de concours pour s'en convaincre.

Que le cheval reste un sport onéreux est une évidence tenant à sa nature. Sur ce point les comparaisons n'ont qu'un sens relatif. La Grande-Bretagne est-elle moins démocratique que la France parce que la pétanque y est moins développée ? Faut-il en sens inverse louer celle-là parce que la chasse au renard y a plus de fidèles ? Billevesées que cela, c'est-à-dire paroles sans rapport avec la réalité. Ceux qui pratiquent l'amalgame entre les hommes, les structures, les problèmes financiers, la défection des cavaliers, les résultats olympiques et leurs propres états d'âme font bel et bien pour certains la courte échelle à une entreprise de démolition téméraire.

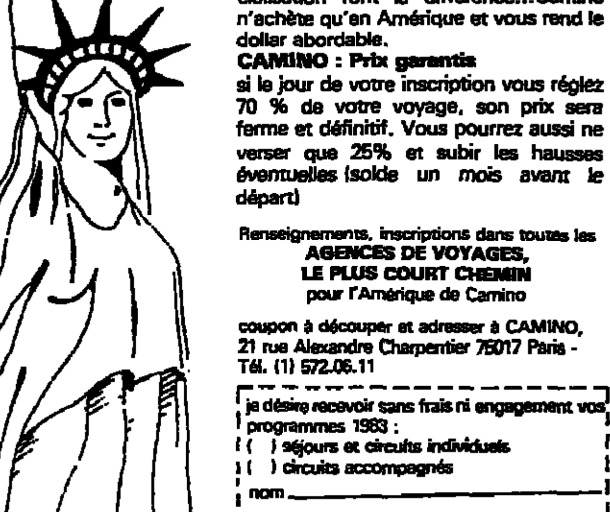
Au-delà de l'écume des mots, où est l'intérêt des cavaliers ? En fait le problème est de savoir si nous sou*haitons ou non mettre en œuvre une* politique coordonnée et unique du cheval. Cette idée prévalut lors de la création du Conseil supérieur de *l'équitation. Elle n'est apparemment* pas remise en cause, puisque le changement de titulaire ne s'est pas traduit pour le C.S.E. par une moindre volonté d'appréhender la discipline dans son ensemble.

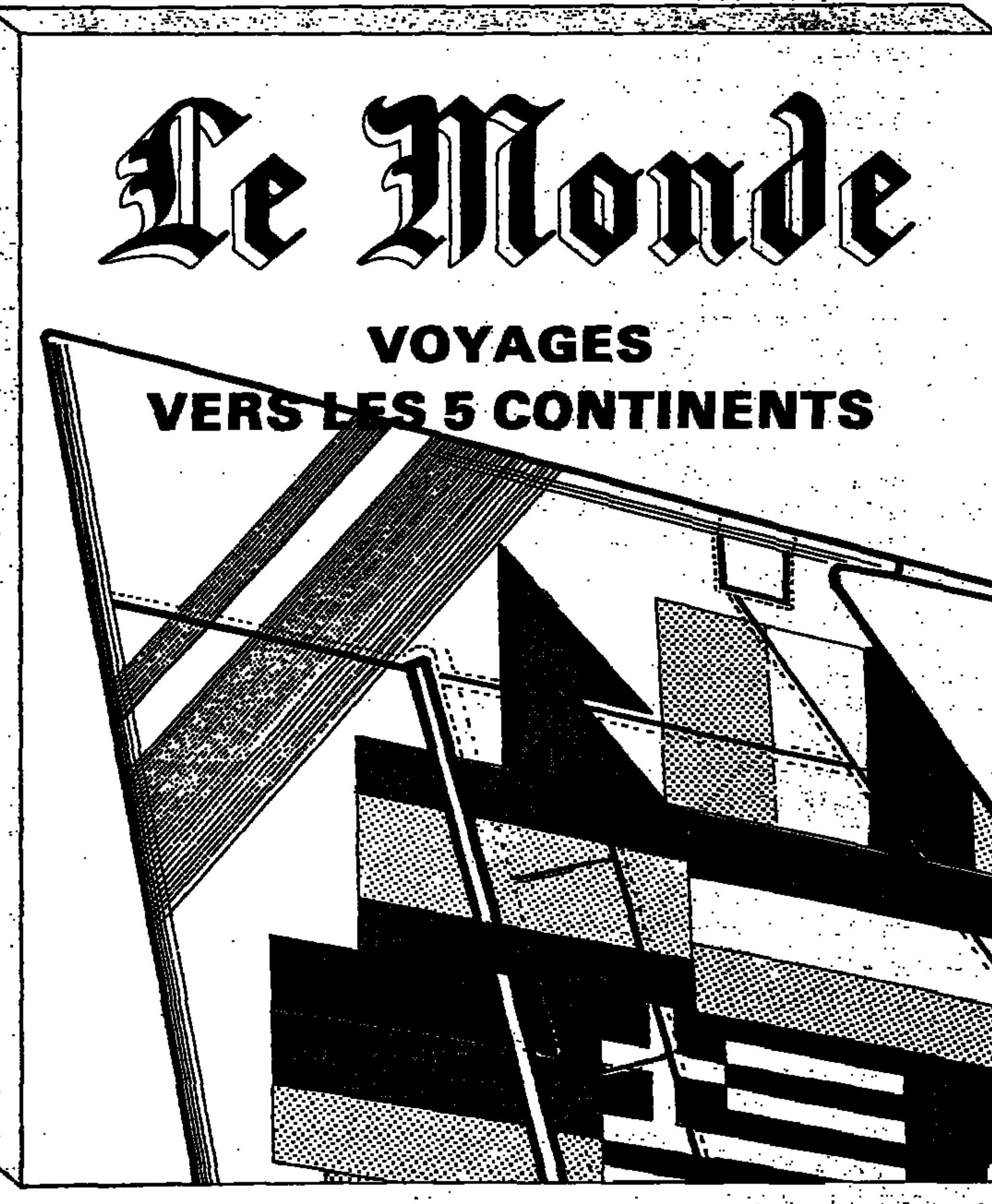
Cette vue unitaire entraîna en son temps la mutation de la Fédération française des sports équestres en Fédération équestre française. Mais ce changement de sigle n'amena pas en dix ans une profonde transformation des esprits. La FEF est en effet perçue du public sous le seul angle de la compétition. Cette situation est certes à mettre au passif des dirigeants fédéraux qui ont laissé échapper certaines occasions. Mais peut-*on vraiment reprocher à un* président d'être trop sensible aux résultats olympiques qui sont un élément de son standing face à son *ministre de tutelle ?*

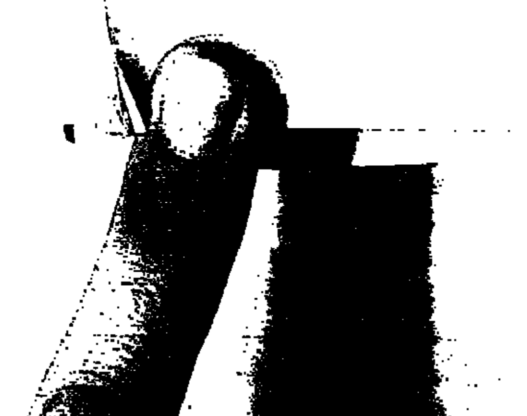
La faute en revient surtout aux pouvoirs publics. En effet le milieu équestre est fait de familles, d'écoles, qui n'ont que trop tendance à confondre l'originalité avec le sectarisme et l'efficacité avec l'agitation. Il appartient donc à l'État de faire admettre par la persuasion et si nécessaire d'imposer son projet. Qu'en fut-il pour ce qui concerne les principaux aspects de la question ?

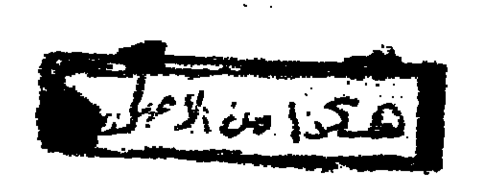
Au point de vue technique tout d'abord, les résultats sont positifs. Les formes d'équitation nouvelles (poney, loisir, tourisme équestre), ou remises à la mode (attelage, raid, voltige), ont été assez bien maîtrisées, par l'apparition de sociétés mères douées d'une large autonomie face à la fédération et pourtant unies à elle. Dans ce domaine, il est quelque peu paradoxal de reprocher comme le font certains à la FEF de ne pas s'être suffisamment intéressée aux nouvelles disciplines tout en réclamant pour celles-ci une totale indépendance.

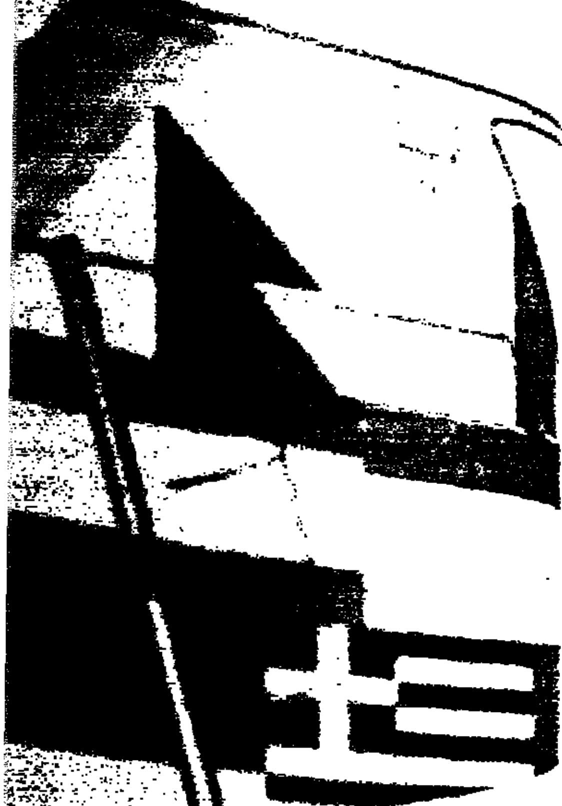
Au point de vue financier en revanche, le bilan est négatif. Certes,











l'idée d'une carte de cavalier unique était une bonne chose. Encore fallait-il que son produit ne fût pas confisqué au bénéfice d'une spécialité. Ce fut pourtant le cas et cela est toujours lourd de conséquences. Comment admettre par exemple qu'en 1980 le tourisme équestre n'ait reçu qu'à peine 2 % du total des ressources de la FEF ? Comment par la suite s'étonner de la multiplication des cartes et du souhait d'en finir avec une *fédération* boulimique et si peu généreuse ?

Au point de vue psychologique enfin, la responsabilité du pouvoir demeure entière. Est-il en effet convenable de *prôner l'unité* de l'équitation tout en tolérant certaines tendances centrifuges ? Ce *fut toute la politique d'un ministère*. Est-il alors étonnant que certains aient pris goût à ce jeu, parfois dans des buts bien personnels. *Le problème* n'est pas nouveau. Il fut posé au C.S.E., le 20 décembre 1978, en termes très clairs par plusieurs membres du conseil, dont le président de la fédération. Le choix est clair : ou bien l'État veut une fédération unique mais il lui faut alors imposer à tous certaines règles, ou bien il accepte certaines activités fractionnelles et une telle situation entraîne, à terme, l'éclatement de la fédération. Mais ce point ne fut pas résolu, eu égard à la nature du C.S.E., mais aussi par la volonté d'une des parties qui saisit l'occasion de faire pièce à une administration rivale, même si aujourd'hui l'*organisation* gouvernementale répartit différemment les rôles.

Mais les faits sont têtus. Le tourisme équestre ne sera jamais le concours ; les jeux sont encore d'une autre nature. *Pourtant* ils doivent vivre ensemble. Vue l'expérience passée, la tentation est grande de diviser *a priori* les *activités équestres* en deux abstractions. Mais ne vaut-il pas mieux que l'État via le C.S.E. mette cartes sur table et impose une issue raisonnable ? Alors, la fédération jouerait pleinement le jeu de l'autonomie de ses sociétés mères et de la solidarité financière entre elles. En contrepartie, les divers départements ministériels cesseraient d'avoir chacun leurs « pauvres » et accepteraient pour tous les conséquences de l'unicité. Toute autre formule est porte ouverte sur l'aventure. Car s'il y a vraiment plusieurs équitations pourquoi n'y aurait-il pas aussi plusieurs conseils supérieurs ? Alors, si nous voulons que tout ne continue pas comme avant, peut être faut-il d'abord ne pas tout changer.

PIERRE MURRET-LABARTHE,
Ancien président de l'Association nationale pour le tourisme équestre (A.N.T.E.)

HIPPISME

Vous avez dit « tripot » ?

Le protocole de rééquilibrage trot-galop est conclu.

Au cours d'une réunion présidée par le secrétaire d'État à l'agriculture, André Cellard, les dirigeants des deux grandes disciplines hippiques ont, le 18 février, paraphé un accord qui doit, en six ans, réaliser l'égalité des « encouragements » distribués par chacune d'elles.

Les bases de l'accord sont, sauf quelques retouches de dernière heure, celles que nous avions évoquées lorsque s'était ouverte la phase finale des négociations *(le Monde* du 12 février).

1) Il est prévu qu'en 1989 le total des encouragements distribués par le trot sera égal à celui réparti par le galop, exception faite, au profit de celui-ci, de faibles compléments financés directement par les propriétaires ou les éleveurs (exemple : attribution, aux gagnants de certaines épreuves, des droits d'entrée payés par tous les concurrents engagés).

Pour 1983, le total des allocations figurant au budget du trot est de 408 millions de francs ; celui inscrit au budget du galop (plat et obstacles réunis) de 588 millions. Les encouragements du trot devront donc rattraper 44 % de retard en six ans, en plus de l'augmentation en nominal liée à la dérive monétaire, car le protocole considère des francs constants.

Comme il ne s'agit pas de dévêtir Pierre pour habiller Paul mais seulement de faire en sorte que les deux garde-robes soient similaires, le rattrapage suppose que les ressources globales augmenteront d'au moins 44 % de l'actuelle quote-part du trot, c'est-à-dire d'environ 19 % du total (soulignons-le encore : en francs constants).

L'objectif ne peut évidemment être atteint que si la France joue notablement plus aux courses. Les signataires se sont réjouis du succès commercial du tiercé quotidien instauré au *début de l'année sous le* nom de trio urbain. Une phrase du protocole évoque la nécessité d'*« adapter les jeux aux goûts du public »*. Il faut s'attendre à voir fleurir de nouvelles formes de paris ; probablement, *en premier, lorsque l'informatisation* du P.M.U. sera réalisée, le « jackpot » (ce pari dans lequel il *faut désigner les gagnants* de toutes les courses d'une réunion, aboutit à des rapports pharamineux, comparables à *ceux du Loto ; il vient de* « faire un malheur » en Norvège, dernier pays en date à l'avoir *adopté*). Où *sont* les élans *de* vertu outragée de la gauche, quand elle reprochait à l'ancienne majorité de *« transformer la France en tripot »* ?

Une remarque : c'est l'égalité des deux « enveloppes » d'allocations *qui doit s'établir, pas forcément celle* des ressources. Il est admis que l'entretien des installations du galop, no*tamment des pistes en gazon, est* particulièrement onéreux et que, par conséquent, les ressources de cette *discipline pourront rester légèrement* supérieures. Par contre, on n'a pas considéré le surcroît de charges du *propriétaire de galopeur par rapport à* son homologue du trot : on ne lui accorde pas une petite « espérance de gain » supplémentaire compensatoire. Il est vrai que les charges des propriétaires de trotteurs vont s'accroître : *leurs représentants* s'engagent, dans le protocole, à utiliser la marge résultant des différences de charges, à se rapprocher des normes de travail du galop, essentiellement à occuper davantage de personnel.

2) Les deux disciplines s'engagent à ne pas demander de révision du protocole pour variation de leurs effectifs équins. *En d'autres termes, si* le nombre des trotteurs continue de croître, ce sera au détriment de la *part de chacun ; si celui des galo*peurs décroît, ce sera tout bénéfice pour ceux qui resteront. Il ne suffira plus de faire naître davantage de chevaux pour ensuite réclamer des sous, ce qui a été longtemps (mais ne l'était déjà plus) l'attitude du trot. A l'opposé, une régression des effectifs (qui menace actuellement le galop) n'entraînera pas une diminution immédiate de l'enveloppe ; la garantie d'un maintien de celle-ci opposera alors un frein très puissant au phénomène.

Nul doute que c'est cet aspect de la question qui a emporté l'adhésion des dirigeants du galop. *En fait*, ils ont renoncé à la survivance d'un privilège contre une garantie de ressources.

Bilan, en... 1989.

Peu d'occasions de se passionner au bord des pistes, où le trot amorce son « rattrapage » en empiétant sur le calendrier d'Auteuil, maintenu fermé pour cause de gel. A signaler tout de même un *Maître Atout* qui ne fait que découvrir la sagesse et pourrait être très bien quand il l'aura entièrement faite sienne. A Cagnes, en plat, les écuries anglaises continuent de se tailler la part du lion. Elles sont de plus en plus largement représentées, l'hiver, sur la Côte d'Azur. Il est question que les *bookmakers anglais* – que le gel des pistes, outre-Manche, réduit à l'inactivité – pren*nent systématiquement* des *paris sur* les réunions de Cagnes. La proportion accrue des chevaux britanniques qui participent leur ouvre la voie. Mais comment obtenir d'eux une contribution ? Ils s'étaient d'abord tournés vers les courses d'Afrique du Sud. A défaut d'une telle contribution, il y a eu une rupture orageuse.

La semaine prochaine, événement à Chantilly : la veuve et les deux fils de François Mathet ont décidé de vendre la totalité des chevaux à l'entraînement qui appartenaient à celui-ci. Un des fils au moins, Hubert, se destine à la même profession que le père. Mais sans doute *a-t-il estimé* qu'à vingt-deux ans, et alors qu'il n'a pas achevé ses études de sciences *économiques, il est encore trop jeune* pour devenir entraîneur.

La famille semble décidée à garder le haras de Bourgfontaine (Aisne) et toutes les poulinières, ce qui réserve l'avenir.

Hubert Mathet, qui est un excellent gentleman-rider, a, bien en*tendu, confié le soin d'organiser* la vente à son ami et rival des courses d'amateurs Pascal Adda, directeur de l'agence Goffs'. Vingt-six chevaux sont inscrits. Pas de sujets retentissants : la casaque noire, manches blanches, toque verte, était un peu dans le creux de la vague. Mais, juste à la reprise des courses de plat et le prestige de la « maison » aidant, les enchères devraient tout de même s'échauffer.

LOUIS DÉNIEL.

PLAISIRS DE LA TABLE

Surtout pas de pizza !

L'ITALIE, sur le plan des richesses alimentaires, est pays pauvre. Le Sud italien est le plus pauvre de l'Italie. Et lorsque *les plus pauvres des plus pauvres* napolitains n'ont rien d'autre à manger, ils se nourrissent de pizza ! Allez donc alors expliquer par quelle aberration la pizza (gastronomiquement sans intérêt et diététiquement réfutable) est devenue, un temps, l'amusement du Parisien ?

L'argument économique ne joue même plus, et les *Bistrots romains* démontrent que l'on peut, question prix, *rivaliser avec toutes les né*fastes food, viennent-elles d'outre-Alpes ! Mais, si la vogue des pizzeries semble diminuer, elles n'en ont pas moins porté un coup aux modestes — et bons, eux ! — restaurants de cuisine italienne. C'est pourquoi je veux signaler le relativement récent *Pinocchio*, (124, avenue du Maine, Paris-14ᵉ. Tél. 321.26.10).

Bruno Salvatore a fait ses preuves au *Pinocchio de la rue d'Enghien* (nº 49) et depuis des lustres. En ouvrant sur l'autre rive, il a voulu montrer qu'un décor « gentil » et une bonne et honnête cuisine de son pays peuvent séduire, pour de raisonnables *additions. Outre un menu à* 100 F (avec 1/2 valpolicella et le café), la carte attrayante propose quelques antipasti (le fameux brésaola, bœuf cru — notre « brési » jurassien), une salade lombarde (fenouil et noix, exquise), les poulpes au *citron, etc., que l'on retrouve* dans le « quartet » des hors-d'œuvre (40 F), la série éblouissante des pâtes fraîches (légères comme par exemple ces tagliatelles alla carbonara au bouillon et non à la crème), l'escalope « del papa » au foie gras *ou verte (au basilic), un plat de mo*zarella fondue avec des lardons et de la trevisane qui vaut tous les crottins chauds de la prétendue nouvelle cuisine. Ainsi jusqu'à la tarte aux amandes et noix grillées, le tout arrosé d'un lambrusco (55 F), ce vin *moustillant, sec et allègre. Evivva Pinocchio !*

Et surtout pas de pizza ! Cela m'a donné l'idée de retrouver, en soirée, l'ambiance mandolinesque d'une dolce vita modeste mais savoureuse autant qu'élyséenne. Et d'aller à la *Via Veneto* (13, rue Quentin-Bauchart, Paris-8ᵉ. Tél. 723.76.84)

A midi, pour les déjeuners d'affaires, la carte et ses plats du jour (salade de filets rougets et fritto misto di carne aux pasticciata verde, par exemple) avec un des vieux chianti sélectionnés par Jacques Simon (ou un bon vin de Bordeaux, dont cet ancien barman d'Ali Khan est originaire !), enchantent les habitués. Mais c'est le soir, aux chandelles (de 19 h 30 jusqu'à 22 h 30, de quoi satisfaire couch'tôts et couch'tards), qu'il *faut* apprécier le menu. Rien que le menu (120 F, magnum de valpolicella sur table et service en plus).

Un grand choix, du carpaccio à l'incomparable soupe de poissons en passant par la salade del pescatore (sardines fraîches), puis les pâtes et les viandes (scaloppine aux morilles, lasagne, raviolis frais, foie de veau *vénitienne*), *dessert... C'est là une* cuisine de femme avec tout ce que cela comporte de gentillesse et de saine abondance. Le beurre sur table est un beurre demi-sel (détail qui suffit à classer une maison). Le chatoiement des chandelles sur les épaules féminines est en accord avec les airs qui nous reviennent en mémoire des succès de Marino Marini (c'est autre chose que les hurlements d'Hallyday !)... Pour un peu, l'on commanderait un château-la lagune pour se croire à Venise-sur-Gironde !

J'ai, avec l'américano (bien concocté par Jacques Simon) et le café, payé une addition de 175 F par convive. Ma compagne a passé là trois heures qu'elle a bien voulu assurer « de rêve ». Nous avons mangé *— et bu (le magnum !)* — heureusement ! A deux pas des Champs-Elysées, qui pouvait proposer mieux ?

LA REYNIÈRE.

Notre pain quotidien

LE pain se retrouve tout au long d'une journée d'un gastronome. Le matin au petit déjeuner et, bien sûr, à chacun des deux repas. Il se doit donc, a écrit Paul Bocuse, « plus que tout d'être bon ».

Las ! Notre pain d'aujourd'hui est, en général, médiocre. Et trop souvent les restaurateurs ne savent, ou *veulent, présenter au* client du bon pain.

Du pain d'artisan ? Il représente environ 85 % de la production, même si le dynamisme des industries boulangères peut faire croire le contraire. Et puis, *soyons francs, il y a un certain je*-m'en-fichisme chez le petit boulanger, d'où la baisse de qualité constatée.

Je lisais l'autre jour que l'on retrouvait, dans les poubelles parisiennes, environ une baguette *sur trois vendues la veille*, à peine entamée, quelquefois même intacte. La raison ? Une certaine sophistication qui fait de ce pain un pain-pâtisserie, léger, croustillant... et éphémère, un « pain-minute » qui, deux heures après sa sortie du four n'est plus que semelle où caoutchouc.

Mais n'est-ce pas aussi la faute du consommateur de préférer ce pain-là au vrai pain, au pain-aliment ?

Du consommateur qui ne sait plus ce qu'est un vrai pain ? Encore moins sait-il ce qu'est un pain de seigle, par exemple, et, qu'il l'achète au supermarché ou *chez son boulanger, ce sera un* produit mal cuit, mal fermenté et généralement insatisfaisant. Prenons (autre exemple) ce pain de blé préemballé, qui vient de se lancer à grand fracas publicitaire. L'étiquette vous apprend que *l'on y incorpore des matières* grasses (indispensables les graisses ? Et de quelle origine ?), un émulsifiant E 472 (pour quoi faire ? Sûrement pour lui donner du moelleux — un moelleux inimitable, dit la publicité. Mais à quoi sert ce moelleux gras ? A rien sinon à en faire un produit qui n'est plus du pain, qui est moins bon que le pain mais... qui plaît ?), du propionate de calcium enfin ?

Une hypothèse d'avenir pas très gaie, imaginée par Lionel Poilâne : l'abaissement général du niveau du pain créant une situation de confort pour l'artisan boulanger comme pour l'industriel, dans l'indifférence générale *du consommateur* !

Il faudrait réagir. Au restaurant notamment où la baguette moulée, mollasse et fadasse, rivalise avec les petits pains du même acabit, avec aussi souvent un faux pain de campagne usi*nier, pâteux ou rassis selon le* temps qu'il a passé, coupé dans une desserte.

Faudra-t-il ne plus aller que dans les restaurants qui font leur pain ? En tout cas, on aimerait que les guides distinguent par un *signe (ils ne sont pas à un signe* près, on le sait) soulignant ces maisons. Le cher *Barrier*, à Tours, en est un et Senderens en son *Archestrate* parisien. Il en est d'autres, tel Joël Robuchon.

De même qu'il est encore, à Paris (et en province plus encore), de véritables artisans boulangers qui travaillent encore au levain, au four à bois. Cela vaut bien quelques centaines de mètres de plus pour aller s'approvisionner. Et les restaurateurs qui n'en sont pas capables sont impardonnables.

Messieurs les distributeurs d'étoiles et autres toques, pensez-y avant de distribuer vos gadgets. Le pain du début (car rien n'est meilleur que de débuter un repas par une bouchée de pain sec, bien mâchée, mettant en bouche pour goûter le vin !) et le café de la fin de repas sont aussi importants que les plats !

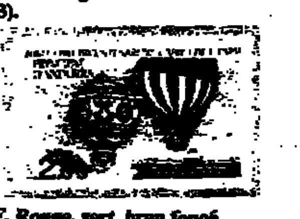
ROBERT J. COURTINE.

Philatélie

Nº 1 780

ANDORRE : Bicentenaire de l'air et de l'espace.

La conquête de l'homme sur l'atmosphère à l'occasion du « Bicentenaire de l'aire i de l'espai » sera soulignée par l'émission d'un timbre-poste commémoratif. Vente générale le 28 février (1ᵉʳ 83).



2 F. Rouge, vert, brun foncé.

Format 36 × 22 mm. Dessin et gravure de Jacques Gauthier. Tirage : 500 000. Imprimé en taille-douce à Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Le 26 février, au bureau d'Andorre-la-Vieille, qui utilisera, pour cette journée, un cachet à date grand format illustré « P.J. ».

● RETRAIT du timbre de 1,60 F, Décennie internationale de l'eau potable, le 11 mars 1983, émis le 19 octobre 1981.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 80000 Amiens (18, rue Lamartine), les 26 et 27 février. — Journée de la philatélie.

⊙ 75015 Paris (parc des Expos), du 2 au 14 mars (bâtiment 7) ; cinquante-quatrième Salon de la Machine agricole et du 3 au 14 mars (bâtiment 1). — Salon international de l'Agriculture. Le même cachet à date, petit format, pour les deux manifestations.

⊙ 59000 Lille (hall F de la Foire), du 18 au 20 mars. — Salon philatélique « NORDEX ».

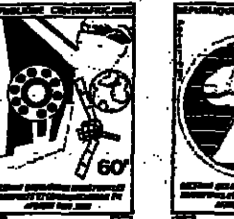
⊙ 51000 Châlons-sur-Marne (hall des Expos), du 18 au 20 mars. — Premier forum des Associations.

⊙ 97500 Saint-Pierre-et-Miquelon (école du Feu-Rouge), les 19 et 20 mars. 1ʳᵉ Exposition philatélique.

En bref...

● ALGÉRIE : « Protection de la nature », 0,50, 0,80, 2,00, 2,40 DA.

● CENTRAFRIQUE : « Décennie des Nations unies pour les transports et



communications en Afrique 1978-1988 », 5, 60, 120, 175 francs. Offset, Delrieu.

● FALKLAND : Série « Oiseaux » de six valeurs, 5, 10, 13, 17, 25 et 34 pence.

● JAMAIQUE : Série « Noël 1982 », 20, 45, 75 cents.

● MALAYSIE : Les jeux traditionnels du pays, 10, 16 et 75 cents.

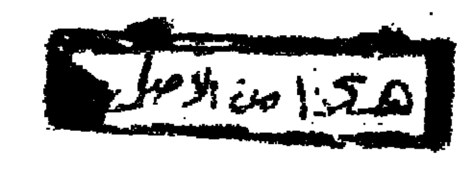
● NAURU : « Noël 1982 », 20, 30, 40, 50 cents. Chaque timbre se tenant à une vignette de même format mais sans inscription ni valeur, représentant une *église ou un temple*.

● SAINTE-HÉLÈNE : 75ᵉ anniversaire du scoutisme, 3, 11, 29, 59 pence.

● SOUDAN : « Journée mondiale de la nourriture » (16-10-81), 60, 120, 250 MMS. (15-1-83).

◆ *AU MUSÉE DE LA POSTE*, jusqu'au 12 mars, une exposition philatélique retrace l'« histoire de la Chine à travers ses timbres » et documents, depuis 2 000 ans av. J.-C. C'est une exposition remarquablement réalisée par le Patrimoine de la République populaire de Chine de Pékin et présentée dans la Galerie du Messager, au 34, boulevard de Vaugirard, Paris (15ᵉ). Ouverte tous les jours de 10 heures à 17 heures, sauf dimanches et fêtes. Entrée gratuite. Catalogue exceptionnel, en couleur, 250 F.

ADALBERT VITALYOS.





Jeux

échecs N° 1010

COUPS INTERMÉDIAIRES

(Olympiade de Lucerne, 1982)

Blancs : L. MOROVIC
Noirs : L. POLUGAIEVSKY

Défense sicilienne

1. é4	ç5	23. Fé2	Fg7
2. Cf3	Cç6	24. g4 (k)	Cxg4
3. d4	çxd4	25. Fxg4	Fxd4
4. Cxd4	é6	26. Dxd4	Té4! (l)
5. Cç3	a6	27. Df6 (m)	Txg4 (n)
6. Fé2	d6	28. h3! (o)	Txa4
7. 0-0	Cf6	29. Txf5! (p)	Té4! (q)
8. Fé3	Fé7	30. Df7+ (r)	Dxf7
9. f4	0-0	31. Txf7	Tç8! (s)
10. a4 (a)	Té8 (b)	32. ç3 (t)	Té1!
11. Rh1	Dç7	33. Txé1	Rxf7
12. Fd3 (ç)	Cxd4 (d)	34. Té6	Tç5!
13. Fxd4	é5	35. Txd6	Ré7
14. Fé3	Fg4! (é)	36. Té6+ (u)	Rd7
15. Dd2 (f)	éxf4	37. Té5	Rd6
16. Txf4	Fé6	38. Té6+	Rxd5
17. Cd5 (g)	Fxd5	39. Té7	b5!
18. éxd5	Cd7	40. Txh7	Rç4
19. Fd4 (h)	Cé5 (i)	41. Th6	Rb3
20. Tf5 (j)	g6	42. Txg6	Rxb2
21. Tf2	Ff8	43. Txa6	Txç3!
22. Ta-f1	f5	44. abandon (v)	

NOTES

a) Dans cette formation caractéristique de la « défense de Scheveningue », on adopte souvent la suite 10. Dé1. Par exemple, 10..., Dç7 ; 11. Dg3, Cxd4 ; 12. Fxd4, b5 ; 13. a3, Fb7 ; 14. Ta-é1, Fç6 ; 15. Ff3, Ta-d8 ; 16. é5!, dxé5 ; 17. Fxé5, Db6+ ; 18. Rh1, Td7! (Dvojris-Polugaievsky, Sotchi, 1981). Au lieu de 18..., Td7, Polugaievsky joua 18..., Fxf3 et tomba dans de grandes difficultés après 19. Txf3, g6 (19..., Ch5!) ; 20. Dh4.

b) Ou tout de suite 10..., Dç7. Les Noirs prévoient la variante 11. Dé1, Cxd4 ; 12. Fxd4, é5 ; 13. fxé5, dxé5 ; *14. Fxé5?, Fç5+.*

ç) Sont également jouables *12. Dé1 ; 12. f5.* Fd7 ; 13. fxé6, fxé6 ; *14. Fç4, Cxd4 ; 15. Dxd4, Cg4!* (Schamkovitch-Arnason, Lone Pine, 1981) *ou bien 12. Ff3*, Tb8! ; 13. Dé1, Cxd4 ; 14. Fxd4, é5 ; 15. Fxa7, Ta8 ; 16. Fé3, Fé6! *ou encore 12. Dd2*, Cxd4 ; 13. Fxd4, é5 ; 14. Fg1, éxf4 ; 15. Dxf4, Fé6 ; 16. Fd4, Cd7 ; 17. Dg3, Cé5 ; 18. a5, Ta-ç8 ; 19. Fd3, Ff8 (Geller-Andersson, Moscou, 1981) ou enfin *12. Fd3* joué par Ceskovsky contre Polugaievsky avec succès à Sotchi, 1981.

d) Sur 12..., é5 les Blancs répondent soit 13. Cb3 soit 13. Cd-é2 mais la prise 13. Cxç6 est à envisager : 13..., bxç6 ; 14. fxé5, dxé5 ; 15. Fç4 avec un léger avantage ainsi que la suite *13. fxé5*, Cxé5 (si 13..., dxé5 ; 14. Cd5!, Cxd5 ; 15. éxd5 ; éxd4 ; 16. Fxh7+!) ; 14. Cf5, Fd8 ; 15. Fd4, Fé6 ; 16. Dé1! suivi de Dg3 selon la recommandation de Tal.

é) Une amélioration de Polugaievsky par rapport à *sa partie contre Ceskovsky* dont la suite fut : 14..., éxf4 ; 15. Txf4, Fé6 ; 16. Cd5!, Fxd5 ; 17. éxd5, Fd8 (si 17..., g6 ; 18. Df3, Cd7 ; 19. Fd4, Cé5 ; 20. Fxé5, dxé5 ; 21. Txf7, Tf8 ; 22. Tf1, Dd6 ; 23. a5) ; 18. Fd4, Da5 (si 18..., Cxd5 ; 19. Dh5!) ; 19. ç3, Tb8 ; 20. Df3, Té5 ; 21. Fxé5, dxé5 ; 22. Tf5, b5 ; 23. Txé5 et les Blancs gagnèrent rapidement. Il est clair qu'après 14..., éxf4 ; 15. Txf4, Fé6 ; 16. Cd5!, Fxd5 ; 17. éxd5, Cd7 ; 18. Fxh7+ les Blancs ont une attaque décisive. D'où ce coup intermédiaire, 14..., Fg4.

f) 15. Dé1 paraît meilleur.

g) Maintenant l'entrée du C-D en d5 est moins dangereuse, la D blanche étant déplacée.

h) Après 19. Ta-f1, Fg5 ; 20. Tç4, Fxé3 ; 21. Txç7, Fxd2 ; 22. Txd7 la finale est difficile à apprécier, malgré les F de couleur différente.

i) Si 19..., Fg5 ; 20. Txf7!

j) 20. h4 est intéressant mais assez difficile à jouer. Quant au recul de la T, parant la menace 20..., Fg5, il était préférable de revenir en f2 puisque maintenant les Noirs gagnent avec 20..., g6 un temps.

k) Un peu trop audacieux. La préparation 24. h3 de l'avance du pion g était nécessaire, bien que les Noirs puissent s'y opposer par 24..., h5.

l) Un autre coup intermédiaire.

m) Le sacrifice 27. Dxé4, fxé4 ; 28. Fé6+, Rh8 ; 29. Tf7, Dç4 ne semble pas payant.

n) Et non 27..., Tf8 à cause de 28. Dg5, Txg4 ; 29. Dxg4!, fxg4 ; 30. Txf8+ avec un combat encore peu clair alors que le coup du texte laisse les Noirs avec un pion de plus.

o) Un joli coup qui force la Tg4 à quitter la colonne g (si 28..., Tg3 ; 29. Rh2).

p) Si 29..., gxf5? ; 30. Tg1+.

q) Mieux que 29..., Té8 ; 30. Tg5, Ta-é4 ; 31. Tf-g1, Dg7 ou 31..., Té4-é7.

r) Si 30. Tg5, Té3! menaçant 31..., Dé7.

s) Le gain de la finale est encore difficile. *Si 31..., Té1 ; 32. Txé1, Rxf7 ;* 33. Té6!

t) 32. Txb7, Txç2 ; 33. Tb6 était probablement meilleur.

u) Ou 36. Tb6, Tb5! ; 37. Txb5, axb5 ; 38. b3, Rd6 ; 39. ç4, g5! ; 40. Rg2, h5 ; 41. Rf3, Ré5 ; 42. Ré3, b4! ; 43. Rd3, b5 ; 44. çxb5, Rxd5 ; 45. b6, Rç6 ; 46. Ré4, Rxb6 ; 47. Rf5, g4 et les Noirs gagnent.

v) En effet, si 44. Tb6, Txh3+ ; 45. Rg2, Th5 et si 44. Rg2, b4 ; 45. h4, b3 ; 46. h5, Rç1 ; 47. h6, b2 ; 48. h7, b1=D ; 49. h8=D, Dç2+ ; 50. Rh1, Dd1+ ; 51. Rh2, Dé2+ ; 52. Rh1, Dé4+ ; 53. Rh2, Tç2+, etc.

SOLUTION DE L'ÉTUDE
N° 1009
A. TEBBEN
(1937)

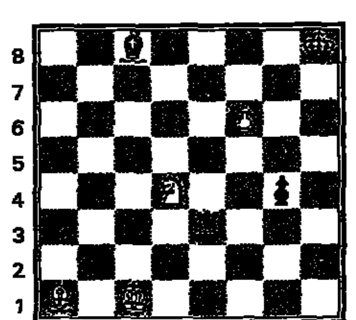
(Blancs : Rç2, Fé3, Cç5 et h4, Pa4, b3, d2.
Noirs : Rh5, Pa2, b4, g5, h3.)

1. Cf5, a1=D ; 2. Fd4, A) 2..., Da2+ ; 3. Fb2, Rg4 ; 4. Cé3+, Ré6 ; 5. Cé6, g4 ; 6. Cd4+, Rg3 ; 7. d3, h2 ; 8. Cf1+, Rg2 ; 9. Cxh2, Rxh2 ; 10. Cé2 et les Blancs gagnent.

B) 2..., Dé1 ; 3. Cd3, Dh1 (Df1, Dé2, Dé4, Dé6, Dé8) ; 4. Cg3+ (Cg7+) et les Blancs gagnent.

ÉTUDE

J. SELMAN
(1949)



BLANCS (4) : Rç1, Fa1, Cd4, Pf6.

NOIRS (4) : Rh8, Té3, Fc8, Pg4.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 1007

FAUX CALCUL

Dans cette donne jouée au Club Gallia de Cannes, le déclarant avait mal calculé ses chances de réussir le contrat. Cachez les mains d'Est-Ouest.

♠ A R V 10
♡ R
◇ A 7 6
♣ A 7 5 4 3

♠ D 9 7 3
♡ A 10 6 5 2
◇ 8 2
♣ D 9

N — O E — S

♠ 8 6 2
♡ D V 9 4
◇ D V 10
♣ 10 6 2

♠ 5 4
♡ 8 7 3
◇ R 9 5 4 3
♣ R V 8

Ann. : O. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
—	—	—	—
passe	1 ♣	passe	1 ♦
passe	1 ♠	passe	1 SA
passe	3 SA	passe	passe

Ouest a entamé le 5 de Cœur pour le Roi sec du mort et la Dame de Cœur d'Est ; *comment Sud doit-il jouer* pour avoir les meilleures chances de gagner TROIS SANS ATOUT ?

Réponse

C'est un *exemple typique où*, avant de se lancer dans une impasse, il ne coûte rien de vérifier si la Dame n'est pas seconde dans une autre couleur, car, dans ce cas, il y a neuf levées sans impasse. Si, par exemple, la Dame de Pique ou la Dame de Trèfle est seconde, le contrat est assuré (avec un cœur, deux carreaux, quatre levées d'une couleur noire et As, Roi de l'autre couleur). Dans quelle couleur noire y a-t-il le plus de chances de trouver la Dame sèche ou seconde ?

C'est à trèfle, bien entendu, puisque, avec huit cartes dans les deux mains, les chances que la Dame tombe sont de plus de *une sur quatre*, alors qu'à Pique, avec six cartes, elles sont seulement de *une sur dix* !

Le déclarant doit donc *tirer d'abord l'As et le Roi de Trèfle* et, si la Dame de Trèfle n'est pas tombée, il essaiera *l'impasse directe à Pique* (qui a une chance sur deux de réussir). Ajoutons que, si l'on fait *l'erreur de commencer par l'impasse* à Trèfle comme l'a fait le déclarant, et si cette impasse réussit (ce qui n'était pas le cas), il faut encore espérer qu'Est n'ait pas la Dame de Trèfle quatrième.

On voit que, si le déclarant avait bien joué, il n'aurait pas chuté d'une *levée*, mais il aurait fait « une de mieux » (un Cœur, cinq Trèfles, deux Carreaux et deux Piques, l'impasse à *Pique* devenant un *risque* inutile).

Incroyable défense

Dans cette donne du Grand National d'Amérique auquel 8 000 équipes avaient participé, il fallait un raisonnement parfait pour trouver la défense mortelle.

♠ V 7 4
♡ R 6 5 2
◇ R 9 8 3 2
♣ 9

♠ 10
♡ V 10 9 8 4
◇ D 7 5
♣ 7 6 4 2

N — O E — S

♠ R D 3
♡ 3
◇ A V 10 4
♣ A R V 10 8

♠ A 9 8 6 5 2
♡ A D 7
◇ 6
♣ D 5 3

Ann : N. don. N-S vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Cokin	Rosenb.	Sion	Rosen
—	passe	1 ♣	1 ♠
passe	2 ♣	2 SA	3 ♣
passe	4 ♠	contre	passe...

Ouest ayant entamé le 4 de Trèfle (au lieu du 10 de Pique), *comment Sion, en Est, a-t-il fait chuter* QUATRE PIQUES ?

Note sur les enchères et sur l'entame.

Est, qui a ouvert et déclaré ensuite « 2 SA », a une main très puissante et Nord a sans doute un singleton ou une chicane à Trèfle. Ouest doit en déduire que seul un jeu de coupe peut permettre au déclarant de faire dix levées. L'entame logique est donc *atout* ! Peu importe que ce *soit un singleton* car l'enchère de « 2 SA » a déjà indiqué aux adversaires qu'Est détenait une force à Pique.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 192

LA RÉVÉLATION D'ABIDJAN

Demi-finales du championnat du monde zone africaine (Abidjan, juin 1982)

Blancs : B.A. Jacques (Côte-d'Ivoire)
Noirs : D. Kouassi (Côte-d'Ivoire)
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	17-22 (a)	21. 40-34 (n)	3-8 (o)
2. 28x17	12x21 (b)	22. 45-40	14-20
3. 34-30 (c)	7-12	23. 40-35	10-14 (p)
4. 40-34	1-7	24. 31-27	22x31
5. 44-40	11-17	25. 36x27	2-7
6. 50-44 (d)	7-11 (e)	26. 34-30	7-11
7. 37-32	20-25	27. 42-37	21-26! (q)
8. 42-37	21-26	28. 28-22 (r)	17x28
9. 47-42	17-21! (f)	29. 33x22	11-17
10. 30-24 (g)	19x30	30. 22x11	6x17! (s)
11. 35x24	12-17 (h)	31. 27-21 (t)	16x27
12. 32-27 (i)	21x32	32. 32x21	20-25!! (u)
13. 37x28	26x37	33. 39-33 (v)	25x23
14. 41x32	16-21 (j)	34. 37-31	26x37
15. 46-41	18-22	35. 43-39	17x26
16. 41-37 (k)	11-16	36. 24-19	13x24
17. 37-31	8-12	37. 38-32	37x28
18. 34-30 (l)	25x34	38. 33x2	12-17! (w)
19. 40x29	13-18 (m)	39. 2x30	14-19
20. 44-40	9-13	40. 30x21	26x17! (x).

NOTES

a) 1... (17-21) ; 2. 37-32 (21-26) ; 3. 41-37 (12-17) ; 4. 34-30 (17-21) ; 5. 30-25 (11-17) ; 6. 31-27 (8-12) ; 7. 40-34 (20-24), les Blancs placent un coup de dame en 9 temps à la case 2; 8. 27-22 (18x27) ; 9. 28-23 (19x28) ; 10. 33x11 (6x17) ; 11. 25-20 (14x25) ; 12. 34-30 (25x34) ; 13. 39x8 (2x13) [le gardien de la case 2 est écarté] ; 14. 37-31 (26x28) ; 15. 38-32 (27x38 ou 28x37) ; 16. 42x2!! ; la dame est aussitôt prise, mais B+1 (maître national L.T. King, 1971).

b) 2... (11x22) ; 3. 37-32 (6-11) ; 4. 41-37 (12-17) ; 5. 46-41 (8-12) ; 6. 34-29 (2-8) ; 7. 40-34 (19-23) ; 8. 32-28 (23-32) ; 9. 37x28 (16-21) ; 10. 41-37 (20-24) ; 11. 29x20 (15x24) ; 12. 31-26 (11-16), etc. (R. Koot-de Bruijn, *le Monde* du 4 février 1978).

c) 3. 31-26 (7-12) ; 4. 26x17 (12-21) ; 5. 37-32 (1-7) ; 6. 41-37 (7-12) ; 7. 46-41 (21-26) ; 8. 33-28 (19-23) ; 10. 39-33 (10-14) ; 11. 44-39 (14-19) ; 12. 32-28 (23x32) ; 13. 37x28 (18-22) ; 14. 28x17 (11x22) ; 15. 41-37 (5-10) ; 16. 50-44 (10-14), etc. (Marek-Sysel, *le Monde* du 21 novembre 1981).

d) Le développement des ailes prend le pas, de part et d'autre, sur le jeu frontal.

e) 6. ...(17-22) coup de dame simple ; 7. 31-27 (21x32 ou 22x31) ; 8. 37x17 (12x21) ; 9. 30-24 (19x30) ; 10. 35x24 (20x29) ; 11. 34x1, +.

f) Imprimant une pression sur les deux ailes.

g) Positionnellement discutable eût été 10. 32-27 (21x32) ; 11. 37x28 (26x37) ; 12. 41x32 (19-23!) ; 13. 28x19 (14x23), léger avantage positionnel aux Noirs concrétisé par le contrôle du centre, la pression sur l'aile droite et l'érosion du flanc gauche des Blancs.

h) 11. ...(18-23) ; 12. 24-20 (15x24) ; 13. 33-29 (24x33) ; 14. 38x7, B+1.

i) Correct dans cette position, les Noirs ne disposent pas de contre-jeu pour chasser les Blancs du centre.

j) Reprenant la stratégie d'enveloppement, à la manière des G.M.I. soviétiques et néerlandais.

k) 16. 42-37 priverait les Blancs de la colonne d'attaque 48, 42 et 37.

l) 18. 40-35 (2-8) interdisant 19. 42-37 (25-30) ; 20. 34x25 (14-20) ; 21. 25x14 (9x29) ; 22. 33x24 (22x42), N+1.

m) Sachant qu'il serait vain d'envisager le gain du pion à 24.

n) 21. 40-35 (2-7) ; 22. 45-40 serait incorrect, N+ par la combinaison 22. ...(21-27) ; 23. 32x21 (17x37) ; 24. 28x19 (14x45), puis (45-50), dame.

o) Plus fort que (2-8) qui priverait les Noirs d'une colonne d'attaque (pions à 2, 8 et 13).

p) Interdisant *28.23.*

q) Le jeu des Blancs devient très délicat.

r) Seule défense contre (17-22).

s) Koliassi crée un nouveau danger avec la menace (17-22).

t) Encore la seule défense.

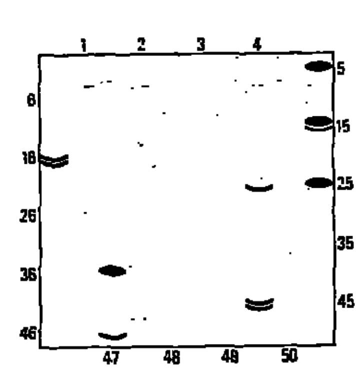
u) Piège de très bonne facture incitant les Blancs à damer à 2.

v) Les Blancs n'ont pas vu neuf temps plus loin.

w) La réplique que Kouassi avait *prévue en concevant son piège au trente-deuxième temps.*

x) N+1 et + dans ce final. Le maître *Kouassi, dont un récital encore plus* éloquent sera proposé dans la prochaine chronique, fut la révélation de ces demi-*finales du championnat du monde* en se classant premier devant une pléiade de maîtres d'Afrique *noire :* I. Traoré (Côte-d'Ivoire), B. Ba (Sénégal), M. N'Diaye (Mali), B. Diallo (Sénégal), Malick Diallo (Sénégal), B.A. Jacques (Côte-d'Ivoire), K. Sylla (Guinée), S. Soumaoro (Mali), S. Thiam (Guinée), K. Samuel (Côte-d'Ivoire), B. Keïta (Mali).

Problème C. THURET (1978)



Les Blancs jouent et gagnent

SOLUTION (assez complexe) : 44-6! (15x42) [forcé car si (15x29) 16-32 (37x28) 6x24..., +] 47x38 (37-41*) 16-32!! (41-46, a), 6-28 (25-30), 28-10! (5x14, b), 32x5 (30-34), 38-32, Z (46x28) 5x32 [la seule] (34-40, c), 32-28 (40-45), 28-50, + par blocage.

a) (41-47) 32-28 (47x22...) 6x28..., +.

b) (46-28) 10x32 (30-34) 32-28 (5-10), 28x5 (34-40) 5-28 puis 28-50, +

c) (34-39) 32-49, + par opposition.

d) 38-33? (46-41!) 5x46 (34-40) puis (40-44), =.

JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

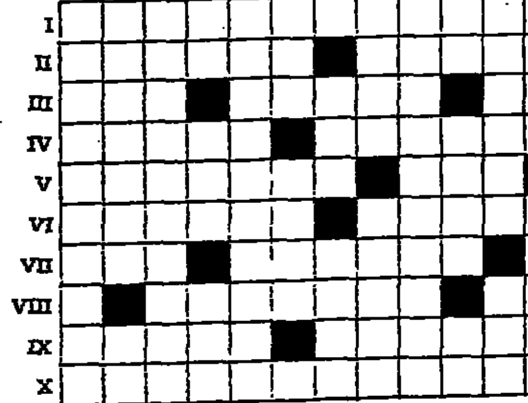
N° 238

HORIZONTALEMENT

I. Supplice chinois ? – II. Dans le chapitre. Pourvoyeuse de belles antiques. – III. Au jour. Vapeur. Fit la guerre. – IV. Stimulés à l'excès. Supprima le problème. – V. Enthousiastes à l'excès. Met au lit quand il est doublé. – VI. Grande surface. S'accorde avec le consommé. – VII. Chez François Dorlet. On les a crues. Voyelles. – VIII. Douceurs. En Suisse. – IX. Odorant, à l'excès pour certains. On ne la joue que quand elle est multiple. – X. Abstraites.

VERTICALEMENT

1. Pouvoir chinois ? – 2. Bonne conduite. En fiche. – 3. En rayon. – 4. Préposition. Dans le Sahara. Dans le couloir. – 5. Agir en cafard. – 6. Un début aquatique. Un snob bien perturbé. – 7. Son enfance est très facile. Pas vraiment la barbe. – 8. Cet enfant est très facile. Le plus généralement c'est respiré. – 9. Privé de tout sentiment. – 10. Pronom. Audacieux. Beauté fatale et phonétique. – 11. Éloigner. C'est un fou quand il est doublé. – 12. Bien charpenté. Itinéraire. – 13. Peuvent requérir le vide.



Solution du n° 237

HORIZONTALEMENT

I. Sténodactylo. – II. Tapez. Graves. – III. Ali. Émeuvent. – IV. Tisanes. Este. – V. Istres. Il. In. – VI. Smog. Soleils. – VII. Talée. Ré. Sli. – VIII. Inanité. Roeb. – IX. Itou. Nul. – X. Unri. Tsigane. – XI. Éventualités.

VERTICALEMENT

1. Statistique. – 2. Talisman. Nv. – 3. Épistolaire. – 4. Ne. Argentin. – 5. Ozène. Eio. – 6. Mess. Tutu. – 7. Ages. Ore. Sa. – 8. Cru. Ile. Nil. – 9. Tavelé. Rugi. – 10. Yves. Isolat. – 11. Lentille. Ne. – 12. Ostensibles.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS ®

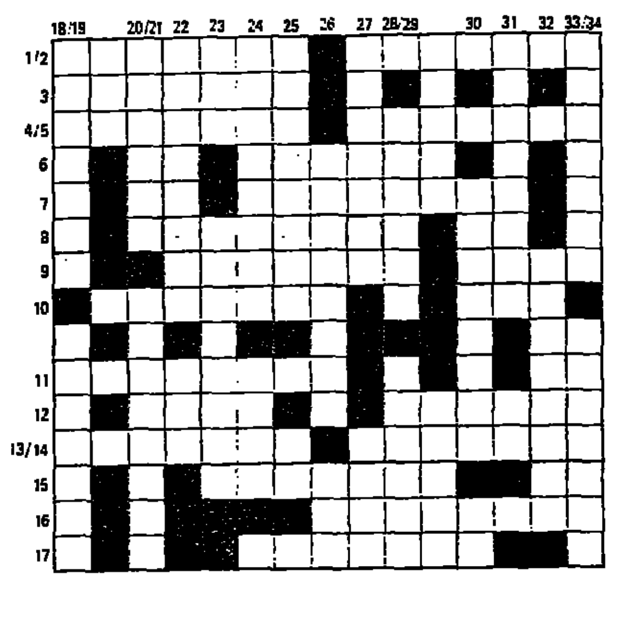
N° 238

Horizontalement

1. AALOPRS. – 2. EEILPRT (+2). – 3. AAEINRS. – 4. AEOPRTT. – 5. AEEOPPS. – 6. EIIORV (+1). – 7. AEELNNRT. – 8. ABEILRSS. – 9. EEILRRS (+2). – 10. BEEELSS. – 11. AEEHSSTU. – 12. ADEMNS (+2). – 13. FNNOORT. – 14. AAEGINS. – 15. EEGIOPT. – 16. EEEEIMTT. – 17. DEINOSS (+1).

Verticalement

18. AAINPRT (+1). – 19. AEFGRSU (+1). – 20. INOPRS (+3). – 21. BEHIILOT. – 22. AACEILOS. – 23. BCEIISTU. – 24. EEILLORS (+1). – 25. AAEILRRV. – 26. EEENORSU (+2). – 27. AEIRRTT (+7). – 28. EEPRSS (+2). – 29. *AADGIO.* – 30. EEMNOOSS. – 31. AEELRSST. – 32. AEIMNOPT. – 33. EEEIMRT (+1). – 34. *CEELNSU (+1).*



Solution de l'Anacroisés N° 237

Horizontalement

1. LAITUES (LISTEAU). – 2. MARTIAL (MARITAL TRAMAIL). – 3. *AINESSES.* – 4. *UTRICULE*, cavité de l'oreille. – 5. PIETRAIN, race de porcs (PINTERAI PRIAIENT *RIPAIENT*). – 6. *IGNIFUGE.* – 7. EBENES. – 8. SUSDIT. – 9. ROSETTE. – 10. DETRITUS (DETRUITS). – 11. SICAIRE, tueur à gages (ECRIAIS SCIERAI). – 12. DÉLATEUR (ADULTERE DELEATUR DELUTERA). – 13. MUSELER (LEMURES MERULES RELUMES). – 14. VOCODEUR, analyseur de sons. – 15. ASSIDUES.

Verticalement

16. LAMPION. – 17. DEPRAVE (DEPAVER). – 18. INHERENT. – 19. ELECTION (COLTINEE). – 20. USURIER. – 21. ETOURDI. – 22. ESTAGNON, récipient (NEGATONS SONGEANT TONNAGES). – 23. SERINES (INSERES RESINES SEREINS SIRENES). – 24. SINISER. – 25. TUEUSES. – 26. USTENSILE (INSULTEES). – 27. RELEGUER. – 28. THESES. – 29. BATEAU. – 30. DEFOLIER, détruire la végétation (FLORIDEE). – 31. AVERAIT. – 32. LATENTE (ETALENT). – 33. FUEROS, charte espagnole (SOUFRE).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

● Ana-chronique. N° 229. 17. ECLUSAI. « Eculer » est sorti du P.L.I. 1981. Donc l'anagramme suggérée par M. Vilgrain (Querqueville) n'est pas bonne.

POLICE

Une campagne de la Fédération autonome contre les « charges indues »

Après le soutien, la revendication. La Fédération autonome des syndicats de police (F.A.S.P.), organisation majoritaire parmi les policiers en tenue, qui représentent 84 % des effectifs de la police nationale, a organisé, mercredi 23 février, sa première action revendicative d'ampleur depuis le 10 mai 1981. Les onze *« états généraux pour une police plus utile »* à Paris et en province, préparés par des *« cahiers de doléances »* remplis dans les commissariats, avaient pour cible les « charges indues », ce détournement multiforme des gardiens de la paix de leur mission de police.

Un gardien de la paix sur cinq n'est pas... policier

« Gardien de la paix, plusieurs cordes à son arc, ancien cuisinier de préfet, ex-chauffeur de ministre à la retraite, fatigué faire planton devant bâtiments administratifs, cherche travail de policier. » Imaginaire, cette annonce résume une réalité : un cinquième des fonctionnaires en tenue ne sont pas affectés à des tâches de police. Une estimation de la Fédération autonome, que ne conteste pas le secrétariat d'État chargé de la sécurité publique. Aussi, la F.A.S.P. demande-t-elle aux pouvoirs publics de conduire « d'urgence » une chasse systématique aux charges indues *« qui détournent plusieurs milliers de policiers des missions pour lesquelles ils ont été recrutés et formés »*.

Au passage, les politiques sont soupçonnés de quelque hypocrisie. Élections municipales oblige, ils entonnent les refrains sécuritaires, mais certains d'entre eux n'auraient de cesse de récupérer des policiers pour leur profit personnel. Des exemples ? Les syndicalistes n'en manquent pas. Tel haut fonctionnaire du ministère de l'intérieur n'a-t-il pas recruté récemment un cuisinier par petite annonce à l'école des gardiens de la paix de Vincennes ? Des anciens ministres ne profitent-ils pas encore des services de policiers chauffeurs, porte-serviette ou homme à tout faire ? Le corps préfectoral n'est pas en reste. N'a-t-on pas vu deux policiers promus jardiniers dans une sous-préfecture de la région parisienne ?

Perte d'argent et de temps

Le « pli urgent » que portait un motard de province lors d'un accident mortel de la circulation n'était-il pas, en fait, une invitation à une réception privée du préfet du département ?... Ne cite-t-on pas aussi ce policier-planton posté en hiver au bois de Boulogne pour éviter que des enfants ne s'amusent à glisser sur le lac gelé et qui était encore en place... le 18 juillet ? Ou encore ces trois cents C.R.S. mis à la disposition d'officines privées diverses, entre autres le Club Méditerranée ?

Les charges indues imposent une double contrainte à l'institution policière : perte d'argent, perte de temps. Les points statistiques de surveillance quotidienne confiés au personnel sont au nombre de 1 450 en province et de 2 000 dans la région parisienne : selon la F.A.S.P., le coût de ces missions, en tenant compte des rotations nécessitées par un service continu, est de 517 millions de francs. Or une étude récente a chiffré à 62 millions, pour les 2 000 points parisiens, la mise en place du matériel audiovisuel capable de remplacer les policiers en tenue affectés aux gardes statiques.

La diversité de tâches administratives confiées au personnel en tenue n'est pas sans incidence sur leur disponibilité pour la voie publique : on compte, en moyenne, trente minutes pour une enquête administrative, quinze pour l'établissement d'un dossier de carte d'identité, quinze encore pour enregistrer une démarche au service des épaves ou aux objets trouvés, trente pour un dossier du service des étrangers, etc.

Le parquet général de Paris a, lui-même, récemment recommandé que l'on veille *« à ce que les services de police et de gendarmerie soient définitivement déchargés des tâches d'acheminement de courrier qui accaparent leur temps »*. Une procédure de « comparution volontaire » vient d'ailleurs d'être généralisée par le parquet d'Auxerre afin d'éviter la perte, par deux policiers ou gendarmes, *« d'environ une demi-journée »* pour remettre une convocation au tribunal.

Extractions et transfèrements de détenus, gardes de détenus hospitalisés, port de plis, sortie d'écoles, contrôle du stationnement payant, gardes de bâtiments administratifs... autant d'astreintes auxquelles s'ajoutent des contradictions propres à la gestion des commissariats : dans les quelque 2 000 postes et commissariats de police, deux policiers sont chargés chaque jour, faute d'agent de service, du nettoyage des locaux, et ainsi détournés d'une présence dans la rue.

Le mal est ancien et diagnostiqué depuis longtemps. Dès 1958, pour les seules polices urbaines de province, le ministère de l'intérieur estimait à 25 % le taux de fonctionnaires *« détachés »*, soit 5 000 à 6 000 policiers. Les taux officiels varieront — 25 % en 1969, 13 % en 1975, — mais délimitent, au fil des ans, un noyau permanent de 5 000 emplois administratifs occupés par des agents en tenue.

Des réformes qui traînent

En 1978, une étude confiée à un inspecteur général de l'administration, M. Pierre Epaud, évaluait à 9 700 le nombre de détachements : 8 000 dans les polices urbaines et les C.R.S., soit 19 % des effectifs, 1 700 à la préfecture de police de Paris, soit 12 % des effectifs. Elle en estimerait *« parfaitement justifiés »* 3 900 : 2 500 en province et dans les C.R.S., 1 400 dans la région parisienne. Reste donc « à gagner » 5 800 fonctionnaires. Parmi eux, 43 fonctionnaires détachés au ministère de l'intérieur, soit *« le corps urbain d'une ville de 35 000 habitants »* ! Au passage, cette enquête condamnait déjà les prêts *« de maîtres d'hôtel, cuisiniers, bricoleurs, huissiers (...), pratique fréquente aux chefs-lieux de département »*.

On semble en être encore là, bien que, depuis le 10 mai 1981, la volonté politique *« d'alléger les charges indues de la police »*, ainsi que le déclarait le 15 avril 1982 M. Gaston Defferre, ait été plusieurs fois exprimée. Le rapport sur les réformes de la police de M. Jean-Michel Belorgey, député P.S. de l'Allier, recommandait que *« l'ensemble des tâches de cette nature* [soient] *sans tarder et dans le cadre d'un plan ne comportant pas un terme éloigné de plus de deux ans, rétrocédées aux administrations qui s'en sont déchargées abusivement sur la police nationale »*. Un tel plan n'a pas vu le jour, bien que, lors de la discussion budgétaire de l'automne dernier, le secrétariat d'État chargé de la sécurité publique ait d'emblée fixé à 7 000 le nombre de fonctionnaires « récupérables » pour la voie publique.

Les syndicats voient là une nouvelle preuve que *« les réformes traînent »*, et que, *« s'il y a eu une amélioration statutaire de la profession, rien n'a encore changé au niveau du travail quotidien »*. Les pouvoirs publics rétorquent en évoquant les pesanteurs de l'institution — des policiers n'apprécient-ils pas certains détachements confortables ? — et, plus généralement, une stratégie des petits pas. La commission des maires sur la sécurité, en décembre 1982, ne s'est-elle pas déclarée favorable au transfert aux collectivités locales de certaines tâches de police administrative et même de police de la circulation ? Une convention n'est-elle pas en cours d'élaboration entre l'administration et l'union des maires de la région parisienne ? Sans doute, mais des policiers semblent dire aujourd'hui, avec une impatience nouvelle, leur attente d'une modification plus tangible et plus rapide de leurs conditions de travail.

EDWY PLENEL.

ÉDUCATION

JOURNÉE DE RÉFLEXION COLLECTIVE DANS LES COLLÈGES LE 21 MARS

La première journée de *« réflexion collective »* sur la rénovation des collèges aura lieu le 21 mars. A cette occasion, le ministère de l'éducation nationale a fait parvenir aux principaux de tous les collèges une synthèse des propositions contenues dans le rapport de M. Louis Legrand (*le Monde* du 7 janvier), ainsi que la déclaration prononcée par M. Alain Savary le 1er février. Retenant certaines des propositions du rapport, le ministre de l'éducation nationale avait annoncé que la réforme serait mise en œuvre par des équipes volontaires à partir de 1984 (*le Monde* du 2 février).

Prochainement sera adressé à chaque collège un exemplaire du texte intégral du rapport Legrand. Les chefs d'établissement sont invités, par M. Jean-Paul Costa, directeur du cabinet du ministre, à faire connaître aux enseignants et partenaires de l'établissement, et en particulier aux associations de parents d'élèves *« les objectifs et les grandes orientations définis par le ministre »*. *« Aucune rénovation ne sera possible dans les collèges sans le concours de tous les acteurs en présence »*, conclut M. Costa, en insistant sur l'attention qui devra être portée à cette action d'information.

JUSTICE

AUX ASSISES DE PARIS

La vie très compliquée de M. Antoine Melero

Dans le box, M. Antoine Melero, ancien policier au Maroc avant l'indépendance de ce pays, reconverti depuis dans le « privé » à Paris : renseignements, filatures, protection des personnes et des biens, etc. Au banc de la partie civile, M. Claude Dalle Nogare, industriel, qui, dans la soirée du 29 août 1974, rue Claude-Decaen, à Paris (12e), reçut quatre balles de gros calibre dans le corps, dont l'une est restée du côté de la colonne vertébrale.

Question : M. Melero, inculpé de complicité de tentative d'assassinat, a-t-il été le commanditaire de cet attentat ? Est-ce lui qui, par l'intermédiaire de truands marseillais, a voulu se débarrasser d'un homme qui risquait de contrarier ses entreprises ?

Depuis le 18 février, la cour d'assises de Paris, présidée par M. Paul Gaillardot, planche sur ce dossier ténébreux ouvert depuis huit ans et demi et dont bon nombre de protagonistes ont disparu, frappés de mort violente ou mystérieuse. Affaire complexe mais passionnante dans laquelle on voit se mêler les hommes du milieu marseillais, où l'on parle de « services » rendus par M. Melero tant à des partis politiques qu'à la police dont il fut un informateur dévoué, d'affaire de fausse monnaie, de partage de communauté entre les époux Dalle Nogare, où il est question de dossiers qu'eut à instruire à Marseille le juge assassiné Pierre Michel, où l'on retrouve enfin Roland Luperini qui, dans l'affaire de Broglie, avait été déjà pressenti le premier pour recruter des hommes en vue de tuer le prince...

Du Maroc à la Bastille, services en tout genre

Pourquoi M. Melero est-il en cause ? D'abord parce que M. Dalle Nogare, après l'attentat, a désigné une piste : *« C'est*, a-t-il murmuré sur son lit d'hôpital, *un coup de la bande à Martini, un ancien policier, ancien de l'O.A.S., et c'est ma femme qui les a envoyés. »* C'était désigner M. Melero dont l'agence de police privée s'appelait alors le cabinet Martini. Depuis son divorce en 1973, M. Dalle Nogare avait obtenu un partage de communauté lui assurant le versement immédiat de deux millions de francs avec un complément de un million payable en cinq ans. Mme Dalle Nogare, s'estimant menacée par son ancien mari, avait demandé à son avocat, Me Jean-Louis Tixier-Vignancour, de lui assurer une protection. Me Tixier-Vignancour lui avait dépêché M. Melero, qui, d'emblée, signifia à M. Dalle Nogare qu'il n'avait plus rien à faire dans la société d'ameublement du quartier de la Bastille que les deux époux animaient ensemble.

« Le roi du non-lieu »

M. Melero protège donc celle qui est redevenue Mme Lola di Paco, de son nom de jeune fille. Il la protège si bien qu'elle devient, dans l'été 1973, sa maîtresse. Cette situation permet à l'accusation de considérer que M. Melero avait un intérêt certain à se maintenir dans la place et tout à redouter d'un éventuel retour de l'ancien mari.

Jusque-là, rien ne prouve encore la réalité de l'accusation portée par le blessé. Mais voici qu'au mois de novembre 1974, les enquêteurs arrêtent deux membres du milieu marseillais, Jean-Pierre Tasso et Ange Pieraggi, les exécutants de l'attentat. Ils racontent : c'est un autre homme du milieu marseillais, Roland Luperini, qui, en août, leur a demandé de venir à Paris *« donner une correction à un trafiquant de drogue »*. M. Luperini a payé l'expédition, promis 50 000 francs pour une bonne exécution du « contrat ». Il a montré lui-même à ses deux sous-traitants le garage et l'immeuble de M. Dalle Nogare et réparti les rôles : Pieraggi devait être le chauffeur, Tasso l'exécutant. Mais, ajoutent-ils, Luperini nous a dit que l'homme qu'il fallait « corriger » causait des ennuis à un de ses amis, ancien policier surnommé « le roi du non-lieu » et qui avait ses bureaux à la Bastille.

Du coup, la piste Melero est fortifiée. Non seulement l'ancien policier a travaillé au Maroc, mais il y a été impliqué dans divers attentats contre des personnalités libérales, parmi lesquelles M. Jacques Lemaigre-Dubreuil, directeur du journal *Maroc Presse* et assassiné le 11 juin 1955 à Casablanca. Et chaque fois il a, effectivement, bénéficié d'un non-lieu. Charge complémentaire : Pieraggi et Tasso déclarent reconnaître sur photographies M. Melero comme l'homme qui, la veille de l'attentat, s'entretint un moment à Paris avec Luperini.

Déclaration éphémère. Tasso et Pieraggi vont vite se rétracter. Et lorsqu'un an plus tard Roland Luperini se présente spontanément à M. Guy Floch, chargé de l'instruction, il présentera la thèse que la défense entend aujourd'hui exploiter d'un attentat que M. Dalle Nogare lui avait demandé de préparer.

Depuis, Roland Luperini qui ne fut jamais placé sous mandat de dépôt, est mort, arraché à l'affection des siens en octobre 1978, à Marseille, à la sortie d'une boîte. En 1980, Jean-Pierre Tasso, qui avait été remis en liberté après quatre mois de détention provisoire, a connu une fin tragique identique. Seul donc se trouve aujourd'hui accusé M. Melero qui demeura en prison trois mois et trois jours, comme M. Pieraggi, marin de son état, comparse prudent et méfiant. Il s'agit de savoir maintenant si M. Melero connaissait Roland Luperini avant l'attentat.

« Absolument pas », affirme l'ancien policier qui, en revanche, admet l'avoir beaucoup fréquenté par la suite. C'est même par lui qu'il put obtenir des renseignements sur différentes affaires dont un trafic de faux billets de 10 000 francs C.F.A. pour lequel furent condamnés en 1982, par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, Jacques Mérignac, déjà témoin dans l'affaire de Broglie, et André Quattri, l'un et l'autre des connaissances de Luperini. Car M. Melero rendait beaucoup de services à la police. Alors, une « balance » M. Melero ? S'il refuse le terme que lui a lancé M. Gérard Guilloux, avocat général, il admet la réalité des choses, fort choqué au demeurant d'être malmené par le ministère public dont, dit-il, d'autres représentants, en d'autres circonstances, l'ont félicité pour son concours à la défense de la société. Comme soupire son défenseur, Me André Guibert, *« le monde à l'envers... »*.

Entendus comme témoins, Mérignac et Quattri, sachant que M. Melero fut à l'origine de leur chute et de leurs condamnations, allaient-ils dire que l'ancien policier fréquentait Luperini avant l'été 1974 ? Ils ne l'ont pas dit. A Marseille, où fut instruit par le juge Michel le dossier de fausse monnaie qui les concernait, ils avaient pourtant déjà parlé de M. Melero, d'autant plus que Quattri avait eu avec lui quelques démêlés, ayant prêté en 1978... à Mme Di Paco, 270000 francs qui ne lui furent jamais restitués. Devant l'impatience du prêteur, M. Melero lui avait dit de se calmer, *« d'autant plus*, ajoutait Quattri, *qu'il savait que j'étais prêt à témoigner, dans une affaire de tentative d'assassinat, qu'il connaissait Luperini de longue date »*.

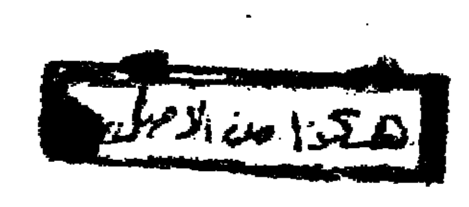
A la barre, André Quattri s'est refusé à confirmer. Il a seulement dit : *« Si des personnes ont pu avoir la possibilité de ne pas être ennuyées pour avoir rendu des services, je ne suis pas ici pour sonner l'hallali. »*

C'est que M. Quattri aussi a rendu des services. Il a été, aux côtés de M. Melero, de ceux qui, après 1974, *« recrutaient dans les salles de sport des gens plus ou moins repris de justice pour assurer la protection des personnalités pendant les campagnes électorales »*.

Voilà le débat. Il s'y ajoute d'interminables discussions sur la situation financière de la société Claude Deco où M. Melero retrouva sa place de directeur du contentieux dès qu'il fut libéré. Cela devait finir, malgré tout, par une liquidation judiciaire. Mais il se passa des choses singulières. C'est ainsi que l'un des collaborateurs du syndic désigné fut victime d'une agression en 1980 après qu'il eut refusé de vendre un immeuble à un prix que proposait M. Melero mais que l'on jugeait dérisoire. Le collaborateur du syndic fut donc, un soir, attaqué par deux hommes et eut le visage tailladé à coups de rasoir.

Dans ce maquis de faits les jurés auront à se retrouver. Il leur faudra choisir entre la thèse d'une partie civile qui, avec Mes Bonnenfant, François Binet et Pierre Jacquet, n'entend pas laisser présenter M. Dalle Nogare comme un homme suspect, même s'il fut un peu joueur à ses heures, et celle d'une défense qui s'emploiera, sinon à retourner l'accusation, tout au moins à entretenir le doute sur l'intégrité et la moralité de la victime. Épilogue lundi.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.



INFORMATIONS « SERVICES »

VIE QUOTIDIENNE

DÉCLARATION DES REVENUS 1982 date limite d'envoi reportée au 1er mars

La date limite d'envoi des revenus 1982 est repoussée au mardi 1er mars minuit, a fait savoir le ministère du budget. La date limite avait été initialement fixée au lundi 28 février.

MAGNÉTOSCOPES déclarations repoussées au 31 mars

Le ministère du budget a fait savoir jeudi 24 février que la date limite de dépôt des déclarations de magnétoscopes pour les appareils acquis avant le 1er janvier 1983 était repoussée du 28 février au 31 mars.

La taxe nouvellement créée pour les propriétaires de magnétoscopes, qui s'élève à 471 F. pour 1983, est applicable depuis le 1er janvier.

L'ORDINATEUR N'AIME PAS LES IMPOTS

La scène se passe dans un bureau du Trésor public en banlieue parisienne, le 18 février. Une dame explique au fonctionnaire : « *Voilà plus de cinq mois que j'attends de recevoir mon avis d'imposition pour le dernier tiers provisionnel représentatif de mes impôts de 1981. Je fais démarche sur démarche, verbales et écrites, pour payer mes impôts mais personne ne veut m'im- poser...* »

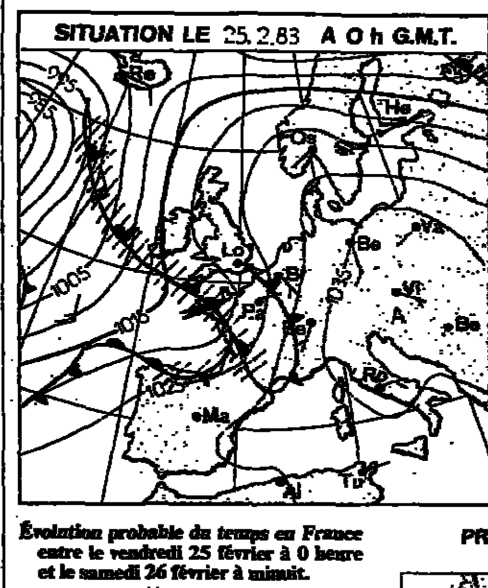
Le fonctionnaire aimable mais résigné : « *Je connais bien votre dossier,* répond-il, *mais que voulez-vous !... l'ordinateur n'a toujours pas sorti votre fiche d'imposition. Il doit y avoir quelque chose de détraqué, mais on n'y peut rien. Attendez, vous paierez plus tard...* »

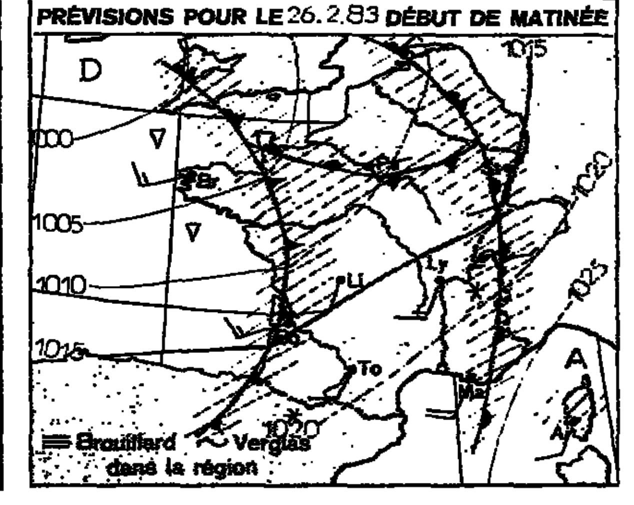
Après la dame c'est au tour d'un autre usager, un monsieur serrant un volumineux dossier sous le bras. « *Je suis menacé d'une saisie par huissier,* dit-il à l'employé, *pour non-paiement de mes impôts. C'est incroyable !... Regardez ! J'ai là toutes les attestations comme quoi j'ai bien payé en temps utile.* »

Le fonctionnaire toujours résigné : « *Que voulez-vous, l'ordinateur n'a pas enregistré vos chèques... !* »

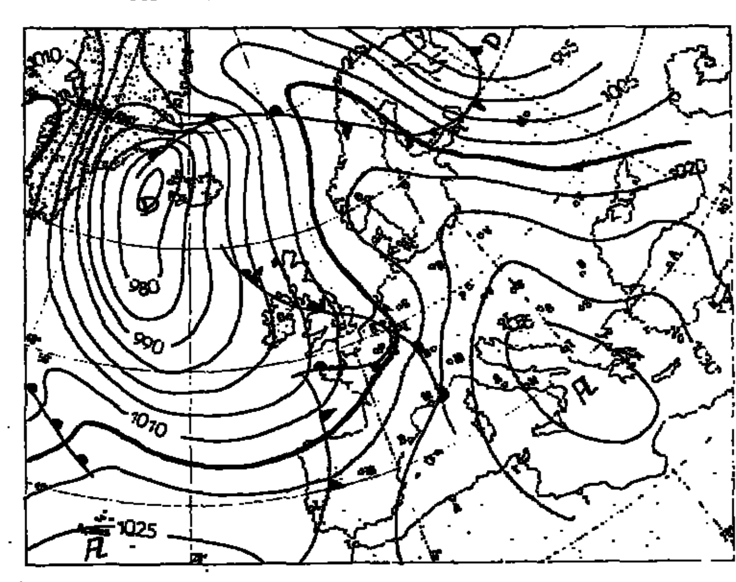
Il y a en France beaucoup de bons citoyens qui sont aussi mauvais contribuables malgré eux. Peut-être parce que l'ordinateur a trop vite ou trop souvent remplacé le rond de cuir. – F. GR.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 26 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)



Évolution probable du temps en France entre le vendredi 25 février à 0 heure et le samedi 26 février à minuit.

Un flux de sud à sud-ouest s'établit sur la France, laissant traverser tout le pays par les perturbations atlantiques.

Samedi. – *Le matin :* le temps sera couvert et pluvieux sur toute la France avec des pluies abondantes, notamment dans le Nord-Est et des Pyrénées à la Bretagne, et à la Normandie. Il neigera sur les Pyrénées et les Alpes à partir de 2 000 mètres d'altitude. Les vents de sud à sud-ouest souffleront assez fort. Au lever du jour, il fera 8 à 10 degrés en général, 6 degrés dans le Centre-Est. *L'après-midi :* le temps deviendra plus variable sur toute la moitié Ouest, ainsi que des Ardennes à la Champagne jusqu'au Morvan, avec encore des averses. Sur ces régions, le vent tournera à l'ouest, en restant assez fort, et il fera 9 à 12 degrés au meilleur moment de l'après-midi. En revanche, de l'Alsace jusqu'à la Méditerranée et jusqu'à l'ouest du Massif Central, le ciel gris persistera toute la journée avec des pluies abondantes à caractère continu ; les températures seront de l'ordre de 12 à 14 degrés et les vents de sud resteront assez forts.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 25 février à 7 heures, de 1 019,8 millibars, soit 764,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 février ; le second le minimum de la nuit du 24 au 25 février) :

Ajaccio, 11 et 7 degrés ; Biarritz, 20 et 13 ; Bordeaux, 15 et 9 ; Bourges, 11 et 7 ; Brest, 12 et 9 ; Caen, 11 et 7 ; Cherbourg, 10 et 7 ; Clermont-Ferrand, 11 et 6 ; Dijon, 7 et 3 ; Grenoble, 5 et 0 ; Lille, 5 et 4 ; Lyon, 8 et 4 ; Marseille-Marignane, 7 et 6 ; Nancy, 7 et –1 ; Nantes, 11 et 10 ; Nice-Côte d'Azur, 10 et 6 ; Paris-Le Bourget, 9 et 4 ; Pau, 21 et 11 ; Perpignan, 14 et 11 ; Rennes, 12 et 9 ; Strasbourg, 6 et –1 ; Tours, 10 et 8 ; Toulouse, 10 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 7 degrés ; Amsterdam, 8 et 3 ; Athènes, 5 et –2 ; Berlin, 5 et –5 ; Bonn, 8 et 0 ; Bruxelles, 6 et 5 ; Le Caire, 17 et 7 ; îles Canaries, 22 et 19 ; Copenhague, 5 et –5 ; Dakar, 32 et 20 ; Djerba, 14 et 11 ; Genève, 2 et 0 ; Jérusalem, 10 et 2 ; Lisbonne, 16 et 14 ; Londres, 7 et 6 ; Luxembourg, 5 et 1 ; Madrid, 17 et 11 ; Moscou, –1 et –3 ; Nairobi, 27 et 15 ; New-York, 8 et 2 ; Palma-de-Majorque, 18 et 9 ; Rome, 11 et 0 ; Stockholm, 2 et –3 ; Tozeur, 15 et 10 ; Tunis, 14 et 9.

Sens d'évolution pour le dimanche 27 février

Le régime perturbé d'est persistera de l'Atlantique à la majeure partie de l'Europe sur la face nord de l'anticyclone, qui restera axé des Açores à l'Espagne.

Prévisions pour le 27 :

Après quelques pluies résiduelles matinales sur les régions de l'Est, un peu plus durables et parfois orageuses du sud des Alpes à la Corse, le temps sera plus variable sur l'ensemble du pays avec des vents d'ouest modérés et des éclaircies qui deviendront plus belles sur la moitié Est, avec hausse des températures maximales. Sur la moitié Ouest, le ciel se couvrira progressivement par l'ouest à l'approche d'une nouvelle perturbation atlantique qui provoquera de nouvelles pluies le soir, de la Bretagne et de la Normandie jusqu'au Pays basque, précédées de rafales de sud à ouest.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Nous donnons ci-dessous les hauteurs d'enneigement, au 24 février 1983, dans les principales stations françaises, telles qu'elles nous ont été communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui met à la disposition des usagers un bulletin d'information enregistré sur répondeur automatique au 266-64-28.

Le premier chiffre indique en centimètres l'épaisseur de neige au bas des pistes ; le second, l'épaisseur de neige en haut des pistes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 200-400 ; Les Arcs : 140-200 ; Arêches-Beaufort : 120-320 ; Auris-en-Oisans : 30-100 ; Autrans : 50-160 ; Avoriaz : 60-280 ; Bellecombe : 60-150 ; Carroz-d'Araches : 65-290 ; Chamonix : 60-280 ; La Chapelle-d'Abondance : 50-115 ; Châtel : 50-280 ; Collet-d'Allevard : 70-150 ; La Clusaz : 60-200 ; Combloux : 60-185 ; Les Contamines-Montjoie : 50-230 ; Le Corbier : 65-230 ; Courchevel : 125-170 ; Crest-Voland : 85-180 ; Flaine : 106-380 ; Flumet : 90-130 ; Les Deux-Alpes : 80-400 ; Les Gets : 80-200 ; Le Grand-Bornand : 80-160 ; Les Houches : 15-60 ; Megève : 50-150 ; Les Menuires : 80-180 ; Méribel : 65-165 ; Morzine-Avoriaz : 60-230 ; Peisey-Nancroix : 40-190 ; La Grande-Plagne : 150-260 ; Pralognan-La Vanoise : 90-110 ; Praz-sur-Arly : 80-170 ; Saint-François-Longchamp : 130-210 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 20-165 ; Samoens : 50-280 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 40-90 ; Tignes : 140-200 ; Val-Cenis : 40-120 ; Valloire : 50-230 ; Valmorel : 110-210 ; Val-Thorens : 120-250 ; Villard-de-Lans : 50-150.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 70-180 ; Auron : 100-140 ; La Colmiane-Valdeblore : 50-70 ; La Foux-d'Allos : 90-210 ; Isola-2000 : 150-210 ; Montgenèvre : 80-150 ; Les Orres : 30-150 ; Pra-Loup : 45-160 ; Puy-Saint-Vincent : 50-140 ; Risoul-1850 : 65-130 ; Le Sauze : 30-130 ; Serre-Chevalier : 20-130 ; Super-Dévoluy : 40-200 ; Valberg : 40-60 ; Vars : 50-120.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 50-80 ; Les Angles : 60-100 ; Ax-les-Thermes : 50-180 ; Cauterets-Lys : 125-405 ; Font-Romeu : 35-85 ; Gourette : 45-200 ; Saint-Lary-Soulan : 65-125.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 50-85 ; Super-Besse : 30-80 ; Super-Lioran : 60-80.

JURA

Metabief : 50-130 ; Les Rousses : 60-130.

VOSGES

La Bresse : 50-70 ; Gérardmer : 30-70 ; Le Bonhomme : 20-30.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national allemand du tourisme, 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-04-38 ; à l'Office national suisse du tourisme, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 742-45-45 ; à l'Office national autrichien du tourisme, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-78-57 ; à l'Office national italien du tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 266-66-68.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 25 février :

DES DÉCRETS

- Portant création d'un comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé, et notamment le professeur Jean Bernard à la tête de ce comité ;
- Relatif aux modalités d'option pour l'imposition à la taxe sur la valeur ajoutée, d'après le régime simplifié, des activités agricoles exercées sous le statut de métayage ;
- *Relatif aux prêts conventionnés* et modifiant l'article R.331-63 du code de la construction et de l'habitation (travaux d'amélioration de logement).

UNE CIRCULAIRE

- Relative à la révision du règlement sanitaire départemental type.

LOTO

TIRAGE N° 8

DU 23 FEVRIER 1983

4 – 8 – 30 – 32 – 42 – 44

NUMERO COMPLEMENTAIRE 48

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	5	2 747 003,20 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	36	190 764,10 F
5 BONS NUMEROS	1 291	15 958,50 F
4 BONS NUMEROS	96 853	212,70 F
3 BONS NUMEROS	2 217 367	13,40 F

PROCHAIN TIRAGE LE 2 MARS 1983

VALIDATION JUSQU'AU 1er MARS 1983 APRES-MIDI

CIRCULATION

TOUT SAVOIR SUR LE DÉPANNAGE AUTO. – Le centre de formation et de perfectionnement de la Prévention routière organise en 1983 des « journées d'informations de mécanique et de dépannage élémentaire ». Ces stages, dont 90 % des participants *étaient des femmes en 1982, sont* destinés à initier les conducteurs au dépannage élémentaire de mécanique automobile.

★ **La Prévention routière, centre de formation et de perfectionnement, 91311 Montlhéry Cedex, tél. : (6) 901-20-03.**

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 27 FÉVRIER

« Carmel de Saint-Denis », 14 heures, 22 bis, rue Gabriel-Péri, Mlle Oswald.

« Delacroix », 14 h 30, 6, place de Furstenberg, M. Serres.

« Rue des Petits-Champs », 15 heures, place des Petits-Pères, Mlle Garnier-Ahlberg.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, M. Jacomet.

« La sculpture médiévale », 15 heures, musée des monuments français, M. Lepany.

« Château de Maisons-Laffitte », 15 h 30, vestibule côté parc, Mme Hulot (Caisse nationale des monuments historiques).

« Château de la Muette », 15 heures, 2, rue André-Pascal (Approche de l'art).

« Le Val-de-Grâce », 15 heures, place Alphonse-Laveran (Arcus).

« Hôtel de Charolais », 15 heures, 101, rue de Grenelle (Arts et curiosités de Paris).

« Saint-Martin-des-Champs », 15 heures, 170, rue Saint-Martin, Mme Barbier.

« L'Opéra », 14 heures, hall, D. Bouchard.

« Palais du Luxembourg », 15 heures, 29, rue de Condé, Mme Camus.

« Hôtel du Châtelet », 15 heures, 127, rue de Grenelle Mme Ferrand.

« Moulins du Vieux-Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (Les Flaneries).

« Église Saint-Roch », 14 h 30, 296, rue Saint-Honoré (La France et son passé).

« Hôtel Camondo », 15 heures, 63, rue Monceau, Mme Hauller.

« Abbaye Sainte-Geneviève », 15 heures, 23, rue Clovis (Histoire et archéologie).

« Académie Française », 15 heures, 23, quai Conti, M. Jaslet.

« Hôtels du Marais », 15 heures, métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« De la Cité à l'île Saint-Louis », 14 h 30, fontaine du Châtelet (Paris autrefois).

« Hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Paris et son histoire).

« Village Saint-Roch et la Butte-aux-Moulins », 15 heures, métro Tuileries (Résurrection du passé).

« *Histoire des juifs en France* », 10 h 30, métro Cité, Mme Rouch-Gain.

« Hôtel de Rohan », 15 h 30, rue Vieille-du-Temple (Tourisme culturel).

« *Synagogues rue des Rosiers*, couvent des Blancs-Manteaux », 16 heures, 9, rue Malher (Le Vieux-Paris).

« Le Palais-Royal », 15 heures, entrée (Visage de Paris).

CONFÉRENCES

14 h 30, 5, rue Largillière : « Les Mayas, maîtres du temps » et 17 heures : « L'univers fantastique des Aztèques » (Nouvelle Acropole).

14 h 30, 28, avenue George-V, P. Browers : « New-York, Los Angeles » (Projections, focale 5).

14 h 30, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Brumfeld : « La Norvège », (Audiovisuel, Rencontre des peuples).

15 heures, 163, rue Saint-Honoré, H. Bouvier : « Sommets spirituels » (Natya).

15 h 30, 15, rue de la Bûcherie, A. du Couëdic : « Les zouaves pontificaux 1860-1870 » (Artisans de l'esprit).

17 heures, 199 bis, rue Saint-Martin, M.-A. Mulot : « Plantes amies et ennemies » (AMORC).

TROISIÈME AGE

Pour les personnes âgées

« VIVRE AUJOURD'HUI »

Des personnalités de toutes tendances politiques et philosphiques (1) viennent de créer l'association Vivre aujourd'hui afin que, selon leur point de vue, les retraités et autres personnes d'un certain âge continuent à vivre en assurant leur destin sans renoncer à leur épanouissement intellectuel. Des sections de Vivre aujourd'hui sont en cours de formation dans toute la France et au-delà, qui vont susciter de multiples activités dans l'ordre culturel et des loisirs de qualité.

(1) *Comité directeur provisoire :* Mmes Louise Weiss, député européen ; Simone de Beauvoir, écrivain ; Professeur André Lwoff, prix Nobel ; Père Michel Riquet ; MM. Robert Dalian, délégué général du Comité de liaison de l'athéisme ; Etienne Wolff, de l'Académie française, de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine ; René Uyghe, de l'Académie française ; Haroun Tazieff, commissaire à l'étude et à la prévention des risques naturels majeurs auprès du premier ministre ; Théodore Monod, de l'Académie des sciences ; Guy Lazorthes, de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Docteur J.A. Huet, président d'honneur du Centre international de gérontologie sociale ; Jean Cassou, ancien conservateur en chef du Musée national d'art moderne ; Pierre Paraf, président d'honneur du MRAP ; René Barjavel, écrivain ; Jacques-Henri Lartigue, photographe.

VENTES

FOIRE D'EMPRUNTS A MONTE-CARLO

La saison des grandes ventes internationales à Monte-Carlo, nouvelle plate-forme internationale du marché de l'art, commence ce samedi 26 février par une vente aux enchères de Mes Lenormand et Dayen, *consacrée aux actions anciennes*, emprunts, et autres titres périmés. L'expert spécialisé, Iégor de Saint-Hippolyte, a sélectionné pour deux ventes (à 11 heures et 14 heures), au Centre de rencontres internationales, deux cent vingt-cinq lots, qui vont de l'emprunt de la défense nationale illustré par Abel Faivre et des caoutchoucs régénérés ornés d'amours aux « incunables » – notamment des rentes sur un moulin normand. Les plus fortes estimations vont aux emprunts forcés de l'An IV et à l'emprunt de la République chinoise de 1914.

Une Bourse d'échange aura lieu le dimanche 27 février (de 10 h 30 à 16 heures) entre amateurs de « scripophilie » (1), nouveau filon de la curiosité internationale. C'est également à Monte-Carlo que la Société de bains de mer Sotheby et la Maison Cartier espèrent attirer de nombreux visiteurs à une série de manifestations qui viendront se greffer autour d'une vente « arts déco » prévue pour le dimanche 6 mars.

GERSAINT.

(1) Collection de titres périmés.

Les mots croisés se trouvent page 17.



CARNET

Naissances

– Brest, le 23 février.
Françoise et Gilles
CHEVALIER-STUTZMANN
laissent à Anne la joie d'annoncer la naissance de
Pierre-Emmanuel.

Mariages

– On nous prie d'annoncer le mariage de
M. Jean-Roch CABASSON
avec
Mme Jacques TRIBALLEAU,
née Monique Landais,
célébré dans l'intimité, à Paris.
1, rue de l'Ancienne-Mairie,
20, avenue Wilson, 61000 Alençon.

Décès

– Mme Mathilde ARIÉ,
née Goldenberg,
nous a quittés le 21 février 1983.
De la part de Rachel Arié, sa fille.
Albert, Soheir, Sami, Hani, ses enfants et petits-enfants.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, au cimetière des Batignolles, le 24 février 1983.
Cet avis tient lieu de faire-part.
7, rue Catulle-Mendès, Paris-17e.
5 A, rue Boustane, Le Caire.

– Oran. Béziers.
Les familles Bizet, Cros, Levieux, Charrin,
font part du décès de
Henriette BIZET,
née Cros,
épouse de Philippe Bizet,
rappelée à Dieu le 19 février 1983.
L'inhumation a eu lieu le 21 dans le caveau de famille à Villelongue-dels-Monts (66740).

– Mme Marcel Desclos,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
M. Marcel DESCLOS,
directeur honoraire
de la caisse d'allocations familiales
des Bouches-du-Rhône,
décédé à quatre-vingt-cinq ans, le 11 février 1983.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.
77, rue des Martyrs, 75018 Paris.

– Le docteur Edmond Duchene, sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Anna DUCHENE,
née Kossowska,
le 21 février 1983, dans sa cinquante-septième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 24 février 1983.

– On nous prie de faire part du décès du
docteur Jean-Marcel GOUX,
croix de guerre 1939-1945,
survenu le 24 février 1983.
La cérémonie religieuse sera célébrée à *Rebais (Seine-et-Marne), le samedi* 26 février 1983, à 11 heures.

– Mme Louis Limouzy,
M. et Mme Jacques Micouleau et leurs enfants,
M. Philippe Limouzy,
M. et Mme Christian Dours et leur fille,
Mlle Isabelle Limouzy,
M. et Mme René Vidal et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Louis LIMOUZY,
survenu accidentellement le 22 février 1983, dans sa cinquante-cinquième année.
Ses obsèques ont eu lieu le jeudi 24 février en l'église de Saint-Amans-Soult (Tarn).
Adresse du deuil :
53, boulevard Albert-Ier,
Aussillon, 81200 Mazamet.
(*Le Monde* du 25 février.)

– Lyon. Paris.
Saint-Alban-de-Roche.
M. Antoine Rougier,
Le docteur et Mme Jacques Rougier,
M. et Mme Jacques Allix,
M. et Mme Michel Rougier,
M. et Mme Henri Dufer,
M. Denis Rougier,
M. et Mme Charles-Antoine Rougier,
M. Jérôme Allix,
M. et Mme Bruno Allix,
Mlles Françoise et Sylvie Allix,
ses petits-enfants,
Renaud, Raphaël, Claire Dufer,
Charlotte Allix,
ses arrière-petits-enfants,
Les familles David, Bietrix, Martin, Varille, Robert, Demoris,
ses frères, neveux et cousins,
Mlle Marie Rougier,
Mme Louis Rougier,
ses belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du retour à Dieu de
Mme Antoine ROUGIER,
née Louise David,
le 22 février 1983, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
Ses funérailles religieuses auront lieu le samedi 26 février, à 8 heures, en l'église Saint-Nom-de-Jésus, 91, rue de la Tête-d'Or, Lyon-6e (corps déposé).
Condoléances sur registres.
L'inhumation aura lieu à Saint-Alban-de-Roche (Isère), dans l'intimité familiale.

– M. et Mme Emile Aslanian
et leurs enfants,
M. et Mme Serge Armen Samuelian
et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Hrand SAMUELIAN,
née Achkhène Kherian,
leur mère, grand-mère et parente,
survenu le 23 février 1983 en son domicile à *Clamart, dans sa quatre-*vingt-cinquième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'Eglise Apostolique arménienne, 15, rue Jean-Goujon, à Paris-8e, le lundi 28 février 1983, à 10 h 30.
51, rue Monsieur-le-Prince,
75006 Paris.



Anniversaires

– Micheline et Henri Gathelier rappellent à vos pensées, pour le dixième anniversaire de sa mort (27 février 1973), leur mère,
Jeanne FAHY,
née Critou,
ainsi que leur père, Baptiste Fahy († 66), Marie-Françoise († 77) et les *défunts des familles* Fahy, Critou, Montor récemment disparus.

– Pour le dixième anniversaire de la mort de
Is REVAH,
professeur au Collège de France,
Mme Revah demande une pensée à tous ses amis.

Messes anniversaires

– Une messe sera célébrée le lundi 28 février, à 18 h 30, en l'église Saint-Louis-en-l'Ile, à Paris, pour le dixième anniversaire de la mort de
Mme Elise
Jean-Pierre SEGUIN,
née Delannoy.

Communications diverses

– M. Michel Viot, vénérable maître de la loge Anderson de la Grande Loge de France, prononcera samedi 26 février, à 16 heures, à l'occasion d'une tenue blanche ouverte, une conférence sur le thème de « L'initiation maçonnique », dans le grand temple de la Grande Loge de France, 8, rue Puteaux, Paris-17e.

FAITS ET JUGEMENTS

M. Sigala : les politiques nous ont abandonnés

M. Claude Sigala, responsable du « lieu de vie » le Coral, à Aimargues (Gard) inculpé d'*« attentat à la pudeur sans violence sur mineur de moins de quinze ans »* et d'*excitation de mineurs à la débauche »*, qui *a été libéré*, le 23 *février* et placé par les magistrats de la chambre d'accusation sous contrôle judiciaire avec l'interdiction de quitter Paris et d'exercer une activité en liaison avec les mineurs (*le Monde* du 25 février) réaffirme, ce vendredi 25 février, dans une interview au *Matin de Paris, « qu'il n'y a rien dans le dossier »*. S'il admet l'existence de *« quatre ou cinq témoignages d'enfant »*, il *« observe »* que ces témoignages n'ont *« rien de spontané »*.

M. Sigala accuse ensuite la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.) du Gard d'avoir orienté les policiers vers M. Michel M., quinze ans, l'un des principaux témoins à charge, parce que, dit le responsable du Coral, *« j'étais devenu l'homme à abattre »*.
M. Sigala dit enfin avoir commis deux erreurs dans cette affaire *« la première d'avoir voulu négocier avec un pouvoir quel qui soit. Les politiques ont eu peur et nous ont abandonnés. La seconde, qui n'était pour moi qu'une qualité, le Coral était un lieu trop ouvert »*.

Trois Basques espagnols ont été écroués

Après l'opération de police des 22 et 23 *février*, dans les milieux basques espagnols du sud-ouest de la France (*le Monde* du 25 février), trois personnes soupçonnées d'appartenance à l'ETA politico-militaire *ont été* inculpées et écrouées le 24 février. La garde à vue d'une quatrième a été prolongée et trois autres ont été remises en liberté.

Pedro Aztorkitza Ikkazuriaga « Pottioka », trente ans, considéré comme le nouveau chef du mouvement, a été inculpé d'« association *de malfaiteurs* en vue d'extorsion de fonds (1), entrée irrégulière en France, recel et usage de faux documents administratifs ». José Garcia Fernandez de Luco a été inculpé de « participation à association de malfaiteurs, recel et usage de faux documents administratifs » et Francisco Lopez Pena de « participation à association de malfaiteurs ».

La garde à vue de Carlos Toiar Garcès, appréhendé *le 23 février*, a été prolongée de vingt-quatre heures et devait s'achever vendredi après-midi. Enfin, trois autres personnes, dont les identités n'ont pas été divulguées, ont été remises en liberté au terme de leur garde à vue.

D'autre part, quatre autres militants présumés de l'ETA politico-militaire ont été interpellés dans la soirée du jeudi 24 février, à Bayonne, et placés en garde à vue. Il s'agit de José-Miguel Arrugaeta San Emeterio, trente-cinq ans, qui avait été assigné à résidence à Antonne (Dordogne), mais avait disparu en juin 1982 et faisait depuis lors l'objet d'un mandat d'arrêt ; José Gonzalez Valderama, trente-trois ans ; Luis Manso Martira, vingt-six ans, et José Uribari-Hernandez, trente-trois ans.

(1) Au moment de son arrestation « Pottioka » *était en possession de sept lettres destinées à des industriels espagnols et leur réclamant le paiement d'un « impôt révolutionnaire ».*

● *M. Daniel Mayer*, qui vient d'être nommé président du Conseil constitutionnel, a remis jeudi 24 février sa démission de président de la Fédération internationale des droits de l'homme.

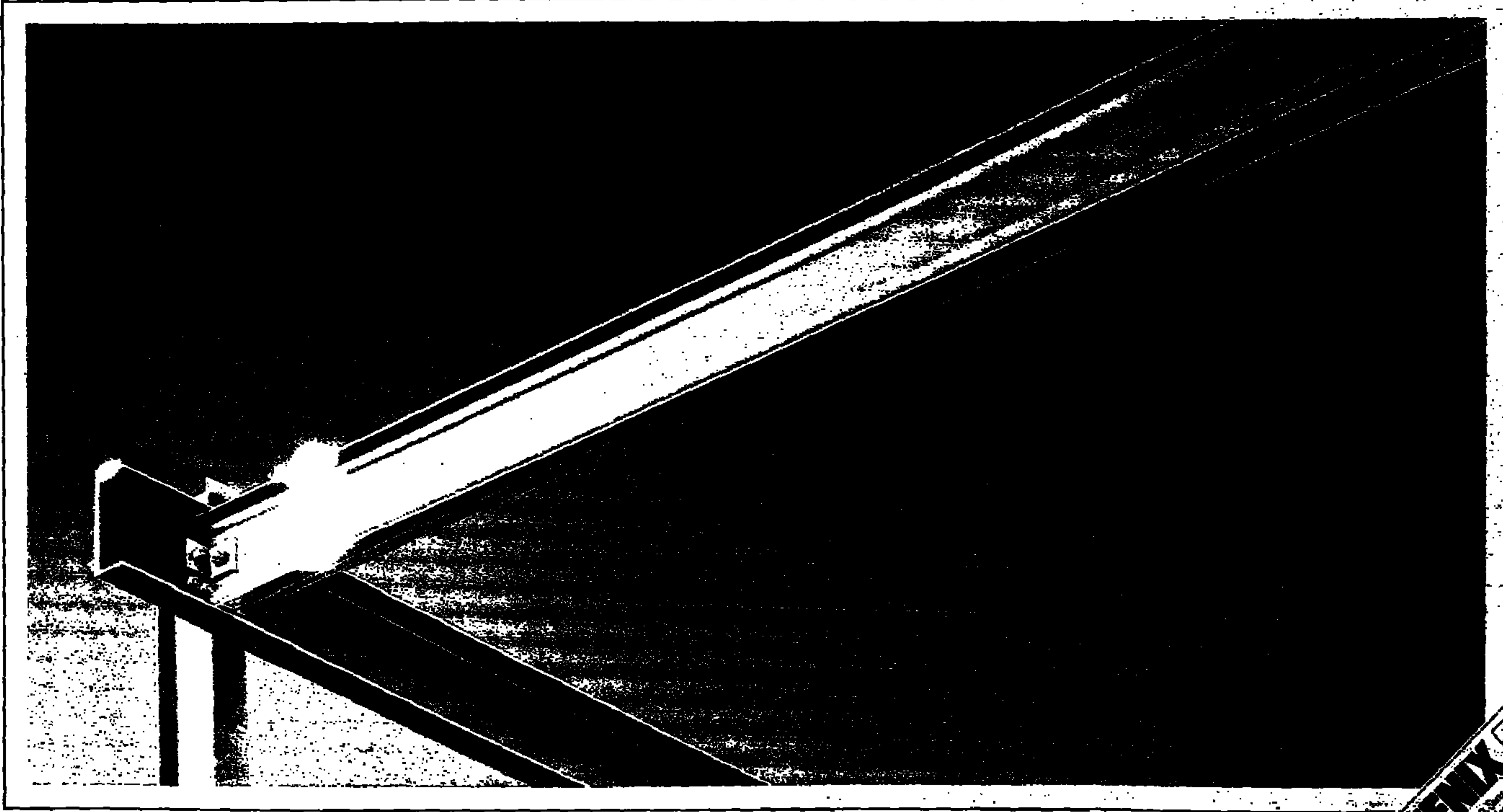
DÉFENSE

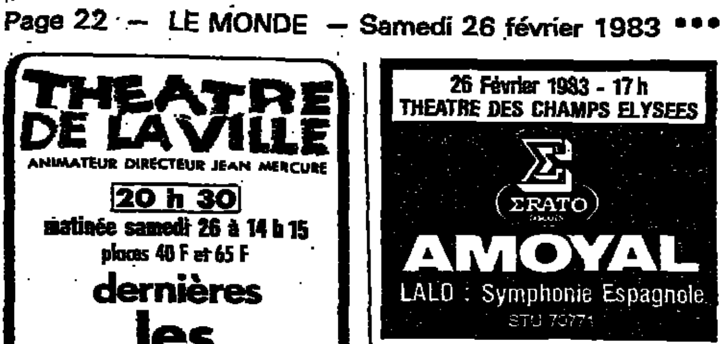
La solde sera augmentée pour les volontaires servant au-delà de douze mois

La solde des appelés volontaires *pour un service militaire de plus de* douze mois sera majorée : elle sera d'une fois et demie supérieure à la solde de l'appelé normal durant les six premiers mois du service, et plus de deux fois et demie supérieure au-delà. Au 1er janvier, le prêt quotidien de l'appelé – homme du rang – était de 11,50 francs.

Ainsi en a décidé le ministre de la défense, M. Charles Hernu, qui avait annoncé, en novembre dernier (*le Monde* du 11 novembre 1982), son intention d'instituer un service militaire supérieur à un an pour permettre à des recrues volontaires d'occuper des postes de cadres ou de spécialistes. M. Hernu avait considéré qu'il pouvait y avoir, avec une incitation financière, plus de dix mille volontaires en année pleine.

Un projet de loi modifiant le code du service national sera soumis, en ce sens, à un vote du Parlement au printemps prochain. Au-delà de six mois de service, un appelé volontaire recevra donc 862,50 francs par mois (au lieu de 345 francs actuellement) et, en outre, il est prévu de lui allouer un pécule de départ, qui reste à déterminer.









SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

CASTING — Centre Pompidou (277-12-35), 20 h 30.

CONTES D'ANDERSEN — Espace Cardin (266-17-30), 20 h 30.

ORLAMONDE — LES CHANTS DE MALDOROR — Epicerie (272-23-41), 18 h 30 et 20 heures.

LA MANEKINE — Essaïon (278-46-42), 20 h 30.

LA VIE DE GALILÉE (en allemand) Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : la Chauve-souris.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Intermezzo.

CHAILLOT (727-81-15), Grand foyer, 17 h : Palerme ou Jérusalem ; Grand Théâtre, 18 h 30 : (version intégrale) Hamlet.

ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Triptyque.

PETIT ODÉON *(325-70-32), 18 h 30 : Jocaste.*

TEP (797-96-06), 20 h 30 : le Pip Simmons : Snuff, le silencieux.

BEAUBOURG (277-12-35), Débats, 15 h : Expérience pédagogique d'intégration ; Rencontre autour de la « Maison utopique » et du modelage. — Cinéma-vidéo : 15 h : G. de Chirico, l'énigme de l'ombre ; 18 h : Germaine Dulac. — *Concerts : 20 h 30 : Quintette de jazz de* J. Di Donato.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), voir Concerts.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : les Bas-fonds ; 18 h 30 : E. Chojnacka.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : Chaud et froid.

Les autres salles

A. DEJAZET (887-97-34), 22 h 30 : Rose ou les Épines de la passion (dernière).

AMERICAN CENTER (321-42-20) 21 h : Contretemps.

ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : Moi.

ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.

ATELIER (606-49-24), 21 h : L'amour tue.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 25 février

ATHÉNÉE (742-67-27), I : 20 h 30 : les Corps étrangers. — II : 21 h : Ida.

BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : Elen ; 21 h : Krehler.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 20 h 30 : En sourdine, les sardines.

CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : la Nuit des rois.

CASINO DE PARIS (874-26-22), 20 h 30 : Superdupont 2e show.

CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE (271-26-16) 20 h 45 : Equi-libre.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), 20 h : *L'opéra blanc.*

CINQ DIAMANTS (580-18-62), 21 h : la Mort d'Elsa.

C.I.S.P. TH. PARIS 12 (343-19-01), 20 h 45 : Haute fidélité.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : les Dix Petits Nègres ; Resserre, 20 h 30 : le Bon Dieu ; le Marchand d'anchois ; Galerie, 20 h 30 : l'Etranger dans la maison.

COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Comédie passion.

CONSTANCE (258-97-62), 20 h 45 : Distorsion.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : Argent mon bel amour.

DEUX PORTES (361-49-92), 20 h 30 : *Les Fourmidiables.*

ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : Azaïs.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : Valardy 83 ; 22 h : Kadoch.

ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.

FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (258-67-55), 20 h 30 : Tambours de la nuit.

FONTAINE (874-74-40), 18 h 30 : Jeux de mots ; 20 h 15 : Vive les femmes ; II. 22 h : S. Joly.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 30 : la Chienne dactylographe.

GALERIE 55 *(326-63-51), 21 h : A Separate Peace — After Magritte.*

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : Gilles X ; Maréchal de Rais.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : G. Bedos.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

LIERRE-THEATRE (586-55-83), à 20 h 30 : Armaguedon.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : les Enfants du silence ; 21 h : Six heures au plus tard ; II. 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Troubadours de Pendule.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : la *Dixième de Beethoven.*

MATHURINS (265-90-00), 21 h : L'avantage d'être constant.

MARIGNY, Salle Gabriel, (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.

MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Un grand avocat.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse, 21 h : Trois fois rien.

NOUVEAUTES (770-52-76), 20 h 30 : Hold-up pour rire.

ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah ou le Cri de la langouste.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

PENICHE-THEATRE (245-18-20), 21 h : Rêves d'écluse.

POCHE (548-92-97), 21 h : le Butin.

POTINIERE (261-44-16), 20 h 45 : Sol : je m'égalomane à moi-même.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I., 20 h 30 : Freud ; 22 h : l'Ecume des jours ; II., 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Yes, peut-être ; 22 h : Hamlet.

TH. DE DIX HEURES (606-07-48), 22 h 30 : la Croisade ou du sang pour l'éternité.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Pas de fantaisie dans l'orangeade.

TH. DU LYS (327-88-61), 20 h 30 : l'Antichambre.

THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : le Misanthrope.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Fragments.

TH. DE LA PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : Mille et Une nuits.

THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : Scaramouche.

THÉATRE 347 (874-44-30), 20 h 30 : la Surprise de l'amour.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, 20 h 30 : les Strauss. Petite salle, 20 h 30 : l'Ambassade.

THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : la Crosse en l'air ; 20 h 30 : Le Mal court ; 22 h 30 : Donnez-moi signe de vie.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLÉTIC (624-03-83), 21 h 30 : Homo Tape Dance

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Babut ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Service non compris.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84). - I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Les *Démones Loulou* ; 22 h 30, Des bulles dans l'encrier. — II : 20 h 15 : Philippe Ogouz tout a changé ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02). I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II : 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Une goutte de sang dans le glaçon.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 15 : M. Lagueyrie : Rouleur.

LE FANAL (233-91-17), 20 h : J. Mailbot ; 21 h 15 : Étoiles rouges.

LA GAGEURE (367-62-45), 21 h : Ce n'est pas si grave une femme ; 22 h : la Garçonne.

LES LUCIOLES *(526-51-64), 19 h 30 : Si j'aurais su* ; 20 h 45 : S. Deschaumes.

PATACHON (606-90-20), 20 h 30 : Un sifflet dans la tête.

LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : *Essayez, c'est pas sorcière ; 22 h 30 :* Douby ; 23 h 30 : Lâche mon tabouret.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.

RESTO SHOW *(508-00-81), 20 h 30 : Le* chemin des dames ; 21 h 45 : Et si c'était vrai.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; *21 h 30 : A poil ; 22 h 45 : Autant en emporte le banc.*

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Le monde est petit, les Pygmées aussi ; 22 h : Albert.

LE TINTAMARRE *(887-33-82), 20 h 15 :* Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; la Timbale.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : l'Autocensure ; 20 h 30 : Santons français ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : C. Zarcate, les Mille et Une Nuits.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h. : A la Courte-Paye.

THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26), 21 h. : A vos Ronds... Fisc.

La danse

ESPACE CARDIN (266-17-30), 20 h 30 : Contes d'Andersen.

TEMPLIERS (272-94-56), 20 h 30 : Ballet Iberia.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : B. Haller.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : Faustino.

LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h 30 : J. Humenry, J. Ada.

MARIGNY (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.

OLYMPIA *(742-25-49), 21 h : M. Jonasz.*

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 21 h : M. Sardou.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Dimitri.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 21 h : Holiday on Ice.

PORTE DE PANTIN, sous chapiteau (245-88-11), 20 h 30 : J. Clerc.

QUAI D'AUSTERLITZ, 16 h : M. Rafa.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : Hard Klowns Rock Forain.

THÉATRE DE PARIS (874-10-75), 18 h 30 : Talila.

THÉATRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 15 h et 20 h 30 : A. Cordy.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h 30 : L. Rizzo, M. Fernandez, Josefina.

Les opérettes

RENAISSANCE (208-21-75), 20 h 30 : le Vagabond tzigane.

Les concerts

VENDREDI 25

RANELAGH, 18 h 30 : K. Ebbinge, M. Henry, T. de Zwart, A. Parker-Zylberajch (Hotteterre, Vincent, Couperin...).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : I. Haebler, P. Dauelsberg (Beethoven).

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre Colonne, dir. L. von Matatic (Wagner).

LUCERNAIRE, 19 h : P. Vallet (Bach, Beethoven, Brahms).

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, 21 h : Collegium vocal de Gand, dir. Ph. Herreweghe (Schütz).

FIAP, 20 h 30 : N Ozombre, G. et Ch. Andranian (Schubert, Brahms, Mahler).

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Tristan et Isolde ; le Crépuscule des dieux (Wagner) ; dir. Lovro von Matatic, mezzo-soprano : Dunja Vejzovic.

MUSÉE CARNAVALET, 20 h 45 : Vetera et Nova (J.-Ph Rameau, J.-S. Bach), N. Alexandre, Ph. Foulon, I. Krainik.

En région parisienne

ANTONY, Th. F.-Gémier (666-02-74), 20 h 30 : l'Opéra de Smyrne.

ARGENTEUIL, C.C.M. (961-25-29), 20 h 45 : Images de Kafka.

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (833-16-16). — I. 20 h 30, Diderot à Petersbourg. — II. 20 h 30 : Noce.

AULNAY, M.C., (831-11-45), 20 h 30 : les Ames mortes.

BOULOGNE-BILLANCOURT, T.T.B. (603-60-44), 20 h 30 : la Fleur au fusil.

BRÉTIGNY, C.C. (084-38-68), 21 h : Parioca.

CHATILLON, C.C.C. (657-22-11), 21 h : Marat-Sade.

CHELLES, C.C. (421-20-36), 20 h 45 : la Colère d'Achille ; 20 h 45 : Baden Powell.

CHOISY, Th. P.-Eluard (890-89-79), 20 h 30 : Cauchemar à 4 litres 12, la veille de ses noces.

CLAMART, C.C. J.-Arp (645-11-87), 20 h 30 : Gilles Vigneault.

CORBEIL-ESSONNES, CAC P.-Neruda (089-00-72), 20 h 45 : Insaisies-zigz.

COURBEVOIE M.J.C. (333-58-24), 21 h : E. Watson.

CRÉTEIL, Maison des Arts A.-Malraux (899-94-50), 20 h 30, les Trois Mousquetaires. — Comédie de Créteil (339-21-87), 20 h 30 : Chattelise, ma chattelise.

ENGHIEN, Th. du Casino (412-90-00), 20 h 45 : Attila Dounai.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), 20 h, la Tragédie de Coriolan. — II. : 21 h : S. Retout.

IVRY, Théâtre (670-15-71), 20 h 30 : Bad-Lands.

MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), 20 h 30 : Mère Courage et ses enfants.

MASSY, C.C. P.-Baillart (920-57-04), 21 h : B. Santeff, A Ionatos.

NANTERRE, *Th. des Amandiers* (721-18-81), 20 h 30 : Combat de nègre et de chiens. — Centre G.-Brassens (725-36-32), 20 h 30 : Quatre un no 3.

PAVILLONS-SOUS-BOIS, CECAS *(848-10-30), 20 h 45 : Orchestre de l'Ile-*de-France, dir. S. Cardon (Berlioz, Saint-Saëns, Brahms).

RUEIL-MALMAISON, Th. A.-Malraux (749-77-22), 21 h : la Tonnelle orange.

SAINT-DENIS, *Th. G.-Philipe* (243-00-59), 20 h 30 : Granit.

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), 21 h : la Fausse Suivante.

SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), 21 h : le Rocher, la Lande, la Librairie.

VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), 21 h. : Celui qui n'avait rien fait.

VILLIERS-LE-BEL, église Saint-Didier, 20 h 30 : Ensemble instrumental B. Fonteny, chœurs des Enfants de Paris.

VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, C.C.M. (389-21-18), 21 h : la Fête à Boris.

VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-73-74). - II. 21 h : le Cormoran de Bougainville.





Le Monde

culture

CINÉMA

« CAP CANAILLE », de Juliet Berto et Jean-Henri Roger

Le jour sans la nuit

Deux nuits de Pigalle-Barbès au soleil de Marseille, Juliet Berto et Jean-Henri Roger ont effectué un surprenant saut dans le temps et dans l'espace. L'important, pour eux, était de ne pas refaire une œuvre ressemblant à *Neige, leur premier film* (1981), de ne pas être réduits à la définition d'auteurs-metteurs en scène de la marginalité. Alors — encore qu'il y ait des scènes nocturnes dans *Cap Canaille* (1) — ils ont mis le jour à la place de la nuit, de grands trafiquants à la place des petits, un monde sournois et implacable à la place des marginaux en détresse.

Ils sont passés d'un univers parisien évoquant Chester Himes à un univers portuaire et méridional qui ferait plutôt penser à la Californie de Raymond Chandler. Le « néo-polar », qui fait actuellement recette dans le cinéma français, en prend un vieux coup. *Cap Canaille*, c'est la re-création du « film noir » à Marseille, devenue ville mythique.

Le rougeoiement d'un incendie de forêt sur la colline déclenche un engrenage de fatalité. Parce qu'on lui a brûlé son domaine, pour une spéculation immobilière, Paula Baretto (Juliet Berto), fille d'un caïd de la drogue, va se transformer en Némésis. On peut reprocher au scénario une certaine confusion ; il n'est pas très bien bâti, c'est vrai. Mais, après tout, les scénarios tirés, dans le cinéma américain, des romans de Chandler n'ont jamais été des modèles de construction dramatique et de clarté (souvenons-nous du *Grand Sommeil*). En l'occurrence, les défauts de scénario de *Cap Canaille* servent à épaissir les mystères de Marseille, et soutiennent plus qu'ils ne l'affaiblissent une mise en scène de comportements. Une mise en scène agissant comme une poussée de fièvre, oscillant entre les découvertes furtives de situations emboîtées les unes dans les autres et les éclats d'une violence, à partir d'un certain moment, incontrôlable.

Voilà donc un film qu'on ne peut pas regarder passivement. Il intrigue, il fascine, il déconcerte parfois, il captive. Il y a là-dedans des acteurs : Jean-Claude Brialy, Richard Bohringer, Patrick Chesnais, Gérard Darmon, Bernadette Lafont, Andrex, etc., qui font de grandes et de petites choses tout à fait étonnantes ; une famille de comédiens sur laquelle règne — son rôle l'exige et elle ne joue pas à la star — Juliet Berto, transformée, mûrie, portée par une obsession qu'elle assume jusqu'à se détruire. Némésis peut être aussi victime d'elle-même.

JACQUES SICLIER.

(1) « Le Monde des arts et des spectacles » du 24 février a consacré un article au film.

★ Voir les films nouveaux.

P.S. — Rappelons que *l'Imposteur*, de Luigi Commencini, présenté la semaine dernière au cours de l'hommage rendu au cinéaste par la Cinémathèque française, est sorti le 23 février. Sous ses allures de satire et de fable, c'est le film le plus personnel, le plus maîtrisé, du grand réalisateur italien. Avec Beppo Grillo et Maria Schneider.

THÉÂTRE

Les champions du Berliner

Les comédiens du Berliner Ensemble, venus pour quelques soirs jouer au Théâtre de Paris, rue Blanche, nous réservaient une surprise. Nous avions oublié que le théâtre de Bretch, et même le théâtre tout court, pouvait être une telle fête. Ces acteurs sont littéralement déchaînés. Musclés, sportifs, rapides, ils métamorphosent la parabole politique de Bretch, *l'Exception et la Règle*, en un dessin animé comique qui tient du western italien, du marathon olympique, du pique-nique du dimanche. De seconde en seconde, les gags se relaient, précis, pas appuyés, lumineux, inattendus, dans un émoi emballé comme lorsque au foot un joueur fonce vers les buts. Et chaque invention éclaire le texte de Bretch, lui donne plus de dynamisme, de conviction. Dans la seconde partie de cette soirée, au début de leur adaptation du *Petit Prince* de Saint-Exupéry, les comédiens du Berliner miment, pendant trente minutes, les allées et venues des voyageurs et des employés des chemins de fer dans le hall d'une gare. C'est une prodigieuse suite de croquis brefs, bouleversants ou à tomber de rire : à toute vitesse ces acteurs changent trente-six fois de costume, de visage, de comportement. Les décors, très simples, réduits à quelques indications élémentaires, laissent entièrement dégagés l'aire de jeu. Il n'y a pas d'effets d'éclairage : le Berliner emploie non des projecteurs, mais les grosses lampes dans de larges réflecteurs blancs qu'utilisent, en studio, les photographes. Lumière généreuse, égale, qui permet de bien apercevoir tous les détails du jeu. La salle est presque aussi éclairée que la scène, et c'est assez agréable : un climat de franchise.

Le Berliner Ensemble présente, bien sûr, ses pièces en langue allemande, et le bonheur ininterrompu des gestes, des mimiques, est d'une telle richesse, d'une telle évidence, que les spectateurs ne sachant pas un mot d'allemand suivent l'action sans difficulté, et cela quoique les acteurs n'aient jamais une expression explicative. Non, le public est happé et emporté par ce torrent de figures causantes, d'images éclatantes : c'est là du théâtre complet, jeune, gai, supérieurement intelligent, pas prétentieux une seconde, le comble de l'art.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de Paris : *Brecht Abend*, les 26 et 27 février, à 20 h 30 ; *Galilée*, le 25 à 20 h 30 et les 26 et 27 à 15 heures.

■ **Le bicentenaire de la naissance du cirque donnera lieu à une série de représentations exceptionnelles, organisées à Paris, du 4 au 27 mars, par le Cercle international Renouveau du cirque (CIRC), avec la participation de divers cirques français. Destinées à alerter le public au sujet des difficultés traversées par les gens du voyage et à collecter des fonds pour créer une école du cirque, ainsi qu'une maison pour les anciens de cette profession, ces « nuits du cirque » se termineront par un hommage à Edith Piaf.**



EXPOSITIONS

Chirico au Centre Pompidou

(Suite de la première page.)

A Munich encore, Chirico lit les ouvrages du Viennois Otto Weininger, *Sexe et caractère* surtout, qui lui suggèrent l'idée d'une peinture « métaphysique » et lui donnent les clés d'une symbolique sexuelle utilisée avec un remarquable humour de pince-sans-rire dans certaines toiles de 1913-1914, comme *l'Incertitude du poète ou la Conquête du philosophe*. « L'assemblage imprévu », ici d'un régime de bananes et d'un torse de Vénus, là de deux artichauts et d'un canon, compose un ensemble phallique dont l'interprétation serait presque trop évidente si la dureté métallique, la précision méchante du trait ne donnaient à ces « choses isolées » une allure d'explosif, de grenade prête à éclater. « *Chi tocca muore* », comme on dit en italien (qui touche meurt), et Chirico écrira que « *tout tient à une certaine manière d'encadrer, d'isoler, de tracer entre les choses de magiques et insurmontables barrières* ».

⁂

En 1909, Chirico quitte Munich pour Milan puis pour Florence, où il eut si bien le sentiment de retrouver ses racines qu'il s'est dit plus d'une fois de naissance florentine. Milan, Florence, Ferrare, où la guerre le retiendra deux ans et où il rencontre Carlos Carrà. Et surtout Turin.

Turin, la mal-aimée des touristes et des Italiens eux-mêmes, mais qui est pour lui la ville de la folie de Nietzsche comme de ses dernières œuvres et, avec ses arcades, les statues de ses places, la longue plainte de ses avenues sans fin, la plus « métaphysique » des villes d'Italie. « *La nouveauté de Nietszche*, dit-il, dans ses Mémoires, *est une nouveauté étrange et profonde, une ineffable mélancolie qui se fonde sur la Stimmung d'un après-midi d'automne quand le ciel est clair et les ombres plus longues que pendant l'été. Cette sensation extraordinaire, on peut l'éprouver dans certaines cités méditerranéennes, comme Gênes ou Nice ; mais la ville d'Italie par excellence où a lieu cet étrange phénomène est Turin.*

Les après-midi d'automne à Turin, la lueur nocturne des boutiques du ghetto de Ferrare, Londres telle que Jules Verne l'évoque le dimanche du retour de Phileas Fogg ou telle que lui-même la découvre, désertée et silencieuse, « *en se promenant le long de la Tamise, en s'arrêtant devant les bureaux fermés des sociétés de navigation, devant les magasins de conserves alimentaires, de cordages et d'instruments pour la pêche de haute mer* » : la ville métaphysique est la ville du vide, des formes massives et muettes, des arcades où revit la perspective obsessionnelle des peintres de la première Renaissance et qui fait d'ailleurs moins songer à celles de Turin ou de Milan qu'elles n'annoncent la nudité hargneuse des portiques du néo-classicisme mussolinien.

Nulle présence humaine sinon, là-bas, de minuscules silhouettes aux ombres démesurées , le buste d'un poète aveugle ou l'imprudente petite fille qui pousse devant elle un cerceau et que nous retrouverons un jour chez Balthus, à moins que Jack l'éventreur ne lui ait entre-temps fait son affaire. Un malin génie semble avoir répandu des objets absurdes et « *chus d'un désastre obscur* » autour de statues visiblement honteuses de leur plâtre et excédées de leur immobilité : une paire de lunettes, un œuf, un damier, une canne, le livre jaune du *Cerveau de l'enfant*, un gant de caoutchouc fixé par un clou près d'une tête d'Apollon dans le superbe *Chant d'amour* de 1914.

Et, à l'arrière-plan, une voile, une gare, la fumée d'un train, une cheminée confrontée à la colonne d'où sont tombés les dieux, une horloge sourcilleuse et couronnée d'oriflammes. Mais la fête est finie, l'histoire ne se revit pas, et c'est bien de l'« île des morts », de la ville du veuvage, qu'il s'agit ici.

Le train, l'usine, l'horloge, et ce sentiment si italien d'un passé accablant à force d'être glorieux évoquent la sympathie, d'ailleurs problématique et de toute manière distante, que Chirico put éprouver à l'égard du futurisme. Ils permettent aussi de poser le problème des rapports du peintre avec ses confrères parisiens, qu'il fréquenta alors assidument avant de les vouer à l'exécration universelle.

⁂

On a souvent dit que la glorification de la perspective fut pour Chirico un moyen de répondre à la construction spatiale, à l'asphyxie formelle dont les cubistes firent à l'époque si fanatique usage. C'est peut-être vrai, mais dans l'une des préfaces d'un catalogue aussi disert et nombreux que les orateurs sans auditoire des « places d'Italie », William Rubin fait justement remarquer que l'espace de Chirico n'est pas moins aberrant et pervers que celui des dernières toiles de Cézanne ou des premières cordées de Picasso et de Braque.

L'influence du cubisme, on la verrait plutôt, par osmose ou opposition, dans une certaine manière d'insister sur les « valeurs plastiques », de glacer, de pétrifier les formes, de les décaper, de les éclairer d'une lumière rasante ou de pratiquer le collage hétéroclite comme dans cette toile de 1915 qui est intitulée *Salutations d'un ami lointain*. En effet : un ami lointain.

Et un ami qui, de plus en plus, s'éloignera de nous, de la peinture, de lui-même. Faut-il même poursuivre jusqu'à la date fatidique de 1918, l'année qui marque plus ou moins la fin de la période métaphysique ? Dans leur bric-à-brac de règles, d'équerres, de châssis, les toiles de Ferrare nous paraissent avoir déjà perdu cette autorité d'architecture, ce sentiment tragique et austère de l'éloquence des formes qui caractérise les chefs-d'œuvre des années 10.

Certes, Chirico tire alors des effets surprenants du thème des masques et des mannequins, que les sopranos légers de l'entre-deux guerres mettront si allégrement à contribution, et qui lui valut d'être ironiquement qualifié par Roberto Longhi de « *dieu de l'orthopédie* » dans un article célèbre que le catalogue aurait pu reproduire, au moins en partie. *Le Duo, le Prophète, le Grand Métaphysicien*, sont encore de séduisantes énigmes, mais presque toujours l'imaginaire devient imagerie, et une toile aussi vantée que *les Muses inquiétantes* (dont il exécutera plus tard dix-huit répliques !) frapperait plutôt par sa crudité d'exécution et le caractère laborieux de l'« assemblage imprévu » ou trop prévu des éléments qu'elle met en scène.

C'est là le second et dernier acte du mystère Chirico : installé à Rome en 1918, notre Argonaute y découvre les maîtres anciens, « *succombe à la fascination de la grande peinture devant un tableau du Titien* », se passionne pour les problèmes de métier, déclare que le métier est le tout de la peinture. Au moment même, comme on peut le voir dès le milieu du parcours de l'exposition, où le superbe métier du *Voyage angoissé* et du *Portrait d'Apollinaire*, se désagrège et s'effondre jusqu'à être l'amère dérision de la chose qui fut.

Que le retour à la tradition désormais prôné par Chirico participe ou non de la réaction néo-classique des années 20 est moins important que la rage avec laquelle il brûle alors ce qu'il a adoré. La peinture contemporaine n'aura pas de pire ennemi, et il ne cessera de vitupérer « *les crétins mystiques du modernisme* » et « *l'ignoble totalitarisme des marchands de tableaux* », les uns et les autres responsables de la déchéance d'un « *siècle qui vit sous le signe de la pédérastie, de l'hystérie, de l'impuissance picturale, de la jalousie, du snobisme, du machinisme, de la cruauté, du manque absolu de tempérament et de la stupidité intégrale* ». Dans ce jugement universel ne sera fait grâce qu'à Picasso et Derain, et à quelques amis italiens, Filippo de Pisis ou Scltian.

⁂

Chirico lui-même mérite-t-il le jugement entièrement négatif que l'on a porté sur la seconde partie de son œuvre ? Bien conçue, présentée avec une louable sobriété, faisant une part importante et justifiée aux dessins et aux lithographies, l'exposition tente d'ouvrir le dossier, de façon incomplète d'ailleurs puisqu'elle s'arrête en 1935.

Serait-on allé jusqu'au bout, jusqu'aux misères néo-méta- physiques des dernières années, que l'impression n'aurait pas été différente telle que la résume la confrontation fort cruelle que nous propose la première salle de deux autoportraits : l'un, superbe, princier, de 1912, l'autre, parfaitement grotesque, de 1959. Quant à rapprocher l'ultime Chirico de certains aspects de la peinture actuelle, on ne voit pas l'intérêt d'une telle démarche. Les Baselitz et les Tartempions de la *bad painting* n'avaient nul besoin de l'exemple de Chirico pour faire, en effet, de la très mauvaise peinture.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ **La chanteuse Katia Ricciarelli étant souffrante, c'est le ténor José Carreras qui la remplacera pour le récital prévu au Théâtre municipal d'Orléans le samedi 26 février à 20 h 30.**

LETTRES

ELECTION BLANCHE A L'ACADEMIE FRANÇAISE

M. Charles Trenet n'a obtenu aucune voix au troisième tour

A l'Académie française, le fauteuil occupé naguère par le duc de Lévis-Mirepoix est toujours vacant. Trois tours de scrutin n'ont pas réussi à assurer la majorité à l'un des quatre candidats : M. Michel Mohrt a obtenu successivement 9, 12 et 11 voix ; M. Michel de Saint-Pierre 7, 7 et 5 voix ; M. Pierre-Jean Rémy 6, 4 et 4 voix ; M. Charles Trenet 4, 2 et 0 voix au troisième tour ; enfin, Mme Marie-Madeleine Martin une suele voix au premier tour. Ce sont les bulletins blancs marqués d'une croix qui ont bloqué la décision : leur nombre est passé de 3 à 6 puis à 11. Il y avait enfin, au premier tour, deux bulletins blancs donc nuls.

Pour la première fois dans les annales de l'Académie française, on assiste à trois élections blanches successives pour un même siège. Au sein de la compagnie, c'était prévu. On savait que nombreux étaient les académiciens qui refuseraient le choix proposé, et que, si l'un ou l'autre des candidats comptait des amis Quai Conti, aucun ne réunirait un consensus suffisant.

A part M. Michel Mohrt qui, avec 11 ou 12 suffrages favorables, peut envisager plus tard d'avoir des chances plus sérieuses, M. Michel de Saint-Pierre semble, lui, avoir fait définitivement le plein avec un score inférieur à celui de février 1979 (10 supporters), quant il était candidat au fauteuil d'Etienne Gilson. M. Pierre-Jean Rémy a dû sembler bien jeune encore.

Mais le perdant le plus spectaculaire est incontestablement M. Charles Trenet, desservi peut-être à l'Académie par l'immense battage publicitaire, voire le matraquage indécent, auquel se sont livrés une certaine presse et les médias. Sur quoi se basait-on pour le donner gagnant ? Sur la renommée, non usurpée d'ailleurs, du « fou chantant ». Son échec peut s'expliquer aussi par sa désinvolture envers la maison où il se voyait déjà installé : il s'était dispensé de toutes les visites protocolaires auprès des membres, y compris du secrétaire perpétuel. Enfin la promesse publique de léguer à l'Académie une de ses propriétés s'il était élu a provoqué l'effet inverse. C'était au moins maladroit. Irritant et humiliant. L'humiliation, hélas, a été pour lui. — J.-M. D.

CINQ ACADÉMICIENS PRÉSENTENT LA CANDIDATURE DE M. SENGHOR

Cinq académiciens, MM. Jean-Bernard, Alain Decaux, René Huyghes, Claude Lévi-Strauss et Alain Peyrefitte, ont décidé de présenter la candidature de M. Léopold Sedar Senghor, ancien président de la République du Sénégal, au fauteuil du duc de Levis-Mirepoix, après l'élection blanche du 24 février. Selon les auteurs de cette démarche, M. Senghor, pressenti, aurait donné son accord.

VARIÉTÉS

JULIEN CLERC A PANTIN

Le poids d'un physique

On aime bien Julien Clerc pour son personnage à la fois tendre et dur, pudique et éclatant, calme et tendu, pour sa manière de caracoler comme un éternel pirate adolescent, de courir après la vie. Pour sa façon d'aimer sans mesure, sans abandonner rien de lui-même ni revêtir de masque, pour une sorte d'ivresse dans la lucidité, pour une aventure longue déjà de quinze années mais conduite en préservant le désir.

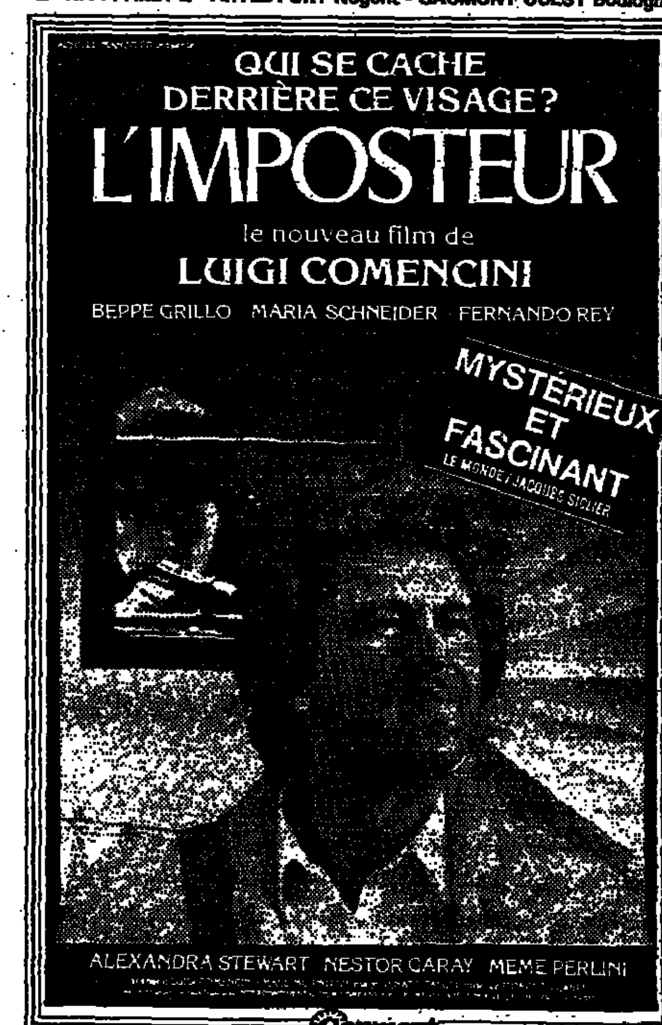
Il y a chez Julien Clerc quelque chose de fougueux, de magique que le temps a rendu encore plus évident. Il s'est installé dans la chanson avec d'abord sa musique, avec l'instinct, le cœur, le ventre, avec des mots qui s'envolent et une voix vibrante, chaleureuse, qui module la mélodie. La nécessité d'élargir son aventure a eu pour conséquence de multiplier ces dernières années les rencontres : à la suite d'Etienne Roda-Gil et de Maurice Vallet sont arrivés Jean-Loup Dabadie, Maxime Le Forestier, Serge Gainsbourg, Luc Plamondon, Jay Alanski, Bernard Lauze. D'abord romantique et donc porteur d'une insatiable nostalgie, le personnage de Clerc s'est progressivement rapproché du spectateur : il a ainsi développé une sensibilité intrinsèquement forte et indépendante, il s'est lancé dans des moments de fête, il a chuchoté et clamé le simple bonheur, chanté les jours éclatants. Il est devenu visiblement passionné.

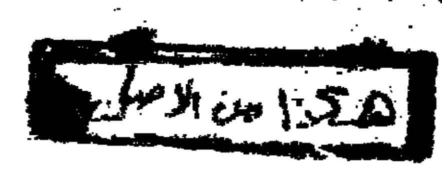
La série de concerts que présente aujourd'hui Julien Clerc sous un chapiteau, porte de Pantin, se présente d'abord comme un rapport d'amitié et d'amour avec le spectateur. Étonnament heureux lui-même, tout en mouvements et vibrations, pétaradant de santé, voluptueux, Clerc donne à sa prestation tout le poids d'un physique grisé par les sons et les sentiments.

Chansons nouvelles et anciennes s'imbriquent les unes aux autres. Puis, simplement, avec comme seul accompagnement le piano, Julien Clerc reprend *Vingt ans*, la très belle chanson de Léo Ferré, et *Hymne à l'amour*, rendu célèbre par Édith Piaf.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Porte de Pantin, 20 h 30.





SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, l'Oiseau de paradis, de D. Daves ; 19 h et 21 h, Hommage à J. Ivens : Comment Yukong déplaça les montagnes.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Hommage à J. Ivens : Terre d'Espagne ; le Ciel, la Terre ; Notre front russe ; Alarme ! ; 19 h, Inuit, de J. Malaurie ; le Cri universel du peuple esquimau.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE LA PANTHÈRE ROSE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).

ANTONIETA (Fr.-Mex., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; v.f. : Bergère, 9e (770-77-58).

L'AS DES AS (Fr.) : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – (V.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LE BATTANT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 13e (271-52-36) ; Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

BLADE RUNNER (A.) (*) (v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA BOUM 2 (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARSDS (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LE CAMION DE LA MORT (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

CINQ JOURS CE PRINTEMPS-LA (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44).

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (623-25-97).

LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

DANTON (Franco-polonais) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George-V, 8e (562-41-46).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Pagode, 7e (705-12-15).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost. - A.) (V. angl.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – (V.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-02-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair Pathé, 16e (525-07-06) ; Images, 18e (522-47-94).

DIVA (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Panthéon, 5e (354-15-04).

LES FILMS NOUVEAUX

CAP CANAILLE, film français de Juliet Berto et Jean-Henri Roger : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

L'EMPRISE (*), film américain de Sidney J. Furie, v.o. : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES FEUX DU THÉATRE, film inédit de Sidney Lumet, v.o. : Action Lafayette, 9e (878-80-50) (à partir du vendredi 25).

L'IMPOSTEUR, film italien de Luigi Comencini, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11), v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

ITINÉRAIRE BIS, film français de Christian Drillaud : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA RÉVOLTE DES JEUNES LOUPS, film grec de Yiannis Dalianidis, v.f. : Concordia, 10e (208-32-05) ; Cigale, 18e (606-11-75).

T'ES HEUREUSE ? MOI TOUJOURS ! film français de Jean Marbœuf : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

TOUT L'OR DU CIEL, film américain de Herbert Ross, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA TRAVIATA, film italien de Franco Zeffirelli, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

L'ENFANT SECRET (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepot, 14e (542-67-42).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'ÉTÉ DE NOS QUINZE ANS (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Le Paris, 8e (359-53-99).

LA FUITE EN AVANT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wépler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE JOUR DES IDIOTS (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

MEURTRE, EN TROIS DIMENSIONS (*) (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

LA MORT AUX ENCHÈRES (A., v.o.) (**) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES PETITES GUERRES (Lib., V.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).

PARTNERS (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

PHOBIA (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE PREMIER AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE PRIX DU DANGER (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE RETOUR DES BIDASSES EN FOLIE (Fr.) : Arcades, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA RIVIÈRE DE BOUE (Jap., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

LE RUFFIAN (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

SUBWAY RIDERS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

SUPERVIXENS (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LA TEMPÊTE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

THE VERDICT (A, v.o) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 6e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-63-68) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

TIR GROUPÉ (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

TOUT LE MONDE PEUT SE TROMPER (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : 14-Juillet-Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

TRIPTYQUE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

TRON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

UN CHIEN DANS UN JEU DE QUILLES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.F. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

YOL (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

AGENT X 27 (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

ALPHAVILLE (Fr.) : Studio-Logos, 5e (354-26-42).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : la Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Olympic Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Marylin, 14e (542-67-42).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LA CAPTIVE AUX YEUX CLAIRS (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE CHAGRIN ET LA PITIÉ (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE CHOC (Fr.) : Paris-Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

DEEP END (Angl., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60). – V.f. : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA DEROBADE (Fr.) : Lumière, 9e (246-49-07).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉPOUVANTAIL (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).

FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

GILDA (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE GUEPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

JE SUIS UN EVADE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (1re partie) (2e partie) : Grand Pavois 15e (554-46-85).

JOSEPHA (Fr.) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00)

KEY LARGO (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-25).

MAD MAX I (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-39-36) ; Gaité-Rochechouart, 9e (878-81-77).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

LA MORT AUX TROUSSES (A, v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA MOUCHE NOIRE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

OUT ONE : SPECTRE (Fr.) : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33). H. Sp. : Olympic, 14e (542-67-42).

PAPILLON (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69).

PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62).

PROVIDENCE (Fr.-Ang.) - V.a. : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA STRADA (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

TOM JONES (Ang., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER (**) (A., v.o.) Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LE TRÉSOR DE LA SIERRA MADRE (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).

LA VEUVE MONTIEL (Mex.-Cub., v.o.) : 3 Parnassiens, 14e (320-30-19).

WOMEN (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

COMMUNICATION

Vu

Les braves gens et les salauds

« ... Avec des braves gens et des salauds comme partout » : » au fond, cette petite phrase de *Bernard Langlois, glissée* entre deux séquences du deuxième numéro du magazine des droits de l'homme *Résistances* (jeudi soir sur Antenne 2), pourrait tout résumer, tout excuser.

A trop vouloir faire la part des choses, c'est-à-dire essayer *d'être « objectif », à trop vouloir* ménager la chèvre et le chou, c'est-à-dire la torture et la liberté, *Résistances* risque de verser dans une eau tiède teintée de sang, un peu comme une coupure au doigt passée sous l'eau du robinet.

Il y a eu des temps très forts, *jeudi, comme cette déclaration* d'une jeune femme iranienne incarcérée dans les geôles de Khomeiny et qui, complètement conditionnée, paraissait y trouver son nirvana. Il y a eu aussi cette terrible réplique à propos des Turcs et des juifs, disant de ces *derniers que « ça leur était déjà arrivé »* ; au tour, donc, des Turcs et des mille et une peuplades de la Terre de subir la tyrannie des puissants, les épreuves du génocide...

Résistances, le magazine mensuel dirigé par Michel Thoulouze et animé par Bernard Langlois, a pour premier mérite celui d'exister. *Cela ne s'était jamais vu à la* télévision, une émission de ce genre, diffusée juste après le journal de 20 heures. Une telle création suscite un espoir réel, pres*que fou, parmi tous ceux qui sont* ou qui se sentent opprimés, de l'Oural à la cordillère des Andes, en passant par S.O.S racisme (770-96-16), en France même. Le courrier international que reçoit la chaîne en témoigne. Une émission consacrée aux droits de *l'homme ne court pas les écrans* des démocraties. Raison de plus pour être exigeant. *Résistances* n'a pas encore assez de rigueur : que vient faire tel groupe rock *dans cette affaire ?* Elle place aussi trop de révoltes sur le même plan : on passe de la Suisse à la Turquie avec un passeport de touriste ou presque. Elle *parai faire du remplissage* avec des sujets sans grande consistance ou mal traités, comme jeudi, le rétablissement d'un certain état de droit en Colombie.

Elle commet quelques bavures comme dans « l'affaire » des prisonniers marocains — tout de même abordée le 24 février par un autre biais — ou comme dans le fait de retirer de la diffusion « le coup de colère » de Daniel Mayer, à la demande, il est vrai *de ce dernier. Nommé président* du Conseil constitutionnel, juste avant son passage à l'antenne, Daniel Mayer, soixante-treize ans, a eu apparemment des coquette*ries institutionnelles. C'est* dommage, car on veut croire à cette émission unique au monde. Gardons confiance dans l'équipe d'Antenne 2 : *Résistances* est perfectible.

MICHEL CASTAING.

A PARIS

Le ministre refuse d'autoriser une expérience de télévision « libre » à Paris

Une télévision « libre » devait fonctionner pendant le mois de mars à Paris, chaque nuit, de la fin des programmes nationaux jusqu'à 3 ou 4 heures du matin. Diffusée par ondes hertziennes, « Antène 1 » aurait pu être captée sur les récepteurs, sur le canal 31. Ses animateurs, qui tentent cette expérience pour démontrer qu'on peut faire en France une *« autre télévision »*, avaient décidé de programmer de multiples réalisations et d'ouvrir largement les portes aux créateurs. Toutefois, après s'être montré relativement favorable, le ministère de la communication a refusé d'autoriser cette difusion. L'équipe d'« Antène 1 » a annoncé son intention de passer outre cette interdiction et d'émettre à la mi-mars.

« Antène 1 » (voir *le Monde* du 15 janvier) (1) est née de l'idée qu'il était temps de faire éclore en *France une multiplicité de télévi*sions indépendantes, comme on a vu se développer depuis quelques années le « phénomène radios libres ». Ses animateurs — notamment MM. Erik Fery, Michel Fiszbin et Régis Servant — connaissent les réalisations des autres pays (États-Unis, Canada, Italie, Pays-Bas, Belgique...) et sont parmi les pionniers des radios libres dans le nôtre. La nouvelle loi sur la communication audiovisuelle ouvre diverses possibilités, mais, pour eux, les réseaux câblés de télédistribution seront toujours plus ou moins contrôlés, alors *qu'une télévision hertzienne peut* être véritablement indépendante. *« La télévision en France a trente ans*, disent-ils, *elle est en âge de procréer.* »

Des pourparlers ont été engagés avec le ministère de la communication, qui délivre les autorisations. Celui-ci s'est montré dans un premier temps disposé à encourager l'expérience, à condition qu'on en tire des enseignements. *Antène 1* va créer à cet effet quatre commissions de travail (économique, technique, artistique et de programmation), auxquelles seront associés divers *professionnels*. Mais, surtout, elle souhaite recueillir de nombreuses réalisations — *« les gens qui veulent travailler avec nous le peuvent »*, — à charge pour l'association de diffuser ou non ce qu'on lui propose.

« Carte blanche » serait donnée, en particulier, à divers projets de té*lévision libre à Paris et en province* pour émettre lors des « nuits » d'Antène 1 : W.A.D.C., Top Télé, Canal 13 (Paris), Euromédias productions (Melun), Canal 22 (Lyon) et Supervision Lyon...

Deux principes sont à la base des programmes. D'une part, le refus de séquences trop longues (chacune n'excéderait pas trente minutes et devrait varier le plus souvent entre deux et quinze minutes) : vidéo d'art, reportages, documentaires, « *clips* », *films expérimentaux, etc.*, devraient se succéder pour créer un rythme différent de celui des chaînes nationales. D'autre part, un certain nombre de « nuits » étaient prévues autour d'un thème, par exemple une « nuit noire » (humour noir, magie noire, films noirs, culture noire...), une « nuit publicité » ou une « nuit érotique »...

Pour réaliser son expérience, l'équipe d'Antène 1 a déjà l'appui de producteurs vidéo (comme Hollywood Vidéo, *lié* à Europe 1), de journaux (comme *Stratégies*), ou de différentes entreprises qui ont accepté de « sponsoriser » des émissions. Elle compte sur ces dernières *pour financer les trois quarts* des 400 000 F qu'elle estime nécessaires ; les 100 000 F restant devraient être trouvés par la diffusion d'« actions » (100 F pièce) d'un type particulier puisque émises sur support plastique à partir d'un dessin original de Kiki Picasso. Une « Bourse » de ces actions serait organisée chaque jour à l'antenne...

Quant au matériel, il est prêté par *différentes* entreprises, depuis l'émetteur jusqu'aux caméras et aux régies, tout comme les studios. Ces entreprises voient en effet d'un œil favorable la possibilité d'élargisse*ment de la diffusion vidéo*, actuellement réservée aux chaînes nationales et aux cassettes. Certaines sont prêtes à parier sur le développement de télévisions indépendantes.

*Mais le ministère de la communi*cation a fait savoir aux animateurs d'Antène 1, jeudi 24 février, qu'il n'autoriserait pas leur expérience. Le ministère invoque trois arguments : la priorité gouvernementale en faveur de la télévision par câble, la nécessité d'une étude préalable du plan de fréquence, et l'absence de décret d'application de l'article 79 de la loi sur la communication audiovisuelle, qui prévoit l'extension des télévisions par voie hertzienne. *Le ministère a nettement indiqué* que *« toute diffusion entraînerait les sanctions prévues par la loi »*. Il conseille à l'équipe d'Antène 1 de prendre contact avec la « mission rédistribution » et avec la « mission programmes » mises en place par le gouvernement...On estime aussi au cabinet de M. Georges Fillioud, ministre de la communication, que le projet présenté ne *« tient pas la route »* et qu'il n'est pas une vraie expérience, *« susceptible de prolongements ultérieurs »*. Une partie du projet est aux yeux du ministère par trop *« provocateur »*.

On observera qu'après avoir lancé son plan ambitieux de cablage progressif du pays, système beaucoup plus aisé à contrôler que les émissions hertziennes, le gouvernement paraît vouloir « verrouiller » cette autre possibilité, qui pourrait donner lieu à un développement anarchique.

Y. A.

(1) Antène 1, 18, rue La Reynie, 75004 Paris. Tél. : *523-44-16, 241-57-72* et 345-73-61.

Lu

« LE SOLEIL SOUS LE TAMIS », de Rabah Belamri

« Le Pérou entre les jambes »

La pudeur (on devrait dire la pudibonderie) est *un dogme* de la littérature arabe, né avec la décadence de la civilisation islamique. La verdeur des *Mille et Une Nuits* est probablement l'une de raisons qui leur avaient valu l'oubli, d'où un sujet de Louis XIV, Antoine Galland, les tira, *Dieu merci !*

Sauf exception, les auteurs arabes, depuis qu'une certaine renaissance littéraire s'est manifestée en Orient, après 1850, et *plus que jamais* depuis la récente vogue intégriste, ne semblent intéressés, qu'ils écrivent dans leur langue maternelle ou en français, que par les *« jouissances élevées de l'esprit »*. Aussi leurs romans autobiographiques sont-ils d'une sécheresse qui aurait sans doute fait périr d'ennui Mahomet, lequel, n'en déplaise aux bigots, *appelait un chat un chat et ai*mait fort les plaisirs terrestres.

Il y avait bien eu en 1969 la « scandaleuse » *Répudiation* (1) de l'Algérien Rachid Boudjedra, *mais cette œuvre n'a pas créé* de courant.

Et puis nous est arrivé, sous sa couverture turquoise et gris-bleu inconnue, à l'enseigne d'une petite maison d'édition algérienne de Paris, le livre de Rabah Belamri. De sa main, il avait rayé la mention *« roman »* et mis à la place *« récit »*. Il s'agit en fait d'une autobiographie sans fard ni apprêt et qui, pour une fois, ne *nous cèle rien, sans pour autant* cultiver l'égrillard ou le sordide. *Le Soleil sous le tamis*, nommé ainsi par référence au proverbe maghrébin signifiant qu'il est *dérisoire de vouloir cacher* une vérité immanente, est un texte frais, allègre mais modérément, franc sans exhibition et d'une tendresse raisonnée.

Le plaisir puni

Né en 1946 en Petite-Kabylie, région berbère arabisée, où les Français *avaient donné le nom* de La Fayette à la modeste cité de Bougaâ, le narrateur a grandi dans une famille de commerçants dont les mœurs rurales avaient résisté à l'influence occidentale . Le petit garçon chétif et borgne sera mille fois plus fêté et aimé que ses sœurs joufflues, car, lui, *« il a le Pérou dans les jambes »*. Tout est fait depuis la petite enfance — flatteries, soins, *« triturations »* sexuelles — pour que le garçon adopte le plus tôt possible les réflexes machistes sans lesquels il n'aura droit qu'au mépris d'un environnement unanime.

Quoique mâle sans réserve, l'adolescent, de peur d'être insulté du nom de « fille », devra, par exemple, cacher aux siens l'horreur que lui inspire l'agonie rituelle, devant jeunes et vieux, *du mouton de la fête du Sacrifice*. Cependant, face à cette société aussi exigeante qu'illogique, il devra aussi dissimuler son ardente quête pour apercevoir enfin un sexe féminin. L'idée même, avant le mariage, en est défendue. Les pratiques homo*sexuelles n'en sont pas moins* condamnées, surtout pour l' *« agent passif »* ; l'un est puni, un jour, par son père d'un coup de fusil dans le ventre.

Dans ce village de l'Algérie coloniale, où musulmans, juifs et chrétiens ne se supportent pas trop mal jusqu'à l'irruption du nationalisme, c'était donc, dans le secret des maisons sans fenêtres, le règne du désir bridé, du plaisir puni et de la surveillance mutuelle. On s'en doutait bien. Rabah Belamri le confirme sans ostentation, comme un ultime geste de libération.

Le Soleil sous le tamis, sans doute, ne plaira guère outre-Méditerranée, ni parmi ceux qui, en Occident, justifient toutes les traditions au nom de l' *« identité culturelle »*. Ce serait pourtant faire œuvre morale et moderniste que d'ordonner des lectures publiques d'Alger à Tamanrasset de ce livre insolite de franchise.

J.P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Denoël.

★ Editions Publisud, Paris, 308 pages, 52 F.

Vendredi 25 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

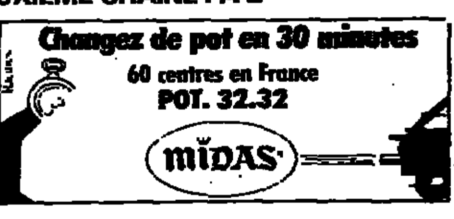
20 h 35 Variétés : Gala du MIDEM
Réalisation : M. Pasetta.
Première partie du spectacle enregistré au grand auditorium du nouveau palais des Festivals, le 24 janvier à Cannes. Avec P. Lavil (France), P. Zadova (U.S.A.). Albano et Romina (Italie)...

21 h 40 Série : Quelques hommes de bonne volonté.
D'après l'œuvre de J. Romains ; réal. F. Villiers, avec J.-C. Dauphin, J.-C. Brialy, J. Barney...
S'il manque quelques personnages attachants à cette adaptation-fleuve, le deuxième épisode met en scène Quinette, un libraire-relieur, poussiéreux, qui se transforme peu à peu en assassin. Jean-Claude Brialy est extraordinaire dans le rôle.

22 h 40 Histoires naturelles.
Emission de I. Barrère et E. Lalou.
La chasse aux cerfs.

23 h 10 Journal et Cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Feuilleton : Capitaine X.
Réal. B. Gantillon, avec P. Malet, L. Kreuzer, E. Hirt.
N° 5 : La paix est menacée. Mustapha Kemal s'est insurgé contre le sultan. Leroy-Boucher, alias Capitaine X, se rend à Constantinople. Le « Loup gris » accorde trois heures au capitaine X pour obtenir l'armistice. Dure tâche !

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot :
Ça c'est passé en Amérique. Avec P. Hearst (*Mon voyage en enfer*), B. Clavel (*Harricana*), W. Cliff (*America*), L. Sauvage (*les Américains*).

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club (cycle Jean Rouch) : Jaguar.
Film français de J. Rouch (1955), avec Lam, Illo, Danoune.
Trois Nigériens quittent leur village pour devenir « jaguars » (citadins) à Accra, en Gold Coast, colonie anglaise devenue le Ghana. Film entièrement improvisé par des personnages vrais et Jean Rouch qui les suivit dans leur randonné et les filma. La version définitive de ce film, où l'imaginaire passe dans la réalité, ne fut achevé qu'en 1967.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Il y a même des patrons qui pleurent.
Magazine d'A. Campana, reportage de J.-C. Elieb et G. Follin.
Les petits patrons : M. Hubert Clément, ex-P.-D.G. de l'entreprise L.B.M., dépose le bilan et licencie cent vingt-huit salariés. L'équipe de « Vendredi » lui fait rencontrer les parties prenantes de cette faillite : banquiers, hauts fonctionnaires des ministères de l'industrie, de l'économie et des finances... Avec la participation de Mme S. Shermann, présidente déléguée de la Fédération nationale des transporteurs routiers.

21 h 35 Flash 3 : Magazine de la photo.
Emission de J. Bardin, P. Dhostel, J. Eguer.
Flash-back : les archives de la guerre d'Indochine ; l'actualité de la semaine ; concours, etc.

22 h 20 Journal.

22 h 35 Une minute pour une image.
D'Agnès Varda.

22 h 40 Prélude à la nuit.
Trio en ré majeur, opus 87, de Beethoven, par l'Ensemble instrumental d'Arcadie.

FRANCE-CULTURE

20 h, Les Journées des parents et des éducateurs, Ile-de-France (16-19 nov. 82) : l'éducation à l'autonomie.
21 h 30, Black and blue : tribune des critiques des disques.
22 h 30, Nuits magnétiques : les Créoles.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20, Concert (donné le 3 mars 1982 au théâtre des Champs-Elysées à Paris) : « le Freischütz », ouverture de Weber ; « Symphonie n° 10 », de Mahler ; « Concerto pour piano et orchestre » de J. Brahms ; par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. S. Skrowaczewski ; soliste : J.-B. Pommier, piano.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : les mots de Françoise Xenakis ; 23 h 5, *Ecrans : la comédie musicale* à Broadway ; 0 h 5, Musiques traditionnelles.

Samedi 26 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

17 h Feuilleton : La lumière des justes.
18 h Trente millions d'amis.
18 h 30 *Magazine auto-moto.*
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Dallas
J. R. risque d'être déchu de la présidence de la société Ewing et de se retrouver en prison. S'en sortira-t-il ?

21 h 35 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
« De deux choses l'urne » autour du livre d'E. Todd, sur les raisons qui nous poussent à choisir un candidat. Avec E. Todd, P. Chaunu, historien, J.-M. Gouesse, historien, P. Lamaison, ethnologue, E. Claverie, anthropologue, J. Massuz-Cavau, historien.

22 h 50 Etoiles et toiles : le cinéma africain.
Magazine du cinéma de Frédéric Mitterrand.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

17 h Récré A 2.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 La nuit des Césars.
Réal. : A. Tarta.
Remise des Césars du cinéma français, en direct du Rex ; hommage à Arletty, Raimu, Romy Schneider et Patrick Dewaere.

22 h 50 Film : Tous les garçons s'appellent Patrick.
Film français de J.-L. Godard (1957), avec J.-C. Brialy, A. Colette, N. Berger (N.).
Un garçon drague successivement deux filles, sans savoir qu'elles sont amies et habitent ensemble.
Ce court métrage, intitulé aussi Charlotte et Véronique, *est un exercice de style très gogardien, sur une petite histoire écrite par... Eric Rohmer.*

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

16 h 5 *Histoire des inventions.*
Inventer l'inconnu, de D. Costelle (Rediff.).
18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 *Dessin animé.*
20 h Les jeux.
20 h 33 La minute nécessaire de Monsieur Cyclopède.
20 h 35 Tous ensemble : Hugues le Loup.
Sauf la région Midi-Pyrénées.
Mélodrame, d'après Erckmann-Chatrian, réal. P. Planchon, avec A. Pomartat, M. Lefevre, M. Sarfati, etc.
21 h 10 Série : Jackie et Sarah.
22 h 10 Journal.
22 h 20 Une minute pour une image. D'Agnès Varda.
22 h 30 *Musi-Club.*
Festival de Prades : Quintette de Mozart, avec clarinette.

FRANCE-CULTURE

8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : le nouveau développement peut-il être une issue au capitalisme en crise ?
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... Paul Otchakovsky Laurens.
11 h 2, Musiques actuelles : Nice-Côte d'Azur (et à 16 h 20).
12 h 5, *Le pont des arts.*
14 h, Sons : Métropolis.
14 h 5, Les samedis de France-Culture : « Les vacances d'un poète », l'aventure javanaise d'Arthur Rimbaud.
17 h 30, Entretiens de carême : la foi (Dieu comme père), par J. Ansaldi.
18 h, La deuxième guerre mondiale : le reflux 1943-1944, avec le général Christienne, le colonel Dutailly et P. Masson, historiens.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Radio-Canada présente : « La radio new-yorkaise ».
20 h, « Le voyage en Italie », de D. Delome. Avec R. Varne.
21 h 35, *Disques.*
21 h 55 Ad Lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

8 h 5, *Avis de recherche et actualité du disque :* œuvres de Gedalge, Bruneau, Maderna ; 11 h, La tribune des critiques de disques ; « Orfeo et Euridice », de Gluck (versions comparées).
13 h 30, Tous en scène : Nat King Cole.
14 h 4, Atelier de musique : œuvres de J. Brahms, Schumann, Boulez.
15 h 30, Dossier disque : œuvres de W.-F. Bach, C.P.E. Bach, Richter, Fasch.
16 h 30, Studio-Concert (en direct du Théâtre du Ranelagh) : « Trio en ré mineur », de Mendelssohn ; avec R. Zimansky, violon ; M. Ponti, piano ; J. Polasek, piano.
18 h, Le disque de la tribune : « Orfeo et Euridice », de Gluck (dernière parution).
19 h, Concours international de guitare.
19 h 35, Les pêcheurs de perles : œuvres de Liszt, Rachmaninov.
20 h 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Alborada del gracioso », de Ravel ; « Symphonie espagnole », de Lalo ; « Symphonie en ré mineur », de Franck, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine ; sol. P. Amoyal.
22 h 30, Nuit hyper-blanche pour fanatiques d'Opéra.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 25 FÉVRIER

— *Mme Jacqueline Nebout*, adjointe au maire de Paris, chargée de l'environnement, et de *M. Jacques Bravo*, tête de liste (P.S.) du neuvième arrondissement de Paris, participent à un débat sur l'environnement et la pollution à 19 h 30 sur Radio-Express 100,5 Mhz.

— R.T.L., 18 heures : « Toute la France sur R.T.L. ». Tribune sur les élections municipales en liaison aves *le Monde* et quinze quotidiens régionaux.

DIMANCHE 27 FÉVRIER

— *M. Pierre Mauroy*, premier ministre, participe au « Club de la presse » sur Europe-1 à 19 heures.

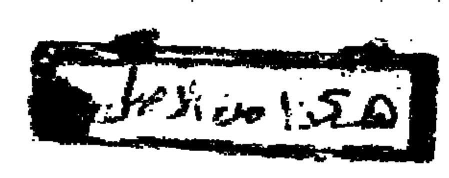
Une nouvelle formule pour « la Croix »

Le centenaire du journal *la Croix*, édité par Bayard-Presse, sera marqué par un remaniement de la formule, à partir du lundi 28 février. La précédente transformation, opérée en 1968, avait été notamment l'occasion d'un changement de format tabloïd. Celui-ci n'est pas modi*fié, mais la maquette préparée par le* groupe « éditorial » est modernisée et se rapproche de celle des autres quotidiens parisiens de même format.

Les quatre points forts de cet *aggiornamento* ont été présentés au cours d'une réunion de presse, jeudi 24 février, par M. Jean Gélamur, P.-D. G. de Bayard-Presse, M. Bernard Porte, directeur du journal, et M. Noël Copin, nouveau rédacteur en chef avec M. André Géraud et le Père Jean Potin. 1. — L'actualité du jour : un événement marquant sera développé sur deux pages. 2. — L'affirmation de la référence chrétienne : le titre est maintenu (le sous-titre — *« L'événement »* — avait grossi ces derniares années, il est beaucoup plus réduit) et la rubrique « religion » développée. 3. — L'ouverture et le dialogue : ils se concrétisent notamment par quatre pages « forum » de courrier des lecteurs, libres opinions, interviews... 4. — La vie quotidienne : *la Croix* essaiera *de se rapprocher des préoccupations* concrètes de ses lecteurs. Cet effort s'accompagne d'une réorganisation de la rédaction et d'un accroissement des effectifs (cinq journalistes supplémentaires, pour un total de cinquante-huit).

La Croix, qui diffuse quotidiennement 118 235 exemplaires (dernier relevé de l'O.J.D.), dont 90 055 par *abonnements, espère ainsi conquérir* des lecteurs, en particulier pour rajeunir son audience. Le quotidien de la rue Bayard a connu encore en 1982 un déficit d'exploitation de *8 millions de francs, couverts par* les bénéfices des autres publications du groupe. Une campagne publicitaire va être engagée. *La Croix* prévoit d'autre part le passage à l'impression *offset*, en achetant du matériel (6,5 millions de francs) et en faisant tirer la moitié de ses exemplaires en province, grâce au procédé du fac-similé.





	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lg. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Le Groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

- **INGENIEUR ELECTRONICIEN** Technico-Commercial — Réf. VM 8782 A
- **ACCOUNTING MANAGER** Groupe international — Réf. VM 8700 A
- **CHEF DE PROJET** Société Européenne de Propulsion — Réf. VM 23152 AB

média-system

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser *un dossier de candidature, en précisant la référence.*

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor

PARIS LYON TOULOUSE NANTES MILANO PERUGIA ROMA LONDON MADRID MONTREAL NEW YORK

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
recherche un
INGENIEUR CONFIRME
35/40 ans

Ayant une pratique des chantiers de travaux publics pour assurer la préparation et la mise au point de contrats pour l'étranger dans le cadre de l'exploitation d'un important chantier.

Le candidat devra être parfaitement bilingue anglais.

Adresser CV, photo et prétent. sous No 62314 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ SUD DE PARIS
recherche
CONDUCTEURS DE TRAVAUX EN ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE

– Ayant 5 ans d'expérience dans la préparation, le *suivi et la mise en route de chantiers d'électricité* industrielle B.T.
– Pour ce poste anglais souhaité, déplacements France et Etranger.

Adresser C.V. *et prétentions à* : SIETAM, *s/réf.* 1222 42/48, av. du Pt-Kennedy, 91170 VIRY-CHATILLON.

CENTRE DE FORMATION
recherche
FORMATEUR(TRICE)
3 ans d'expérience minimum pour actions de préformation et de formations qualifiantes à temps plein.

Envoyer c.v. + lettre motivations + photo sous nº T 038.529 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

L'ACTA
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
recherche pour son siège parisien
UN INGÉNIEUR STATISTICIEN

Grandes écoles ou 3e cycle universitaire. Formation de base biologique ou agronomique appréciée. Envoyer c.v. et prétentions à : ACTA, 149, rue de Bercy, 75595 PARIS CEDEX 12.

GROUPE PIERRE BATON
recherche pour *TRANSACTIONS D'APPTS* RÉSIDENT. PARIS-OUEST
J.F. NÉGOCIATRICES
mêmes début., si perspicaces, *intelligentes, libres plein temps.*
– Présent. soignée exigée.
– ainsi que parf. éducation. ANGLAIS APPRÉCIÉ.
Voiture indispensable (récente). Salaire très motivant si cap. Écr. avec c.v. dét. et photo à G.P.B., 21, av. Paul-Doumer, 75016 PARIS-TROCADÉRO.

Boutique prêt-à-porter féminin luxe recherche
VENDEUSE QUALIFIÉE
30 ans environ, excellente présentation (10 ans de métier). Libre de suite. Salaire + intéressement (chèque restaurant) lieu métro Croix-de-Chavaux. Tél. 858-86-70 pr R.-VS.

Cabinet important RIVE GAUCHE Rech. NÉGOCIATRICE très expérimentée pour vente BEAUX APPTS 705-44-83

Association Loi 1901 *recherche Comptable qualifié* expérience exigée connaissances informatique. Envoyer C.V. à F.L.L.R.P. 153, Avenue du Maine 75014 Paris.

emplois régionaux

Importante Société de distribution CEDIS (6000 personnes) crée, dans le cadre de son expansion sur la ville de BESANÇON, un poste de

CHEF D'ENTREPOT

Ce cadre aura pour mission de :

- superviser un chai et notamment l'activité d'un atelier d'embouteillage.
- conduire les activités d'entreposage et de livraison des magasins.
- rechercher les améliorations à apporter à l'outil d'exploitation.
- gérer les budgets de fonctionnement et investissement établis avec sa hiérarchie.

Si vous pouvez justifier d'une expérience de 5 à 10 années dans une fonction *similaire, merci* d'adresser C.V., photo et prétentions à : Mr BERTSCHY – CEDIS – Direction Des Relations Humaines – 25039 BESANÇON CEDEX, qui étudiera confidentiellement votre candidature.

Etablissement public de recherche recrute ingénieur Mécanique Instrumentation, grande école de préférence. Envoyer c.v. à Lab. Phys. Corpusculaire, B.P. 45, 63170 AUBIERE. Tél. (73) 26-41-79.

Sté immobilière recherche pour son *bureau de Périgueux* RESPONSABLE COMMERCIAL Homme ou femme, sérieuses *références exigées.* Écrire : M.D.F. B.P. 112 24.200 – SARLAT.

DEMANDES D'EMPLOIS

RÉGION INDIFF. CÉLIBATAIRE 52 ans, honnête, courageux, possède tous permis, né de milieu rural, propriétaire à ttes mains sécurisant, recherche emploi entretien propriété, bûcheron, gardiennage, etc., recommandé par Maître. *Ecrire* Nº 3 006 AGENCE HAVAS BP 90-62 200 BOULOGNE/MER qui transmettra.

Secrét. Direction posit. cadre. 47 ans, célib. sérieuses réf. comptab. *cherche* situat. en rapport. Prétent. 8.000 F × 13. Ecr. s/nº 6 428 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JEUNE FEMME 32 ans cherche emploi de dactylo standardiste, 15 ans d'expérience dans les secteurs publicité et tourisme. Dynamique et esprit d'initiative. Étudie toutes propositions sur Paris et Hauts-de-Seine. Ecr. s/nº 6 470 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

Jeune homme 23 ans, dégag. obl. mil. Niv. bac G3 Ch. place stable. Emploi administratif ou autre. Étudierait toutes propositions. Téléphone : 737-73-35.

Jeune Homme Africain 31 ans licencié ès lettres, bonne présent. vivant en France depuis 10 ans intr. en Afrique étudierait toute proposition. Ecr. s/nº 0 867 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

propositions diverses

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C16) Boîte Postale 402.09 PARIS.

Retraités, qui entendez comme *nous réussir votre fin de vie,* qui aimeriez vivre et vous activer en maître sur votre domaine... Un couple d'artistes auteurs en retraite, qui, depuis 22 ans, se dévoue activement à la cause des bêtes malheureuses, vous propose : si vous avez l'esprit de solidarité, si vous aimez les bêtes et disposez de quelque avoir, de le mettre avec le nôtre, en vue de l'acquisition d'un grand domaine, pour la fondation d'un centre de contact humain et de protection pour bêtes en détresse. Robert de WITTELSBACH-TRAXEL MONTESPERANT 30760 AIGUEZE (Gard).

deux-roues

Vends moto B.S.A. A 65 FS Firebird 1971, 650 CC. Moteur. Téléphone : 238-10-09.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

R 18 GTL couleur verte aigue 1979. 50 000 km. Px Argus Tél. à partir 18 h 702-80-54.

de 12 à 16 C.V.

Cadre Citroën vend CX 2500 Dies. Pallas, mod. 83, (juil. 82), gris cl., peint. vernis isotherm., *8.000 km,* 80.000 F. Bureau 537-37-81 ; dom. 460-60-31.

plus de 16 C.V.

PART. VDS FERRARI 330 GT 1968 parfait état, 100.000 F. Tél. 574-70-87 le soir.

divers

DATSUN
32, avenue de la République 75011 PARIS. 355.59.01
gambey AUTOMOBILES

HONDA
216, Av. JEAN LOLIVE (N.3) - 93500 PANTIN
840.69.87
SUPERCAR'S

l'agenda du Monde

Appareils médicaux

Vends lit hôpital Matifas + 2 bas-flancs, fauteuil roulant avec freins et repose-pieds. Prix intéressant. Téléphone : 942-26-45.

Bijoux

REKMAX ACHÈTE
Bijoux anciens, modernes.
OR 60 A 120 F/G
Brillants, pierres, monnaie. 97, av. Clichy. Paris 17e.

Enseignement

SÉNÉDICTINE SUMMER SCHOOL
Pour garçons et filles de 13 à 18 ans. Apprenez à parler l'anglais dans une école dirigée par des Pères Bénédictins, à Fort Augustus Abbey dans l'Inverness-shire. Excursions dans les Highlands autour du Lochness et du Speyside. Choix de différentes activités sportives. Enseignement de niveau élémentaire, intermédiaire et avancé. 20 heures de cours par semaine en classe plus conversations dans la soirée. Les activités comprennent la voile sur le Loch Ness. Les élèves sont attendus à l'aéroport ou à la gare d'Inverness.
Dates : 16 juillet au 6 août 1983.
Écrire à :
The Director,
Benedictine Summer School
The Abbey.
FORT AUGUSTUS Inverness-shire. Écosse, PH32 4DB (Téléphone : 0320 6232).

Instruments de musique

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES refaits et garantis par artisan, facteur DEVIS GRATUIT POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE
Téléphone : 840-89-52.

ARTISAN.
Fabrication guitares : classiques, folk et concert. Sur commande à l'unité. A partir 5.000 F. *Didier PAVY, La Ville-Mignon,* 35800 Saint-Lunaire. Tél. (99) 46-37-88.

A vendre guitare électrique GIBSON SG CUSTON 1968. 6.000 F. 322-02-04, le matin. Ecr. s/nº 6.440 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PIANOS – OCCASIONS RÉCENTES ET REPRISES
avant inventaire
RIPPEN droit 9.000
GAVEAU 1/4 queue 14.000
RIPPEN droit 14.500
ERARD (1,85m) 35.000
SCHIMMEL 1/4 queue 39.800
STEINWAY 1/2 queue 99.000
etc. *Garanties* – S.A.V.
Loc. ou bail – Livraisons
PIANOS DANIEL MAGNE
553-20-60.
17, av. Raymond-Poincaré. Paris 16e, Métro Trocadéro.

Literie

MATELAS
DE DEUX CHOSES L'UNE
Ou vous achetez un matelas de *grand luxe à 3.000 F,* ou vous achetez un PLAZA de grand luxe à 1.590 F (2 places 140 cm)

Le PLAZA est un matelas de grand luxe garanti 8 ans qui se taille aussi à vos mesures en deux semaines.

Par exemple :
Le 160 cm : 1.295 F.
Le 180 cm : 2.240 F.

Sommiers et dosserets assortis, couvertures piquées, couettes.

Votre sommeil mérite cette visite.
CAP 37, rue de Citeaux 75012 PARIS. Téléphone : 307-24-01.

Luminaire

HALOGENE
71, bd Raspail. 75006
26, rue du Bouloi. 75001
PROMOTION EXCEPTIONNELLE sur CRÉATION NOUVELLE
1.600 F. au lieu **1.800 F.**
jusqu'au 28 février inclus.

Mode

MILO CAYATTE
Nº 1 du COSTUME
HAUT DE GAMME
direct usines à prix réduits
5, avenue de Villiers 17e.

Centre spécialisé dans
VÊTEMENTS CUIRS
femmes et hommes magnifiques blousons cuir à partir de 780 F.
Les 2 Oursons, 106, Bd de Grenelle 15e. 575.10.77.

Photo

Part. vend agrandisseur. Vivitar VI, tête couleur, objectif Nikhon, table-tiroir, glaceuse, margeur, etc., excellent état. Prix – 30 % prix vente. Téléphone : 858-85-91.

Cours

Jeune femme diplômée donne cours de japonais. Tél. le soir. 206-17-18.

Cuisine

PROMOTION KITCHNETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 m. 2.500 F Paris. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. Ouvert le samedi : 222-44-44.

Détectives

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Psychanalyse

PSYCHANALYSE PARIS 6e
Ni divan, ni traitement au long cours. Téléphone : *222-26-06,* de 18 à 20 h, en semaine.

Sécurité

BLINDEZ VOS VITRES
Protection invisible posée sur vos vitrages actuels, vous protège des cambriolages, du feu et des U.V.
Très efficace et peu onéreux
POLYPROTEC, 8, place de la Madeleine, 75008 Paris. Tél. : 261-58-59 + (h.b.).

Stock achat

ACHÈTE COMPTANT
LOTS IMPORTANTS de tous produits de Grande consommation
PROMO FLASH
Tél. : 259-55-40 poste 69.

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES !
Votre situation exige une tenue élégante et impeccable !
Faites nettoyer vos vêtements de valeur ; ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié. GERMAINE LESECHE, 11 bis, rue de Surène, 75008 PARIS. Téléphone : 265-12-28.

Transports

JET COURSES
courses et transports
16, passage Cardinet
75017 PARIS
380-23-08.

Vacances Tourisme Loisirs

OCCASION A SAISIR
COMITE D'ENTREPRISE :
RESTE A LOUER :
3 studios (4 pers. par studio), à SUPERDEVOLUY
Période du 6 au 13 mars 1983.
750 F. la semaine, par studio.
Contacter Mme ARFI au 574-98-70.

BRETAGNE-AQUITAINE LANGUEDOC
1200 belles villas à louer.
Catalogue gratuit !
JACQ SELECTION S.A.R.L.
Centrale Européenne
16, rue du fbg de Pierre
67000 STRASBOURG
TÉL. : (88) 32-77-10.

Part. à part. rech. voilier 13 mètres. Août, septembre. Médit. 296-59-59 h de bur. ou 260-82-28 domicile Monsieur RANDI.

SKI DE FOND
dans le Haut-Jura (Neige assurée jusqu'à la mi-avril)
A 4 h 1/2 de Paris.
Dans vieille ferme rénovée, chambres avec salles de bains, cuisine maison, pain cuit au feu de bois. Capacité d'accueil limitée à 12 personnes. Table d'hôtes. Calme, repos, tout compris (pension complète, accompagnement, matériel de ski) : 1.550 F la semaine, du dimanche au dimanche. Ecrire LE CRET-L'AGNEAU, LA LONGEVILLE, 25650 Mont-Benoit ou tél. : (81) 38-12-51.

ILE DE NOIRMOUTIER
sur le port de l'Herbaudière *à louer 2 pièces,* cuisine, salle de bains, 35 m², équipée pour 4/5 personnes, mai, juin, juillet, août.
Téléphone : 494-64-71.

AVORIAZ
loue appt. 5/6 pers. pour 1-2-3 semaines du 27 Mars au 17 Avril 83.
Tél : (16-91) 66-13-63.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS, Bel imm. ravalé 82; 5e ét., studio, cuis., bns, w.-c., refait neuf, soleil. 175.000 F. Voir 14 h-16 h, sam., dim., 41, r. BRETAGNE - 520-13-57.

TEMPLE
Magnifique 3 pces, tt cft refait neuf. 528.000 F. 325-48-82.

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS
14, *rue Saint-Louis- en- l'île,* dans bel imm., à vendre 5 p., 2 salles de bains, 2 w.-c., 150 m², splendide, + garage. S/pl. sam. 26 de 14 à 18 h.

ILE SAINT-LOUIS
2 pces gd stand. vue s/Seine, asc. 1.400.000 F. 325-48-82.

5e arrdt

Mo MONGE Cardinal-Lemoine, RER. Panthéon, lycée Henri-IV
2, R. LAROMIGUIÈRE
construc., style, en livraison
2/3/4 PIÈCES
Terrasses – Parkings
14 h/18 h 30 sauf mardi et dimanche. – 267-42-06.

37, RUE CLAUDE-BERNARD bon imm. ancien, joli 3 pces, cuis., w.-c. cab. de toil., plac., ensoleillé, gd balc., chauf. cent. impeccab. Px 580.000 F, me voir ce jour 14 h à 19 h.

6e arrdt

24, RUE DU DRAGON
Beau 2 p. original, poutres. 850.000 F S/Place sam. 14 h/17 h 30 - 842-57-00.

30, RUE MAZARINE
imm. *en rénovation, studios,* 2 p. et 3 p. S/pl. ts les jrs mme dim. 14-18 h ou 555-02-87.

8, RUE SAINT-SULPICE
dans immeuble de caractère, Pptaire vd 2 p. cuis., bains, cft. IMPECCABLE. 2e étage, s/rue. S/PLACE, VENDREDI 12-17 h. ou 562-38-74.

8e arrdt

QUARTIER EUROPE
35, RUE DE MOSCOU
Séj. dble + 2 chbres, cuis., s. de bains. Très bon état général. Bel imm. pierre, 4e étage asc., chbre serv..
9.000 F le m²
AFFAIRE INTÉRESSANTE
S/pl. VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE de 11 h à 19 h.

9e arrdt

PIED DE MONTMARTRE. Beau 2 P., 50 m². Imm.récent s/jardin, calme. Prix inté*ressant. GÉRANT.* 233-04-30.

11e arrdt

Mo FAIDHERBE Imm. lux. SOLEIL
Studio tt cft + gde terrasse. Prix rare 235.000 F. Tél. : 387-95-97.

12e arrdt

DAUMESNIL, bel immeuble ravalé, studio, cuis., tt cft. Prix 185.000 F. 345-88-53.

PORTE CHARENTON-DORÉE, Face bois, refait neuf, 2 pces, cuis., s.-d'eau. 250.000 F. 3 pces, cuis., bains, 400.000 F. Soleil. Tél. : 628-20-78.

14e arrdt

Mo St-JACQUES
imm. récent, tt cft, 7e ét., séjour, 1 chbre, entrée, cuis., bains, balcon, parking. PRIX INTÉRESSANT. 20, rue Ferrus, samedi, dimanche 14/17 heures.

Mo ALESIA 80 m²
Bon immeuble, pierre de taille 3 PIÈCES, ENTRÉE, CUISINE, bains, chauf. cent. individuel. PRIX INTÉRESSANT. 18, rue Friant, samedi, dimanche, lundi 14-17 heures.

15e arrdt

PONT MIRABEAU SUD 1er ét., asc., cft + service. Px 830.000 F 577-96-85.

AV. FÉLIX-FAURE, 10e ét. Vue formid., 3/4 P. park., loggias. 835.000 F. 577-96-85.

LOURMEL, RÉCENT, 10e ÉT. charmant 3/4 P. 3 BALCONS. 799.000 F Tél. : 577-96-85.

16e arrdt

FOCH, VOIE PRIVÉE
HOTEL PARTICULIER, 260 m², charme, travx. 624-93-41.

MICHEL ANGE. Pierre de T. 3e ét., asc., 4 P., cuis., w.-c., 89 m². Travaux, park. poss. Prix 865.000 F. 320-98-64.

RANELAGH STUDIO 30 m² TT CONFORT S/VERDURE 300.000 F. T. : 566-53-40.

17e arrdt

PLACE WAGRAM, très joli *atelier, gd cft, dble-vitrage,* inondé, soleil, gar. 930.000 F. 5e ét. sans asc. 577-96-85.

18e arrdt

A VENDRE, PARIS 18e. Studio refait à neuf. Tt cft. 7e étage, imm. p. de taille. Px 95.000 F. T. : 607-74-09.

19e arrdt

BUTTES CHAUMONT
très bel appt 6 P. 180 m² sam. 14/17 h 53, rue Manin.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY, av. Charles-de-Gaulle 50 m² A RÉNOVER PRIX INTÉRESSANT *TÉLÉPHONE : 720-43-51.*

Partic. MEUDON près gare F 3 1972, 62 m², séjour 18 m² 2 chbres, cave, parking s/sol. 515.000 F. Tél. : 826-79-70.

94 Val-de-Marne

CHARENTON *ÉCOLES,* imm. récent, gd séjour, 2 chambres, cuisine, tt confort, 7e ét., asc. Prix 435.000 F. 345-88-53.

Province

CANNES
Studio et 2 pces, prix sacrifiés. BEL'AUBE. Promoteur, 7, rue des Michels. 06110 LE CANET.

appartements achats

DORESSAY
3, rue Vieux-Colombier, 6e POUR CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE ET DIPLOMATES DU STUDIO au 8 PIÈCES ET HOTEL PARTICULIER *624-93-33 - 540-43-94.*

locations non meublées offres

Région parisienne

VILLE D'AVRAY GARE
Liv., 3 chres, balcon, park. 3.700 F + charg. 577-96-85.

SAINT-BRICE sous FORÊT dans résidence, cadre verdure, 3 étages, balcon, parking, tennis, 3 et 4 pièces. MILAN 261-02-65.

LE PLESSIS
VILLA 8 pièces principales, 2 bains, garage 6 voitures. 6.500 F. - 029-88-33 +

locations non meublées demandes

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banl. Loyer garanti 8.000 F. 283-57-02.

bureaux

Locations

UNE ANTENNE EN PROVENCE
Bureau ou domiciliation R.C. - R.M. - S.A.R.L. démarches et tous services secrétariat, téléphone télex
Plein centre MARSEILLE
tél. : (91) 54-92-02.

fonds de commerce

Ventes

ALPES-MARITIMES
Vends FONDS TOUS COMMERCES ss. vitrines, bon emplacement centre CAGNES-SUR-MER. 350.000 F. Tél. : 16-93-20-65-76.

boutiques

Ventes

INVESTISSEURS VOTRE BOUTIQUE A PARIS HAUTE RENTABILITÉ GESTION ASSURÉE MURINVEST 723-30-40.

ILE SAINT-LOUIS
Sur 2 niveaux boutique d'angle, loyer 8.000 F mensuel. Prix 800.000 F. - 325-48-82.

pavillons

LONGPONT S/ORGE près Montlhéry (91)
Libre de suite. Pavillon 1973 comprenant : R. de C. Entrée, grans séjour avec balcon, bureau, deux chambres, salle de bains, W.C., cuisine équipée. Etage : 4 grandes chambres dont 2 avec balcon, salle de bains, W.C.
Sous/sol entière, carrelé et isolé. Garage 2 voitures, buanderie, lingerie, labo-photo, cave, cave à vin.
Proximité école. Ts commerces. Prix 980.000 F.
Téléphoner après 19 h au 16 (6) 901-63-50.

villas

A VENDRE de préférence particulier à particulier à 1 km de la mer et 10 km de La Baule. Maison rénovée. 4 pces 130 m² (séjour 50 m²).
Poutres apparentes, cheminée pierre, salle d'eau + salle de bains, cave, gar., ter. 850 m², clôt. et planté avec bassin.
Tél. : 588-37-38 après 18 h.

LE MUY :
089/22 : Proche de la mer et du village, de domaine résident., belle villa neuve P.P. 120 m² sur 1 ha, hall, cuis, séjour sur terrasse couverte, 3 gd chbres, s.d.b., s. d'eau, W.C. + lave-mains, grand garage.
Prix : 1.000.000 F.
LE LUC :
151/5 : très belle villa P.P. 150 m², séjour cheminée (50 m²), cuis., s.de b., 2 chbres, W.C., lingerie, buanderie, garage 30 m², terrasse 63 m² couverte sur un terrain de 6.700 m² dont 5.000 m² de vignes A.O.C. en pleine production.
Prix 950.000 Francs.
GAREOULT :
108/19 : villa traditionnelle de 70 m² sur 1500 m² clos : séjour, cuis., 2 chbres, s.de b., W.C., garage, terrasse.
Prix : 480.000 Francs.
LOGINTER VAR
83.340, LUC-en-PROVENCE.
Tél. : (94) 60-74-43.

maisons de campagne

80 km ECUBLE
MAISON de BOURG à restaurer + grange 850 m², verger, potager clos. Px 155.000 F.
70 km Ouest,
NOGENT-LE-ROI. BELLE PPTE RUSTIQUE dble-liv., poutres, cheminée + 4 p., 2 s. de bains, W.C., s/sol, garage, 2.000 m², arborisés dominant rivière. Px 875.000 F. M.G.N. (37) 43-44-34 ou 387-71-55.

propriétés

SOLOGNE
A vendre pour chasse et placements forestiers QUELQUES TERRITOIRES PLUS OU MOINS GRANDS avec ou sans étangs et bâtiments. Ecrire à : AGENCE HAVAS Nº 200907 BP 1619-45008 ORLÉANS CEDEX

domaines

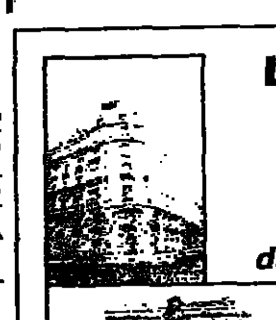
Achèterais
VASTE PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE
Ecrire sous le nº 255.852 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

terrains

PARTICULIER VEND BAIE Mont-Saint-Michel, 50 vains, 1 669 m, viabilisé, 100 F le m². Bord grèves, beau point de vue. Tél. : 741-07-52, après 20 h.

viagers

9e - 3 p., bel imm. pierre de T. 98.000 cpt + 2.000. Occupé hme 74 ans. Cruz 266-19-00.






L'IMMOBILIER
dans
Le Monde
du Lundi au Vendredi
296-15-01

Le Monde

économie

L'INDUSTRIE FRANÇAISE EN MOUVEMENT

Le plan productique : comment harmoniser les stratégies de Renault, Matra et C.G.E. ?

Renault, C.G.E. et Matra sont les trois « pôles » de l'industrie française de la productique. A deux mois de l'annonce d'un plan productique par le ministère de la recherche et de l'industrie, prévu pour mai, leurs forces sont encore éparpillées et la stratégie reste à clarifier.

Présentant, le 22 juillet 1982, le rapport de la mission robotique, présidée par M. Petiteau, P.-D.G. de la Sormel, M. Jean-Pierre Chevènement avait fixé la barre haut. Il réintégrait les robots dans un vaste programme, qui vise plus largement à promouvoir la mutation technologique de l'ensemble de l'industrie, en particulier de l'industrie manufacturière (textile, mécanique, construction électrique, etc.).

Les robots ne sont que les pièces les plus connues d'un puzzle de matériels d'automatisation, d'informatique industrielle et de logiciels de conception assistée par ordinateur (C.A.O.), de gestion, de production, etc., qui se développent en s'articulant les uns aux autres. « L'usine du futur » se met ainsi en place atelier par atelier, modifiant lae façon de concevoir le produit et de le fabriquer, modifiant aussi les qualifications. L'objectif affiché est très ambitieux : faire passer de 4 à 7 % le niveau moyen d'accroissement de la productivité des industries manufacturières (doubleront en dix ans), promouvoir une croissance de 25 % par an des productions françaises de la productique et réduire ainsi de 10 % le niveau de pénétration du marché intérieur.

A cet objectif industriel s'ajoute une volonté sociale : « *Stabiliser l'emploi en compensant les suppressions de postes de travail pénibles par des emplois qualifiés.* » Ce qui nécessite, on le devine, un formidable effort de formation, puisque, sur les 3,2 millions de salariés des industries manufacturières (68 % des emplois industriels), un sur dix devra « changer de métier », selon certaines estimations. L'enjeu est donc considérable.

Pour y arriver, le gouvernement devra sans doute améliorer, renforcer et revoir, les procédures d'aides aux industriels utilisateurs des matériels de productique (procédure MECA, DAP, action CODIS).

A côté de cette promotion de la demande, il devra aussi développer l'offre. L'ensemble de la productique représente environ 9 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1982, et le déficit commercial atteint probablement 2 milliards de francs. A cet égard, plonger le plan robotique dans celui de la productique a eu pour effet de remettre de six à huit mois les décisions sur les robots, secteur sur lequel la France est particulièrement en retard...

La définition d'une stratégie industrielle n'est pas aisée : le domaine a été élargi, et les questions restent fort nombreuses. Faut-il tout faire ? Quelle est la priorité, la demande ou l'offre ? Redresser la machine-outil avec un coûteux plan — le neuvième du nom — de 2,5 milliards de francs sur trois ans était-il judicieux dans cette perspective globale ? Ne faut-il pas profiter des points forts français, en particulier des capacités en logiciels informatiques ? Dans un contexte européen, où la France est en retard par rapport à l'Italie ou l'Allemagne, et mondial, où Japonais et Américains affichent de solides ambitions, faut-il (et avec qui) s'associer ? Autant de décisions stratégiques qui sont encore à l'heure actuelle sans réponse et qui provoquent un certain « flottement » parmi les industriels.

Même si rien n'est encore précis, on peut sans mal imaginer que le gouvernement soutiendra, d'une part, les multiples entreprises du secteur qui ont des produits remarquables (le robot de peinture de A.K.R.-A.O.I.P., la découpe au laser de Lectra-Systèmes, etc.) et que, d'autre part, il tentera d'harmoniser les positions des seuls trois grands groupes français du secteur : Renault, Matra et C.G.E. Ils s'y attellent sous la pression du ministère.

ÉRIC LE BOUCHER.

Economies dans les entreprises publiques

(Suite de la première page.)

Comment seront réduits les besoins d'emprunts des entreprises publiques ? Les investissements seront diminués de 3,4 milliards de francs, certains programmes (nucléaires pour E.D.F., d'exploitation des bassins charbonniers de La Houve (Lorraine) et de Carmaux (Tarn), étant retardés.

Des économies seront réalisées sur les fonds de roulement. C'est ainsi qu'E.D.F. allongera ses délais de paiement à Framatome de soixante à deux cents jours. Gains : 3,2 milliards pour la première.

Des réductions de stocks seront aussi décidées, à Electricité de France notamment, ce qui économisera au total 300 millions de francs.

Enfin, des économies d'exploitation seront réalisées pour 2 milliards de francs à E.G.F. et G.D.F. Electricité de France, notamment, qui devait embaucher 4 500 personnes en 1983, ne créera que 2 500 emplois.

Ces économies, ces retards apportés à certains investissements, ces jeux de trésoreries sont rendues nécessaires, en particulier par une politique tarifaire qui n'a toujours pas été précisément fixée, les hausses devant être, en gros, limitées à 8 % cette année sauf pour E.D.F. et G.D.F. où elle dépasseraient sensiblement 10 %.

INFORMATIQUE

Le quitte ou double de C.I.I.-Honeywell-Bull

MM. Jacques Stern et Francis Lorentz, respectivement P.-D.G. et directeur général de C.I.I.-Honeywell-Bull, ont présenté, jeudi 24 février, à la presse les résultats financiers de 1982 du groupe, ainsi que les grandes orientations stratégiques contenues dans le contrat de plan que le compagnie a signé avec l'État. C.I.I.-Honeywell-Bull a réalisé, en 1982, un chiffre d'affaires de 8,1 milliards de francs (+ 10,7 %) et a enregistré une perte de 1,35 milliard de francs (au lieu d'un déficit de 430 millions de francs en 1981).

1963... 1983. Vingt ans après, l'industrie informatique française aborde sa quatrième étape. De la déconfiture des Machines Bull, rachetées alors par General Electric, à la nationalisation totale de C.I.I.-Honeywell-Bull, qui sera effective dans quelques jours, en passant par l'épopée de la C.I.I. et les espoirs d'Unidata, que de péripéties et d'occasions manquées ! Que de promesses *fallacieuses* ! Que d'argent englouti !

Aujourd'hui, une nouvelle équipe remet une nouvelle fois les compteurs à zéro, réforme les structures, révise les stratégies, fixe de nouveaux objectifs et tente ce qu'il faut bien appeler l'opération de la dernière chance.

Dans les difficultés qu'elle traverse, les épreuves qu'elle va connaître, C.I.I.-Honeywell-Bull a paradoxalement un atout : celui de tenter ce retour en force au moment même où l'on assiste, évolution technologique aidant, à une profonde mutation du marché de l'informatique, qui permet une redistribution des cartes. La diminution continuelle du rapport coût-performance des matériels informatiques entraîne une explosion du marché. D'une part, en direction de nouvelles couches d'utilisateurs. D'autre part, vers des applications de plus en plus nombreuses, spécifiques.

D'où l'idée avancée par M. Lorentz de « *ne pas se limiter à l'informatique de gestion, de coller le plus possible au marché, aux besoins des multiples utilisateurs, de ne pas se cantonner aux matériels proprement dits, mais de raisonner à chaque fois en termes d'application spécifique* ». A partir de là, C.I.I.-H.B. a d'abord fondé son plan d'entreprise pour les quatre prochaines années sur *« quatre refus »* :

Refus de devenir un simple commerçant distribuant les produits des autres, comme l'ont fait ces dernières années certains grands noms de l'informatique (I.C.L.) *(« Nous entendons renforcer notre vocation industrielle. »)* ; refus du repli sur l'Hexagone car « *l'industrie informatique ne se conçoit qu'à l'échelle mondiale* » ; refus d'être, *ad vitam aeternam*, « *une société assistée* » ; refus d'abandonner les utilisateurs actuels de certains produits à leur sort *(« Nous devons garantir à tous nos clients un suivi de leurs machines. »)*.

Quatre axes de développement

Ces postulats en forme négative posés, C.I.I.-H.B. se propose donc de développer sa politique dans quatre grandes directions.

Une présence très active dans les services, la maintenance, les logiciels, la formation des utilisateurs, pour offrir du sur-mesure à ses clients. Cela « *en coopération étroite avec les sociétés de services* ».

Une consolidation du parc de moyens et grands ordinateurs, ces systèmes ayant un effet d'entraînement sur les autres domaines d'activité de la compagnie.

L'intervention, d'une part, dans l'informatique distribuée, les micro *mini-ordinateurs*, le traitement de texte, marchés dont les frontières s'estompent et qui connaîtront un taux de croissance annuel de 30 % ; d'autre part, dans les périphériques, dont le poids s'accroît dans la valeur des systèmes.

Ces orientations stratégiques s'appuieront sur « *cinq programmes d'actions prioritaires* », touchant aux structures, à la formation interne, à l'amélioration de la qualité, à la « *présence mondiale* » (C.I.I.-H.B. envisage d'installer une usine de D.P.S. 7 au Brésil) et, enfin, à la coopération. « *Nous ne ferons pas tout tout seuls. Pour élargir notre catalogue, nous devons faire appel à d'autres sociétés françaises de la filière électronique. Il ne faut pas faire ce que d'autres font déjà mieux que nous.* » Si C.I.I.-H.B. entend être présent essentiellement sur tous les grands secteurs de l'informatique, la Compagnie ne fabriquera pas, ne développera pas forcément tous les matériels, car, aujourd'hui, l'industrie est entrée dans une ère où plus personne, même I.B.M., ne peut tout faire seul. Ce qu'il faut, c'est tenir les *maillons* essentiels.

C.I.I.-H.B. s'est fixé pour objectif « *l'équilibre financier en 1986* », car « *l'industrie ne se redresse pas en un an* ». Les besoins financiers sont, eux, chiffrés à 8,6 milliards de francs en quatre ans, dont 3,2 milliards en investissements industriels, 400 millions de francs de participation et 5 milliards de francs de recherche et développement. Sur ce total, une partie sera autofinancée (notamment en recherche et développement). *Le reste, soit autour de* 5 milliards, devra être trouvé par des concours de l'Etat sous diverses formes. Déjà 1,5 milliard de francs de dotation en capital ont été attribués pour 1983, auxquels s'ajoutent de 300 à 500 millions d'aide à la recherche. C.I.I.-H.B. s'en déclare *fort satisfait. Même si les problèmes* financiers posés par la SEMS et Transac, qui ne sont pas résolus, inquiètent.

L'avenir de C.I.I.-H.B. va, en fait, se jouer au cours des deux prochaines années. On saura alors si la compagnie a réussi à se mobiliser, a fait les bons choix technologiques, si les mentalités ont évolué, et si l'Etat a continué de jouer son rôle d'actionnaire. Car s'il est vrai que les portes du marché se sont entrouvertes, elles *vont se refermer vite*, très vite. C'est donc bel et bien un quitte ou double que tente aujourd'hui C.I.I.-H.B.

J.-M. QUATREPOINT.

● **Le personnel du Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine (CIAL)** devrait observer, vendredi 25 février, un mouvement de grève de vingt-quatre *heures à l'appel des* cinq organisations syndicales représentées dans l'entreprise, afin de manifester son hostilité au projet de réorganisation du Crédit industriel et *commercial* (*le Monde* des 17 et 22 février). Motivé en partie par le rapprochement du C.I.C. et de la Banque de l'union européenne, ce projet prévoit, notamment, le regroupement, au sein d'une société holding distincte, des succursales et participations à l'étranger du CIAL, l'une des neuf banques régionales nationalisées « associées » au Crédit industriel et commercial.

Télécommunications : la suite des grandes manœuvres

La C.G.E. et Thomson sont invités, à travers leurs contrats de plan, à créer une société commune de recherche pour les télécommunications. *Cette annonce faite par M. Chevènement, lors de la signature*, le 24 février, du contrat de plan de la C.G.E., doit être replacée dans le contexte du débat qui s'est ouvert sur la restructuration de l'industrie française du téléphone (*le Monde* du 22 février).

A qui rattacher la C.G.C.T. ? Quel central téléphonique lui faire fabriquer ? le E. 10 de C.I.T. — Alcatel ou le M.T. 20 de Thomson ? On sait que le ministère de l'industrie penche pour la solution C.I.T.-Alcatel alors que les P.T.T. préfèrent Thomson... Or l'idée de créer une société commune de recherche, financée par les crédits d'étude des P.T.T., était chère au ministère de l'industrie. Est-ce à dire que la balance pencherait en faveur des thèses de la rue de Grenelle ? Il serait pour le moins prématuré de l'affirmer, car aucune des autres parties en présence n'était ouvertement hostile à une telle société commune.

Par tactique pour les uns qui estiment que, si la logique du duopôle est reconnue par le gouvernement, *cette société commune* risque fort de n'être qu'une coquille vide. Comme ce fut déjà le cas dans le passé.

Par souci d'avoir « *plusieurs fers au feu* » pour d'autres. « *C'est une expérience que l'on peut toujours tenter. Elle n'exclut pas que C.G.E. comme Thomson recherchent des accords technologiques internationaux pour l'avenir.* » Selon qu'ils réussissent ou non à nouer de tels liens, la société commune serait alors plus ou moins active.

Tous, en tout cas, affirment que le fait d'inscrire dans les contrats de plan de C.G.E. et de Thomson (ce dernier n'étant d'ailleurs pas encore signé) la possible création d'une telle société commune ne saurait préjuger en rien du choix qui sera fait pour la C.G.C.T. Une décision qui sera prise au plus haut niveau dans les prochains jours. — J.-M. Q.

● **La C.G.E. a signé son contrat de plan.** — La C.G.E. va investir 2,9 milliards de francs en 1983. Le contrat de plan *signé le 24 février* par M. Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, et M. Jean-Pierre Brunet, président de la C.G.E., manifeste en effet l'ambition de ce groupe pour les années à venir : renforcement de ses domaines d'action traditionnelle (électro-mécanique, construction navale et ferroviaire, entreprise électrique, B.T.P. et surtout télécommunications) et développement des activités nouvelles (productique, bureautique, liaisons optiques).

La C.G.E. espère être l'un des quatre grands mondiaux du téléphone comme de la bureautique. Elle s'est aussi engagée à doubler en francs constants le montant de ses exportations d'ici à 1987 (19,6 milliards en 1982).

Peugeot renonce à construire une petite voiture avec Chrysler aux États-Unis

Peugeot a décidé d'abandonner la production avec Chrysler d'une petite voiture, qui devait être lancée en 1985-1986 aux États-Unis. Selon le constructeur américain, l'abandon de ce projet tient à « *un changement des perspectives* » sur le marché américain. « *Nous continuons à explorer d'autres voies de coopération industrielle et commerciale avec la société française* », a précisé un porte-parole de la firme américaine.

Chrysler a annoncé d'autre part qu'il allait commencer à rembourser prochainement le prêt de 100 millions de dollars que Peugeot lui avait consenti en mars 1980. Un communiqué du constructeur américain indique en effet qu'il effectuera un premier versement de quarante millions de dollars en mars prochain et trois autres de vingt millions de dollars *chacun, respectivement* en mars 1984, 1985 et 1986. On affirme chez Peugeot que c'est Chrysler qui a demandé la transformation de ce prêt « retirable à vue » en prêt à plus long terme. Au fur et à mesure des remboursements de Chrysler, les 1,8 millions d'actions Peugeot détenues depuis 1978 par la firme américaine, et qui servaient de gage au prêt, seront libérées. Peugeot conserve un droit de préemption sur ces actions (droit de « first refusal ») *qui lui permet de les racheter si* Chrysler désire les vendre à un tiers.

L'accord industriel et financier entre les deux firmes remonte à février 1980. Sur le plan industriel, *Citroën devait livrer des joints* homocynétiques, Peugeots des moteurs et P.S.A.des diesels à la firme américaine. Celle-ci fournissait des boîtes de vitesse, et des équipements électroniques au groupe français. Dans le même temps il était prévu que Chrysler fabriquerait, à *partir de fin 1984, dans ses usines* une petite voiture de conception française produite à partir d'éléments en partie importés de France

C'est à ce dernier accord — auquel *aucun des deux groupes ne* semble avoir réellement cru — que viennent de renoncer Peugeot et Chrysler. Le projet semblait en effet difficile à réaliser sur un marché encombré notamment par les Japonais et qui est actuellement en baisse. Est-ce l'accord G.M.-Toyota qui a *sonné le glas de cette coopération* éventuelle ? Très critiqués à propos de cette association nippo-américaine, les dirigeants de Chrysler ne tenaient peut-être pas à se faire *reprocher d'agir de manière identique* avec une firme européenne. Chrysler, pour sa part, n'abandonne pas pour autant la construction d'un petit modèle.

Peugeot ne désirait sans doute pas investir sur un marché incertain. Car, le remboursement d'une partie du prêt est là pour le prouver, la situation des groupes a radicalement *changé. Chrysler, que l'on disait moribond* il y a trois ans, a annoncé pour 1982 170 millions de dollars de bénéfices (il est vrai que la vente des véhicules militaires a rapporté 239 millions de dollars), alors que Ford et A.M.C. font état de pertes pour cette même année. Chrysler, qui avait obtenu en 1980 les prêts gouvernementaux qui l'ont sauvé — grâce notamment à l'aide de Peugeot, — peut donc faire un geste en retour. Car même si la demande de *réaménagement* de ce prêt vient de Chrysler, il est sûr qu'elle arrange le groupe français. Avec des pertes de 6 milliards de francs pour les trois dernières années et un endettement à court, *moyen et long terme* proche de 27 milliards de francs, le groupe sochalien cherche les moyens de financer les investissements qui lui permettront de rester dans la course. Voilà *pourquoi* ces 40 millions de dollars prêtés lorsque la devise américaine était à 4,10 F et remboursés à 6,80 F, ce *qui n'est pas une mauvaise affaire* — sont les bienvenus. Même s'ils ne sont pas à la hauteur des besoins.

Voilà pourquoi sans doute aussi le *Financial Times* du 25 février annonce la vente par Peugeot à R.V.I. de sa participation de 50 % dans Karrier, ancienne filiale poids lourd de Chrysler, qui fabrique et commercia*lise la marque Dodge en Grande*-Bretagne et est détenu depuis 1981 à parts égales par Automobiles Peugeot et Renault-Véhicules industriels. A Paris, toutefois on dément cette information et l'on affirme qu'aucune discussion n'est intervenue entre les deux groupes français depuis 1981 *sur la répartition du capital de Karrier.*

BRUNO DETHOMAS.

Nominations

● **Mme Isabelle Vaulont** a été nommée, le 23 février, chef de cabinet de M. Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie. Elle y remplace M. Michel Suveg, nommé chef de service de la législation et de la réglementation à la direction du gaz, de l'électricité et du charbon.

*[Né le 3 septembre 1952, Mme Isa*belle Vaulont est ancienne élève de l'ENA. Affectée au ministère de la culture et de l'environnement (1977), elle est depuis novembre 1979 chef de la division des constructions publiques à la direction du patrimoine.]

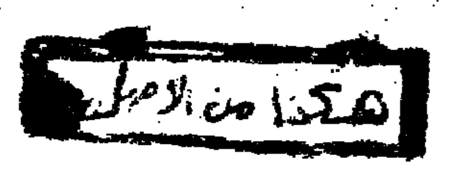
● ***M. Christian Gobert*** vient d'être nommé directeur général adjoint de la COGEMA. M. Yves Coupin est nommé directeur de la branche uranium naturel, en remplacement de M. Gobert.

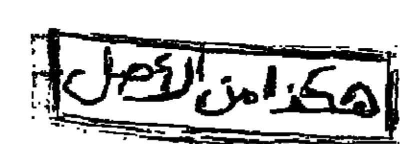
[Né le 28 août 1943, M. Christian Gobert est ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur en chef des Mines. Il a été conseiller technique au cabinet du ministre de l'*industrie auprès* de M. d'Ornano, puis de M. Monory (1977), de M. Giraud (1979), avant d'entrer à *la COGEMA* comme directeur de la branche uranium naturel.]

● ***M. Bernard Hirsch*** a été nommé président du groupe de coordination interministériel, chargé de suivre auprès de la DATAR la réalisation du parc international d'activités du plateau de *Valbonne*, dans les Alpes-Maritimes. Il remplace à ce poste M. Tony Roche.

[M. Hirsch, préfet, était directeur régional de l'équipement de l'Ile-de-France. Né *le 20 juillet 1927* à Courbevoie, il est ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole des ponts et chaussées.]







SOCIAL

LES NÉGOCIATIONS SUR LA RETRAITE A SOIXANTE ANS

Salariés : F.O. menace de ne pas signer le nouveau projet d'accord

L'application de la retraite à soixante ans dès le mois d'avril est-elle remise en cause ? *« C'est une réunion très décevante, très négative malgré quelques avancées. Le C.N.P.F. a défendu des intérêts de boutique, de telle fédération patronale qui exerce dans certaines caisses, un rôle prédominant et veut conserver sa chasse gardée »*, a déclaré M. Antoine Faesch (F.O.) à l'issue de la nouvelle réunion, le 24 février, *sur la retraite complémentaire à soixante ans.* Et d'ajouter, *« si le C.N.P.F. ne modifie pas sa position, il nous placerait dans l'impossibilité de signer ».*

« Si la négociation devait échouer,* a rétorqué M. Neidinger, au nom du C.N.P.F., *les syndicats auraient à prendre la responsabilité d'empêcher l'application de la retraite à soixante ans. »

Comment s'explique ce soudain durcissement du patronat que la C.G.T. et la C.F.D.T. ont, eux aussi, vivement dénoncé ?

Une avancée du patronat, *admise* par tous, a été cependant enregistrée. Elle concerne les salariés qui, à soixante ans, n'ont pas 37,5 années de cotisations validées (les carrières courtes). Le C.N.P.F. a accepté de revenir sur son refus de supprimer le coefficient d'abattement (22 %) en proposant une modulation de cet abattement. Exemple : un salarié *qui aura soixante ans et cotisé* 36,5 années subira un abattement d'environ 4 % et non pas de 22 %, chaque année en moins entraînant une réduction de 4 %.

Pour les anciens salariés – les « partis » – qui ont 37,5 années de cotisations validées, le C.N.P.F. a fait une petite concession en acceptant que les personnes en congé maladie bénéficient de ce nouveau droit, mais il a maintenu son opposition pour tous les autres « partis ». Argument financier : leur prise en charge aggraverait les coûts d'un peu plus de 1 milliard de francs par an, près de 9 milliards d'ici a 1990.

La négociation a surtout capoté sur les modalités d'application de l'accord du 4 février. Pour que les régimes complémentaires de non-cadres (ARRCO) puissent prendre des mesures, un accord spécial est nécessaire. *Le C.N.P.F.* a proposé un texte qu'il espérait voir signer par les syndicats. Or ceux-ci, F.O en tête, ont refusé. Ils estiment que le projet patronal remet en cause *l'accord du 4 février prévoyant pour* tous la garantie de recevoir une retraite égale à 20 %. Le C.N.P.F. estime au contraire qu'il s'agit d'un mauvais débat : l'accord prévoit un rendement brut de 13,3 % garantissant les fameux 20 %, mais la proposition de F.O. de garantir en plus une évolution du salaire de référence sur la base d'un salaire moyen pour toutes les caisses de l'ARRCO (1) est une nouveauté inacceptable ; au mieux, admet le C.N.P.F. elle pour*rait être examinée, plus tard*, lors de discussions au sein de l'ARRCO. F.O. refuse. Elle entend que cette nouvelle garantie figure dans l'accord en discussion. D'ici au 11 mars, date d'une nouvelle réunion, des contacts officieux pourraient permettre d'éviter un échec qui pénaliserait les futurs retraités.

J.-P. DUMONT.

(1) La garantie d'un rendement brut de 13,333 % signifie que pour un taux de cotisation de 4 %, et 37,5 années de cotisation, la retraite est égale à 20 % du salaire moyen (13,333 × 37,5 × 4 %) mais si le salarié a bénéficié de plusieurs *caisses et si le salaire moyen de référen*ce évolue différemment, il n'y a plus de garantie de 20 %, les écarts peuvent variés de 10 % à 25 %.

CHOMAGE RECORD EN EUROPE : 11 % DE LA POPULATION ACTIVE

Le nombre des chômeurs dans la *Communauté économique euro*péenne a augmenté d'un demi-million environ en janvier, pour atteindre 11,1 % de la population active, indique Eurostat, l'institut communautaire de la statistique. Au total, 12,4 millions de personnes étaient inscrites au chômage à la fin *janvier chez les Dix.*

Par rapport à la population active, le taux de chômage était le plus élevé – selon l'institut – en Irlande (15,3 % au lieu de 12 % en janvier 1982), puis aux *Pays-Bas* (14,5 % au lieu de 9,1 %). Venaient ensuite la Belgique, avec 14,3 % (12,5 % en *1982*) ; le Royaume-Uni, avec 12,5 % (11,3 %) ; l'Italie, 11,8 % (10,2 %) ; le Danemark, 10,7 % (10,3 %) ; la France, 9,4 % (9 %) ; la R.F.A., 9,4 % (7,4 %) ; la Grèce, 2,6 % *(2,1 %)* ; le *Luxembourg*, 1,6 % (1,3 %).

Commerçants et artisans : trois mois pour parvenir à un compromis

Les organisations de commerçants et d'artisans et le gouvernement qui ont participé, jeudi 24 février, à une « *table ronde* » sur l'harmonisation des régimes de protection sociale, se sont accordés un délai de trois mois pour essayer de résoudre les problèmes de la retraite à soixante ans ainsi que ceux relatifs à l'amélioration des prestations maladie. Des groupes de travail devront d'ici là affiner et rapprocher les propositions des diverses organisations : *CID, CID-UNATI, C.G.P.M.E.*, Union professionnelle artisanale (U.P.A.), Fédération nationale des syndicats du commerce non sédentaires (F.N.S.C.N.C.), Union pour la défense des commerçants et artisans, Fédération des associations de commerçants (FAC, Association artisanat, commerce traditionnel (ACTISE) et les dirigeants des caisses *(ORGANIC, CANCAVA, CANAM)*.

Les représentants des non-salariés ont insisté sur deux points essentiels :

– éviter une aggravation des charges sociales et, en conséquence, *réviser l'alignement de leurs institu*tions sur le régime général afin d'obtenir des augmentations de cotisation plus faibles que celles prévues pour les salariés ;

– obtenir la possibilité de cumuler retraite et revenu d'une activité *non salariée dans la limite d'un pla*fond qui serait fixé par décret en fonction du SMIC. L'objectif des non-salariés est double : ne pas pénaliser des personnes dont les retraites s'avèrent très *faibles* (*11 700 F par* an pour une durée moyenne de cotisation de 22,5 ans et 19 500 F pour 37,5 ans chez les commerçants) ; éviter la fermeture de boutiques dans les zones rurales et une désertification des campagnes.

Le C.N.P.F. s'oppose totalement à l'avant-projet gouvernemental sur le financement des prestations familiales

***Le C.N.P.F.* – qui réclame depuis longtemps une réforme du financement des allocations familiales – a exprimé son *« désaccord total »* avec l'avant-projet du gouvernement, lors de l'entretien que M. Gattaz vient d'avoir avec le premier ministre.**

Pour le patronat, qui escompte de cette réforme un allégement des charges des entreprises – *l'idée* étant de réduire progressivement les 9 % de cotisations patronales par un transfert fiscal, – les orientations du gouvernement ne sont pas acceptables pour trois raisons principales :

1) Le transfert envisagé n'allégerait pas ou très peu les charges des entreprises. Le projet, en l'état actuel, prévoit en *effet d'aboutir* à terme à la suppression des neuf points de cotisation patronale sur le salaire plafonné, mais une partie de ceux-ci – six points – seraient transformés en *majoration* des salaires. Or, compte tenu des autres cotisations patronales – maladie, vieillesse, accidents du travail, etc., – les entreprises ne gagnent pas trois *points* (*9 – 6*), mais n'enregistrent aucun allégement et même y perdent, puisque l'assiette (les salaires) sur laquelle sont calculées les *cotisations* (environ 40 %) *est*, elle, majorée de six points.

2) *Pour* financer les allocations familiales, une taxe proportionnelle d'environ 6 % sur la totalité des revenus serait instituée. Résultat pour les cadres : cette taxe de 6 % dépla*fonnée réduirait leur traitement*. Le C.N.P.F. estime qu'une telle charge sur l'encadrement est nocive au moment où cette catégorie de salariés, dont le revenu net a stagné avant *1981*, puis *diminué* depuis l'arrivée des socialistes, est trop bousculée et finalement tentée par la démobilisation.

3) Dernière critique du C.N.P.F. : cette taxe serait retenue à la source ; or, ce mécanisme de prélèvement, *estime le patronat*, se traduit au fil des années par un phénomène de dé-responsabilisation, dans la mesure où le travailleur raisonne le plus souvent en salaire net et non *en salaire brut*. Que *propose* le patronat ? Sans nier la nécessité de recourir en partie à une taxe sur les revenus, qui frapperait donc en premier lieu les cadres, le C.N.P.F. *souhaiterait que la première étape* de la réforme se traduise par un allégement net de 2 points de cotisation patronale sans augmentation des salaires et par une majoration de la T.V.A. – J.-P. D.

LE MARCHE INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –
$ E.-U.	6,8480	6,8520	+ 220	+ 260	+ 440	+ 490	+1240	+1340
$ can.	5,5745	5,5785	+ 140	+ 175	+ 300	+ 350	+ 985	+1020
Yen (100)	2,9120	2,9150	+ 150	+ 170	+ 290	+ 325	+ 890	+ 960
DM	2,8350	2,8380	+ 180	+ 205	+ 350	+ 385	+1030	+1105
Florin	2,5645	2,5665	+ 180	+ 210	+ 340	+ 385	+1040	+1095
F.B. (100)	14,3900	14,4020	– 150	– 20	– 400	– 230	– 870	– 450
F.S.	3,3730	3,3780	+ 290	+ 325	+ 550	+ 595	+1565	+1650
L (1 000)	4,9097	4,9132	– 390	– 265	– 810	– 685	–2060	–1850
£	10,4565	10,4650	+ 95	+ 175	+ 250	+ 345	+ 880	+1080

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 7/8	9 1/8	8 11/16	9 1/16	8 3/4	9 1/8	9	9 3/8
DM	5 5/16	5 11/16	5 1/4	5 5/8	5 1/16	5 7/16	5 5/16	5 11/16
Florin	4 5/8	5 1/8	4 1/2	4 7/8	4 1/2	4 7/8	4 9/16	4 15/16
F.B. (100)	11 1/2	13	8 3/4	9	8 7/8	9 1/4	9 1/16	9 1/2
F.S.	28	34	1 7/8	2 1/8	3	3 3/8	3 9/16	3 15/16
L (1 000)	15	18	18 3/4	20 1/4	21 1/4	22 1/2	21 1/4	22 1/2
£	11 1/8	11 5/8	11 1/4	11 5/8	11 5/16	11 11/16	11 1/8	11 1/2
F. franç.	19 1/2	21	20 1/4	21 3/4	22 1/4	23 3/4	20 3/4	22

ÉTRANGER

POUR ENDIGUER LA FUITE DES CAPITAUX

Le Venezuela a recours à une dévaluation larvée

La Banco Industrial de Venezuela, quatrième banque de ce pays, a été déclarée en défaut de paiement par l'European Banking Company (E.B.C.), banque internationale de consortium, dont le siège est à Bruxelles. La banque vénézuélienne n'a pu honorer l'échéance de décembre sur des prêts à trois mois consentis en septembre dernier. Le Venezuela, en proie à de graves difficultés financières, s'efforce d'obtenir le rééchelonnement de sa dette à court terme. Pour endiguer la fuite des capitaux, le gouvernement a été contraint à une dévaluation *de facto* de l'ordre de 40 %.

De notre envoyé spécial

Caracas. – Nécessité fait loi. C'est bien à une dévaluation *de facto* à peine déguisée que le gouvernement vénézuélien a été acculé pour tenter d'*endiguer la fuite des capitaux. En* cette année électorale, ce n'est sans doute pas de gaieté de cœur que le président Herrera Campins a décidé, lundi 21 février, de fermer pour une semaine le marché des changes. Mais il n'avait plus guère le choix.

En *quelques mois*, les réserves de la Banque centrale ont diminué presque de moitié, reculant de 16,5 milliards de dollars à moins de 9 milliards. Alors qu'elles avaient déjà brutalement chuté de 736 millions de dollars durant la première quinzaine de février, 160 millions ont quitté le pays au cours de la seule journée du vendredi 18 février.

Plutôt que de vider l'abcès et de dévaluer franchement le bolivar *comme l'aurait souhaité le président* de la Banque centrale, M. Leopoldo Diaz Bruzual, le gouvernement a préféré instaurer un contrôle des changes sélectif. Ainsi la parité de *4,3 bolivars pour 1 dollar est mainte*nue pour les dépenses courantes de l'État, l'amortissement de la dette publique et privée ainsi que pour les transactions de l'industrie du pétrole *et du fer. Dorénavant, la Banque cen*trale contrôlera toutes les opérations de change. Il faudra sans doute attendre la réouverture du marché, en principe lundi 28 février, pour savoir *s'il y aura un seul ou deux autres* taux de change pour les transactions commerciales du secteur privé et pour les touristes. Dans les milieux financiers vénézuéliens, on envisage *généralement un cours de 6,10 boli*vars pour un dollar touristique, ce qui correspondrait à une dévaluation de 40 %.

A la veille de la reprise des négociations sur le rééchelonnement de la dette extérieure à court terme du Venezuela – une réunion doit avoir lieu la semaine prochaine à New-York entre le ministre vénézuelien des finances et les représentants des banques créancières, – ces mesures suffiront-elles à rétablir la confiance dans le bolivar ? Jusqu'ici, la monnaie vénézuelienne avait été l'une des plus stables et des plus solides d'Amérique latine. Mais même au Venezuela les temps sont en train de *changer*. L'heure n'est plus à la facilité insouciante alimentée par un boum pétrolier qui paraissait intarissable. A l'euphorie des années 70 a succédé un début de morosité et les experts sont formels : le Venezuela est entré dans la phase la plus critique de ces vingt dernières années.

Depuis plusieurs mois déjà, il était question dans les milieux financiers d'une dévaluation ou d'un contrôle des changes pour freiner l'hémorragie des capitaux. En décembre, ce flux atteignait une moyenne de 100 millions de dollars par jour. A Miami, où aboutissent de nombreux bolivars, la monnaie américaine ne s'échangeait plus à 4,3 comme de coutume depuis vingt ans, mais le dollar atteignait déjà jusqu'à 5 bolivars. Mais malgré des rumeurs persistantes, le gouvernement avait tou*jours catégoriquement rejeté l'idée* d'une dévaluation ou d'un contrôle des changes.

Pour contenir la sortie de devises et protéger l'industrie locale, le président Herrera Campins avait d'abord imposé de nouvelles et sévères restrictions aux *importations, ce qui n'a* pas manqué de créer des frictions avec les autres pays du pacte andin. Avec la mise en place d'un système de double parité, les dernières mesures monétaires prises par le gouvernement font craindre à certains observateurs l'apparition d'un marché noir *du dollar*, comme c'est devenu le cas dans plusieurs autres pays d'Amérique latine.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

ÉNERGIE

L'Algérie et l'Italie règlent leur contentieux sur le gaz

De notre correspondant

Alger. – « *L'Algérie acceptera ce que l'OPEP décidera* », a déclaré le porte-parole du ministère des affaires étrangères, jeudi 24 février, tandis que son pays participait, à Paris, aux consultations entre certains producteurs. La préparation de la prochaine conférence de l'Organisation ne peut que satisfaire Alger, qui, dès lundi, avait appelé à une telle réunion.

Tout en restant hostile à une forte baisse des prix, le grand producteur du Maghreb tient à la *« restauration de l'autorité de l'OPEP grâce à des décisions collectives »*, écrit le quotidien *El Moudjahid*, qui présente par ailleurs la situation comme le résultat d'une *« attaque en règle de la part des compagnies pétrolières occidentales en connivence avec certains pays producteurs »*. Plus mesuré, le ministre de l'énergie, M. Nabi, parle d'une *« solidarité insuffisante entre les pays faiblement peuplés et gros producteurs et les autres membres de l'OPEP »*.

Alors que le pays célèbre le douzième anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, le 24 février 1971, les dirigeants algériens paraissent affronter la crise actuelle *sans panique* grâce à une certaine marge de manœuvre. Au prix de contraintes qui pèsent parfois lourdement sur la vie quotidienne, l'Algérie connaît une situation financière *assez saine*. Le *service* de la dette extérieure ne dépasse pas 27 % des exportations, constituées essentiellement par les hydrocarbures. En révisant en baisse son programme d'importations pour 1982, l'Algérie a dégagé, comme au cours des trois années précédentes, un excédent de sa balance commerciale.

Malgré la dépression du marché pétrolier, *elle est parvenue, l'an der*nier, à maintenir en valeur ses exportations presque au niveau de 1981. Cela s'explique par la diversification progressive de ses ventes d'hydrocarbures. *Le brut, le seul dont* le prix est fixé par l'OPEP, constituait 30 % du total de ses exportations en 1982, contre 85 % en 1978. Tandis qu'elle diminuait sa production de brut, soit *volontairement, soit en rai*son de la baisse des achats américains, l'Algérie vendait davantage de condensat, de produits raffinés et, surtout, de gaz.

L'Algérie, qui s'était battue pour obtenir l'indexation du prix du gaz sur huit pétroles bruts (dont celui du Nigéria), n'est pas avantagée aujourd'hui par l'évolution du marché. Toutefois, si les recettes sont moindres, les accords gaziers signés avec Bruxelles et Paris constituent une garantie de ressources non négligeable en période de difficultés d'écoulement du pétrole.

Quant à l'Italie, la Sonatrach *vient de régler le contentieux* qui l'opposait à la compagnie italienne E.N.I. et empêchait l'application de l'accord conclu au niveau ministériel le 27 septembre 1982. Cet accord *prévoyait la livraison de 12,5 mil*liards de mètres cubes de gaz par an. La décision du gouvernement italien de financer le surcoût du gaz algérien (*le Monde* du 22 février) a permis la signature, jeudi 24 février, à Alger, d'un avenant à l'accord initial qui introduit plus de souplesse dans les quantités livrées et prévoit la révision au bout de trois ans du contrat, signé pour vingt ans au total. Le gazoduc de 2 500 kilomètres qui relie l'Algérie à l'Italie via la Tunisie et la Sicile, achevé depuis 1981, va donc entrer en service.

Le troisième client méditerranéen pour le gaz algérien, après la France et l'Italie, pourrait être l'Espagne, avec laquelle la négociation devrait être relancée en mars à un niveau *élevé.*

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

ÉTRANGER

LES DIFFICULTÉS DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

La Banque mondiale lance un « programme spécial d'action »

De notre correspondant

Washington. – Les difficultés que rencontrent de nombreux pays en développement ont amené le Fonds monétaire international à se mobiliser. La Banque mondiale, à son tour, a annoncé, le 23 février, un *« programme spécial d'action »* d'une durée de deux ans, destiné aux États qui *« font de sérieux efforts »* pour relancer leur croissance selon des *« politiques appropriées »*.

Au cours des derniers mois, soulignent les responsables de la Banque mondiale, les pays en développement ont été triplement pénalisés : moins de crédits, moins d'échanges extérieurs, des matières premières plus faiblement cotées. D'après une étude portant sur trente-trois produits de base, les prix ont diminué de 25 % entre 1980 et 1982. Et ce sont les plus pauvres qui ont été les plus touchés.

Le *« programme d'action »* durera de 1983 à 1985, mais il pourrait être prolongé. Si la reprise internationale tardait pendant cette période, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) augmenterait de 2 milliards de dollars (8 % de plus) le montant de ses prêts. En revanche, l'Association internationale de développement (AID) – l'autre branche de la Banque mondiale, qui se consacre aux pays les plus pauvres – ne pourra pas faire d'efforts supplémentaires, ayant dépassé ses possibilités et manquant cruellement d'argent.

La BIRD n'envisage pas de modifier les conditions d'assistance. Les projets aidés devront toujours répondre aux mêmes critères et être accompagnés de politiques jugées acceptables. Mais plusieurs assouplissements seront apportés au cours de ces deux années :

● La Banque ne limitera plus à 30 %, pour un pays donné, le montant de ses prêts d'« ajustement structurel ». Si c'est nécessaire, elle consacrera moins d'argent aux projets classiques, comme la construction d'un barrage, pour favoriser la restructuration d'une économie, comme la réforme des entreprises publiques au Togo.

● Des projets en panne seront financés de manière rétroactive. La Banque les avait pris en charge partiellement, mais des ressources complémentaires n'ont pu être trouvées par les gouvernements intéressés en raison de la conjoncture internationale.

● La BIRO acceptera de prendre une part plus importante dans le financement de certains projets. Dans les pays les plus pauvres, elle irait jusqu'à 90 %, couvrant non seulement les achats de matériel étranger mais aussi les fonds de roulement d'un projet ou les frais de personnel.

Le programme prévoit, en outre, des consultations avec divers organismes de crédit pour les inciter à faire preuve d'une souplesse identique. Enfin, la Banque fournira une assistance technique accrue aux pays qui le souhaitent, soit pour faciliter un assainissement de leurs comptes, soit pour faire redémarrer des projets bloqués.

La liste des pays bénéficiaires n'est pas précisée. Faute de pouvoir s'entendre sur quelques cas urgents, le conseil d'administration fera le point dans huit mois. Certains membres – dont la France – réclamaient l'étude d'un programme de plus grande ampleur qui ne consisterait pas seulement en astuces financières pour accélérer des prêts. Mais cela aurait amené à revoir le capital de la Banque et les contributions des pays membres.

ROBERT SOLÉ.

COMMERCE INTERNATIONAL

M. Thorn propose à Washington une discussion politique sur le contentieux agricole Europe-Etats-Unis

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Le conflit commercial agricole entre la C.E.E. et les Etats-Unis peut-il encore être enrayé ? Afin d'essayer d'y parvenir, M. Thorn, le président de la Commission européenne, vient d'adresser une lettre à M. Shultz, le secrétaire d'Etat américain, lui proposant une rencontre au plus haut niveau (ministres américains, commissaires européens) pour procéder à une évaluation politique du dossier agricole C.E.E.-États-Unis, après les conversations techniques, qui ont eu lieu en janvier et en février. La Commission a estimé opportun de faire cette démarche, car elle entrevoit, sinon un souci d'apaisement, du moins une hésitation du côté américain. Depuis la visite du vice-président Bush à Bruxelles, le 3 février, visite au cours de laquelle le président Thorn avait exprimé la ferme volonté de la C.E.E. de ne pas se laisser évincer, sans réagir, de ses marchés traditionnels, aucun nouveau contrat, comparable à celui passé avec l'Egypte, n'a été conclu par les Etats-Unis. Les Américains, certes, négocient mais, pour l'instant, ne signent pas. La Commission répète que *« d'autres ventes de ce genre engendreraient une escalade préjudiciable aux deux parties »*.

La Communauté qui, pour contribuer à la stabilisation du marché international et faciliter un arrangement avec les Etats-Unis, avait constitué en début de campagne un stock de report de blé de 10 millions de tonnes, s'efforce de résorber cet excédent. En dépit des pressions américaines, la C.E.E. ne se débrouille pas trop mal puisque 2,8 millions de tonnes ont été sorties vers l'U.R.S.S., qui apparaît ainsi comme un nouveau marché important pour l'Europe. De plus, à la demande de Pékin, un peu en froid avec Washington, les livraisons habituelles de blé de la Communauté à la Chine vont être accélérées. Elles pourraient porter sur des quantités supérieures aux 700 000 tonnes vendues l'an passé.

PHILIPPE LEMAITRE.

● **Les commandes américaines de biens durables** ont augmenté de 4,5 % en janvier pour atteindre 80,1 milliards de dollars. En décembre, elles avaient fait un bond de 8,5 % à la suite d'un fort gonflement des commandes militaires. – (A.F.P.)

TRANSPORTS

La réouverture des lignes secondaires de la S.N.C.F. est un succès commercial... mais pas financier

N'en déplaise à la S.N.C.F., qui la contesta longtemps, l'idée de rouvrir au trafic des voyageurs certaines lignes secondaires fermées au cours des dernières années n'était pas si saugrenue. L'utilité sociale d'une telle entreprise apparaît clairement dans un chiffre : sur les quatre lignes *« réactivées »* depuis environ un an à la demande du ministre des transports, le trafic des voyageurs a progressé de 33 % par rapport à son niveau antérieur.

L'exemple le plus « parlant » de l'utilité des liaisons ferroviaires locales est celui de la ligne de La Ferté-Milon à Reims (76 kilomètres), fermée aux omnibus pendant dix ans : en neuf mois (sa réouverture ne date que du 29 mars 1982), la réapparition du train a entraîné une hausse de fréquentation des transports collectifs entre les deux localités de près de 250 %.

Bien que plus modeste, la progression n'en est pas moins évidente sur les autres lignes. Entre Clamecy et Corbigny, dans la Nièvre, le trafic a retrouvé le niveau qu'il atteignait lors du transfert des services sur route (avec service d'autocars), le 1er juin 1980. Sur les 40 kilomètres, de Ballan à Chinon (Indre-et-Loire), il a augmenté de plus de 25 %. Enfin, entre Ax-les-Thermes et Latour-de-Carol (Pyrénées-Orientales), il a presque doublé.

Ainsi se trouvent démontrés, même si c'est sur une très petite échelle, le besoin de transports collectifs sûrs et bon marché dans les zones rurales et la place, souvent sous-estimée, que peut prendre le train dans la satisfaction de ce besoin : près de quatre-vingts voyageurs empruntent quotidiennement l'autorail entre La Ferté-Milon et Reims, alors qu'ils étaient, il y a encore un an, moins de trente à utiliser les lignes d'autocars ; les autres prenaient leur voiture ou ne se déplaçaient pas.

Sur un plan strictement comptable, la leçon de l'expérience apparaît moins évidente. Les quatre lignes ont certes connu des résultats spectaculaires pour leur « première » année d'exploitation, mais il ne faut pas se dissimuler qu'elles ont à peu près « fait le plein » de leur clientèle potentielle, à l'exception peut-être de la Ferté-Milon - Reims, qui n'a pour l'instant retrouvé que la moitié de son trafic de 1971. Dans tous les cas, la perspective de l'équilibre financier est donc illusoire : avant fermeture, la ligne la moins déficitaire, Ballan-Chinon, coûtait presque sept fois plus cher qu'elle ne rapportait, et la moins « rentable », Ax-les-Thermes - Latour-de-Carol, près de vingt-trois fois plus.

Le T.G.V. est rentable avec huit millions d'usagers annuels ; le train Clamecy-Corbigny, avec ses onze passagers par voyage, ne le sera jamais. La prise en compte des « coûts sociaux » dans les bilans n'y change rien : le trafic, même ascendant, des petites lignes ne peut être que déficitaire, et seul un allégement des méthodes de la S.N.C.F. – notamment l'emploi d'autorails « légers » servis par un personnel réduit – permettrait de réduire sensiblement les pertes. L'objectif financier n'était, au demeurant, pas prioritaire dans les préoccupations de M. Charles Fiterman, pour qui la « rentabilité sociale et humaine » de telles lignes méritait bien que l'État payât, à service égal, le déficit d'exploitation à hauteur de ce qu'il était avant le transfert du trafic sur route.

Douze études nouvelles

Concevable pour une expérience limitée, le concours de l'État resterait-il acquis en cas de réouverture d'un grand nombre de lignes ? A la demande des pouvoirs publics, la S.N.C.F. a été amenée à évaluer les conditions du rétablissement de liaisons ferroviaires sur un certain nombre d'autres petites lignes. Une dizaine de liaisons auraient ainsi fait l'objet d'études (1). Si un tel projet est mis à exécution, les 2,5 milliards de francs consacrés l'an passé par l'État au « soutien » de l'exploitation des lignes secondaires encore en activité risqueraient bien de faire boule de neige. En période d'austérité, il est plus vraisemblable que les collectivités locales seront sollicitées pour aider des services directement profitables à la vie régionale.

En installant le nouveau conseil d'administration de la S.N.C.F., jeudi 24 février, le premier ministre l'a laissé entendre à propos du cahier des charges de l'établissement public en cours d'élaboration, qui, a-t-il dit, veillera à ménager aux régions la possibilité de participer à la modernisation des dessertes régionales, *« ce qui n'exclut bien sûr pas,* a-t-il ajouté, *que l'Etat continue à apporter son concours aux services d'intérêt régional »*. Le « droit au transport », maintenant reconnu par la loi, est à ce prix.

JAMES SARAZIN.

(1) Parmi les lignes secondaires qui ont fait l'objet d'études susceptibles de conduire à leur réouverture à lexploitation omnibus, citons : Sarreguemines-Béning et Sarrebourg-Remilly, dans l'Est ; Sotteville-Elbeuf, Caen-Flers, Le Mans-La Flèche et Le Havre-Fécamp, dans l'Ouest ; Tarbes-Bagnères, dans le Sud-Ouest ; Nîmes-Alès et Toulon-Hyères, dans le Midi ; Gretz-Longueville, dans la région parisienne.

C.F.P.C. : soutien à M. Schiélé. – Le conseil d'administration du Centre de formation des personnels communaux s'est réuni le 23 février pour examiner les accusations portées contre le Centre dans le journal *Le Matin* et contre son président, M. Pierre Schiélé (*le Monde* du 17 février). A l'unanimité des votants (cinq personnes n'ont pas participé au vote), les administrateurs du Centre ont *« condamné les méthodes utilisées par le quotidien pour mettre en cause, sans preuves, le C.F.P.C., ses administrateurs et son personnel »*.

ENVIRONNEMENT

La France va financer plusieurs projets d'assainissement en Afrique

Deux mois après le précédent (*le Monde* du 24 décembre 1982), le comité interministériel de la qualité de la vie s'est à nouveau réuni, le 24 février, sous la présidence de M. Crépeau, ministre de l'environnement. Il a approuvé l'engagement de 58 millions de francs, correspondant à un montant total d'opérations de l'ordre de 250 millions de francs.

Le comité a notamment examiné un *« plan français de coopération avec les pays en développement dans le domaine de l'environnement »*, préparé avec M. Nucci, ministre de la coopération et du développement. Il s'agit pour la France de mettre son expérience de gestion des eaux et de l'assainissement au service des pays du tiers-monde. *« Nous gaspillons chaque jour au moins un mètre cube d'eau potable par habitant, alors que certains peuples du tiers-monde ne disposent que d'un litre et demi par tête »*, a rappelé M. Crépeau.

La France va donc apporter son concours à une politique générale de l'eau, en tâchant d'y associer plus étroitement ses partenaires européens, conformément aux accords de Lomé (1979). Elle va, en particulier, mettre à la disposition des pays en développement ses centres universitaires et ses organismes spécialisés (Fondation de l'eau de Limoges et Centre de formation international à la gestion des ressources en eau). Le gouvernement français affirme sa volonté de *« faire de l'environnement un des éléments importants de sa politique de coopération avec le tiers-monde »*.

Le gouvernement a arrêté une série de projets, dont le plus important est destiné à l'Algérie (près de 7 millions de francs pour un programme de formation professionnelle dans le secteur de l'hydraulique). Parmi les autres projets, on note une opération d'assainissement à Port-Bouet (Côte-d'Ivoire), la réalisation d'une unité de dessalement d'eau saumâtre, grâce à l'énergie solaire, au Maroc, la définition d'un procédé d'assainissement individuel destiné à l'Egypte, au Togo et à l'Algérie, la mise au point d'une pompe solaire au Mali. Enfin, le ministère de la coopération va financer l'achèvement des travaux d'aménagement du parc national de Manovo Gounda Saint-Floris (Centrafrique), créé en 1977, qui couvre près de deux millions d'hectares.

En France, le comité va s'atteler à une meilleure insertion des bâtiments agricoles dans le paysage. Il va aussi dégager des moyens pour la remise en état des cours d'eau domaniaux (3 300 000 F pour le seul Sud-Ouest), pour l'amélioration de la qualité des eaux souterraines (12 millions de francs, dont une partie consacrée à des expériences de « banques de lisier » en Bretagne), et la modernisation du réseau d'annonce des crues (les crédits passent de 3 millions de francs en 1982 à 6 millions en 1983).

MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK

Le Dow Jones à un niveau record : 1 121,81

Après avoir testé à plusieurs reprises le niveau des 1 100 depuis le début de l'année, le marché new-yorkais a enfin franchi ce seuil psychologique jeudi, l'indice Dow Jones des industrielles clôturant cette séance à 1 121,81 (en hausse de 24,87 points sur la veille), inscrivant ainsi un *nouveau record historique* au Big Board.

Pour la plupart des observateurs, le stimulant *est, certes*, venu en partie d'un environnement économique jugé un peu plus favorable au fur et à mesure que « tombent » les divers indicateurs économiques annonciateurs d'une reprise que l'on continue à *espérer à très court terme dans* les *milieux* d'affaires américains, mais les effets bénéfiques que l'économie pourrait retirer de la « guerre du pétrole » ont été accueillis avec beaucoup plus d'intérêt dans la communauté financière.

Renchérissant sur ses déclarations de la veille, le *secrétaire américain au Trésor*, M. Donald Regan, a estimé qu'une baisse de 10 % seulement des prix du pétrole permettrait d'enregistrer une réduction de 10 milliards de dollars de la facture énergétique des *Etats-Unis* et d'*obtenir un gain* de 0,25 % à 0,50 % en termes de croissance du P.N.B.

Par ailleurs, le président de la Réserve fédérale, M. Volcker, a tenu des propos qui sont allés *droit* au cœur des *boursiers en* affirmant qu'un taux de 10 % pour le taux de base bancaire (prime rate) serait « *mieux approprié* » que le niveau actuel de 11 %.

VALEURS	Cours du 23 fév.	Cours du 24 fév.
Alcoa	34 7/8	35
A.T.T.	67 3/4	68 1/4
Boeing	36 1/4	36 7/8
Chase Manhattan Bank	47 1/8	48 3/4
Du Pont de Nemours	39 1/4	40
Eastman Kodak	88 1/2	90
Exxon	28 3/4	29 1/4
Ford	39 1/4	40
General Electric	106 3/4	108 5/8
General Foods	38 1/4	39 1/8
General Motors	61 1/4	62
Goodyear	29 5/8	30 1/8
I.B.M.	98 3/8	100 3/4
I.T.T.	32	32 1/8
Mobil Oil	26 7/8	27 1/8
Pfizer	68 5/8	69 3/8
Schlumberger	40 7/8	42 3/4
Texaco	31 1/4	31 3/4
U.A.L. Inc.	34 1/8	34
Union Carbide	59 1/2	59 7/8
U.S. Steel	22 1/4	22 1/2
Westinghouse	45 7/8	47 3/4
Xerox Corp.	38 1/4	39 1/8

PARIS, 23 février

Plus discuté - Forte baisse de l'or

Après avoir gagné 2,2 % au cours des deux premières séances de la semaine, le marché parisien est apparu plus discuté mercredi, de sorte que l'indicateur instantané se contente de mettre 0,2 % à son actif alors qu'il avait bondi de près de 1,4 % la veille.

De l'avis de certains professionnels, le score aurait pu être négatif si un certain nombre d'investisseurs institutionnels, les fameux « zinzin », n'étaient pas venus soutenir un peu les cours grâce à leurs achats.

Cette présence a été bénéfique à un certain nombre de titres, tel Peugeot, en hausse de 6,6 %. Primagaz, Sommer-Allibert et D.M.C. sont également bien orientés avec gains compris entre 4 % et 6 %.

De même, Mérieux et Sanofi font preuve de bonnes dispositions. Les deux entreprises devraient prochainement annoncer le regroupement de leurs efforts de recherche avec ceux de l'Institut Pasteur sur l'interféron.

A l'inverse, la Compagnie bancaire, qui s'établissait récemment à ses plus hauts niveaux, régresse de 2 % environ, tandis que Penarroya, Métallurgique navale Dunkerque, Signaux, Manurhin, Euromarché et Auxiliaire Entreprises perdent 3 % à 6 %.

Du côté des valeurs étrangères, Shell et Royal Dutch figurent parmi les premières victimes de la « guerre du pétrole », tandis qu'Anglo American et Buffelsfontein subissent les conséquences directes de la forte chute de l'or sur la scène internationale.

A Londres, le cours de l'once d'or fin s'établissait à 479,25 dollars au premier fixing, contre 503,25 mardi midi (485,50, mardi au second fixing). Le lingot plonge à 105 250 F (contre 109 200 F) et le napoléon à 719 F (contre 730 F), tandis que le dollar-titre se négocie à 879/84 F.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SODEXHO. — La société de restauration collective Sodexho, présidée par M. Pierre Bellon, fera son entrée le 2 mars 1983 au second marché de la Bourse de Paris sous la forme de 356 400 actions entièrement libérées et au porteur. *La Chambre syndicale des agents* de change précise, à cette occasion, qu'à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire de la société prévue pour le 7 mars prochain, un total de 365 247 actions Sodexho seront alors réparties dans le public, compte tenu de l'émission de la remise aux ayants-droit des actions Sodexho destinées à rémunérer les apports d'actions Jacques Borel international (29 017 actions, soit 7,94 % de l'ensemble des 365 247 actions).

Enfin, il est indiqué que les actionnaires vendeurs ont fait savoir aux introducteurs (les banques Société générale et N.S.M. et les charges d'agents de change Nivard et Flornoy d'une part, et Blisson et Bonnasse d'autre part) qu'ils n'entendaient pas céder ces titres à un prix inférieur à 1 400 F.

U.F.B.-LOCABAIL. — En publiant leurs résultats de l'exercice 1982, l'Union française de banques et sa filiale Locabail, toutes deux du groupe de la Compagnie bancaire, font état d'un bénéfice net consolidé de 98 millions de francs, en progression de 8 % sur celui de l'exercice précédent (soit 38 F pour chacune des actions U.F.B.).

Au total, les deux sociétés ont réalisé, l'année dernière, 67 000 financements nouveaux pour un montant de 7,02 milliards de francs et il est prévu que le dividende net relatif à l'exercice 1982 sera maintenu à 10 F (plus 5 F d'avoir fiscal). Plus de 208 000 opérations étaient en *cours à la fin* 1982, *ce qui représentait* un montant de 12,9 milliards de francs, en augmentation de 10 % sur l'année précédente.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	23 fév.	24 fév.
Valeurs françaises	108,2	
Valeurs étrangères	109,1	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	23 fév.	24 fév.
Indice général	106,6	107,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 25 février .... 12 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24 fév.	25 fév.
1 dollar (en yens)	235	234,50

BOURSE DE PARIS — Comptant — 24 FEVRIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	25	1 208
5 %	36 80	0 329
3 % amort. 45-54	71	1 710
4 1/4 % 1963	....	1 913
Emp. N. Eq. 6 % 67	114 10	4 422
Emp. 7 % 1973	8675	..
Emp. 8,80 % 77	105 80	6 702
9,80 % 78/93	85 10	6 122
8,80 % 78/86	86	1 808
10,80 % 79/94	87 50	5 148
13,25 % 80/90	97	9 692
13,80 % 80/87	98 50	4 991
13,80 % 81/99	98 75	1 550
16,75 % 81/87	106 48	7 710
16,20 % 82/90	106 40	1 908
16 % juin 82	104 60	11 441
E.D.F. 7,8 % 61	132	1 316
E.D.F. 14,5 % 80-92	....	9 725
Ch. France 3 %	170	..
CNB Bques janv. 82	99 30	2 343
CNB Paribas	99 10	2 343
CNB Suez	99 30	2 343
CNI janv. 82	99 25	2 343

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	168	....
Aciers Peugeot	44 80	44 50
Actibail	170	170
A.G.F. (St Cent.)	342	342
A.G.P. Vie	3300	3310
Agr. Inc. Madag.	59	59
Air-Industrie	14 60	....
Alfred Herlicq	69 70	70
Allobroge	390	390
André Roudière	48 50	47 50
Applic. Hydraul.	235	234 80
Arbel	52	51 80
Artois	314 40	310
At. Ch. Loire	28 50	27
Aussedat-Rey	13 60	14
Bain C. Monaco	77	79
Banania	409	410
Banque Hypoth. Eur.	319	320
Blanzy-Ouest	320	320
B.N.P. Intercontin.	80	81
Bénédictine	947	947
Bon-Marché	75 10	75 10
Borie	354 50	354
Bras. Glac. Int.	410	400 10
Cambodge	133	134
C.A.M.E.	98	97
Campenon Bern.	172	170
Caout. Padang	175 30	183 30
Carbone-Lorraine	44 10	44 10
Carnaud S.A.	63	63
Caves Roquefort	600	590
C.E.G.Frig.	124	125
Centen. Blanzy	810	810
Centrest (Ny)	106 10	107
Cerabati	93 70	97 50
C.F.F. Ferrailles	132	132
C.F.S.	600	580
C.G.I.B.	....	....
C.G.Maritime	12	....
C.G.V.	85 30	85 30
Chambon (M.)	350	340
Chambourcy (M.)	1230	1440
Champex (Ny)	117	120
Chim. Gde Paroisse	65	54
C.I. Maritime	282 50	293 80
Ciments Vicat	216	218
Citram (B)	133	134
Clause	284 40	286
Cl. MA (Fr.-Bail)	320	....
CMM-Mar Madag.	20	20
Cochery	58 10	....
Cofradel (Ly)	421	421
Cogifi	172	175
Comindus	295	295
Comiphos	155 10	155
Comp. Lyon-Alem.	152	151
Concorde (La)	250	245 50
C.M.P.	7 10	8 40
Conte S.A. (Li)	17 80	17 50 o
Crédit (C.F.B.)	299	304 50
Créd. Gén. Ind.	304 40	315
Crédit Univers.	357	353
Créditel	103	103
C. Sabl. Seine	115	115
Darblay S.A.	103	100 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
De Dietrich	285	285
Degremont	130	121
Delalande S.A.	146	150
Delmas-Vieljeux	510	510
Dév. Rég. P.d.C (Li)	118 50	120
Didot-Bottin	270	264
Dist. Indochine	336	330
Drag. Trav. Pub.	191	188
Duc-Lamothe	185	186 10
Dunlop	4 85	4 85
Eaux Bass. Vichy	925	925
Eaux Vittel	585	580
Ecco	1634	1634
Economats Centre	510	485
Electro-Banque	228 50	225
Electro-Financ.	335	335
Elf-Antargaz	160	157
E.L.M. Leblanc	520	520
Entrepôts Paris	173	177
Epargne (B)	1300	1305
Epargne de France	248	230 90
Epeda-BF	746	747
Escaut-Meuse	279 80	285
Eurocom	415	424
Europ. Accumul.	37 70	37
Eternit	220	218
Félix Potin	805	837 d
Ferm. Vichy (Ly)	170	169
Files-Fourmies	3 45	3 30 o
Finalens	79	77
FIPP	92	....
Fonc	230	232
Focep (Chât. eau)	1530	1525
Foncière (Cie)	149	145
Fonc. Agache-W.	73	76
Fonc. Lyonnaise	1220	....
Foncina	106	107 50
Forges Gueugnon	12 60	13
Forges Strasbourg	125	126
Fougerolle	142	144
France I.A.R.D.	103 70	107 80
France (La)	425	426
Frankel	137 90	132 40 o
Fromageries Bel	410	402 50
From. P.-Renard	184	184 50
GAN	673	670
Gaumont	461	461
Gaz et Eaux	825	825
Genvrain	134 90	....
Gér. Arm. Hold.	37 10	37 10
Gerland (Ly)	552	557
Gévelot	54	54
Gr. Fin. Constr.	139 20	140
Gds Moul. Corbeil	113	104 50
Gds Moul. Paris	245	240 10
Groupe Victoire	346	338
G. Transp. Ind.	115	114 90
Huard-U.C.F.	44 10	44
Hutchinson	20 85	20 95
Hydro-Energie	71 65	71 65
Hydroc. St-Denis	61	63
Immindo S.A.	141 50	141 50
Immoinvest	100 10	100 10
Immobail	212	212
Immobanque	380	380
Immob. Marseille	1184	1187
Immofice	270 50	271
Imp. G.-Lang	3 25	3 30
Industrielle Cie	670	670
Interbail	270	270
Jaeger	73	75 90
Jaz S.A.	72 50	69 60
Kinta S.A.	639	613
Lafitte-Bail	203 60	203 60
Lambert Frères	38	37
Lampes	102	105
La Brosse-Dupont	60 50	63 d
Lebon Cie	340 50	342
Lille-Bonnières	259	260
Locabail Immob.	400	400
Loca-Expansion	137 20	138 50
Locafinancière	166	165 10
Locatel	320	310 20
Lordex (Ny)	107 50	112
Louvre	243 40	240
Luchaire S.A.	90 10	90
Magasins Uniprix	62 20	61 20
Magnant S.A.	49	50
Maritimes Part.	90	90
Marocaine Cie	24	23 10
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	299	300
Mic	222	....
Mors	252	262
Nadella S.A.	....	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Naval Worms	108	109
Navig. (Nat. de)	63 20	64
Nicolas	338	349 50
Nodet-Gougis	82	74
OPB Paribas	94 20	93 10
Optorg	89 50	90
Origny-Desvroise	120	120 10
Palais Nouveauté	300	297
Paris-Orléans	97 80	97 80
Part. Fin. Gest. Im.	164	165 50
Pathé-Cinéma	148 90	152
Pathé-Marconi	72	....
Piles Wonder	110 40	92 20 o
Piper-Heidsieck	240 10	240 70
Porcher	181	177 90
Profils Tubes Est	7 95	7 65 o
Prouvost ex-Lain.R.	37	37
Providence S.A.	285	294
Publicis	645	648
Raff. Souf. R.	180	185
Ressorts Indust.	101 50	101 50
Ricqlès-Zan	125	130
Ripolin	42	42 50
Risla (La)	10 70	....
Rochefortaise S.A.	70	67 50
Rochette-Cenpa	17 20	17 50
Rosario (Fin.)	96	95 50
Rougier et Fils	60	62 40
Rousselot S.A.	363	370
Sacer	35 50	....
SAFAA	43 45	46 60 d
Safic-Alcan	170	176 80
SAFT	135	132
Sainrapt et Brice	....	....
Saint-Raphaël	80 50	80 50
Salins du Midi	245	264 80
Santa-Fé	146 30	152
Setam	56	55
Savoisienne (M)	82	....
SCAC	192	192
Sellier-Leblanc	190	190
Senelle Maubeuge	135	135
S.E.P. (M)	80	80
Serv. Equip. Véh.	28 50	29 50
Sicli	51 70	51 30
Sicotel	168	168 50
Sintra-Alcatel	589	589
Sinvim	113 60	113
Siph (Plant. Hévéas)	141 10	145 10
Siminco	324	325
SMAC Aciéroid	157 10	158 50
Sofal financière	326 50	327
Sofio	159 90	153 50
Soficomi	295 90	290
S.O.F.I.P. (M)	90 50	90 10
Sofragi	619	615
Sogepal	241 10	241 10
Soudure Autog.	109 50	107
S.P.E.G.	90	89
Speichim	175	173
S.P.I.	149 10	150 70
Spie Batignolles	155	155
Stemi	233 50	241
Synthelabo	180	178
Taittinger	385	395
Testut-Aquitaine	62 40	....
Thann et Mulh.	48 50	48 50
Tissmétal	29 10	29 10
Tour Eiffel	280	280
Trailor S.A.	200	200
Ufiner S.M.D.	100	99 50
Ugimo	140 50	141 50
Unibail	385	385
Unidel	79	79
U.A.P.	554	557
Union Brasseries	35 80	34 50
Union Habit.	190	187
Un. Imm. France	192	194
Un. Ind. Crédit	324	324 50
Unipol	....	....
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	42	....
Waterman S.A.	160 50	160
Brass. du Maroc	150	....
Brass. Ouest-Afr.	25 20	26 20

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	110	....
Akzo	148	147
Alcan Alum	255	283 50
Algemeine Bank	1083	1085
Am. Petrofina	480	....
Arbed	174	....
Asturienne Mines	46	....
Bco Pop Espanol	74	74
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	43900	42500
Barlow Rand	96	96
Bell Canada	169	169
Blyvoor	140	130 10
Bowater	25 30	25
British Petroleum	38 10	38 20
Br. Lambert	283	....
Caland Holdings	90	90
Canadian-Pacific	287	292
Cockerill-Ougre	....	....
Cominco	370	370
Commerzbank	475	....
Courtaulds	10 05	11
Dart. and Kraft	610	630
De Beers (port.)	89	....
Dow Chemical	286	273
Dresdner Bank	540	535
Femmes d'Auj.	84	75 d
Finoutremer	183	180
Finsider	0 27	....
Fosaco	19	20 20
Gén. Belgique	240	240
Gevaert	334	315 10
Glaxo	95	90 20
Goodyear	275	270
Grace and Co	383	362
Grand Metropolitan	51	51
Gulf Oil Canada	98	95
Hartebeest	678	660
Honeywell Inc.	782	....
Hoogovens	53 50	....
I. C. Industries	345	360
Int. Min. Chem	336	336
Johannesburg	955	955
Kubota	11 30	12
Latonia	231 50	230
Mannesmann	535	....
Marks-Spencer	29	....
Midland Bank Ltd	46 40	46
Mineral-Ressourc.	102	97 50
Nat. Nederlanden	440	458
Noranda	164	169
Olivetti	15 40	15 45
Pakhoed Holding	174	169
Petrofina Canada	910	830
Pfizer Inc.	620	619
Phoenix Assurance	38 30	39 d
Pirelli	9 15	9 25
Procter Gamble	1040	....
Ricoh Cy Ltd	25	25
Rolinco	809	816
Robeco	855	859
Shell fr. (port.)	55 60	....
S.K.F. Aktiebolag	180	190
Sperry Rand	319	319 50
Steel Cy of Can.	168	....
Stilfontein	180	149
Sud. Allumettes	194	....
Tenneco	301	....
Thorn EMI	62 50	....
Thyssen c. 1 000	232	....
Toray indust. inc	13 30	13 60
Vieille Montagne	555	551
Wagons-Lits	287	289 50
West Rand	91 50	76

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	720	725
Entrepose	....	....
Far East Hotels	1 47	1 45
Merlin Immobilier	1610	1608
Métallurg. Minière	144 50	145
M.M.B.	275	276
Novotel S.I.E.H.	810	810
Sarakreek N.V.	280	280
Sofibus	215	216
Rodamco	425	423 40

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	177	....
Cellulose du Pin	15 40	....
Coparex	335	330
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Iena Industries	13	....
La Mure	61	....
Océanic	22 80	24 40
Petrofigaz	379	....
Pronuptia	135	133
Reiter Forest G.S.P.	....	....
Romento N.V.	608	613
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Sicomer	170	170
S.K.F. (Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	94 80	....
Total C.F.N.	69 30	....
Ufinex	200	....
Voyer S.A.	1 35	....

SICAV

24/2	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	173 11	165 26
Actions-Investiss.	219 07	209 14
Actions sélectives	250 64	239 27
Aedificandi	295 76	282 35
A.G.F. 5000	208 83	199 36
Agfimo	305 75	291 89
Altefi	217 92	208 04
A.L.T.O.	189 97	181 36
Amérique Gestion	438 47	418 59
Bourse-Investiss.	233 67	223 07
Capital Plus	1112 78	1112 78
C.I.P.	714 86	682 44
Convertimmo	240 36	229 46
Cortexa	815 81	778 82
Crediinter	311 48	297 36
Croiss. Immobil.	279 93	287 24
Démeter	58625 19	58455 82
Drouot-France	217 59	207 72
Drouot-Investiss.	541 10	516 56
Drouot-Sécurité	171 41	163 64
Energie	211 05	201 48
Epargcourt Sicav	5459 72	5432 56
Epargne Associations	21008 74	20966 81
Epargne-Croiss.	1147 97	1095 91
Epargne-Industr.	367 59	350 92
Epargne-Inter	549 13	524 23
Epargne-Oblig.	169 96	162 25
Epargne-Unie	710 93	678 69
Epargne-Valeur	293 24	279 94
Eurocic	7151 94	6827 63
Euro-Croissance	323 72	309 04
Financière Privée	685 27	654 20
Foncier Investiss.	532 20	509 02
France-Garantie	272 11	268 77
France-Investiss.	326 82	312
Fr.-Obl. (nouv.)	382 82	365 56
Francic	196 94	188 01
Fructidor	204 55	195 27
Fructifrance	358 71	342 44
Fructivar	52944 22	52812 19
Gestion Mobilière	467 13	445 95
Gest. Rendement	468 02	444 89
Gest. Sél. France	307 06	293 14
Haussmann Oblig.	1098 26	1048 46
I.M.S.I.	303 62	289 85
Indo-Suez Valeurs	520 26	496 67
Ind. française	11044 19	11044 19
Interoblig.	8981 16	8573 90
Intersélect France	208 94	197 98
Intervaleurs Indust.	325 05	310 31
Invest. Obligataire	10896 60	10876 85
Invest. St-Honoré	554 01	528 89
Laffitte-ct-terme	104757 26	104757 26
Laffitte-Expansion	534 66	510 43
Laffitte-France	157 31	150 16
Laffitte-Oblig.	139 80	133 46
Laffitte-Rend.	191 14	182 47
Laffitte-Tokyo	620 99	592 83
Livret portefeuille	398 77	380 69
Mondial Investiss.	272 91	260 53
Monecic	56535 51	56535 51
Multi-Obligations	396 96	378 96
Natio-Epargne	11971 17	11852 64
Natio-Inter	795 81	759 72
Natio-Placements	108900 66	108900 66
Natio-Valeurs	431 91	412 32
Oblisem	139 71	133 37
Pacifique St-Honoré	325 99	311 21
Paribas Epargne	10501 11	10459 27
Paribas Gestion	439 82	419 88
Phenix Placements	208 86	207 82
Pierre Investiss.	352 78	336 78
Province Investiss.	239 40	228 54
Rendem. St-Honoré	11706 76	11648 52
Sécur. Mobilière	352 44	336 46
Sélcourt terme	11910 38	11821 72
Sélec. Mobil. Div.	263 54	251 59
Sélection-Rendem.	163 38	155 97
Sélect. Val. Franç.	167 23	159 65
S.F.I. fr. et étr.	368 31	351 61
Sicavimmo	401 85	383 63
Sicav 5000	170 79	163 05
S.I. Est	763 59	728 96
Silvafrance	264 56	252 56
Silvam	257 74	246 05
Silvarente	184 82	176 45
Silvinter	280	267 30
S.I.G.	629 10	599 89
S.N.I.	901 45	860 57
Sofrinvest	366 80	350 17
Sogeparge	295 29	281 90
Sogevar	691 58	660 22
Sogister	871 58	832 06
Soleil Investiss.	396 01	378 05
U.A.P. Investiss.	279 07	266 42
Unifrance	210 42	200 88
Unifoncier	553 48	528 38
Unigestion	499 09	476 46
Uni-Japon	758 66	724 26
Uniranta	1622 57	1569 22
Univer	11628 42	11628 42
Valorem	317 64	303 24
Valrmel	116873 47	116756 71
Worms Investiss.	601 31	574 04

◆ : prix précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2070	4,5 % 1973	2039	2015	2033	2015
3030	C.N.E. 3 %	2950	2950	2960	2948
505	Agence Havas	515	519	520	509
415	Air Liquide	427	440	436 50	431 20
300	Als. Superm.	310	309	309	309
66	A.L.S.P.I.	66 30	66 50	66 50	66 05
139	Alsthom-Atl.	135 60	138 50	138 50	135 20
795	Amrep	790	770	776	756
187	Applic. gaz	238	248	243	241 30
156	Arjom. Prioux	162	164	165	162
900	Aux. Entrepr.	884	875	876	886
430	Av. Dass.-Br.	430	431	431	422 50
183	Bail-Equipem.	202	204	204	200
405	Bail-Investiss.	415	411	411	406 50
310	Cie Bancaire	312	310	311	303 80
110	Bazar H.-V.	105 10	108 50	108 50	106 40
152	B.C.T. Midi B.	152	151 50	152	148 50
245	Béghin-Say	247	250 50	251	248
410	Bic	437	427	428	427
192	B.I.S.	195	199	199	199
540	Biscuit (Gén.)	558	553	563	549
1210	Bongrain S.A.	1254	1237	1245	1213
730	Bouygues	743	740	740	739
1360	B.S.N.-G.D.	1405	1445	1440	1450
1490	— (obl.)	1520	1555	1555	1525
1300	Carrefour	1371	1390	1393	1382
285	— (obl.)	280	279 10	279 10	278
960	Casino	998	1010	1005	999
580	Cedis	606	615	615	604
27	CEM	27 10	27	27	27
235	Cetelem	260	258	258	255
446	C.F.A.O.	448	445 50	446	445
61	C.F.D.E.	61 50	61 50	61 50	62 50
190	Charg. Réunis	190	192 10	192 10	192 10
14	Chiers-Châtill.	13 95	13 70	13 80	13 45
160	Ciments franç.	160	163	164	163
830	C.I.T. Alcatel	860	845	845	840
510	Club Méditerr.	522	525	525	519
106	Codetel	105 10	105 10	105 10	104
139	Cofimeg	139	138	139 50	136 50
194	Coles	194	....	....	....
109	Compt. Entrepr.	110	111	111	110 10
280	Compt. Mod.	290	293	293	293
430	Créd. Foncier	435	437	437	437
215	Crédit F. Imm.	217	217	219 50	213
385	Crédit Nat.	380	384	384	380
55	Creusot-Loire	55 20	55 55	55 60	54 55
150	Crouzet	160 50	161	161	160
250	C.S. Saupiquet	250	250	250	250
710	Damart-Servip	740	735	750	721
730	Darty	731	738	736	736
550	Docks France	562	565	588	568
29	D.M.C.	32 50	33	33 60	32 40
685	Dumez	674	670	670	670
250	Eaux (Gén.)	258	257 50	258 50	257 50
114	Elf-Aquitaine	112	116 20	117 10	116 20
114	— (certific.)	110	113 90	115	112 50
685	Essilor	715	735	735	721
185	Esso S.A.F.	199 90	200	201	196 10
390	Eurafrance	384	383	383	390
840	Euromarché	845	841	841	837
670	Europe n° 1	660	658	670	650

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
580	Facom	590	570	572	580
735	Fichet-bauche	736	745	746	731
151	Finextel	152 30	151 80	151 80	151
149	Fives-Lille	160	152	152	148 90
21	Fonderie (Gén.)	21	21	21	21
87	Fraissinet	84	82	82	82
295	Francarep	280	273	274	273
147	Gal. Lafayette	142 20	145	145	142 20
940	Gén. Géophys.	898	910	910	905
370	G.T. Mars.	371	373	374	370
316	Guyenne-Gasc.	328	329 50	331	325
800	Hachette	820	818	818	805
335	Hénin (La)	338 20	338 50	338 50	336 10
52	Imétal	50 40	51 10	51 20	50 10
198	Imm. Plaine-M.	202	200	200	200
250	Ind. et Particip.	251 50	250 10	250 10	252
660	Inst. Mérieux	680	685	695	685
860	Intertechnique	904	925	925	918
129	J. Borel Int.	134	131	131	128 40
154	J. Lefebvre	152	153 80	153 80	150 60
134	Jeumont Ind.	136	130	130	130
285	Lab. Bellon	314	323	327	317
255	Lafarge-Coppée	257	256	257	256
300	— (obl.)	296	295	295	295
1680	Legrand	1710	1728	1735	1728
820	Lesieur	823	829	829	813
235	Locafrance	243	232	232	232
500	Locindus	503	505	505	500
465	Lyonn. Eaux	459	462	462	462
43	Machines Bull	43 50	43 45	43 50	43 40
360	Mais. Phénix	373	374	380	367
685	Majorette (Ly)	693	691	691	685
280	Manurhin	273	277	278	275 10
57	Mar. Wendel	57 40	57 20	57 20	56 20
675	Martell	677	670	670	670
685	— (obl.)	671	671	671	660
610	Merlin-Gerin	620	627	627	627
1130	Matra	1150	1170	1175	1161
10	Mét. Nav. D.-N.	9 40	8 90	8 80	8 95
730	Michelin	775	800	825	787
595	— (obl.)	596	596	596	596
680	Midi (Cie)	697	700	705	700
108	Mines Kali (Sté)	111	117	116 50	115
50	M.M. Penarroya	47 50	50	50	49
820	Moët-Hennessy	844	850	852	845
880	— (obl.)	1000	1025	1025	1025
510	Mot. Leroy-S.	539	521	525	531
75	Moulinex	78 40	79 90	79 60	79 80
320	Mumm	333	329	334	323 10
134	Navig. Mixtes	133 50	133	133	133 80
12	Nobel-Bozel	12	12 25	12 25	12 05
52	Nord-Est	58	58 80	58 70	58
225	Nordon (Ny)	230 50	230	230	228
72	Nouvelles Gal.	74 90	74 50	76 40	73 10
420	Occident. (Gén.)	430 80	434	437	434
180	Olida-Caby	182	183	183	180 10
655	Omn. F. Paris	686	680	686	668
111	Opfi-Paribas	112 10	112 80	112 80	112
1110	Oréal (L')	1154	1179	1179	1159
51	Papet. Gascogne	52 50	51 45	51 45	52
113	Paris-France	110	109	108	107
375	Paris-Réescomp	372	380	381	373

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
89	Pechelbronn	95 20	94	94	93 90
305	Penhoet	320	320	320	315 50
425	Pernod-Ricard	437	439	439	431
138	Pétroles (Fse)	136	138 50	138 50	136 50
175	— (obl.)	176 50	179 50	179 50	176 20
32	— (certific.)	33 10	33 45	33 45	32 70
44	Pétroles B.P.	46 90	46	46 80	....
137	Peugeot S.A.	152	160 50	165	160 10
315	— (obl.)	319 50	316	316	314
95	P.L.M.	94 80	94 70	94 70	94 10
96	Poclain	96	95	95	95
280	Poliet	287 50	289	289	283 30
95	Pompey	97	97	97	95
200	P.M. Labinal	211 50	215	215 50	211
890	Presses Cité	887	889	887	878
635	Prétabail Sic.	645	642	642	640
225	Primagaz	239	249	258	244 10
113	Printemps	114 40	114 90	117 50	112 90
960	Promodès	975	990	990	984
325	Radiotechn.	347	350	350	350
104	Raffin. (Fse)	110	112 80	112 80	111 20
850	Redoute (La)	892	895	900	894
505	Révillon	521	528	528	525
255	Roussel-Uclaf	268	273	270	267 60
855	Rue Impériale	858	858	858	860
13	Sacilor	12 75	12 90	12 90	13 15
128	Sade	128	128	128	126
1090	Sagem	1181	1180	1180	1180
153	St-Louis B.	155	154	154	152 10
285	Sanofi	316	313	311	310
380	— (obl.)	420	418	418	418
330	S.A.T.	336	342	345	340
16	Saulnes	16	15 90	15 90	15 60
31	Saunier-Duval	31 05	31 05	29 50	31 60
94	Schneider	95 50	95 60	96 20	93 70
25	S.C.O.A.	25 90	25 20	25 20	25 05
111	S.C.R.E.G.	110 90	111	111	110
128	— (obl.)	128 10	128 10	128 10	126 10
240	Seb	243	244 90	244 90	244 90
184	Sefimeg	178	178	178 70	176 30
700	S.F.I.M.	739	730	730	716
125	S.G.E.-S.B.	128	130 20	130 20	128
595	Sign. Ent. El.	605	604	605	588
310	Silic	311	310	310	305 10
200	Simco	200	199 60	199 60	196 60
101	Simnor	101	101	101	100 50
735	Skis Rossignol	705	720	720	706
290	Sogerap	288	288	288	283
180	Sommer-Allib.	197	204 50	202 30	206 50
255	Source Perrier	265 50	269 10	257	256
280	Talcs Luzenac	279	278	279	278
930	Tél. Electr.	941	945	960	932
130	— (obl.)	132	131 20	131 20	130
180	Thomson-C.S.F.	187	187 50	187	187 50
225	— (obl.)	227 50	225 10	225 10	225 10
1400	T.R.T.	1420	1425	1425	1401
169	U.F.B.	172	173 50	175	170 90
405	U.I.S.	410	420	419	412
145	U.C.B.	165	156 50	160	159 60
1 81	Usinor	1 81	1 80	1 80	1 80
186	U.T.A.	196 10	204	208	200
225	Valéo	239 60	249	248 50	245

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
92	Vallourec	94	95	96	94
1150	V. Clicquot-P.	1152	1153	1153	1133
640	Viniprix	635	633	633	621
910	Elf-Gabon	930	945	946	927
210	Amax Inc.	210 20	205 10	212	209
475	Amer. Express	482	495 50	496	499
595	Amer. Teleph.	601	614	613	614
170	Anglo Amer. C.	161	160	161	160
1110	Amgold	1030	1020	1020	1000
920	B. Ottomane	976	972	972	964
480	BASF (Akt)	473	476	479	475
450	Bayer	469	467	468	467 80
560	Buffelsfont.	529	510	520	500
33	Charter	32 10	32	32 60	31 60
415	Chase Manh.	423	410	420	415
205	Cie Pétr. Imp.	193	195	203	193 60
87	De Beers	82 60	82 90	84 20	82 80
980	Deutsche Bank	969	1015	1010	1000
167	Dome Mines	149	149	157 50	147
315	Driefontein Ctd	285 50	283	290	278 90
365	Du Pont-Nem.	336	352	352	346
760	Eastman Kodak	777	795	797	785
235	East Rand	205 20	198 70	209	195
445	Ericsson	447	439	439	442
260	Exxon Corp.	252	253 50	253 10	252 50
360	Ford Motors	361 60	353	353	353
490	Free State	433 30	413	420	405
255	Gencor	247	230 50	235	226
230	Gén. Belgique	240	240	240	240
900	Gén. Electr.	927	954	954	955
550	Gen. Motors	552	553	554	555
73	Goldfields	70 50	69 05	69 50	68 50
225	Harmony	196 50	189 20	199	185 60
30	Hitachi	28 80	29 35	29 60	28 85
460	Hoechst Akt.	479	469	469	461

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
51	Imp. Chemical	52 30	51 60	51 50	51 30
113	Inco. Limited	116 20	116 50	116 50	114 20
880	IBM	870	886	896	886
44	Ito-Yokado	43 70	43 80	44 50	44
285	ITT	288	291	292	294 90
44	Matsushita	43 50	44 80	44 80	44 80
735	Merck	730	742	742	743
670	Minnesota M.	650	678	678	678
240	Mobil Corp.	230	235	235	233
17820	Nestlé	17700	17700	17700	17710
380	Norsk Hydro	324	338	338	332
820	Petrofina	811	810	816	802
510	Philip Morris	535	542	549	540
118	Philips	117 50	117	119 20	118 90
470	Pres. Brand	423	408	412	400
515	Président Steyn	465	450	447	444 90
1320	Quilmès	1315	1310	1310	1310
1380	Randfontein	1292	1280	1295	1250
330	Royal Dutch	308	306	306 50	305
73	Rio Tinto Zinc	70 20	70 10	70 20	70 45
430	St Helena Co	395 20	377	386	370
380	Schlumberger	353	354 50	363	351 10
59	Shell transp.	53 50	53 50	53 50	53
980	Siemens A.G.	990	1033	1028	1016
120	Sony	116 20	119	124	120
158	T.D.K.	158	160 50	161 50	160 50
650	Unilever	642	644	645	....
565	Unit. Techn.	578	598	615	587
1100	Vaal Reefs	1020	1013	1020	993
580	West Deep	520	509	528	500
515	West Hold.	486	463	471	454
330	Xerox Corp.	338 50	341 50	345	340 10
3 49	Zambia Corp.	3 40	3 35	3 48	3 30

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 884	6 853	6 640	7
Allemagne (100 DM)	283 530	283 550	275	289
Belgique (100 F)	14 388	14 387	13 300	14 400
Pays Bas (100 fL.)	256 650	256 470	250	262
Danemark (100 krd)	78 880	79 710	78	82
Norvège (100 k)	96 180	95 910	93	99
Grande-Bretagne (£ 1)	10 439	10 424	10 100	10 800
Grèce (100 drachmes)	8 220	8 225	7	9
Italie (1 000 lires)	4 917	4 908	4 750	5 200
Suisse (100 fr.)	337 700	336 200	329	347
Suède (100 krs)	92 380	92 280	89	95
Autriche (100 sch)	40 325	40 330	39 500	41 200
Espagne (100 pes.)	5 267	5 253	5 050	5 500
Portugal (100 esc.)	7 400	7 410	6 700	7 900
Canada ($ can 1)	5 602	5 577	5 410	5 680
Japon (100 yens)	2 920	2 912	2 780	2 930

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/2
Or fin (kilo en barre)	105500	104000
Or fin (en lingot)	105250	103600
Pièce française (20 fr)	719	700
Pièce française (10 fr)	415	.....
Pièce suisse (20 fr)	706	692
Pièce latine (20 fr)	680	651
Souverain	828	801
Pièce de 20 dollars	4005	3910
Pièce de 10 dollars	1872 50	1872 50
Pièce de 5 dollars	1002 50	1002 50
Pièce de 50 pesos	4350	4240
Pièce de 10 florins	690	665

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA BAISSE DU PRIX DU PÉTROLE

Les pays de l'OPEP associent le Mexique et la Grande-Bretagne à la recherche d'un compromis

– Les pays producteurs de pétrole déploient une intense activité diplomatique en vue de l'organisation, dans le milieu de la semaine prochaine, en Europe, d'une nouvelle conférence extraordinaire de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP).

Inquiets des menaces d'une guerre des prix, qui pourrait découler de la baisse massive et unilatérale de ses prix décidée par le Nigéria la semaine passée, la plupart des pays producteurs s'efforcent d'élaborer les bases d'un accord général. Les pays du Golfe, soutenus par l'Indonésie, visent à obtenir un accord sur trois points : une baisse des prix officiels du pétrole, la fixation de quotas de production et une *nouvelle grille de prix relatifs.* L'opposition la plus forte à ce plan émane de l'Iran, de l'Algérie et de la Libye, ainsi que du Nigéria.

Fait nouveau, les pays producteurs de pétrole non membres de l'OPEP sont associés aux négociations préparatoires. Les pays de l'OPEP souhaitent parvenir avec le Mexique, la Grande-Bretagne et la Norvège, à une entente informelle afin d'éviter la guerre des prix. Résultat tangible, bien que provisoire, *des contacts en cours* : le Mexique, qui avait annoncé au début de la semaine qu'il diminuerait ses tarifs ce vendredi 25 février, est revenu sur cette décision. La Pemex (compagnie nationale mexicaine) a fait savoir à ses clients qu'elle n'est pas pour l'instant en mesure de fixer ces nouveaux prix. Quant à la compagnie nationale britannique (B.N.O.C.), elle attend *elle aussi, pour appliquer ses nouveaux tarifs,* l'accord de ses principaux clients, lesquels jusqu'ici semblent réserver leur réponse jusqu'à la prochaine conférence de l'OPEP.

Les contacts se sont multipliés jeudi 24 février entre les pays membres et non membres de l'OPEP. Ainsi à Londres, des délégations mexicaine et vénézuélienne ont été reçues par les responsables de la B.N.O.C., probablement aussi, selon le *Times*, par le département à l'énergie. A Paris, Cheikh Ali Khalifa, ministre koweïtien de l'énergie, en visite privée, a rencontré, à l'ambassade du Koweït, son homologue mexicain. Il a également eu des contacts avec le ministre vénézuélien de l'énergie, M. Calderon Berti, lequel, dans le cadre d'une mission diplomatique globale, a réuni dans la capitale française jeudi une sorte de mini-sommet à huis clos. M. Calderon Berti a, en effet, rencontré à Paris M. Nabi, ministre algérien de l'énergie, *venu spécialement* à cet effet, ainsi que ses collègues mexicains.

La délégation vénézuélienne s'est montrée vendredi 25 février à l'issue de ces contacts relativement optimiste : « *Nous avons une bonne chance d'arriver à un accord* », nous a déclaré un membre de la délégation, ajoutant que les pays producteurs non membres de l'OPEP – Mexique, Grande-Bretagne – ne peuvent participer à aucun accord « *formel* », *mais* qu'il pouvait y avoir *une « certaine entente ».*

Le ministre vénézuélien doit poursuivre ses entretiens ce vendredi 25 février en Arabie Saoudite. Une délégation vénézuélienne doit aussi se rendre en Norvège. – V. M.

CONTRE L'AVIS DU MINISTRE ET DE CERTAINS SYNDICATS

Le Conseil économique se prononce pour une extension de la sélection à l'entrée des études universitaires

Au Conseil économique et social, lors de l'examen en assemblée plénière, le mercredi 23 février, du projet de loi *« révisant la loi d'orientation de l'enseignement supérieur »*, M. René Teulade, président de la Fédération de la mutualité française, a démissionné de ses fonctions de rapporteur. Au nom de la section des actions éducatives, sanitaires et sociales, M. Teulade avait rédigé un projet d'avis qu'il avait présenté en séance plénière le mardi 22. Ce rapport préconisait notamment une extension de la sélection à l'entrée des études universitaires (premier cycle).

Dans sa réponse, M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, a expliqué que la mise en place d'une sélection à ce niveau « *aurait abouti vraisemblablement à une diminution du nombre des étudiants et à une pénalisation accrue des enfants des milieux les plus modestes particulièrement vulnérables à toute barrière à l'entrée* ». Selon M. Savary, « *l'option très claire pour une large ouverture de l'enseignement supérieur et donc pour un taux de croissance volontairement élevé du nombre d'étudiants* » implique que l'on renonce à la sélection sauf pour des formations « *limitativement énumérées* », telles que les sections de techniciens supérieurs, les I.U.T., les écoles.

Cette notion de contrôle à l'entrée des études universitaires, soutenue par de nombreuses personnalités qualifiées du Conseil et notamment des enseignants à l'université de Paris-IX (Dauphine), établissement qui pratique cette sélection, a provoqué un vif débat en commission. Les représentants des organisations syndicales C.G.T., C.F.D.T. et FEN se sont opposés à la mise en place de la sélection préconisée par la section des actions éducatives, sanitaires et sociales, pour éviter que certains enseignements ne deviennent des « *formations-parkings* ».

M. Teulade, prenant en compte les positions des syndicats, s'est rallié à l'avis du ministre jugeant « *en conscience* » qu'il ne partageait pas « *certaines orientations du rapport, notamment sur l'entrée en premier cycle* ».

M. Teulade a été remplacé comme rapporteur par M. Roland Lebel, président de la section des actions éducatives. Le Conseil a repoussé les amendements des syndicats, sur « *le problème fondamental de la sélection* », selon l'expression d'un représentant de la C.F.D.T., par 97 voix contre 41 et 5 abstentions.

Le Conseil a ensuite adopté l'avis initial de la commission prévoyant l'extension de la sélection, par 74 voix (dont la C.G.C., la C.F.T.C.), 37 membres ont voté contre (dont la C.F.D.T., la FEN, la C.G.T.) et 35 se sont abstenus (dont F.O. et les entreprises privées). – S. B.

Les conflits dans l'automobile

• *Regain de tension chez Citroën-Aulnay*
• *Débrayages peu suivis à Flins*

Regain de tension à Citroën-Aulnay, débrayages peu suivis à Renault-Flins : telle était la situation dans les conflits de l'automobile ce vendredi matin. A l'usine Citroën d'Aulnay, les huit ouvriers licenciés se sont de nouveau rendus à leur poste de travail (tandis que les quatre délégués C.G.T. contre lesquels une procédure de licenciement a été engagée pénétraient aussi dans l'établissement). Il n'y a pas eu d'incidents. Mais la direction, après avoir fait constater par huissier leur présence, a engagé une nouvelle procédure d'urgence contre ces huit ouvriers. Jeudi, le tribunal de Bobigny avait mis en délibéré, jusqu'à mardi 1er mars, sa décision sur la demande de référé de la direction.

A Renault-Flins, après la décision de la direction de saisir jeudi l'inspection du travail pour obtenir le licenciement de trois délégués C.F.D.T., la section C.F.D.T. a appelé vendredi à deux débrayages de quatre heures, la section C.G.T. à deux débrayages de deux heures. Selon la direction, *la grève était peu suivie* (environ cinq cents grévistes, soit moitié moins que lundi). Lors d'une réunion publique, M. Richter, délégué C.F.D.T., a souligné *« la combativité des travailleurs »*. Le travail pourrait reprendre normalement lundi, la C.F.D.T. semblant envisager d'autres mouvements en fonction de la décision de l'inspection du travail.

Que s'est-il passé à la direction de la régie Renault entre mercredi après-midi et jeudi après-midi ? Mercredi 23 février devant le comité d'établissement de Flins, le chef du personnel se déclarait dans « *l'incapacité de répondre* » à la question des syndicats sur le dépôt d'une demande de licenciement de trois délégués de la C.F.D.T., indiquant même que la direction s'accordait un « *délai de réflexion* » dans le cadre de la période légale de quarante-huit heures dont elle disposait pour saisir l'inspection du travail.

Cette apparente indécision était naturellement interprétée comme un signe d'apaisement. Moins de vingt-quatre heures plus tard, le décor changeait et la direction demandait à l'inspection du travail d'autoriser le licenciement des trois délégués.

Aujourd'hui, la direction de la Régie parle de « *quiproquo* » et justifie le report de sa décision par des raisons « *purement techniques* »... Une telle explication résiste mal à l'analyse. Visiblement la Régie a voulu peser soigneusement la portée, éminemment politique, et mesurer toutes les conséquences d'une demande de licenciement. A-t-elle voulu éviter d'adopter une attitude différente de celle de la direction de Citroën, pour ne pas placer le ministre du travail qui, en définitive, risque d'avoir le dernier mot dans les deux cas, en position délicate ? C'est possible. Mais il est aussi vraisemblable qu'elle a cherché à éviter de se mettre à dos le personnel de la maîtrise d'encadrement de l'usine de Flins pour lequel les licenciements semblent s'imposer.

En même temps, la Régie se réserve une porte de sortie. Ainsi il n'est pas impossible, que si l'inspection du travail refuse les licenciements, – ce qui à entendre la C.F.D.T., devrait être la cas puisque, dit-elle, le dossier est « *vide* », – elle en reste là et ne fasse pas appel. Dans ce contexte, la relative modération de la C.F.D.T. s'explique. Dès que les licenciements ont été annoncés, la section de Flins a lancé un appel à la grève « *pour une durée indéterminée* ».

Mais la fédération de la métallurgie C.F.D.T. a fait prévaloir une action plus sage (deux débrayages de quatre heures pour la seule journée de vendredi, la section C.G.T. ayant pour sa part appelé à deux grèves de deux heures) montrant ainsi qu'elle ne souhaitait pas relancer un mouvement long et dur mais ménager au contraire la recherche d'un compromis. La section de Flins suivra-t-elle la même voie ? Les salariés de l'usine devraient être amenés à se prononcer vendredi matin. Mais la grève semblant assez peu suivie, cette recherche de solution pourrait être facilitée, certains responsables cédétistes étant prêts à admettre des « *sanctions proportionnées aux faits* ». – M. N.



Le premier interrogatoire de Klaus Barbie

Klaus Barbie a été entendu, jeudi 24 février, à la prison Saint-Joseph de Lyon, où il est détenu, par M. Christian Riss, juge d'instruction chargé du dossier, en présence de M. Louis Fouletier, procureur adjoint et de Me Alain Compagnon de la Servette, défenseur de l'inculpé. Au cours de ce premier interrogatoire sur le fond, le magistrat a fait connaître à Barbie les huit faits retenus actuellement contre lui sous la qualification de « crimes contre l'humanité » et qui avaient été rendus publics la veille par le parquet (*le Monde* du 25 février).

Si Barbie semble avoir admis sinon une participation directe du moins la connaissance de sept de ces charges qui lui avaient déjà été énumérées le 5 février, jour de son incarcération, il a paru surpris d'y voir ajouter l'affaire d'Izieu, commune de l'Ain où furent arrêtés pour être déportés à Auschwitz une quarantaine d'enfants juifs.

D'une façon générale et sans entrer encore dans un examen détaillé du déroulement des actions reprochées, Klaus Barbie a fait valoir qu'il était seulement chargé au S.D. de Lyon de la lutte contre les résistants et que, pour le reste, il y avait au-dessus de lui des supérieurs.

Me de la Servette, avocat de Barbie, se préoccupe, nous indique notre correspondant régional Claude Régent, de la valeur juridique des incriminations. « *Dans les faits visés,* a-t-il déclaré, *il faudra dire quels sont ceux qui peuvent être qualifiés de crimes contre l'humanité selon des définitions données par le tribunal militaire international de Nuremberg. Il reste,* a-t-il ajouté, *la réalité du rôle effectif de Barbie à Lyon entre 1942 et 1944. Il n'était pas le patron.* »

A Paris, le ministère de la justice a fait connaître, le 25 février, la composition de la commission « *chargée d'étudier les conditions légales et réglementaires dans lesquelles pourraient être réalisés, au regard des techniques modernes de communication, l'enregistrement, la diffusion et la reproduction des débats judiciaires* », la question se trouvant posée aujourd'hui par la perspective du procès Barbie.

Les membres de cette commission, qui se réunira pour la première fois le lundi 28 février, sont MM. André Braunschweig, président de la chambre criminelle de la Cour de cassation, Paul Guimard, membre de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, Marcel Dorwling-Carter, procureur général près la cour d'appel d'Amiens, Mme Mireille Delmas-Marty, professeur à l'université de Paris-XI, Me Henri Leclerc, avocat à la cour d'appel de Paris et notre collaborateur Jean-Marc Théolleyre, président de l'Association de la presse judiciaire. Le rapport de cette commission devrait être remis au mois de juin.

« LA SÉCURITÉ DES PAYS EUROPÉENS NON NUCLÉAIRES NE PEUT PROVENIR QUE DE L'OTAN » écrit M. Cheysson dans le « Wall Street Journal »

Dans un article confié au *Wall Street Journal* et publié ce vendredi 25 février par le quotidien américain, M. Cheysson, ministre des relations extérieures, écrit notamment que les Européens « *en viennent à redouter davantage les armes que les États-Unis envoient en Europe pour les protéger que celles accumulées à l'Est, et qui les menacent* », mais que la France est à l'abri de cet état d'esprit. Il ajoute : « *Suffisantes pour garantir nos intérêts vitaux, nos armes nucléaires n'ont pas aujourd'hui vocation – et elles ne l'auront pas dans l'avenir – à assurer la protection de toute la zone européenne de l'alliance atlantique. Elles ne peuvent pas non plus être utilisées à cette fin, puisque nous en conservons le contrôle exclusif. La sécurité des territoires européens qui n'ont pas d'armes nucléaires ne peut donc provenir que du commandement intégré de l'OTAN, c'est-à-dire en fait des États-Unis. C'est pourquoi le maintien de la dissuasion nucléaire américaine et sa modernisation continue dans toute la mesure nécessaire sont à nos yeux essentiels à la sécurité de l'environnement européen.* »

Le ministre demande ensuite que les États-Unis « *donnent à leurs alliés et adversaires l'assurance qu'ils ne se résigneront pas à un rôle diminué. C'est pourquoi les propositions de gel nucléaire, même si leurs intentions sont bonnes, nous paraissent dangereuses car elles pourraient être interprétées par plusieurs comme un premier pas vers le retrait. Nous avons de plus grandes raisons encore de juger la demande parfois exprimée aux États-Unis en faveur d'un engagement de ne pas recourir en premier aux armes nucléaires comme profondément destructrice des liens de solidarité dans la défense et par conséquent de notre propre sécurité.* »

« *Si la négociation de Genève échoue, nous pensons que l'OTAN n'aura pas d'autre issue que d'aller de l'avant dans sa décision prise en 1979 de moderniser les forces nucléaires américaines en Europe* », déclare encore M. Cheysson, qui insiste pour que ne soient pas prises en compte les forces françaises et britanniques : « *En acceptant cette demande soviétique, les États-Unis renonceraient à restaurer la continuité de la dissuasion qui a été brisée par l'introduction des SS-20. (...) Pour nos partenaires européens, l'inclusion des forces tierces dans les calculs de Genève serait une tromperie désastreuse.* »

• *Le ministre de la défense du Koweït*, Cheikh Salem Al Sabah, a signé mercredi 23 février un contrat avec la société française Dassault-Breguet pour l'achat de chasseurs de type Mirage, annonce-t-on à Koweït de source officielle, qui ne donne aucune précision sur le type et le nombre d'appareils qui ont fait l'objet du contrat. Mais on sait (*le Monde* du 18 janvier) qu'il s'agit de douze avions Mirage F-1 C de défense aérienne. – (*A.F.P.*).

Le numéro du « Monde » daté 25 février 1983 a été tiré à 507 023 exemplaires

A B C D E F G